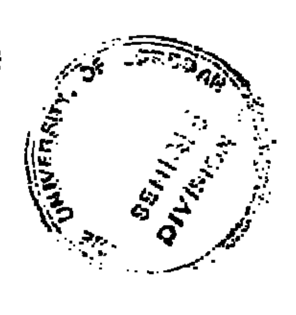


Temps libre : Copenhague




# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15452 – 7 F

SAMEDI 1er OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Bosnie : l'OTAN menace

UNE fois de plus, l'OTAN hausse le ton à propos de la Bosnie. Mais une fois de plus aussi, au moment même où sont proférées les menaces, se font jour entre Occidentaux des divergences qui les privent d'une large partie de leur impact dissuasif.

Français et Américains ont fait cause commune, jeudi 29 septembre, pour prôner plus de fermeté contre les Serbes de Bosnie. Reconnaissant au passage que l'aviation occidentale n'a procédé jusque-là qu'à des interventions « symboliques », ils appellent leurs partenaires à « accroître la pression militaire ». En réponse à chaque provocation, à chaque violation des résolutions de l'ONU, l'aviation de l'OTAN serait désormais appelée à frapper contre toute cible serbe, indépendamment du lieu de l'incident et de l'identification (longue et paralysante) de ses auteurs.

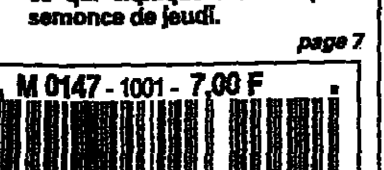
MAIS les réserves très peu dissimulées des Britanniques, comme les déclarations ouvertement hostiles du patron des « casques bleus » en Bosnie, le général Michael Rose, mettent en relief l'ambiguïté de ces appels franco-américains à un comportement plus guerrier et la duplicité de la politique occidentale depuis le début de la crise.

Face aux accusations de « faiblesse » dont il fait l'objet, de la part des Américains notamment, l'officier britannique a rappelé une évidence : soit on « maintient » la paix, soit on fait la guerre ; mais, en tout état de cause, on ne livre pas bataille « avec des chars peints en blanc ». Peut-être cette évidence a-t-elle échappé à l'administration américaine pour la bonne raison qu'elle n'entretient aucune troupe sur place. Le général Rose saisit en tout cas l'occasion pour rappeler aux Américains que le fiasco somalien ne les qualifie guère pour donner à quiconque des leçons de « maintien de la paix ».

FRANÇAIS et Américains, entraînant finalement avec eux les Britanniques, font le pari que, dans la situation actuelle, la menace et l'usage ponctuel de la force amèneront les Serbes de Bosnie, affaiblis par le retournement de Slobodan Milosevic, à entendre raison et à souscrire au plan de paix international. Le temps presse en effet. Le président américain, pour des raisons de politique intérieure, reste engagé devant le Congrès à réclamer une levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, même si le président bosniaque a accepté de différer de six mois cette échéance.

Pour Paris, cela signifierait un retrait préalable des « casques bleus » et l'abandon des Bosniaques à une guerre qui repartirait de plus belle. C'est-à-dire un échec total de la politique menée depuis le début de la crise, qui, accessoirement, serait du plus mauvais effet en période électorale en France. Pour Washington, ce serait être comptable de la défaite militaire que pourraient subir les Musulmans bosniaques. Français et Américains ont le même intérêt à éviter que l'on en arrive là. C'est ce qui explique leur coup de semonce de jeudi.

page 7




Un entretien avec le chancelier fédéral allemand

# Helmut Kohl se prononce contre une « Europe à la carte »

*Dans un entretien accordé aux correspondants de quatre journaux européens (« le Monde », « The Independent », « El Pais », « La Repubblica »), le chancelier Kohl déclare refuser une « Europe à la carte », mais ne se prononce pas sur la constitution d'un « noyau dur » proposée par le groupe parlementaire de son parti, la CDU-CSU. « Je peux imaginer qu'il y ait des domaines dans lesquels quelques Etats membres poussent plus avant l'intégration », dit-il, tout en se défendant de vouloir laisser quiconque au bord du chemin. Interrogé sur l'élection présidentielle en France, Helmut Kohl insiste sur l'importance des relations franco-allemandes « quelle que soit l'appartenance partisane des uns et des autres ».*

## La coopération franco-allemande au-delà des choix partisans

***« Etes-vous d'accord avec le texte du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag qui propose la création d'un « noyau dur » de cinq pays pour entraîner l'Union européenne ?***

– D'abord, il faut être clair ; le texte que vous évoquez n'est pas un document officiel du gouvernement fédéral, mais une contribution du groupe parlementaire à la discussion. On peut discuter sur le point de savoir s'il était opportun de citer certains pays par leur nom. La question vaut aussi pour le moment choisi pour la publication du texte. Toujours est-il qu'il a provoqué un vif débat que je ne peux que souhaiter dans la perspective de la conférence gouvernementale de 1996.

» Pour nous, Allemands, la question de la poursuite de l'unification européenne est d'une importance capitale. Nous avons plus de voisins que n'importe quel autre pays en Europe. L'Allemagne n'est pas une île, mais se trouve au cœur du continent. Les bonnes et les mauvaises expériences de l'Histoire nous enseignent que nous devons tirer les conséquences justes de cette situation géographique particulière. Et, pour moi, la conséquence la plus importante, c'est que l'unité allemande et l'unification européenne sont les deux côtés de la même médaille – pour employer une expression de Konrad Adenauer. Nous n'aurions pas rempli notre mission devant l'Histoire si nous nous occupions uniquement de l'unité allemande, si nous ne mettions pas tout en œuvre pour que cette Allemagne réunifiée fasse partie d'une maison européenne à l'abri des intempéries. »

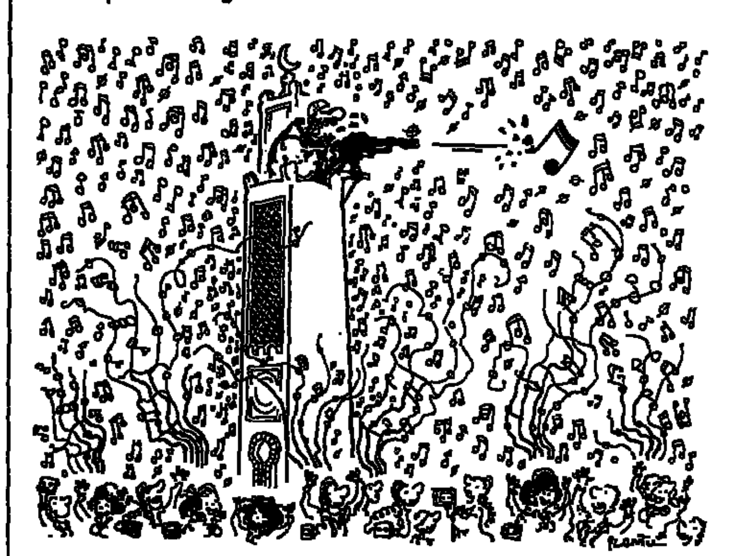
Propos recueillis par
**HENRI DE BRESSON**

*Lire la suite page 8*

L'assassinat du chanteur Cheb Hasni

# Le terrorisme en Algérie vise la culture populaire

*Quatre jours après l'enlèvement d'une autre vedette de la chanson, le contestataire kabyle Matoub Lounes, Cheb Hasni, l'idole du raï, a été tué par balles, jeudi 29 septembre, en plein centre d'Oran. Le terrorisme s'en prend désormais à la culture populaire. Cheb Hasni est le premier chanteur assassiné en Algérie depuis le début des violences entre le pouvoir et les islamistes. Il était souvent adulé par les mêmes foules de jeunes qui s'étaient laissé séduire par les intégristes.*



*Lire page 3*

## Paroles de tapistes

*Les 12 % de voix obtenues par la liste Bernard Tapie aux élections* européennes ont ouvert le jeu, à gauche, pour l'élection présidentielle. Ce vote, clairement identifié comme un vote de gauche, témoigne à la fois du vide laissé par l'échec du PS et de la fonction tribunitienne, autrefois remplie par le PC, qu'a su s'attribuer le député des Bouches-du-Rhône. C'est ce qui ressort à la fois des témoignages d'électeurs tapistes que nous avons recueillis et de l'analyse que livre Pascal Perrineau, chercheur en sciences politiques.

*pages 10 et 11*

## La droite et les « affaires »

*« On ne peut parler de situation à l'italienne », a déclaré Edouard* Balladur dans un entretien à *l'Union*, de Reims, à propos de la multiplication des affaires de corruption en France. La gestion du cas Longuet devient de plus en plus difficile pour le chef du gouvernement, alors que le RPR pourrait à son tour être mis en cause : le dirigeant d'un bureau d'études a été mis en examen et écroué dans une affaire de fausses factures liées à des marchés des HLM de la Ville de Paris et des Hauts-de-Seine.

*pages 14 et 15*

## Hausse de 0,5 % du chômage en août

Le chômage a augmenté de 0,5 % en août, en données corrigées, après deux mois de baisse pendant l'été. On compte 15 200 chômeurs supplémentaires, ce qui porte leur nombre à 3 338 000. Selon les critères du Bureau international du travail, le taux de chômage par rapport à la population active se maintient à 12,6 %. Ces résultats sont en partie dus à l'arrivée massive des jeunes, tandis que les licenciements économiques diminuent. Déjà inquiétante, l'aggravation du chômage de longue durée se confirme. Près de 1,2 million de personnes sont sans emploi depuis plus d'un an.

*page 26*

## La RATP redéfinit sa stratégie

Jean-Paul Bailly, nommé à la tête de la RATP le 13 juin, devait présenter, vendredi 30 septembre, ses orientations stratégiques pour les cinq années à venir. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* le nouveau PDG de la Régie affirme que l'entreprise peut devenir le modèle d'*« une nouvelle génération de service public »*, en passant d'*« une culture de production à une culture de service »* et en développant une politique de l'emploi tournée vers les jeunes. M. Bailly entend lancer un plan d'urgence sur trois ans pour enrayer la chute des recettes et relancer le trafic.

*page 22*

## Antoni Tàpies au Jeu de paume

Depuis vingt et un an, il n'y avait pas eu, à Paris, de grande exposition consacrée au peintre catalan. Le Jeu de paume comble cette lacune en présentant soixante-dix œuvres majeures. Sans être une rétrospective complète, l'exposition couvre l'essentiel de la trajectoire de l'artiste. De ses premières recherches d'inscriptions de signes dans la matière jusqu'aux méditations métaphysiques des dernières années.

*page 17*

POINT DE VUE

# Gauche : le sursaut ou le déclin

par Martine Aubry,
Pierre Moscovici
et Jean-Pierre Sueur

Il est des moments dans la vie politique dont on ne perçoit l'importance réelle que longtemps après. Tel pourrait être le cas des semaines charnières que nous sommes en train de vivre. La droite a planté le décor : pour la politique, un premier ministre qui communique davantage qu'il ne gouverne et un budget qui oscille entre non-choix et mauvais choix ; pour la stratégie, des affrontements dont on ne connaît pas encore le résultat, mais dont on pressent déjà la violence.

La gauche, quant à elle, se trouve à l'heure de vérité. Les 24 et 25 septembre, les assises de la transformation sociale ont montré qu'elle avait des idées et esquissé des perspectives politiques nouvelles. Les 1er et 2 octobre, le Parti socialiste réunira un conseil national décisif. Nous abordons ce rendez-vous avec une conviction : la gauche peut encore gagner, à condition de faire preuve d'audace dans l'élaboration de ses idées et de maîtrise dans ses débats internes, mais en sachant aussi que tout faux pas risquerait de la faire trébucher pour de bien longues années, alors que nous connaîtrons, en 1995, deux élections majeures : l'élection présidentielle et les élections municipales, et peut-être même trois en cas d'élections législatives anticipées.

La lutte contre le chômage et toutes les exclusions sera au cœur de la campagne présidentielle – ce n'est pas un hasard si les parlementaires RPR l'ont choisie pour prétexte de leurs journées de Colmar. Mais il ne suffit pas d'un slogan de Raymond Barre – d'autant que la dénonciation de *« l'excès de sensiblerie sociale »* est particulièrement malvenue –, de deux propositions d'Edouard Balladur injustes et inefficaces, ni de trois articles bien classiques de Valéry Giscard d'Estaing. Non, il faut prendre conscience de l'ampleur des changements qu'une telle priorité impose si l'on a véritablement la volonté d'en faire une exigence nationale !

Deux orientations dépendent, pour partie, de l'action de l'Etat. D'une part, la croissance. Au niveau européen, il est urgent de relancer une initiative de croissance de grande ampleur, que le gouvernement d'Edouard Balladur a rejetée. Au niveau national, il est urgent de favoriser la consommation, que ce gouvernement a comprimée. D'autre part, nous ne pouvons accepter l'idée selon laquelle il n'y aura plus suffisamment d'emplois, alors que tant de besoins ne sont pas satisfaits, notamment dans les services.

Des besoins réels, qu'il s'agisse des services aux familles (garde des personnes âgées, soutien scolaire), de la préservation de l'environnement, de la qualité de la vie, de présence pour la sécurité, de valorisation du patrimoine, mais des besoins insatisfaits parce que, dans la seule logique du marché, ils ne sont pas complètement rentables et parce que l'on remplace trop vite les hommes par des machines. C'est à l'Etat de permettre à ces emplois de devenir demain solvables.

*Lire la suite page 10*

▶ **Martine Aubry est ancien ministre du travail et de l'emploi ; Pierre Moscovici est membre du conseil national du PS ; Jean-Pierre Sueur, ancien secrétaire d'Etat, est maire d'Orléans.**



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, [illegible] ; Liban, 1,20 US$ ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $

# AU COURRIER DU « MONDE »

## LA MÉMOIRE HISTORIQUE

### Procès en sorcellerie

Que des points d'ombre subsistent est possible, que tout ne puisse être dit tout de suite est aisé à comprendre, mais on retrouve dans la confession médiatique du chef de l'Etat une certaine grandeur, celle que pouvaient avoir les discours de reddition de compte que se devaient de prononcer les magistrats athéniens à l'expiration de leurs fonctions. Certains devanciers de François Mitterrand préférèrent un silence hautain sur certaines affaires peu reluisantes. Certains dirigeants de partis politiques eurent à un moment donné de bien curieuses amnésies, notamment lorsque venait l'échéance présidentielle.

Il n'appartient pas aux générations qui n'ont pas connu cette période de décerner des brevets de civisme ou de brandir des verdicts péremptoires d'indignité nationale. Dans quelque temps, instruira-t-on encore des procès en sorcellerie lorsque l'on découvrira que certains sont passés sans état d'âme de l'autogestion au libéralisme, que des lanceurs de pavés de mai 68 sont aujourd'hui confortablement installés dans la bourgeoisie qu'ils conspuaient naguère, que les chantres du jacobinisme devinrent rapidement de farouches partisans de la décentralisation et des délocalisations, que des libéraux vantent et défendent sinon un Etat-providence, du moins un Etat-stratégie qui tout compte fait aurait encore quelque vertu en cette fin de millénaire ?

Certains eussent peut-être préféré que l'on gardât le silence, comme si les Françaises et les Français étaient des enfants qu'il faudrait tenir à l'écart des choses sérieuses.

On pourra aussi voir dans l'interview télévisée un testament politique et humain, car le temps n'est plus où l'on cache au peuple l'état de santé du premier magistrat de la France. Là encore, certains eussent préféré les litotes et les euphémismes en vogue il y a vingt ans (...).

Plus fondamentalement, c'est le rapport conflictuel de la France avec sa propre mémoire qui est en cause ici. Ni l'oubli, ni la culpabilité ruminée ne sont pédagogiques à l'égard des jeunes générations, cela est vrai pour la période 1939-1945, mais aussi pour la période de la décolonisation de l'empire. N'est-ce-pas une certaine forme de culpabilité post-coloniale qui serait à la source de tous les atermoiements sur la question de savoir si l'on doit admettre ou non le voile islamique à l'école laïque ? Au lieu de perdre temps et énergie à cultiver le mythe de la France unie, où le consensus eût enfin gommé toutes les divisions, ne vaudrait-il pas mieux admettre que la vie politique, au sens philosophique du terme, est par essence conflictuelle et que la maturité d'une nation se juge à sa capacité à assumer ses contradictions, fût-ce dans la douleur.

PHILIPPE JOUSSAIN
*(Couzeix, Haute-Vienne)*

## « L'EXODUS »

### Le rôle d'Edouard Depreux

Lors de son entretien télévisé avec Jean-Pierre Elkabbach, François Mitterrand a fait allusion à l'affaire de *l'Exodus*, rappelant qu'à l'époque il avait été le seul membre du gouvernement avec un ministre dont il ne se souvenait plus le nom, à prendre nettement parti pour des juifs qui voulaient aller en Israël, en dépit de l'opposition du gouvernement britannique. Je me permets de rappeler que le ministre en question était Edouard Depreux, alors ministre de l'intérieur du gouvernement Ramadier, dont le rôle a été décisif. Je tiens aussi à rappeler la part qu'a prise Jules Moch, [illegible]ministre de la marine marchande, [illegible] toute cette affaire, malgré les [illegible]ticences du ministre des [illegible]aires étrangères, Georges [illegible]ault.

[illegible]histoire de *l'Exodus* a été [illegible]ntée par Jacques Derogy [illegible]*oire de l'Exodus*) et fait [illegible]t d'un exposé de Claude [illegible]d à l'occasion d'un colloque [illegible]isé à la Sorbonne en 1987 [illegible]nstitut Edouard Depreux.

JACQUES DEPREUX
*(Paris)*

## L'AVIS DU MÉDIATEUR

### Effet de redondance

*L'ÉVOCATION du passé de M. François Mitterrand, sur lequel l'intéressé s'est longuement expliqué, et, au-delà, le débat sur le régime de Vichy qui est soudain revenu dans l'actualité, ont valu au Monde un courrier abondant, dont nous avons donné des extraits dans les numéros des 17 et 24 septembre. Nous ne pouvons pas faire écho à toutes les lettres reçues, qui sont, pour l'essentiel, des témoignages sur la difficulté – parfois mal comprise aujourd'hui – qu'il y avait à vivre les déchirements de cette période difficile de l'histoire de France et, pour le reste, des critiques et des approbations sur la place et les commentaires que le Monde a consacrés à l'événement. En tout état de cause, nous n'avons pas l'intention de prolonger le débat ouvert par la publication du livre de Pierre Péan et relancé par l'entretien télévisé du président de la République, sauf s'il s'agit de fournir des éléments d'information nouveaux sur la période ou des éclairages d'historiens.*

*La lecture du courrier a permis de mettre en évidence un phénomène de presse non maîtrisé en tant que tel et, pourtant, interprété par certains de nos lecteurs comme s'il l'était. Il procède, en quelque sorte, d'un effet de redondance.*

*Nos lecteurs sont habitués à voir le Monde traiter les faits de l'actualité qu'il juge importants en donnant le maximum d'informations disponibles et en les commentant comme il l'entend, même si ses commentaires ne conviennent pas à tous. Parallèlement, nos lecteurs sont aussi pris à témoin des jugements que le journal porte, à travers plusieurs chroniqueurs, sur les autres médias (la télévision notamment) et l'actualité qu'ils couvrent.*

*Il arrive ainsi – c'est arrivé à propos du passé de M. Mitterrand – qu'à une première vague de commentaires en direct, si l'on peut dire, succède une seconde vague d'appréciations inspirées par le spectacle de la même actualité donné par telle chaîne, telle radio, tel journal. Pour le lecteur, qui reçoit le Monde comme un tout, il y a là un effet de redondance éventuellement agaçant. Il lui paraîtra carrément insupportable, s'il ne partage pas les jugements, non seulement réitérés dans des chroniques ou billets où on ne les attendait pas toujours, mais aggravés par la nature même de ces genres journalistiques qui laissent plus de place à la liberté d'écriture, à l'humeur et à l'humour, à la subjectivité et à la virulence. Comment ne pas y voir la preuve d'un acharnement concerté ?*

*Eh bien non ! En l'occurrence, nous découvrons nous aussi, de ce côté-ci du journal, une conséquence non maîtrisée de notre organisation du travail. La rédaction en chef, les rédacteurs concernés, en ont pris conscience avec le souci de mieux contrôler les impacts répétés et cumulés de la dynamique collective. La responsabilité de l'information va des faits et des jugements sur lesquels elle se fonde aux effets qu'elle produit : il en sera tenu compte dans la réflexion engagée, à l'occasion du cinquantenaire, sur la présentation et le contenu de la nouvelle formule du Monde et sur la réorganisation de la rédaction que ces réformes impliquent.*

ANDRÉ LAURENS

## VICHY

### Nuances

Le débat sur « la jeunesse française » de notre président se trouve éclairé d'une façon très subtile et, sur certains points, très convenable par les trois articles d'historiens parus dans votre numéro du 21 septembre.

Autant je me reconnais dans l'article de Lothar Baier et dans l'orientation que propose l'article de Tony Judt, autant je trouve douteux le montage idéologique de Zeev Sternhell. Je voudrais me situer dans mon entourage familial en même temps que poser des questions à l'historien qu'il prétend être, alors qu'il ne semble pas avoir tenu compte de mises au point qu'avait suscitées son ouvrage sur la naissance de l'idéologie fasciste.

Fils d'un petit commerçant ancien combattant de 1914-1918, j'ai vécu ma jeunesse – treize ans en 1940, neuf ans en 1936 – entouré de gens qui militaient aux Croix-de-Feu puis au PSF. Est-ce un hasard si ces hommes, presque tous, même ceux qui ont un temps été « légionnaires » par le culte du maréchal « de Verdun », se sont retrouvés bien avant 1944 dans des organismes de la Résistance (...)

N'oublions pas que le PSF, qui était certes l'un des lieux de la critique antiparlementaire, n'a cependant pas participé aux émeutes du 6 février 1934. (Si Tixier-Vignancour a été au PSF, il n'est pas le modèle de cette « ligue ».)

Pendant les années de Vichy, ces hommes se disaient souvent que la « pensée profonde » du maréchal était proche des résistants. Cela tenait peut-être du fantasme, et le refus de quitter la France en novembre 1942 a été la fin de ces illusions. Mais que de fonctionnaires, de notables, ont aidé à rendre la vie moins pénible, la résistance moins dangereuse, l'espoir d'arriver vivant à la Libération moins insensé !

Il me semble honnête de resituer dans cette préparation de cadres solides et lucides les efforts de l'équipe d'Uriage. A ce sujet, Bernard Comte a écrit une thèse fort documentée qui éclaire bien cette époque et ses ambiguïtés. De même, il est impossible d'écrire que « *l'équipe d'Esprit se joint jusqu'aux derniers jours de 1942 à l'œuvre de la Révolution nationale* ». Là aussi, la réflexion de Zeev Sternhell manque de sérieux. Qu'il relise Mounier !

Dernier point : en tant que résistant, j'ai toujours réprouvé la tendance gaulliste à majorer le nombre des résistants, et à insister comme Malraux sur le « rien » qui « existait » entre gaullistes et communistes ! La réalité de ces années est infiniment plus nuancée, et cela aussi bien par la diversité des « pétainistes » que par la diversité des résistants, et par les rapports qui ont pu exister entre les deux.

ROBERT FAVRE
*(Lyon)*

## PRESSE ET SOCIÉTÉ

### Nouvelles exigences

Nous vivons à mon avis la fin du règne de la génération Mitterrand et des politiciens de l'après-guerre, gaullistes et non-gaullistes, de gauche et de droite. Probablement l'idée même de règne, tel qu'il est décrit dans notre Constitution à travers le président monarque d'un État-nation centralisé, est-elle devenue incompatible avec la démocratie. Les idéologies déclinent, mais les exigences vis-à-vis de la presse aussi.

J'attends du *Monde* qu'il soit un instrument de clarification. L'investigation est indispensable pour transpercer le mur des stratégies de communication politique des candidats aux prochaines échéances électorales. Qui sont-ils vraiment ? Comment ont-ils assumé leurs fonctions d'élus et de responsables dans leur parcours politique ? Quelles sont leurs positions par rapport aux grands clivages (européens, partisans d'une France forte, jacobins, régionalistes) ? Leur image de campagne électorale est-elle sincère par rapport aux partis qui les soutiennent ? Quelles sont leurs compétences réelles et leurs limites pour mener l'évolution démocratique de notre société ?

Votre perspective doit dépasser cette fin de règne et les agitations médiatiques qui l'accompagnent.

BERNARD FLORENCE
*(Strasbourg)*

## TRAIT LIBRE

## CHÔMAGE

### Un cri

Le directeur de l'ANPE vient de déclencher une polémique en lançant que les chômeurs devraient être mis à la disposition des communes pour réaliser à prix réduit les tâches qui n'intéressent personne.

La première question qui me vient à l'esprit est : « Ne serions-nous pas revenu au temps du STO (service du travail obligatoire en Allemagne sous l'occupation) ? » (...) La seconde est « l'Etat français a-t-il fermé le bagne ? » (...) On s'aperçoit que toutes les solutions de masse destinées à enrayer ce fléau réel qu'est la chômage visent à utiliser ceux qui en sont les victimes.

Un exemple : le CES (contrat emploi solidarité) qui consiste à mettre à disposition des administrations, des collectivités locales et des associations des gens qui sont, comme dans les entreprises, embauchés à mi-temps d'après leurs capacités, et bien souvent sur compétence, pour être payés la moitié du SMIC, ce pour des contrats d'un an. Ce sont des emplois qui existent puisqu'un CES chasse l'autre.

Or ce salaire minimum interprofessionnel de croissance a été mensualisé en 1969, parce qu'on estimait impossible de vivre avec moins ! On pourrait reprocher aussi aux syndicats de fonctionnaires de ne pas avoir sursauté car rien n'empêche de recruter avec des CES des professeurs de mathématiques. Ne pense-t-on pas à cette solution pour diminuer la désalphabétisation dans les quartiers défavorisés ?

Quant aux entrepreneurs qui regardent avec envie ce potentiel de main-d'œuvre qu'ils pourraient avoir à bon marché, j'espère qu'après la crise, il y aura une sorte de procès de Nuremberg, les chefs d'accusation ne manqueront pas. Il y a un ministre, qui fait de la télé, qui a proposé dernièrement d'étendre la facilité du CES aux entreprises. Je crois qu'il lutte pour et non contre le chômage. Si dans le monde de l'entreprise, où les coups bas sont déjà de mise, on donne la possibilité de fausser encore plus la loi de la concurrence, où irons-nous ? Prenons l'exemple d'un marché public : vous avez deux entreprises face à face, une qui a un respect de l'éthique, l'autre qui a viré son personnel coûteux, les « croutons » en préretraite, et l'a remplacé par des smicards, mi-CES : il est évident que cette deuxième entreprise aura le marché, elle aura accentué les déficits sociaux, mais elle aura aussi fragilisé l'autre entreprise qui sera peut-être obligée de licencier en toute bonne foi. Et quant à la relance de la consommation, chapeau !

Je ne reproche rien aux gouvernements des vingt dernières années, ils ne pourront jamais imposer quoi que ce soit aux entreprises. Mais, au moins, je leur demanderais de ne pas céder au chantage (... ). Quant aux problèmes de l'utilisation des chômeurs, j'espère qu'ils ne se laisseront pas aller à la démagogie. Il est certain que de continuer à prendre en charge un chômeur qui travaille peut aider à la relance, surtout si celui-ci est rémunéré en fonction de sa qualification, dans le cas où, de cette aide, dépend la survie de l'entreprise.

Je n'ai pas l'idée géniale. Je suis tout de même très embêté parce que j'ai déjà acheté trois râpes à fromage cette année : cela doit être un des effets pervers des délocalisations à l'étranger.

Chômeur isolé, très attaché à la préservation de la liberté individuelle, j'avais un cri à pousser. C'est fait.

JEAN-FRANÇOIS GUIRAUD
*(Vieussan, Hérault)*

### Formation ou exploitation ?

On n'évoque jamais les stages auxquels doivent se soumettre les étudiants des écoles commerciales entre autres, au terme de leur année scolaire.

Le principe est connu, et fort bon. Il est juste que de futurs cadres ou chefs d'entreprise ne se contentent pas de leur formation théorique, mais se mesurent aussi, au plut tôt, à la réalité de la vie professionnelle, à tous les niveaux. Que le stage soit ou non rémunéré, peu importe, à condition que le stagiaire soit réellement suivi et formé à la pratique de la vie en entreprise : bref, que contre son service, on lui apprenne « le métier ». Or il semble que ce principe soit de moins en moins respecté, et que l'on assiste même fréquemment à un véritable dévoiement du stage.

Le stage consiste souvent à remplacer purement et simplement un employé, et le stagiaire, instruit le jour de son embauche de la tâche qu'on lui confie, sera le reste du temps livré à lui-même, quitte à commettre des erreurs plus ou moins graves. Le tout pour 1 500 francs ou 2 000 francs par mois, ou pis encore, sans rémunération aucune, à charge pour lui de se payer le gîte et le couvert, sans compter les frais de déplacement. D'autres fois, le stagiaire n'est là que pour la figuration, ou pour le *phoning*, ou le démarchage.

Les termes du « contrat » que représente le stage sont ainsi rarement respectés, mais le jeune stagiaire, faute d'expérience, pris entre le marteau de l'école qui le délègue, et l'enclume de l'entreprise qui l'accueille, se résigne à ce qui s'apparente à de l'exploitation pure et simple, et à une parodie de formation.

Sa seule parade : en faire le moins possible. Triste début dans la carrière...

Il faut que ces stages, utiles et nécessaires, retrouvent, auprès de tous les intéressés, leurs lettres de noblesse, et deviennent, ou redeviennent, une réelle expérience positive pour tous.

J.-L. BRANCHEREAU
*Professeur (Nice)*

### Partage du travail ?

Dès qu'il touche de l'argent le chômeur est coupable, et tous les discours, toutes les injonctions administratives renforcent cette culpabilité.

*Comment peut-on être chômeur ?* Egaré dans une société qui le nie, gare à lui s'il s'amuse un peu, s'il profite un peu d'une liberté qu'il n'a pas choisie, mais qui n'en existe pas moins : oui, il est peut-être enrichissant, salutaire parfois, humain tout simplement, quand on chôme, de prendre aussi, un peu de temps pour *penser* chercher d'autres voies professionnelles ou personnelles, faire le point.

Rappelons aussi que si le chômeur est indemnisé c'est qu'il a, auparavant, cotisé. S'il est scandaleux de tenir quatre millions de personnes pour des voleurs, il est plus pervers encore d'en vouloir faire des serfs, corvéables à merci, dont l'activité « d'intérêt général » justifierait une indemnisation déjà donnée avec des pincettes. La société aurait-elle à ce point honte de ses chômeurs ?

Peut-on réellement croire qu'occuper quelqu'un à n'importe quoi lui permettra de retrouver du travail ? De changer de vie ? Il est vrai que cette dernière formule passe pour creuse dans le microcosme technocratique préoccupé des seules valeurs de compétition et d'argent. N'empêche, et quelles que soient les difficultés que rencontre aujourd'hui tout un chacun dans le monde du travail *dont le chômage fait partie*, une telle proposition est indigne.

Au fait, qu'en est-il du partage du travail ?

DIDIER HENRY
*(Lille)*

### Chiche !

Accomplir des travaux d'intérêt général ? Les chômeurs auraient tort de ne pas dire « chiche ». Si ne fût-ce qu'un quart ou un cinquième d'entre eux réclamaient de telles tâches, les pouvoirs publics seraient bien en peine de leur en fournir ; non par manque d'ouvrage (il y en aurait partout), ni par manque de fonds mais faute d'avoir réfléchi à la question.

En attendant les effets, probables mais lents, de la reprise, de la défiscalisation et de diverses réformes (... ), un grand service public d'aménagement, d'entretien du territoire et d'aide aux particuliers, celui-là même dont on parle mais qu'on attend toujours, désengorgerait les ANPE, contribuerait à la reprise, aurait un travail formidable sur les bras, constituerait une réponse à ce drame de société.

BORIS GOIREMBERG
*(Saint-Fargeau, Seine-et-Marne)*

**RECTIFICATIFS : débarquement de Provence.** – M. Roland Fuselier nous écrit : « *Dans votre numéro relatif au débarquement de Provence du 15 août 1944 vous avez indiqué que la jonction entre les armées de Leclerc et de Lattre de Tassigny s'était effectuée à Montbard, sous-préfecture de la Côte-d'Or située sur la RN5. C'est inexact, Montbard est trop à l'ouest. De Lattre venant de Dijon (Côte-d'Or) fit prendre à ses troupes la RN71 allant à Châtillon-sur-Seine. La jonction eut lieu à Vod-sur-Seine, à 12 km au sud de Châtillon, 71 km au nord de Dijon.* »

**Exposition de plasticiens à Rome.** – Clisson, qui accueillera à la villa Lemot l'actuelle exposition des plasticiens de la villa Médicis à Rome (*le Monde* du 16 septembre) est en Loire-Atlantique et non en Vendée, si l'on entend par là le département.

هكذا من الأصل







## Les nouvelles cibles du terrorisme en Algérie

# Un des chanteurs les plus populaires a été assassiné à Oran

Alors que l'on est toujours sans nouvelles du chanteur kabyle Matoub Lounes, enlevé, dimanche, près de Tizi Ouzou, une idole de la musique raï, Cheb Hasni, a été tué par balles, jeudi 29 septembre, devant le domicile de ses parents, en plein centre d'Oran. Il est le premier chanteur assassiné, en Algérie, depuis le début des affrontements, en février 1992, entre forces de l'ordre et groupes armés islamistes.

Cheb Khaled, vedette du raï algérien la plus connue en Europe, s'est dit *« traumatisé »* par l'assassinat de Cheb Hasni. *« Ce qui se passe actuellement en Algérie est grave,* a-t-il déclaré. Si on commence à tuer les intellectuels et les *artistes, cela signifie tuer sa culture et un pays sans culture n'est pas un pays. »* Il s'explique d'autant moins cet assassinat *« que Hasni chantait l'amour, c'est quelqu'un qui ne s'est jamais mélangé avec la politique ».*

D'autre part, le directeur d'*El Moudjahid-Hebdo*, organe du FLN, Nadir Boulegroune, a été arrêté, mercredi, à Alger, à la suite d'une convocation urgente du juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Dans une lettre adressée au président Liamine Zeroual, le secrétaire général de l'ancien parti unique, Abdelhamid Mehri, a dénoncé la détention de M. Boulegroune qui serait accusé de *« publication d'informations visant à menacer la sécurité nationale et la collaboration avec un Etat étranger. »*

Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien espagnol *El Pais*, le chef de la diplomatie algérienne, Salah Dembri, a indiqué que l'ex-Front islamique du salut (FIS) s'était engagé à ne pas franchir certaines *« lignes rouges » : « On est arrivé, le 23 août, à ce que le mouvement islamiste accepte (...) ce que l'on appelle les principes constitutionnels, c'est-à-dire le respect du pluralisme, les libertés fondamentales, les droits de l'homme, le refus du recours à la violence pour se maintenir au pouvoir, etc. »* Le ministre a ajouté que le gouvernement attendait que les dirigeants islamistes, dont certains ont été récemment libérés, fassent connaître leur ordre du jour pour un dialogue politique.

*Un* régime islamique algérien organiserait des élections libres mais autoriserait les partis politiques en fonction de leur attitude envers la loi islamique (charia), a indiqué Rabah Kébir, président de l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger, dans un entretien publié, jeudi, par le nouvel hebdomadaire allemand *Tango*. A son avis, *« personne ne votera »* pour des partis anti-islamiques. *« Quand un parti n'a aucune voix,* a-t-il ajouté, *il ne peut pas imposer ses intérêts. »*

Interrogé, quant à lui, jeudi, par la radio *Beur FM*, sur le sort de Matoub Lounes, Djaffar el Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), qui a été expulsé vers le Burkina, a déclaré : *« S'il est du même genre* (anti-islamiste) *que Saïd Sadi* (secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie), *il est tout à fait clair que je n'appelle pas à sa libération. Je n'ai aucune sympathie pour ceux qui appellent à notre éradication. »*

# Un tabou brisé

Autrefois surnommée *El Baya* (« la joyeuse »), Oran pleure aujourd'hui, pour la seconde fois, l'un de ses plus célèbres enfants. L'immense vedette Cheb Hasni, « le » champion du *raï-love*, adulé par les jeunes Algériens des deux côtés de la Méditerranée, a été assassiné de deux balles dans la tête, jeudi 29 septembre, en milieu de journée, devant le domicile de ses parents, situé dans le quartier Gambetta. Le jeune chanteur, âgé de vingt-six ans, a été tué de la *même façon, en plein jour,* en pleine rue, que le dramaturge Abdelkader Alloula, mortellement blessé par balles, le 10 mars, dans le centre d'Oran.

Jamais, jusqu'à la disparition du chanteur kabyle Matoub Lounes, mystérieusement enlevé, dimanche, près de Tizi-Ouzou, la violence terroriste n'avait osé prendre les musiciens pour cible. En tuant Cheb Hasni, les assassins d'Oran ont donc franchi un nouveau pas – et brisé un tabou. La *musique, plus accessible que* les livres, moins élitiste que le théâtre ou la peinture, est, sans conteste, l'un des arts les plus populaires en Algérie.

*Aimés comme des proches, parfois* idolâtrés, les musiciens algériens ont longtemps cru, non sans raison, bénéficier de la protection du public. Une sorte de rempart s'était fait autour d'eux, *« invisible mais très fort du moins, on le croyait... »*, souligne le journaliste Rabah Mezouane, fin connaisseur de raï, et qui prépare actuellement une biographie de Khaled.

### *Un geste suicidaire*

Le meurtre de Hasni est-il *« l'œuvre de fous, jaloux de sa popularité »*, comme d'aucuns le supputent ? Ou de *desperados* islamistes, qui auraient soudainement décidé de frapper, sans souci pour leur *« clientèle »*, cette jeunesse déclassée des quartiers populaires, qui fournit le gros de ses troupes aux maquis du Groupe islamique armé (GIA), mais qui adore aussi, d'une même ferveur, cette musique *« impie »*, née dans les bouges miséreux des plaines de l'Oranie, à l'époque coloniale ?

*Les moudjahidines* du GIA, si tant est qu'il s'agisse bien d'eux, auraient alors commis un geste suicidaire. Tant mieux, diront les uns. Curieux, penseront les autres. Personne, en Algérie, ne doute que les « fous de Dieu » ne soient capables d'une telle folie. Mais beaucoup s'interrogent. La politique de la terre brûlée serait-elle l'apanage des seuls islamistes ? Des questions analogues avaient taraudé les esprits, en juin 1992, au lendemain de l'assassinat du président Mohammed Boudiaf.

Relativement moins affectée par le terrorisme que les villes du centre, Oran n'est pourtant plus, depuis longtemps, cet oasis de paix et de douceur de vivre que l'on se complaît encore à décrire. L'absence de couvre-feu ne fait guère illusion. *Si la violence, ici,* est plus exceptionnelle, le « terreau » islamiste n'en est pas moins ancien et virulent.

En juin 1990, lors des élections municipales, la majorité des votants avaient, sans état d'âme, donné leurs voix au candidat du Front islamique du salut (FIS). *Prévu le mois suivant, le second* festival de musique raï, n'avait pas pu se tenir : sans aller jusqu'à l'interdire formellement, les élus du FIS avaient coupé les vivres. Aux oreilles des pudibonds, chanter les dérives de l'amour représente un danger, plus subversif encore, qu'une parole politique au sens commun du terme.

L'enterrement d'Abdelkader Alloula avait donné lieu, au printemps dernier, à une gigantesque manifestation silencieuse, dans les rues d'Oran. Les funérailles de Cheb Hasni, prévues vendredi, pourraient mobiliser une foule plus importante encore – et, peut-être, plus tumultueuse.

**CATHERINE SIMON**

**La procédure de délivrance des visas pour la France reprendra le 6 octobre.** – L'ambassade de France à Alger a annoncé, mercredi 28 septembre, que la nouvelle procédure pour l'obtention des visas débutera le 6 octobre. Les demandes doivent être adressées par la Poste, à Nantes, sur un formulaire spécial contenant la liste des pièces justificatives à fournir. Les personnes dont la demande aura été acceptée seront invitées, par courrier, à se présenter aux consulats de France d'Alger ou d'Annaba, où le visa leur sera délivré. – *(AFP.)*

# *Cheb Hasni : le champion du raï sentimental*

La mort de Cheb Hasni a provoqué une onde de choc des deux côtés de la Méditerranée : vedette du raï, la forme musicale la plus populaire parmi la jeunesse algérienne et la communauté maghrébine en France, Hasni n'avait rien du militant politique. Mais le chanteur *était en phase avec une* génération au bord de l'étouffement, il la faisait rêver en décrivant ses tourments. Fine moustache, sourire en grande largeur, Cheb Hasni était le roi de la chanson sentimentale, sur fond de rythmique raï, un genre intimement lié aux envies de danse et de défoulement collectifs. Fils de soudeur, né en 1968 dans le quartier Gambetta à Oran, il avait compensé l'impossibilité *de donner des concerts en* Algérie par une abondante production de cassettes à *succès* (plus de cent en six ans), qui lui avait valu à Oran le surnom de *« Hasni-jetable, comme les briquets ».*

Les chansons de Cheb Hasni, comme celles de la sulfureuse *Cheikha Zahouania, avec qui le* chanteur de charme avait fait ses débuts, fin 1986, en reprenant un thème licencieux, *El Baraka (« La cuite donne des idées/Nous sommes bourrés et tombons par terre/Amener une bagnole pour nous ramasser/ Il n'y a de Dieu que Dieu/Mais la passion l'emporte toujours/... Nous avons fait l'amour à l'intérieur d'une cabane pourrie »)*, sont autant d'invites à l'explosion des carcans imposés par la religion, le chômage et l'absence d'avenir.

### *Un malaise profond*

Crise du logement, séparation drastique des sexes, interdiction de l'alcool : la « génération Hasni » se cognait contre des *murs épais,* et le chanteur jouait les Elvis afin de mieux les *contourner. A Oran, il était* l'expression d'un malaise profond. A Paris et dans les banlieues françaises, il était une sorte de Julio Iglesias néo-romantique, champion du *raï-love,* tombeur de filles, enjôleur de première.

Hasni avait vendu près d'un million de cassettes de *El Baraka*. Fin 1991, il avait récidivé avec *El Visa* : *« Je passe la nuit au consulat... Comment rejoindre mon aimée à Marseille sans visa ? »*. Depuis, le jeune chanteur, dont la femme et le fils sont installés à Nîmes, avait obtenu sa carte de résident en France. *Son dernier concert en* Algérie remonte au 5 juillet *1993,* quand, *dans la capitale,* s'étaient massées plus de 150 000 personnes, à l'occasion de la fête de l'Indépendance. Il avait entrepris ensuite plusieurs tournées en France, mais aussi en Europe du Nord et aux Etats-Unis. Il continuait cependant d'habiter Oran, contrairement à son confrère Khaled qui n'a pas mis les pieds en Algérie depuis *trois ans. Il y avait, là-bas, gagné* en popularité.

Depuis le début de cette année, de méchantes rumeurs ont hérissé les milieux maghrébins : on a tenu pour morte Cheikha Khimitti, grande prêtresse du raï, puis Zahouania, ou encore Cheb Nasro. Hasni aurait *reçu des lettres de menaces.* Mais il ne se croyait guère menacé. Il pensait, à l'instar d'une grande majorité d'artistes maghrébins, que le raï était un enjeu dangereux pour le FIS, même si la musique avait été jugée contraire à la charia.

En avril dernier, au Festival *Musicolor de Montreuil, une* salle chauffée à blanc était venue applaudir le petit prince du *raï-love*, mais aussi le duo Chaba Fadela et Cheb Sarahoui. *« Le raï est peut-être provocant,* avait expliqué ce dernier, dans les coulisses, *mais les intégristes, qui recrutent leur clientèle chez les jeunes des quartiers populaires, exactement comme nous, ne peuvent toucher ni au raï, ni au sport. » « Pour combien de temps ? »*, rétorquait sa femme, Chaba Fadela, dont un des amis proches, Abdelkader Alloula, l'homme de théâtre avec qui elle avait commencé sa carrière, *venait d'être assassiné.* Hasni, angélique, souriait, et une très jeune Marocaine née à Asnières lui faisait les yeux doux : *« J'aime Hasni, comme on aime le chocolat ».*

**VÉRONIQUE MORTAIGNE**

**POINT DE VUE**

# Ne pas dévoyer la revendication berbère

par Tassadit Yacine

« LA Kabylie est à feu et à sang » ou *« la Kabylie menace de déclarer une guerre totale »* : voilà des expressions qui comblent les vœux de nombreux prophètes de malheur, impatients de voir cette région d'Algérie s'embraser, en particulier depuis les assassinats de l'écrivain Tahar Djaout, du psychiatre Mahfoud Boucebci et du sociologue M'Hamed Boukhobsa, en 1993. L'enlèvement du chanteur contestataire Matoub Lounes, militant du Mouvement culturel berbère (MCB), ne pouvait *que jeter de* l'huile sur le feu, dans une situation largement *propice aux provocations et aux* manipulations de tous bords.

*Cette affaire ne va pas sans* rappeler, *mutatis mutandis*, les *événements de mars 1980,* lorsqu'un *wali* (préfet) interdit la *conférence de l'écrivain Mouloud* Mammeri sur la poésie kabyle ancienne, *ce qui donna lieu à des* manifestations durement réprimées. *C'est d'ailleurs à cette* occasion qu'est né le Mouvement culturel berbère, qui continue de montrer sa vitalité.

### *Un problème culturel national*

*Il* peut paraître opportun de dénoncer les risques de déviation ou d'instrumentalisation politicienne de la grève des écoles, comme vient de le faire *l'un* des responsables du gouvernement. A qui *la* faute, cependant, *sinon* aux gouvernants, qui pratiquent sans vergogne une politique irresponsable, occultant une dimension réelle de la culture maghrébine : l'identité berbère plurimillénaire, partie intégrante du patrimoine de l'Algérie et de l'Afrique du Nord ?

Incriminer des personnes ou des associations, en les qualifiant de *« groupuscules extrémistes »* et d'*« apprentis sorciers de la politique »*, comme s'y complaisent les médias officiels, relève du cynisme. Ne sommes-nous pas, une fois de plus, confrontés au problème du *« voleur qui crie au voleur »*, comme l'écrivait Kateb Yacine à *propos de l'attitude du pouvoir* face à la revendication berbère ?

*Il est difficile de trouver une* solution aux conflits identitaire et linguistique en Algérie *sans une* volonté politique réelle, qui mette fin à des ambiguïtés, hélas, anciennes. La stratégie d'occultation puise ses racines dans le mouvement national algérien, dès les années 40, et va trouver dans le FLN de la guerre et de l'après-indépendance des continuateurs fidèles et zélés.

Ainsi, la situation géoculturelle de la Kabylie – région montagneuse de langue berbère, engagée dans le processus de décolonisation d'abord, et dans la lutte pour l'ouverture démocratique ensuite – ne peut être comprise que replacée dans le contexte socio-historique plus large de l'Algérie depuis trente ans. La Kabylie ne fait que refléter le problème culturel national dans sa globalité : le statut réel des *langues pratiquées en Algérie,* à savoir l'arabe savant, le tamazirt, *l'arabe dialectal et le français,* sans oublier les cultures traditionnelles locales (la culture citadine est sensiblement différente *des cultures nomades des hauts* plateaux du lointain Sahara ou *des montagnes du Djurdjura, de* l'Aurès ou du Chenoua), qui *doivent être non seulement* respectées mais sauvegardées.

*La négation d'une dimension* berbère et kabyle de la culture *algérienne est l'aveu d'un* système qui ne sait pas, ou ne sait trop, *à quel saint se vouer.* Après avoir opté pour une langue officielle (l'arabe savant) *et une religion* d'Etat (l'islam), il s'est trouvé piégé par sa propre logique.

S'il a été relativement aisé, dès les lendemains de l'indépendance, de continuer, comme le faisaient les colons, de « diviser pour régner » et de jouer des vieux antagonismes – Berbères contre Arabes, Kabyles contre Algériens –, qui n'ont aucun fondement historique, puisque les Arabes ne sont, pour la plupart, que des Berbères plus ou moins arabisés, et les Kabyles des Algériens berbérophones, il n'a pas été possible de poursuivre cette *stratégie simpliste au cours de* ces dernières années. Car, depuis *les émeutes de 1988, le pouvoir* doit gérer ses propres contradictions. *L'ouverture démocratique* et la reconnaissance de partis politiques n'auront pas été sans problèmes. Ainsi du Front islamique du salut (FIS), d'abord légalisé puis dissous.

### *Une tactique dangereuse*

La question FIS/pouvoir est plus complexe qu'on ne pourrait le croire. Rappelons qu'il est arrivé, en 1982 par exemple, que des islamistes s'allient avec certains clans du pouvoir contre des berbéristes. Le jeu qui consiste à opposer une Kabylie supposée plus moderniste que les autres régions du pays à la *« horde sauvage »* des islamistes relève d'une tactique dangereuse, favorisant aussi bien le pouvoir central que les groupes intégristes ou les responsables locaux.

Pour ne pas dévoyer la revendication linguistique et identitaire, ouvrant ainsi la voie à des heurts sanglants, il est à souhaiter que le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), partis largement ancrés en Kabylie et qui revendiquent la culture berbère, adoptent une attitude commune. Il est de leur responsabilité d'éclairer la population, afin d'éviter tout dérapage pseudo ethnique. Il est de leur responsabilité, au-delà de leurs divergences, de tâcher d'empêcher le pire. La population berbère ne doit, en aucun cas, faire *les frais* d'une politique frisant l'aventurisme.

**▶ Tassadit Yacine est maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et directrice de la revue *Awal, Cahiers d'études berbères,* éditée à Paris par la Maison des sciences de l'homme.**

## CLÉS/*le raï*

■ **Le raï traditionnel.** A son origine, *le raï est une musique* d'improvisation. Dans les fêtes *rituelles, l'interjection « Ya Raï »* « Va, dis ! » servait à relancer *l'inspiration des musiciens* et des chanteurs. Né au début du siècle dans les campagnes oranaises, le raï s'inspirerait, selon certains ethno-musicologues, de la poésie bédouine pré-islamique.

Dans les années 30, il investit les cafés, les cabarets et les maisons de tolérance. Les chanteurs (*cheikh*) et les chanteuses (*cheikha* ou *cheikhate*) sont accompagnés à la flûte (*gasba*) et au tambour (*tàr*, à cymbales, ou *gallâl*, cylindrique et en terre cuite). Les paroles sont chantées en arabe dialectal.

C'est toujours ce style que pratique Cheikha Remitti, l'errante, la trouble, la *« mère du raï moderne »,* que la jeune génération redécouvre aujourd'hui avec *vénération. Sous la domination* française, puis au temps du FLN, *les concerts de Remitti se donnaient en secret. Le raï avait un goût de soufre.*

■ **Le pop raï.** Dans les années 50, *Belkacem Bouteldja, puis Boutiba* Saïdi et le trompettiste Messaoud *Bellemou introduisent les instruments modernes dans le raï traditionnel. Au début des années 80,* avec l'émergence de la génération des *chebs* (jeunes), férus de variétés occidentales ou libanaises, de rock, de musique latino, le pop-raï se forge une identité à base de synthétiseurs, de cuivres et d'accordéon.

Si Khaled en est devenu l'ambassadeur itinérant à travers le monde, les « stars » du raï s'appellent aussi Cheb Sarahoui, Chaba Fadela, Cheb Mami, Chaba Zavouania, Cheikha Djenia. Hasni avait amené le raï au rang de la variété populaire, chansons ordinaires d'un destin commun, qui était loin des anciens ghettos du raï.

**A écouter : Cheb Hasni : *Raï Love*, 1 CD Buda Musique 82854-2 distribué par Mélodie.**

## AFRIQUE

### MAROC

## L'opposition dresse un constat sévère de l'activité du gouvernement

Dans un communiqué publié, mercredi 28 septembre, à l'occasion de « la rentrée politique et sociale », trois formations d'opposition, dont les deux principales, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le parti de l'Istiqlal, ont dressé un constat sévère de l'activité gouvernementale.

Tout en se félicitant de la décision royale d'amnistie générale prise en juillet, elles trouvent *« décevantes »* les mesures administratives qui ont suivi et qui ont *« entravé le retour des exilés »*, et déplorent également que *« des détenus pour des raisons politiques soient toujours incarcérés »* et que *« le problème des disparus n'ait toujours pas trouvé de solution en dépit des promesses officielles »*.

Sur *« plusieurs questions vitales »*, comme les problèmes sociaux et la réforme de l'éducation nationale, les trois partis notent que le gouvernement *« poursuit la politique de ses prédécesseurs »*, qui a conduit le pays à *« la situation de crise dans laquelle il se débat »*. *« Le louvoiement*, précisent-ils, *reste la caractéristique du comportement du gouvernement qui n'a pas tenu ses promesses. »*

*D'autre part, quatre militantes de l'Union marocaine du travail (UMT), un des principaux syndicats d'opposition, ont été condamnées, mercredi, par le tribunal de première instance de Rabat à un mois de prison avec sursis pour avoir récemment participé à une grève dans une entreprise de confection. Forte de près de vingt avocats, la défense a estimé que les charges contre les prévenues ont été « purement inventées »* par la police et le parquet. – *(AFP.)*

**L'ancien ministre des finances nommé ambassadeur en France.** – Hassan II a nommé, mardi 27 septembre, ambassadeur en France, Mohamed Berrada, ancien ministre des finances (1986-1993). M. Berrada, cinquante ans, est considéré comme le principal artisan de la politique d'ajustement structurel recommandée par la Banque mondiale. Il remplace à Paris, Abbes El Fassi qui occupait le poste depuis septembre 1990. – *(AFP.)*

**ANGOLA : trois cents morts dans le déraillement d'un train.** – Selon un bilan officiel diffusé jeudi 29 septembre par l'agence angolaise Angop, le déraillement d'un train de marchandises a fait 300 morts et 147 blessés, le 22 septembre, dans le sud de l'Angola. La plupart des victimes voyageaient dans des wagons transportant des blocs de granit. Le train est tombé dans un ravin près de la localité de Tolunda, à environ deux cents kilomètres de Lubango, capitale de la province de Huila. – *(AFP.)*

**BURUNDI : fusillades à Bujumbura.** – Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées dans la nuit de mercredi à jeudi 29 septembre dans des fusillades entre forces de l'ordre et bandes armées, dans des quartiers périphériques de Bujumbura, selon des sources militaires. Ces incidents surviennent alors que les partis politiques sont engagés dans de difficiles négociations pour désigner un nouveau président de la République, en remplacement de Cyprien Ntaryamira, tué le 6 avril en même temps que le président rwandais Juvénal Habyarimana. – *(AFP.)*

**LIBÉRIA : quatre morts lors d'incidents à la frontière ivoirienne.** – Des attaques lancées, mercredi 28 septembre, par des hommes armés venus du Libéria, contre des villages ivoiriens, dans la région de Toulépleu, ont fait quatre morts – deux Ivoiriens, un réfugié libérien et l'un des assaillants –, a-t-on appris de source humanitaire à Abidjan. – *(AFP.)*

**SÉNÉGAL : verdict de clémence pour les émeutiers de février.** – La Cour d'assises de Dakar a prononcé des peines allant de six mois à deux ans de prison, jeudi 29 septembre, à l'encontre des vingt-quatre personnes reconnues coupables d'avoir participé aux émeutes qui avaient coûté la vie à six policiers, le 16 février, dans la capitale sénégalaise. La veille, l'avocat général avait requis la peine de mort contre les accusés (*le Monde* du 30 septembre). – *(AFP.)*

## AMÉRIQUES

*Alors qu'un attentat a fait au moins trois morts et trente blessés dans la capitale*

# Le Conseil de sécurité de l'ONU décide la levée des sanctions contre Haïti

**NEW-YORK (Nations Unies)**

*de notre correspondante*

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 29 septembre, une résolution levant les sanctions économiques contre Haïti. Cette résolution ne prendra toutefois effet qu'au lendemain du retour du président Jean-Bertrand Aristide à Port-au-Prince. Malgré le fait que la levée des sanctions était officiellement sollicitée par le Président Aristide, la résolution 944 n'a été adoptée qu'avec treize voix favorables et l'abstention de la Russie et du Brésil.

Insistant sur le caractère multinational de l'opération militaire en Haïti, le Secrétaire d'État américain Warren Christopher a affirmé que la coalition *« fondée sur la diplomatie et renforcée par la détermination d'utiliser la force »* est dans la *« meilleure tradition des Nations unies »*. Plaidant en faveur de la levée des sanctions économiques contre Haïti, il a expliqué qu'en adoptant cette résolution *« nous renforcons la démocratie en Haïti et nous signalons notre volonté de soutenir le rétablissement économique de ce pays »*. Annoncant la décision de Washington de lever les sanctions prises unilatéralement par les Etats-Unis, il a demandé aux autres pays d'en faire autant.

Rapellant que la France a voté *« sans hésitation »* la résolution autorisant l'intervention américaine en Haïti, le ministre français Alain Juppé a pour sa part déclaré l'intention de la France de lever *« dès que les conditions techniques le permettront »* les sanctions bilatérales contre Haïti.

En adoptant la résolution 944, le Conseil a réaffirmé les objectifs fixés par lui-même : le départ *« urgent »* des autorités *« de facto »* de Haïti, et le retour du président légitime Jean-Bertrand Aristide. Les sanctions économiques contre Haïti avaient été imposées à deux reprises : par la résolution 841 du 16 juin 1993, le Conseil a décrété l'embargo pétrolier et l'embargo sur les armes. La deuxième résolution, la 917, adoptée le 6 mai 1994, a renforcé les sanctions en interdisant l'importation et l'exportation de tous les produits de base à l'exception de l'aide humanitaire. Cette résolution a aussi prévu le gel des avoirs financiers des autorités de Port-au-Prince et a interdit tout trafic aérien.

L'abstention inattendue de la Russie a été sévèrement critiquée par la grande majorité des membres du Conseil. Prenant la parole au cours de la réunion formelle du Conseil, l'ambassadeur russe M. Sergei Lavrov a accusé le Conseil de Sécurité d'appliquer *« deux poids et deux mesures »* et a émis des doutes quant au départ des putschistes de Port-au-Prince.

Sortant du Conseil aussitôt après le vote, un diplomate américain s'est dit *« extrêmement surpris »* de voir que *« l'esprit de coopération exprimé par les présidents Eltsine et Clinton à Washington n'a pas atteint New-York »*. Les membres du Conseil notent aussi que le nouvel ambassadeur russe, Sergei Lavrov, succède à un vieux routier des Nations unies, M. Yuli Vorontsov, ce qui représente, selon eux, un *« changement de style »* de la Russie sur la scène internationale. *« M. Lavrov entend réaffirmer la place de la Russie au sein de la communauté internationale. Washington ne peut désormais dire à l'ambassadeur russe aux Nations Unies ce qu'il doit faire... »*

**AFSANE BASSIR POUR**

## A Port-au-Prince, la fête puis l'horreur

**PORT-AU-PRINCE**

*de notre envoyée spéciale*

Port-au-Prince se préparait avec appréhension, vendredi 30 septembre, à marquer le troisième anniversaire du coup d'Etat de 1991 en célébrant la mémoire des victimes par une grande manifestation pro-Aristide. Appréhension parce que l'organisation de ce rassemblement ne pouvait tomber plus mal, au moment où le président Aristide qui le convoque n'est pas encore de retour, tandis que les auteurs du coup d'Etat qui y seront conspués sont encore là.

Appréhension surtout parce que la veille, jeudi, la fête a tourné à l'horreur : l'incident tant redouté depuis l'arrivée des premières troupes américaines en Haïti le 19 septembre s'est finalement produit lorsqu'une grenade, lancée par des inconnus sur une foule de manifestants pacifiques, a tué au moins trois personnes et blessé trente à quarante autres.

Daniel Ostiné Scheylove n'a pas l'intention d'aller manifester vendredi : il vient de perdre son meilleur ami, Jean Wesner, vingt-deux ans, tombé ensanglanté sur la chaussée défoncée du boulevard Dessalines, près du port. Deux heures après le carnage, il ne retrouve toujours pas son jeune frère. Daniel est si choqué qu'il n'a même pas la force, comme ses amis, de saisir l'occasion pour épiloguer sur les méfaits des « macoutes ». Ses amis, eux, sont au contraire plus déterminés que jamais à participer à la manifestation de vendredi parce que *« c'est leur devoir d'Haïtiens »*. *« Pourquoi veut-on nous en empêcher ?* demande l'un d'eux, *c'est la démocratie... »*

La journée avait pourtant commencé si joyeusement, la foule massée tout autour de la mairie, exubérante, chantante, pour acclamer le retour, sous la protection des blindés américains, du maire de Port-au-Prince, Evans Paul, qui vivait en quasi-clandestinité depuis trois ans. Evans Paul, trente-huit ans, ancien comédien devenu journaliste puis politicien, arrêté et passé à tabac il y a quelques années, fit un discours comme il sait les faire, vibrant d'enthousiasme et d'éloquence, alternant le créole et le français, applaudi sans cesse et relayé à l'extérieur par des haut-parleurs. *« Nous avons pansé les blessés, compté les cadavres, perdu des gens et du temps, mais nous n'avons pas perdu la bataille »*, lança-t-il.

Comme le président Aristide ces dernières semaines, le maire de Port-au-Prince appela à la réconciliation, promit qu'il *« n'y aurait pas de chasse aux sorcières dans sa mairie »* et essaya de convaincre ses compatriotes que les troupes américaines étaient là pour assurer leur liberté : *« 1994 n'est pas 1915* (1) *Les choses ont changé »*. Il ne put s'empêcher aussi de conclure son discours par un retentissant *« Bye général Cédras, bye général Biambi, bye colonel François »*, qui remporta un franc succès parmi les manifestants.

Le discours de cet homme au charisme certain dont on murmure qu'il serait le favori des Américains pour succéder, le moment venu, au président Aristide, galvanisa la foule. Les gens se répandirent en dansant et tapant dans les mains dans les rues avoisinantes jusqu'à ce que la grenade du boulevard Dessalines vînt tuer cette liesse.

### Des soldats américains plus nombreux

Les soldats américains arrivèrent sur place dans les minutes qui suivirent l'explosion, donnèrent les premiers soins aux blessés, rétablirent un semblant d'ordre et arrêtèrent deux suspects dont l'un avait commencé à être lynché par la foule. Selon certains médias locaux, l'un des suspects aurait déclaré être lieutenant ; il était en civil et aucune des forces militaires ou paramilitaires haïtiennes n'était visible au moment de l'attentat.

Mais l'entrepôt duquel semblait avoir été lancée la grenade appartiendrait, disent les gens du quartier, au colonel Michel François, chef de la police de Port-au-Prince – entrepôt que les GI's, particulièrement nerveux alors que les cadavres et les blessés gisaient encore dans la poussière, ont ouvert à l'aide de rafales de M 16 dans la porte métallique.

Et l'on ne put s'empêcher de rapprocher aussi cet incident de la première tentative d'Evans Paul, il y a exactement un an, de reprendre ses fonctions : les « macoutes » avaient alors tiré dans le tas, tuant plusieurs personnes devant la mairie. Pour la foule massée autour des corps sanguinolents, vendredi, tantôt hébétés, tantôt proches de l'hystérie, l'identité des auteurs de l'attentat ne faisait guère de doute : *« je les hais, je les hais, ces macoutes »* répétait un jeune homme.

Sombre, l'ambassadeur américain William Swing promettait que ce genre d'attentat auquel, dit-il, il s'était malheureusement attendu, ne *« dissuaderait certainement pas les Etats-Unis »* de mener à bien *« le rétablissement de la démocratie en Haïti »*. Pour l'administration américaine, cet incident est évidemment un revers au moment où le processus de substitution au régime militaire par le régime légitime du président Aristide marquait des points. Mais les responsables américains ne paraissent pour autant disposés ni à limiter les mouvements de foule ou les manifestations pendant une période transitoire, ni à chercher à désarmer de façon plus agressive les auxiliaires paramilitaires de la dictature.

Ils ont préféré annoncer jeudi un renforcement de leurs effectifs, pourtant déjà supérieurs aux 15 000 hommes prévus initialement en Haïti : ils étaient 19 000 jeudi et devaient atteindre à la fin de la semaine le chiffre de 20 000, sans compter les 9 000 hommes embarqués sur les bâtiments de l'US Navy ancrés au large des côtes haïtiennes.

Le retrait de plus de plus évident des forces armées et de la police haïtienne en tant que « corps » contraint l'armée américaine à occuper peut-être plus rapidement qu'elle ne l'avait pensé le vide ainsi créé pour éviter que le chaos ne s'installe. Le rassemblement de vendredi devait être un premier test à cet égard, tout en conservant la fiction du maintien de l'ordre par les forces haïtiennes.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a précisé qu'il n'était pas question de *« laisser les manifestants entre leurs mains »* : les troupes américaines prendraient, a-t-il ajouté, des mesures de sécurité *« extensives »*, ce qui n'avait pas été le cas pour la manifestation spontanée de jeudi.

**SYLVIE KAUFFMANN**

(1) Début de la première occupation américaine d'Haïti qui, particulièrement brutale, dura jusqu'en 1934.

## ETATS-UNIS

# L'affaire Aldrich Ames souligne la nécessité de revoir le rôle de la CIA

**La CIA a pris des sanctions bénignes à l'encontre des responsables dont l'aveuglement a permis à l'agent double Aldrich Ames de trahir les Etats-Unis pendant neuf ans. Cette décision confirme que la « compagnie » a un urgent besoin de voir redéfinir son rôle et ses missions. Une commission du Congrès va s'atteler à cette tâche délicate.**

**WASHINGTON**

*de notre correspondant*

C'est une conséquence de son obsession du secret : la CIA n'aime pas laver son linge sale en public. Au nom de ce principe, son directeur, James Woolsey, s'est contenté de tirer l'oreille des responsables du plus grave manquement aux règles de sécurité de l'histoire de la « compagnie » : l'affaire de l'agent double Aldrich Ames.

Onze responsables de la CIA – dont six sont en retraite – ont été *« réprimandés »*, a annoncé M. Woolsey, provoquant l'incrédulité puis, jeudi 29 septembre, la vive irritation de nombreux membres du Congrès. Dix agents appartenaient à la fameuse « direction des Opérations », soit le service le plus puissant et le plus nombreux de la CIA, qui est responsable de toutes les opérations « noires » (clandestines). C'est grâce à sa position dans ce service que Ames, alors chef de la division du contre-espionnage, section URSS, est devenu une « taupe » russe pendant neuf ans.

Lui-même n'est plus en cause : condamné à la prison à vie, en avril dernier (*Le Monde* du 30 avril), il coopère avec ses anciens patrons dans le but de réduire la peine de son épouse. Bon mari, donc. Et excellent espion : l'étendue de ses méfaits ne cesse de prendre des proportions catastrophiques. James Woolsey a indiqué qu'au moins 10 agents soviétiques payés par les Américains ont été exécutés, et plus de 34 autres ont été démasqués. Selon un rapport interne de la CIA, cité par le *Washington Post*, 55 opérations clandestines ont été compromises, tout cela grâce au travail de Ames. Bref, a dit M. Woolsey, les conséquences sont *« horribles »*. On s'attendait donc à de lourdes sanctions contre les responsables, et, au Sénat, nombreux étaient ceux qui demandaient que des « têtes » tombent.

### « Inattention profonde et soutenue »

Ce sont des exigences irresponsables que de demander des sanctions globales, sans tenir compte du niveau de culpabilité des uns et des autres, a estimé M. Woolsey, *« désolé, ce n'est pas ma manière, ce n'est pas la manière américaine »*. Au lieu de cela, des punitions appropriées : personne n'est « viré », ni même rétrogradé. Le « numéro 3 » de la CIA, Ted Price, chef du Service secret (le seul dont le nom a été divulgué), ainsi que deux autres hauts responsables, ont été réprimandés, et leur nom sera exclu -pour une durée de deux à cinq ans-, de la liste des promotions et des récompenses. Explication de James Woolsey : *« j'ai confiance dans les capacités et le professionnalisme de Ted Price »*.




Quand aux retraités -y compris les prédécesseurs de M. Woolsey, William Webster et Robert Gates-, ils peuvent couler des jours heureux, ainsi que le onzième agent (celui qui n'appartenait pas à la direction des Opérations), dont le rôle avait été d'interprêter le test du détecteur de mensonges auquel Ames avait été soumis en 1991. James Woolsey n'a, curieusement, pas cherché à cacher la gravité des fautes commises : les « coupables » ont fait preuve d'*« inattention profonde et soutenue »* face à des signes aussi visibles qu'un *« panneau lumineux »*. Mais il est temps, a souligné le patron de la CIA, que nous cessions de nous occuper de l'affaire Ames... Au Capitole, la manière avec laquelle la CIA a tiré les leçons de son propre dysfonctionnement interne a renforcé bon nombre de sénateurs dans leur conviction qu'il est grand temps de s'interroger sur la finalité et les missions de la principale agence de renseignements américaine.

Créée dans la foulée de l'affaire Ames, en dépit de l'opposition de la direction de la « compagnie » et, selon le *Washington Post*, de la *« résistance passive »* de la Maison-Blanche, une commission du Congrès va travailler pendant de longs mois (son rapport devra être remis en mars 1996), afin de réfléchir sur le rôle de la CIA et des onze autres agences de renseignement, militaires et civiles, des Etats-Unis. Dans le monde de l'après-guerre froide, est-il nécessaire d'accorder à la CIA un budget de 3 milliards de dollars par an, alors même que le département d'Etat n'en consomme que 2 milliards ? Créée en 1947 pour combattre le communisme, la CIA a-t-elle développé une sorte d'« isolation culturelle », qui la situe en marge des méthodes de travail du gouvernement américain ? Est-ce ce cloisonnement qui a engendré l'affaire Ames ?

C'est à ce genre de questions que devront répondre les 17 membres de la commission, qui sera dirigée par Les Aspin, ancien secrétaire à la défense. Ils peuvent s'attendre à une véritable levée de boucliers de la part des milliers d'agents de la « compagnie ». Ceux-ci voient déjà dans les investigations du Congrès une volonté d'attenter à leur indépendance et à leur intégrité. Une sorte de « complot démocratique »...

**LAURENT ZECCHINI**

هكذا من الأصل

*(Publicité)*



# Pour changer la banque, c'est maintenant ou jamais.

## Votre Banque Vous Doit des Comptes.

**Vous vous demandez peut-être si vous devez changer de banque. Au Crédit Lyonnais, nous pensons tout simplement à changer la banque, en tout cas la nôtre.**

A l'annonce de notre situation encore déficitaire, vous vous êtes peut-être fait la réflexion qu'il était temps de reconsidérer votre relation avec le Crédit Lyonnais. Cette réaction est explicable, mais elle repose sur une analyse erronée. D'abord nos problèmes actuels vont nous obliger à réagir plus vite que nos concurrents dans l'amélioration de notre organisation et ensuite, ils ne sont en aucune façon liés à la gestion quotidienne des comptes de nos clients, particuliers ou entreprises, dont le résultat demeure positif.

En dépit de cela, un amalgame s'est souvent opéré entre les critiques ponctuelles à l'égard du Crédit Lyonnais et les critiques universelles qui s'abattent depuis toujours sur les banques.

Car c'est bien connu, la banque occupe une place de choix dans le palmarès des professions les plus décriées. Peut-être parce qu'on ne la considère pas comme une entreprise normale. Nous le savons et nous faisons avec. Mais tout de même, ces derniers temps le Crédit Lyonnais a cristallisé sur lui tous les reproches qui sont généralement adressés aux banques.

En voici le catalogue édifiant quoique non exhaustif : lourdeur des structures, opacité de l'information, bureaucratie tatillonne, absence de transparence, absence de dialogue avec les clients auxquels on se contente de proposer des produits standards et impersonnels...etc. Si nous étions d'humeur à plaisanter, nous vous dirions : pourquoi tant de critiques ?



Libération du 14 août 1994



The Economist du 16 juillet 1994

### Nous avons de la chance.

Cela dit, justifiées ou non, ces critiques existent et nous sommes décidés à y faire face. En fait, nous avons le sentiment d'avoir une chance «historique» à saisir : profiter de la remise en question qu'entraîne toute crise pour redéfinir notre banque dans son organisation et sa structure d'une part, et dans les modalités de la relation avec nos clients d'autre part.

Notre redressement passe donc par un profond renouvellement, une sorte de révolution culturelle, en tout cas pour notre banque.

Celle-ci s'organisera autour de deux grands principes : l'information et la concertation. Et là, vous vous dites : «Cela, c'est de la bonne langue de bois bancaire, ou je ne m'y connais pas.» Aussi, allons-nous vous montrer dès à présent les traductions concrètes de ces mots trop rebattus, et surtout vous inviter à vérifier leur application au jour le jour dans nos agences.

### Des informations comme s'il en pleuvait.

La banque, disions-nous, est perçue comme une nébuleuse opaque où l'information n'est pas correctement diffusée. En ce qui nous concerne, nous pensons vous avoir donné la preuve du contraire en vous communiquant clairement et largement nos résultats. Et quand ceux-ci seront redevenus bénéficiaires, nous ne nous priverons pas du plaisir de vous le dire tout aussi clairement et bien entendu aussi largement.

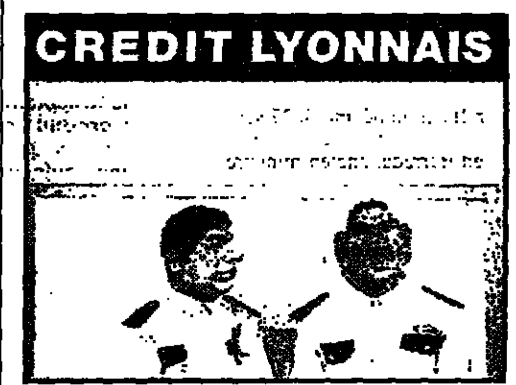
C'est dire que nous allons ouvrir à nos clients toujours plus fortement l'accès à l'information. Il ne s'agit pas d'inventer des nouveaux moyens de communication. Il s'agit de rendre leur contenu plus complet, plus précis et toujours plus proche de vos préoccupations, qu'il soit question de nos produits, de notre activité en général ou de notre situation en particulier.

On reproche aussi aux banques de parler un langage inaccessible au plus grand nombre. Mais, franchement si vous comprenez les mots que vous êtes en train de lire, vous avez les armes pour comprendre toutes les communications à venir du Crédit Lyonnais. Nous nous sommes rendu compte que beaucoup de mécanismes économiques, financiers et bancaires simples étaient encore trop incompris. C'est pourquoi nous nous efforcerons de vous les rendre familiers.

### Vous changez, nous changeons.

Il s'agit ici de décisions déjà effectives concernant notre organisation interne, mais qui illustrent bien notre démarche. Une fois n'est pas coutume, nous nous sommes inspirés de nos concurrents étrangers pour organiser une direction collégiale à la tête du Crédit Lyonnais. Et cela pour une raison majeure : mettre en place le partage des responsabilités et des décisions. La banque est un métier plein d'aléas et le risque fait partie intégrante de son quotidien. Et comme personne n'est infaillible, la collégialité est un système qui permet de s'en prémunir.

Ce système s'applique à tous les niveaux de notre banque. Il vise à instaurer entre tous les membres du Crédit Lyonnais une écoute et un dialogue propices à une meilleure prise de décision. Cela a pour seul but d'améliorer les services que nous vous offrons quotidiennement.Car en fin de compte, il s'agit bien pour nous de réagir plus vite et mieux aux désirs et aux besoins changeants de nos clients.



Les Guignols de l'info du 12 septembre 1994

### Des promesses, toujours des promesses...

Dans le domaine des relations avec les clients, nous n'avons pas le sentiment d'avoir démérité. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Si notre volonté d'établir un dialogue franc et constructif peut vous paraître une promesse en l'air, jugez sur pièces.

Le 18 octobre, nous organisons une soirée d'explications. Toutes les agences du Crédit Lyonnais seront ouvertes jusqu'à 21 heures pour répondre à vos questions sur notre situation, nos produits et les réformes que nous entendons mener.

En tout cas, et les caricatures reproduites ici le montrent clairement, il est grand temps de construire une relation adulte entre la banque et ses clients.

Nous avons encore beaucoup de choses à vous dire sur ce sujet et nous commencerons à le faire dès demain.

CL

**CREDIT LYONNAIS**

EUROPE

SLOVAQUIE

# Vladimir Meciar arbitre les premières élections législatives depuis l'indépendance

**Si le parti de l'ancien premier ministre Vladimir Meciar est donné favori des élections législatives, qui se déroulent vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre, celles-ci ne devraient pas mettre un terme à l'instabilité politique qui marque la jeune République depuis son indépendance en janvier 1993.**

**BRATISLAVA**

*de nos envoyés spéciaux*

Un petit air « occidental » flotte sur la campagne des premières élections législatives de la jeune République slovaque, indépendante depuis le 1er janvier 1993, où chacun a voulu choisir son « modèle ».

L'exubérant Vladimir Meciar, l'ancien premier ministre et probable vainqueur du scrutin, dont la chute, en mars, a provoqué ces élections anticipées, mène sa campagne à l'aide d'un conseiller de Silvio Berlusconi. Ses meetings, où l'on s'arrache les paquets de « café Meciar », sont rythmés par un tube « folklorico-disco » et son slogan *« Vas-y Slovaquie ! »* ressemble étrangement à celui du dirigeant italien.

Nettement plus sobre, le chef du gouvernement, Jozef Moravcik, fait du jogging, comme Bill Clinton, et repousse la cigarette offerte, dès qu'il sent la présence d'une caméra.

Quant aux anciens communistes de l'alliance de la gauche démocratique (SDL), ils misent sur une allure moderne, à l'instar de leur jeune président, Peter Weiss, toujours tiré à quatre épingles, et n'hésitent pas à faire figurer un acteur noir dans leur spot télévisé. Du jamais vu en Europe de l'Est !

Dernière comparaison avec l'Ouest : l'enjeu du scrutin semble presque « banal ». Si, lors des deux précédentes élections législatives, les habitants de la Tchécoslovaquie d'alors avaient à se prononcer sur des choix déterminants pour leur avenir – en 1990, il fallait jeter les bases d'un nouveau régime, et, en 1992, c'était la survie de la Fédération qui était en jeu – il s'agit maintenant, de tenter, tout simplement, de mettre un terme à l'instabilité *politique qui règne depuis deux* ans à Bratislava et de consolider la transition démocratique de ce petit pays de cinq millions d'habitants.

Malgré son apparence moins « dramatique », ce rendez-vous électoral marque néanmoins un vrai tournant ; pour la première fois de leur histoire millénaire, les Slovaques, qui ont toujours vécu sous la « coupe » des Hongrois, la *tutelle des Tchèques, si ce n'est* dans l'ombre du régime néonazi de Mgr Tiso (1939-1945) ou sous la domination soviétique, pourront librement choisir les représentants de leur Etat indépendant.

### *Une maturité étonnante*

Cette échéance risque d'être ingrate pour l'équipe au pouvoir depuis six mois. Pourtant, le gouvernement, formé, en mars, au lendemain de la destitution de Vladimir Meciar, et qui groupe conservateurs catholiques, libéraux et anciens communistes, n'a pas à rougir de son bilan. Ainsi, même si des tiraillements sont apparus, à l'approche du scrutin, à propos des privatisations, cette coalition, a priori hétéroclite, a fait preuve d'une étonnante maturité dans un pays trop souvent identifié au seul style conflictuel de Meciar. Depuis six mois, la tension a baissé d'un cran et le gouvernement a ouvertement joué la carte de l'apaisement, notamment pour l'importante minorité hongroise (600 000 personnes, 11 % de la population) en faisant adopter deux recommandations du conseil de l'Europe sur les droits des Magyars.

Et sous la conduite de la très austère Brigita Schmögnerova, vice-premier ministre chargé de l'économie, la Slovaquie, d'habitude associée aux pays à la traîne des réformes, a enregistré de réels succès.

### *« Je m'en vais mais je reviens »*

D'une part, le gouvernement a pris le risque d'augmenter la TVA et de réduire les dépenses de l'Etat pour lutter contre le déficit budgétaire (3,8 % du PNB), des mesures forcément impopulaires à la veille d'un scrutin. Surtout, certains indicateurs ont *commencé à sortir du rouge* ; le pays a enregistré une croissance de 4,1 % au cours du premier trimestre, le chômage amorce un léger recul, et, insiste Brigita Schmögnerova, *« les réserves en devises de l'Etat ont été multipliées par quatre permettant ainsi une stabilisation de la couronne slovaque »*. Conséquence : le FMI a donné son feu vert à un nouveau crédit à Brastislava au début de l'été.

Si le gouvernement de Jozef Moravcik a démontré d'indéniables qualités de gestion, il a pourtant été incapable de se « vendre » et de rivaliser avec l'énorme talent de communicateur de Vladimir Meciar, qui arrive toujours en tête des sondages avec environ 25 % des voix.

Le « père de l'indépendance » n'est toutefois plus l'homme fort qu'il était. Sa popularité a baissé de dix points en deux ans et ses alliés électoraux, notamment le très archaïque Parti national slovaque, sont en perte de vitesse. Signe des temps : lors de son meeting de clôture de la campagne électorale, mardi soir, pourtant tenu dans son fief de Slovaquie centrale, Vladimir Meciar n'a pas réussi à remplir la modeste patinoire de la ville de Banska-Bystrica. Anna, la jeune mascotte de son parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) a, certes, entonné le refrain folklorique *« Je m'en vais mais je reviens »* mais le cœur, visiblement, n'y était plus.

Et celui que ses détracteurs se plaisent à décrire comme un homme qui ne recule devant rien pour revenir au pouvoir, dont il a déjà été écarté deux fois, a surpris, en déclarant, jeudi, au quotidien tchèque *Lidové Noviny* qu'*« il n'essaierait même pas »* de former une coalition s'il n'obtenait pas un score lui permettant de gouverner en maître incontesté.

En tout état de cause, Vladimir Meciar espère à terme profiter de la division de ses adversaires. Une fois écartée l'hypothèse de son retour aux commandes, les choix sont, en effet, loin d'être clairs.

Les anciens communistes de la SDL, qui arrivent en deuxième position dans les sondages avec près de 19 % des suffrages, détiennent la clé de tout futur gouvernement. Or ils entretiennent savamment le doute sur leurs intentions, notamment quant à la reconduction de la coalition actuelle. *« Dans tous les cas de figure,* estime la sociologue Zora Butorova, *de nouvelles élections anticipées paraissent inévitables tant la scène politique demeure fragmentée »*.

Si la Slovaquie va, peut-être, tourner une page en détrônant le « père » de son indépendance, elle n'a pas encore fini de vivre dans l'ombre de Vladimir Meciar.

**MARTIN PLICHTA et YVES-MICHEL RIOLS**

GRANDE-BRETAGNE

# Tony Blair veut donner une crédibilité économique au Parti travailliste

Le Parti travailliste britannique ouvre son congrès annuel, lundi 3 octobre, à Blackpool, dans une atmosphère d'optimisme rarement atteinte depuis son retour dans l'opposition en 1979. La grande plage populaire du nord de l'Angleterre devrait voir la consécration du nouveau chef du Labour, Tony Blair, qui a succédé en juin dernier à John Smith. Elu pour la première fois par les militants au lieu d'être issu de négociations entre caciques, M. Blair jouit déjà d'une forte image populaire qui peut le faire rêver de succéder à John Major au 10, Downing Street, lors des prochaines élections.

Au sommet dans les sondages alors que les conservateurs plongent désespérément, le Labour doit avant tout cette popularité retrouvée à la dégradation de l'image des Tories, frappés par les scandales à répétition, les luttes intestines et l'usure du pouvoir. Mais aussi à l'impact médiatique de nouveauté, de jeunesse et de dynamisme de « Tony ». Les congressistes devront s'interroger sur le fait que leur popularité n'est toujours que relative et que la vision que les électeurs ont d'eux n'a guère changé depuis dix ans.

### *La droite a échoué*

Ainsi, selon une enquête réalisée pour la BBC et *The Independent*, même si 58 % des personnes interrogées estiment que le Labour a changé *« en mieux ces dernières années »*, seuls un quart croient qu'il gérera mieux l'économie que les conservateurs. Le pourcentage de ceux qui pensent que les travaillistes augmenteront les impôts et ne lutteront pas efficacement contre le chômage n'a guère varié depuis 1989.

C'est pour lutter contre cette image qui leur colle à la peau de parti dépensier, capable seulement d'accroître la pression fiscale et l'endettement de l'Etat, que Tony Blair a décidé de passer à l'offensive à la veille du congrès, pour contrer les Tories sur leur propre terrain. Il a ainsi présenté, le 27 septembre, la stratégie du Labour pour une efficacité économique dont, dit-il, les Tories se sont montrés incapables.

*« Les conservateurs sont désormais le parti de la hausse des dépenses et des impôts, conséquence de leur échec économique »*, a-t-il affirmé. *« La droite a échoué. Non seulement elle est incompétente mais elle a aussi tort »*, a-t-il ajouté, tandis que son bras droit et chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme, Gordon Brown, a martelé que *« les travaillistes ne prendront aucun risque avec l'inflation et nous rejetons la solution facile impôts-dépense-emprunt »*.

Prenant exemple sur les socialistes français qui ont su réconcilier la gauche avec le monde de l'entreprise et des affaires, M. Blair a décidé de tirer un trait sur l'héritage traditionnel du Labour. Il y va de la crédibilité du Labour, et il l'a bien compris. Même si la gauche du parti se rebiffe à Blackpool. De toute manière, fort de son élection démocratique, de sa popularité et de la soif des travaillistes de revenir au pouvoir – pour beaucoup quel qu'en soit le coût –, M. Blair ne semble pas avoir l'intention d'interrompre la modernisation à la hussarde du parti.

Reconnaîtra-t-on encore demain ce vieux parti représentant les trade unions (syndicats) et les classes laborieuses ? Résolument social-démocrate, ou démocrate socialiste, faisant les yeux doux aux classes moyennes traditionnellement conservatrices mais outrées par les gaffes politiques et la dépravation des Tories, s'éloignant de plus en plus de Marx, voire de Keynes, il a été pris en mains par un avocat issu de la *« mafia d'Oxbridge »* (1) qui tourne désormais les yeux vers les démocrates américains. Ainsi Robert Reich, secrétaire à l'emploi et conseiller économique du président Clinton, vient-il d'apporter publiquement son soutien aux projets de réforme économique de M. Blair.

**PATRICE DE BEER**

(1) Contraction d'Oxford et de Cambridge.

RUSSIE

# L'opposition tchétchène lance une offensive sur Grozny

Les forces de l'opposition ont lancé, vendredi 30 septembre, une nouvelle offensive sur Grozny, la capitale de la Tchétchénie, République autonome de la Fédération de Russie qui a proclamé son indépendance. Les forces de l'opposition ont encerclé la capitale et poursuivront l'offensive si le président indépendantiste Djokhar Doudaev ne se rend pas avant 16 h 30 (heure locale), a affirmé un porte-parole des opposants.

L'aéroport de Grozny – aux mains des forces gouvernementales – a été attaqué à l'aube par quatre hélicoptères de combat russes, qui ont tué dix personnes, selon un conseiller du président Doudaev. Ce conseiller a affirmé que ces hélicoptères avaient décollé de la base russe de Mozdok, en Ossétie du Nord. La Russie, qui soutient l'opposition tchétchène, a promis de ne pas intervenir directement tout en menaçant de faire *« tout le nécessaire pour rétablir l'ordre constitutionnel sur la terre tchétchène »*.

L'opposition a affirmé avoir pris le contrôle de l'aéroport de Grozny et *« détruit tous les avions militaires du président Doudaev »*. Les forces de l'opposition avaient lancé, mardi 27 septembre, une offensive sur Grozny mais n'avaient pas réussi à dépasser les faubourgs de la ville. Parallèlement, les forces du président Doudaev ont continué de combattre l'opposition dans son fief de Nadteretchny, au nord-ouest du pays mais seraient aussi attaquées par des hélicoptères. – *(AFP, TASS.)*

TURQUIE

# Un ancien ministre de la justice assassiné

L'ancien ministre de la justice, Mehmet Topaç, a été tué par balles, jeudi 29 septembre à Ankara, par un commando du groupe révolutionnaire Dev-Sol dont le leader est actuellement détenu en France, a annoncé l'agence Anatolie.

Sur le message de revendication laissé à côté du corps, l'organisation a *« salué le leader »* de Dev-Sol, Dursun Karatas, détenu en France après avoir été interpellé le 9 septembre à la frontière franco-italienne. Le message est signé par *« le Front de l'union pour la libération du peuple révolutionnaire – Dev-Sol »*, une branche du groupe d'extrême gauche Dev-Sol.

Dev-Sol est divisé par des rivalités internes entre différents sous-groupes. Cette organisation – *née* pendant la période troublée des années 70, interdite après le coup d'Etat de 1980 – a intensifié ses activités depuis 1991. En plus d'attentats à la bombe contre des intérêts étrangers, Dev-Sol a revendiqué de nombreux assassinats politiques.

M. Topaç avait été nommé ministre de la justice en juin 1988 dans le gouvernement de Turgut Ozal et avait assumé cette fonction jusqu'à l'échec du Parti de la Mère Patrie (ANAP) de M. Ozal aux élections municipales de mars 1989. – *(AFP.)*

## EN BREF

**Rencontre entre le roi Hussein et Itzhak Rabin.** – Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le roi Hussein de Jordanie se sont, une nouvelle fois, rencontrés, jeudi 29 septembre, à Akaba, sur la mer Rouge. Selon un communiqué, ils ont mis l'accent sur la nécessité de résoudre *« le plus rapidement possible »* toutes les questions en suspens en vue de conclure un traité de paix. Ils ont pris note *« des progrès réalisés jusqu'à présent et exprimé l'espoir que les négociations (...) s'achèveront par un succès »*. Le *prince héritier, Hassan, frère du roi* Hussein, doit rencontrer, lundi, à Washington, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, sous les auspices du président Bill Clinton. – *(AFP.)*

**L'ambassadeur d'Israël présente au pape ses lettres de créance.** – Shmuel Hadas, premier ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège, a présenté au pape, jeudi 29 septembre, ses lettres de créance. Il lui a renouvelé l'invitation à se rendre *« l'an prochain à Jérusalem »*. De son côté, Jean-Paul II s'est réjoui de « la *nouvelle époque qui s'ouvre dans les relations entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël »*, en espérant *« une collaboration active »* pour la paix et la lutte contre *« tout antisémitisme »*. Il a renouvelé son souhait que *« le caractère unique et sacré de Jérusalem soit l'objet de garanties internationales qui assureront son accès à tous les croyants »*. – *(AFP, Reuter.)*

**Paris renouvelle son accord de principe à l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne.** – Le chef de l'Etat hongrois, Arpad Göncz, qui a achevé, jeudi 29 septembre, sa visite officielle en France, a obtenu le renouvellement de l'accord de principe de Paris à la demande d'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne. Il a indiqué qu'il comptait sur la France pour l'aider à moderniser l'économie hongroise et qu'il n'avait aucune raison de penser que Budapest ne pouvait pas régler avec ses voisins les questions conflictuelles en suspens, comme celle du droit des minorités magyares. – *(AFP.)*

**AZERBAÏDJAN : assassinat du vice-président du Parlement.** – Le vice-président du parlement azerbaïdjanais, Afiyaddin Dzhalivov – proche conseiller du président Gueïdar Aliev – a été assassiné jeudi 29 septembre à Bakou. Un haut responsable de la Sécurité de l'Etat, Shamsi Ragimov, aussi été tué. L'Azerbaïdjan a placé ses forces de défense et de sécurité en alerte. Le président Aliev se trouve actuellement aux Etats-Unis. M. Dzhalivov a été tué par un tireur non identifié alors qu'il rentrait chez lui, a précisé l'agence azerbaïdjanaise Turan. – *(AP, AFP.)*

**BULGARIE : le président Jelev appelle l'armée à rester en dehors du jeu politique.** – Le président bulgare Jelio Jelev a lancé un appel, jeudi 29 septembre, contre *« la politisation de l'armée »* dans la perspective d'élections anticipées. Le Parti socialiste bulgare (ex-communiste) et plusieurs partis nationalistes tentent d'utiliser les problèmes de l'armée, critiquant sa réforme, soutenue par le président Jelev et le principal rassemblement d'opposition, l'Union des forces démocratiques. Les tensions au sein de l'armée sont l'une des causes de la démission, le 8 septembre, du premier ministre Luben Berov, qui avait dénoncé le danger d'un coup d'Etat militaire. – *(AFP.)*

**CRIMÉE : Le Parlement tente de réduire les fonctions du président.** – Refusant les compromis, le Parlement de Crimée a voté, jeudi 29 septembre, une nouvelle loi « sur le gouvernement » donnant au premier ministre les fonctions de chef de l'exécutif aujourd'hui détenues par le président de la République autonome de Crimée, Iouri Mechkov. Celui-ci a accusé les députés d'essayer d'accaparer l'ensemble des pouvoirs. Depuis bientôt trois semaines, députés et président se lancent résolutions et décrets destinés à réduire leurs pouvoirs respectifs, sans qu'aucune de leurs décisions soit jamais appliquée. – *(AFP.)*

**TADJIKISTAN : dix-neuf morts dans un accrochage entre opposants tadjiks et gardes-frontières.** – Malgré le cessez-le-feu signé le 17 septembre, un violent accrochage entre opposants islamistes tadjiks et gardes-frontières de la CEI a fait dix-neuf morts, mercredi 28 septembre, dont seize membres de l'opposition, dans les montagnes de l'est du Tadjikistan, a *annoncé l'état major des gardes-*frontières. C'est le plus sanglant affrontement depuis les combats de début septembre qui avaient fait quelque 150 morts dans les rangs de l'opposition. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La réunion des ministres de la défense de l'OTAN

# Français et Américains réclament un accroissement de la pression militaire sur les Serbes bosniaques

SÉVILLE

*de notre envoyé spécial*

La Bosnie a été au centre, jeudi 29 septembre à Séville, des préoccupations des seize ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, dont plusieurs ont réclamé un accroissement de la pression militaire sur les Serbes bosniaques.

Ainsi, François Léotard a-t-il demandé à ses collègues que les réponses *« aux violations quotidiennes des résolutions des Nations unies par les Serbes de Bosnie »* soient plus rapides, plus fermes et d'en améliorer la coordination entre la FORPRONU (les forces de l'ONU sur place) et l'OTAN. *« Nous demandons aux Nations unies et aux autorités militaires de l'Alliance atlantique d'étudier la gamme des réactions possibles face à cette situation »*, a-t-il fait savoir, énumérant au passage certaines options comme l'utilisation de convois armés pour franchir les *check-points*. Pour le ministre français de la défense, *« il faut renforcer la pression économique et militaire sur Pale, accentuer la fracture avec Belgrade, ne plus accepter les provocations contre la FORPRONU et accroître les ripostes actuellement souvent symboliques »*. *« On ne peut plus rester tout le temps dans la situation présente où la FORPRONU est prise volontairement pour cible »*, a-t-il fait remarquer.

En cela la position française se rapproche de celle des Etats-Unis. Washington est favorable à des réponses plus rapides et plus dissuasives, d'autant plus qu'il n'y a aucun soldat américain sur le terrain. De leur côté, les Britanniques sont beaucoup plus nuancés. Le ministre de la défense, Malcolm Rifkind, est d'accord pour *« une pression plus robuste »*, pour une meilleure coordination entre l'OTAN et les « casques bleus », mais il est favorable, avant d'agir, à *« une clarification des incidents »* afin de savoir si ceux-ci sont isolés ou font partie *« d'une stratégie coordonnée »*.

Aucune décision concrète ne devrait sortir de ces entretiens, au-delà de l'affirmation qu'il est urgent d'agir, en raison, selon les ministres, d'une détérioration de la situation sur le terrain depuis la fin de l'été.

*M. B.-R.*

## *Le puissant leader ultranationaliste Vojislav Seselj condamné à un mois de prison*

Le président du Parti radical serbe (SRS), Vojislav Seselj, appréhendé jeudi à Belgrade (*le Monde* du 30 septembre) *par une trentaine de policiers* en armes, a été condamné le jour même à un mois de prison ferme pour *« offense à personne officielle »*.

Vojislav Seselj, qui figure en bonne place sur la liste des criminels de guerre présumés, dressée fin 1992 par le département d'Etat américain, et dont les milices de choc combattent toujours en Bosnie, a finalement été mis en prison, mais pour le simple fait d'avoir craché à la figure du président de la Chambre basse du Parlement fédéral yougoslave, Radoman Bozovic, un inconditionnel de Slobodan Milosevic. Le président de Serbie, qui vient de s'assurer du soutien de l'Occident en se désolidarisant des Serbes de Bosnie, semble trouver le moment opportun pour déclarer ouvertement la guerre à ses puissants alliés d'hier – les ultra*nationalistes* – qui ne sont pas prompts à le suivre dans sa politique « pacifiste ».

F. H.

# François Léotard rappelle que la France ne veut pas « être sous tutelle »

SÉVILLE

*de notre envoyé spécial*

La réunion informelle des seize ministres de la défense des pays membres de l'OTAN à laquelle participe pour la première fois depuis 1966 le ministre français, en l'occurence François Léotard, a *été consacrée* pour l'essentiel, jeudi 29 septembre à Séville, à la situation en Bosnie et en Méditerranée ainsi qu'aux conditions de la création des « groupes de forces interarmées multinationales » (GFIM).

Si François Léotard a tenu à saluer *« la sympathie »* avec laquelle la présence de la France avait été accueillie à cette réunion, il a aussi réaffirmé que la décision prise en 1966 par le général de Gaulle de se retirer du commandement militaire intégré avait été *« positive »*. *« Ce qui n'empêche pas*, a-t-il précisé, *de participer à des échanges de vues et de réfléchir ensemble sur les grands dossiers à propos desquels les forces françaises sont engagées. La France n'a pas modifié son attitude dans ce domaine car elle a plus d'échos en étant dehors qu'en étant dedans »*, a déclaré M. Léotard en estimant qu'il fallait respecter *« sa volonté historique d'être elle-même, de ne pas être sous tutelle »*.

Le conflit bosniaque, la mise sur pied des *GFIM ainsi que* la constitution d'une véritable *identité européenne de défense* à travers l'UEO (Union de l'Europe occidentale) justifient, par exemple, aux yeux du ministre, la présence de la France à Séville *(voir à propos de la Bosnie page...)*

### *Evocation de la situation en Algérie*

Le ministre français a insisté sur la gravité de la situation en Afrique du Nord, et tout particulièrement en Algérie. *« Il y a entre deux cent cinquante et quatre cents morts par semaine. Nous avons dépassé le chiffre des dix mille. Il y a plusieurs milliards de dollars de dégâts. Cette situation peut provoquer une dislocation territoriale et entraîner une sorte de contagion horizontale vers le Maghreb et verticale vers l'Afrique noire et puis vers la France et l'Europe occidentale »*, a-t-il dit. Le ministre a dit avoir souhaité que certains dirigeants islamiques ne soient plus accueillis comme ils l'ont été par le passé dans certains pays européens. Selon Julian Garcia Vargas, ministre espagnol de la défense, le message serait passé, notamment auprès des Allemands. Quant à l'éventuel afflux de réfugiés et au rapatriement des ressortissants européens d'Algérie en cas de confrontation généralisée, M. Léotard a simplement indiqué *que c'était une question sur* laquelle « il travaille depuis long*temps » et que cela se faisait tout* naturellement en concertation avec les voisins méditerranéens de la France, c'est-à-dire l'Espagne et l'Italie.

Aucune précision n'a été donnée sur la création d'une force *commune* d'*intervention*. M. Garcia Vargas a simplement souligné que s'il n'y avait pas de difficultés sur le plan naval, les choses sont plus compliquées en ce qui concerne l'armée de terre. Les manœuvres communes qui doivent avoir lieu entre les trois pays au mois de novembre au sud de l'Espagne, et qui ont été baptisées « Tramontane », lèveront peut-être quelques obstacles.

MICHEL BOLE-RICHARD

[Evoqués par les ministres de la défense à Séville, les groupes de forces interarmées multinationaux (GFIM) sont une tentative, en cours d'étude dans les états-majors alliés, pour créer des forces de l'OTAN capables de manœuvrer et d'opérer, selon les circonstances qui se présenteront, *sous commandement atlantique* (c'est-à-dire américain, dans la plupart des cas) *ou sous commandement européen* (notamment au sein de l'Union de l'Europe occidentale). Concrètement, des forces européennes, engagées dans des opérations de maintien de la paix sous un commandement strictement européen, pourraient recevoir des aides au commandement et un soutien logistique en provenance de forces américaines, même si les Etats-Unis décidaient de demeurer en dehors de la mission. Cette potentialité nouvelle sur le plan militaire a été ouverte au début de l'année, mais les modalités pratiques de ce concept sont toujours à l'étude dans les états-majors.]

BIBLIOGRAPHIE

# *La politique de l'autruche des grandes puissances face aux exactions en Bosnie*

**BOSNIE : TÉMOIN DU GÉNOCIDE**
*de Roy Gutman.*
*Desclée de Brouwer 1994, 282 p., 124 F.*

A la foule rassemblée sur la place Saint-Pierre, Jean-Paul II lança : *« Qui pourra dire je ne savais pas ? »* C'était en 1993, le dimanche de Pâques. La *Bosnie baignait depuis déjà un* an dans le sang ; massacres et « purification ethnique » avaient fait une nouvelle fois irruption dans notre vocabu*laire de tous* les jours tant les témoignages sur les exactions en Bosnie étaient nombreux. Au fil des mois, les rapports des organisations humanitaires, des enquêteurs de l'ONU ou des journalistes *démontraient l'évidence* qu'une large part de l'opinion et de la classe politique devait pourtant accueillir avec méfiance, voire même déni.

Roy Gutman, correspondant du quotidien new-yorkais *Newsday* en Europe, est l'auteur de *Bosnie : témoin du génocide*, un ouvrage publié il *y a un an aux Etats-Unis* et qui vient de paraître en français aux éditions Desclée de Brouwer. Il a reçu le prix Pulitzer 1993 pour ses articles sur la Bosnie, en particulier celui dans lequel il révélait l'existence de camps de *prisonniers* tenus par les Serbes.

### *Au ban des accusés*

Il a été parmi les premiers *journalistes à avoir* décrit les exactions – qu'il qualifie de *« génocide »* – des milices serbes contre les populations non serbes de Bosnie. Motivé, comme il le dit lui-même, par la volonté de *« prouver que nous ne nous sommes pas tus, que nous avons informé les gens »*, il a rassemblé dans cet ouvrage ses propres articles parus dans *Newsday* entre juillet 1992 et juin 1993, où il relatait les massacres de civils, les *camps de la mort*, les vols et les viols, les tortures et les profanations qui *lui avaient été* rapportés, soit par des témoins directs soit par les victimes elles-mêmes.

Si l'on peut reprocher à Roy *Gutman d'avoir qualifié hâtivement* le crime dont se sont rendus coupables les Serbes en Bosnie en dénonçant l'existence de *« camps de la mort »* et de *« massacres systématiques »* dans son célèbre *article du 2 août 1992 – alors* qu'il ne disposait encore d'aucune preuve tangible –, il n'en reste pas moins que les minutieuses enquêtes qu'il a menées ensuite ont clairement et rapidement montré combien *ses allégations étaient justes et* combien son travail était celui d'un pionnier. Car toutes les informations contenues dans *Bosnie : témoin du génocide ont été corroborées* par les rapports des commissions d'enquête *des Nations unies*, ceux du CICR ou du HCR et tant d'autres.

### *« Scandale du génocide »*

*Même le mot de « génocide »*, qu'il préférera très vite à *« purification ethnique »*, un euphémisme honteux à ses yeux, finira par figurer dans des rapports de la très prudente ONU, dont le dernier *(celui de Sherrif Bassiouni, mai* 1994) constate que 80 % des crimes en *Bosnie* ont été commis par les Serbes et que 90 % des victimes étaient *musulmanes*. Véronique Nahoum-Grappe, sociologue et *animatrice* de l'association Vukovar-Sarajevo, qui a préfacé l'ouvrage de M. Gutman, répond à ceux qui s'opposent à toute comparaison : *« Selon sa définition juridique, le génocide n'est pas défini par le nombre de morts mais par l'intention politique qui l'a mis en œuvre et qui veut détruire une communauté humaine en tant que telle. »*

*« Qui sommes-nous pour reculer le seuil d'atrocités qui nous réveillera, qui nous dérangera ? »*, se demande Véronique Nahoum-Grappe en redécouvrant tout au long de l'ouvrage les récits effrayants des survivants des camps d'Omarska où des centaines de *prisonniers furent enfermés* dans les cages des chargeurs de cette ancienne mine de fer et où près de cinq mille hommes trouvèrent la mort, de Trnopolje où l'on découvrit devant les caméras étrangères *des prisonniers émaciés qui* paraissaient proches de la mort, de Keraterm ou de Brcko où les neuf dixièmes des prisonniers ont été massacrés, etc. Si Roy Gutman n'épargne pas les auteurs de ces crimes, il *ne ménage pas non* plus les Occidentaux, qu'il accuse d'avoir sciemment étouffé le *« scandale du génocide »*.

Les Européens figurent au *ban des accusés mais également* les Américains. Lorsque le journaliste américain publia le 2 août son fameux article intitulé « Camps de la mort : captivité et massacres en Bosnie »? qui devait contribuer *quelques jours plus tard à la* fermeture du plus terrible *camp serbe, Omarska*, la première réaction de Washington fut de nier en affirmant qu'il n'y avait aucune information sérieuse pour étayer ces *accusations*. Pourtant les rumeurs sur des déportations *et des massacres à grande* échelle perpétrés par les Serbes *dans le nord de la Bosnie* circulaient depuis plusieurs semaines et inquiétaient le CICR (Comité international de la Croix-Rouge), qui fit un rap*port confidentiel* alarmant vers la fin du mois de juillet 1992 sans *que cela débouche pour* autant sur l'envoi d'une mission d'enquête sur place.

A l'*instar* des Européens, les Américains ont pratiqué la *politique de l'autruche face* aux atrocités. Roy Gutman dénonce *ainsi dans son avant*-propos l'abstention de George Bush puis les reculades de Bill Clinton mais aussi l'influence des lobbies serbes au sein du Département d'Etat américain. Pour l'auteur de *Bosnie : témoin d'un génocide*, le bilan de l'inaction des grandes puissances est d'avoir laissé entendre que la « purification ethnique » est désormais une politique que le monde tolère.

FLORENCE HARTMANN

ASIE

INDE

# L'épidémie de peste sera enrayée d'ici dix jours, affirme New-Delhi

Le gouvernement indien estime que l'épidémie de peste sera défi*nitivement enrayée* d'ici une semaine à dix jours. Mais les autorités de la capitale viennent de prendre de nouvelles mesures afin d'éviter toute propagation de la maladie. Le chef du gouvernement local a annoncé, jeudi 29 *septembre*, que *les écoles* et cinémas seraient fermés jusqu'au 15 octobre et invité la population à éviter les lieux publics. Une vaste opération de ramassage des ordures va également être entreprise dans New-Delhi et Bombay, *où de nombreux habitants fuyant* la région contaminée se sont réfugiés.

Le responsable de l'Organisation mondiale de la santé en Inde a déclaré *pour sa part que la maladie* pourrait être éliminée d'ici trois semaines, et critiqué la décision des Etats du Golfe d'interdire les vols à destination de l'Inde : *« Il s'agit d'une réaction exagérée »*, a-t-il indiqué, faisant ainsi écho au ministère des affaires étrangères indien, qui avait estimé cette mesure *« injustifiée »*.

Le patronat indien a par ailleurs reproché aux compagnies étrangères de prendre leurs distances, affirmant que le secteur industriel *« travaillait comme d'habitude »*. Plusieurs ambassades ont conseillé à leurs ressortissants travaillant au Goudjerat, où l'épidémie a éclaté, d'évacuer la région. Certains diplomates affirment que les autorités indiennes ont initialement *« caché l'ampleur de l'épidémie, ce qui est regrettable »*.

1463 personnes présentant des symptômes suspects ont été hospitalisées, a révélé pour la première fois, jeudi, le ministère indien de la santé. Le bilan de l'épidémie se chiffre à cinquante morts, tous décédés à Surat, au Goudjerat. *Dix-neuf* cas de peste *ont été* signalés à New-Delhi, et certaines informations non confirmées font état de deux morts dans la capitale. Cinq cents cas suspects ont été diagnostiqués au Maharashtra, dont la capitale est Bombay, et *quarante-quatre au Rajasthan*. Les autorités sanitaires voient cependant un signe encourageant dans le fait que la plupart de ces personnes contaminées viennent de Surat : *« Vous pouvez voir d'après la façon dont la situation a été maîtrisée* (au Goudjerat) *qu'il n'y a pas de raisons de s'alarmer »*, a déclaré aux journalistes S. M. Kaul, de l'Institut des maladies contagieuses de New-Delhi. – *(AFP, Reuter.)*

**CORÉE DU NORD : les négociations entre Washington et Pyongyang dans l'impasse.** – Les discussions entre Américains et Nord-Coréens consacrées au programme nucléaire de Pyongyang se sont achevées à Genève, jeudi 29 septembre, sans aucun résultat. Les deux parties avaient conclu en août un accord de principe aux termes duquel Washington acceptait la création d'un consortium destiné à financer des réacteurs à eau légère pour la Corée du Nord. Mais des désaccords subsistent sur les 2 milliards de dollars que Pyongyang réclame en échange du démantèlement de son programme nucléaire. – *(Reuter.)*

Succédant à M. Wörner

# Willy Claes est officiellement nommé secrétaire général

Le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes, a été officiellement nommé, jeudi 29 septembre, secrétaire général de l'OTAN. Willy Claes, cinquante-cinq ans, succède à l'Allemand Manfred Wörner, décédé d'un cancer le 15 août dernier.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a confirmé la nouvelle à l'issue d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique *tenue en marge* de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York. Warren Christopher a déclaré que Willy Claes serait *« un avocat puissant et direct »* des thèses de l'Alliance.

M. Claes, qui a accepté le poste mardi dernier, devra d'abord démissionner de ses responsabili*tés au sein du gouvernement* belge avant de prendre ses fonctions à l'OTAN, dans le courant du mois d'octobre. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

# Projet de loi pour tenter de bloquer les négociations avec Damas

Cinq députés travaillistes ont déposé, jeudi 29 septembre, un projet de loi visant à empêcher un retrait israélien du plateau du Golan conquis sur la Syrie en juin 1967 et annexé en 1981. Ils proposent que tout retrait soit approuvé par 70 des 120 membres du parlement ou par 65 % des Israéliens par référendum, au lieu d'une majorité simple (*le Monde* du 21 septembre).

Le premier ministre Itzhak Rabin a *vainement tenté de convaincre* les députés de ne pas déposer ce texte dont l'adoption empêcherait tout accord avec Damas. Il a toutefois estimé que les élus contestataires *« se plieront à la décision du parti travailliste et ne joindront pas leurs voix à celles de l'opposition de droite »*. *« Je suis persuadé que cette initiative ne réussira pas à paralyser l'action du gouvernement »*, a-t-il déclaré à des journalistes. – *(AFP.)*

**IRAK : pas de contrôle des armements sans levée des sanctions.** – Le ministre de la culture et de l'information a déclaré, mercredi 28 septembre, que *« le plan de contrôle à long terme* [par l'ONU] *des programmes d'armement entrera en application en Irak avec la levée de l'embargo, mais pas en cas de maintien »*. De son côté, le président Saddam Hussein a exhorté la population à s'armer de patience pour *faire face aux sanctions imposées* à l'Irak par l'ONU. *« La patience des Irakiens handicape les ennemis de l'Irak et à leur tête les Etats-Unis »*, a-t-il déclaré devant la direction du parti Baas. – *(AFP.)*

**IRAN : pas de projet d'armement nucléaire.** – L'Iran a démenti, une nouvelle fois, mercredi 28 septembre, les récentes affirmations des services de renseignement américains selon lesquelles Téhéran serait en mesure de fabriquer l'arme atomique d'ici huit à dix ans. *« L'Iran a proposé un plan visant à faire du Moyen-Orient une zone dénucléarisée et n'est nullement en quête de l'arme atomique »*, a déclaré le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, cité par l'agence de presse IRNA. – *(AFP.)*

**SOUDAN : création d'un conseil de paix.** – Le gouvernement a annoncé, mercredi 28 septembre, la création d'un conseil de paix, qui devra *« œuvrer pour mettre un terme à la guerre au Soudan sud et trouver les moyens d'éviter sa relance »*, par le biais de conférences, de forums à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le conseil, qui aura à sa tête le chef de l'Etat, le général Omar El Béchir, est composé de 89 membres, dont 38 originaires du sud du pays. – *(AFP.)*

# Un entretien avec Helmut Kohl

*Suite de la première page*

***– Selon vos propres termes, « le navire le plus lent du convoi ne doit pas déterminer le rythme du développement européen ». Cela signifie-t-il que vous êtes prêt à laisser le convoi naviguer sur la mer en plusieurs groupes ?***

– L'Allemagne ne veut exclure personne du processus d'intégration, ni confiner personne sur les rangs du fond. Nous recherchons une coopération étroite avec tous les pays qui ont autant à cœur que nous le progrès de l'Europe. Nos efforts pour coordonner la présidence allemande avec la Commission de Bruxelles, comme avec les présidences suivantes, française, espagnole, italienne, le montrent assez. Dans cette phase difficile du développement européen, l'Europe a plus que jamais besoin de continuité, et nous voulons l'assurer par nos actes concertés.

» Notre devoir commun est avant tout de façonner l'Europe de demain, probablement une Europe à seize ou plus, de manière qu'elle soit efficace, capable d'agir, proche des citoyens, et que sa marche vers l'union politique soit irréversible. Si nous voulons, dans un avenir proche, intégrer les jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne – objectif que le gouvernement allemand et moi-même, personnellement, soutenons avec force – cela ne veut pas dire que nous voulons revenir sur l'acquis de l'intégration. Nous devons veiller au contraire à ce que l'approfondissement aille de pair avec l'élargissement. Cela me paraît indispensable. Une Europe qui serait une simple zone de libre-échange chapeautée par une vague instance politique ne peut pas être notre objectif. Une telle Europe ne serait pas capable de garantir à long terme ce que nous avons heureusement obtenu ensemble en quarante ans d'histoire de la Communauté européenne : la paix, la liberté, la prospérité et le progrès social. Nous manquerions le but principal !

***– Si le navire le plus lent ne doit pas déterminer le rythme, acceptez-vous alors l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses ?***

– Si quelques Etats membres ne peuvent pas encore faire partie de certaines politiques intégrées ou si, sur la base de critères objectifs, ils ne sont pas en mesure d'appliquer pleinement les accords conclus, nous devons réfléchir sur la possibilité de surmonter certains problèmes par des périodes de transition et des exceptions limitées, sans que le gros de la troupe soit arrêté. Je peux aussi théoriquement imaginer qu'il y ait des domaines dans lesquels quelques Etats membres qui le veulent poussent plus avant l'intégration. Mais cela ne veut pas dire que nous devons diviser le train en tronçons. Nous ne voulons pas d'une Europe « à la carte ».

» Je pense que nous commettrions une grave erreur de marginaliser la Grande-Bretagne. Nous devrions montrer plus de compréhension pour les expériences historiques différentes des divers membres de l'Union. Je peux fort bien comprendre pourquoi par exemple les Britanniques ont plus de mal que beaucoup d'autres à renoncer à des pans de leur souveraineté.

***– Quelles sont vos priorités pour la réforme des institutions européennes de 1996 ?***

– Nous n'en sommes qu'au début des préparatifs de la conférence intergouvernementale de 1996. Aujourd'hui, cependant, il nous semble que deux sujets devraient être au centre des discussions.

» D'une part, il nous faudra procéder à une révision critique du traité de Maastricht sur la base des premières expériences, avant de le développer là où il apparaît insuffisant. A cet effet, nous disposerons avant la conférence des rapports du Parlement européen, du conseil des ministres et de la Commission.

» D'autre part, notre devoir sera de préparer l'Union européenne aux défis qu'elle devra relever. Nous devrons créer les conditions avant d'assurer que la capacité d'action, l'efficacité et les processus de décision ne souffrent pas de l'entrée de nouveaux pays dans l'Union. L'actuelle structure institutionnelle repose encore sur des décisions prises jadis pour l'Europe des Six. Une Union qui comptera demain seize membres ou plus ne pourra plus fonctionner sur de telles bases. Cette réforme institutionnelle sera une des tâches les plus importantes de la conférence de 1996.

» Au-delà, il y aura d'autres questions essentielles du développement européen, notamment le renforcement et l'application du principe de subsidiarité, le renforcement de la légitimité démocratique et la proximité avec le citoyen, le développement de la politique extérieure et de sécurité, ainsi que l'approfondissement de la coopération en matière de police et de justice.

## Dépasser la vision technocratique

***– Etes-vous favorable à la suppression du droit de veto ?***

– Il y a certainement des questions pour lesquelles, pendant une période transitoire, la règle de l'unanimité devra être maintenue. On ne doit pas moins commencer à réduire pas à pas l'importance de cette règle. Il faut être très pragmatique. En aucun cas nous ne devons – je pense nous, les gouvernements – donner l'impression à nos concitoyens que l'unification européenne ne pose que des questions techniques, de procédures de vote, etc. Il doit être de plus en plus clair qu'il s'agit d'une question d'engagement et de passion. Il y a pour cela beaucoup de bons exemples, justement dans la coopération franco-allemande. Quand cela va bien entre Paris et Bonn, on nous reproche de vouloir créer un directoire, qui prétendrait à l'hégémonie dans l'Union européenne. Si exceptionnellement cette coopération ne fonctionne pas, on accuse la France et l'Allemagne de ne pas avoir tiré les leçons de l'histoire.

» Nous devons être contents que la coopération franco-allemande soit ancrée non seulement dans les têtes mais dans les cœurs des Français et des Allemands. Voilà exactement dix ans que François Mitterrand et moi étions à Verdun pour honorer la mémoire des innombrables morts, victimes de cette idée dévoyée que nous sommes des « ennemis héréditaires ». A cet instant, des millions de gens ont ressenti que l'Europe n'était pas une affaire technocratique, mais un devoir qui touche profondément la vie de chacun d'entre nous.

***– En France la campagne pour l'élection présidentielle de 1995 a déjà commencé. Attendez-vous d'un président Balladur ou d'un président Delors les mêmes relations avec l'Allemagne ?***

– Vous ne pouvez pas sérieusement attendre de moi un commentaire sur l'élection présidentielle française. Cependant il y a une chose dont je suis absolument sûr. Les relations franco-allemandes sont d'une importance fondementale, pour nos deux pays, mais aussi pour l'Europe tout entière. C'est ainsi depuis Konrad Adenauer et Charles de Gaulle jusqu'au président Mitterrand et moi-même, quelle qu'ait été l'appartenance partisane des uns et des autres, et il en ira de même à l'avenir.

***– Si les progrès de l'union politique sont plus lents que vous le souhaitez, y aurait-il malgré tout une union monétaire ? Si oui, quand ?***

– Le traité de Maastricht a prévu un calendrier clair et des critères précis pour l'Union économique et monétaire et l'entrée dans la troisième phase. Je ne vois aucune raison de ne pas les respecter. L'Allemagne n'approuvera pas une modification des critères, quelle qu'elle soit. Le calendrier ne peut être remis en question, d'autant que les indicateurs économiques en Europe aujourd'hui donnent lieu à quelque optimisme montrant que plusieurs Etats, dont l'Allemagne, rempliront à temps les critères de Maastricht.

***– Le texte de la CDU sur l'Europe parle de l'an 2000 pour l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE. Considérez-vous cette date comme réaliste ?***

– Nous avons déjà déclaré, lors du conseil européen de Copenhague, que l'adhésion de ces pays nécessitait une réforme préalable de l'Union européenne – ce sera l'objectif de la conférence de 1996. D'autre part, l'entrée de nouveaux membres dans l'Union européenne implique le respect de certaines conditions politiques et économiques de la part des pays candidats et de l'Union.

» Il est certainement trop tôt pour citer des dates précises d'adhésion. Mais l'intégration de ces Etats dans l'Europe unifiée est une tâche fondamentale. Nous ne devons pas laisser un autre « rideau de fer » séparer l'Europe des pauvres de celle des riches. Pour nous, Allemands, il est absolument inimaginable que la frontière occidentale de la Pologne demeure longtemps la frontière orientale de l'Union européenne. Nous sommes donc convaincus que l'aide à la reconstruction de ces pays est un investissement dans notre avenir commun. Mais l'Allemagne ne peut naturellement pas assumer ce fardeau toute seule. Nous appelons nos partenaires à prendre une plus grande part, y compris sous la forme d'un engagement financier plus important.

***– Beaucoup d'experts pensent que l'Allemagne est sortie de la récession. Dans quelle mesure une économie forte implique-t-elle une plus grande responsabilité politique ?***

– L'économie allemande, mais aussi celle de nos partenaires, a renoué avec la croissance. La reprise s'est consolidée au cours des derniers mois presque partout en Europe – dès 1994 nous aurons ensemble près de 2 % et en 1995 sans doute 3 % de progression réelle du PNB. L'UE entre renforcée dans ce nouveau cycle de croissance. Nous devons utiliser, en commun, celle-ci à créer de nouveaux emplois et en même temps à assurer durablement la compétitivité de l'Europe.

## Le local, le national et le continental

***– Vous parlez de la Russie comme du « grand voisin de l'Allemagne ». La Russie de son côté a insisté sur le fait qu'elle voulait être liée le plus étroitement possible à l'Allemagne. Comprenez-vous que les pays d'Europe centrale aient l'impression d'être pris en tenaille ?***

– J'ai toujours insisté sur le fait que de bonnes relations entre l'Allemagne et la Russie étaient une condition essentielle de la sécurité et de la stabilité en Europe. Je comprends tout à fait, compte tenu de l'expérience historique, que dans quelques pays d'Europe centrale et orientale une relation germano-russe étroite éveille des sentiments partagés. Mais c'est un des éléments fondamentaux de la politique extérieure allemande aujourd'hui que de bons rapports entre Moscou et Bonn ne doivent plus jamais provoquer ni destructions ni malheurs chez nos partenaires d'Europe centrale et orientale. La coopération germano-russe n'est dirigée contre personne.

***– Pendant son récent voyage en Allemagne, Bill Clinton a insisté sur les « relations véritablement à part » entre les Etats-Unis et l'Allemagne. A Washington, on parle d'un « partenariat stratégique ». Comment envisagez-vous cette proposition ?***

– Depuis la fin de la division de l'Europe et de l'Allemagne, nous devons faire face à de nouveaux défis, que nous – Européens et Américains – ne pourrons maîtriser qu'ensemble. La garantie durable de la liberté, de la démocratie et de l'économie de marché dans la partie anciennement communiste de l'Europe est une tâche immense. Je suis content que les Américains et les Européens soient d'accord sur l'importance capitale de cet objectif pour la politique occidentale. Nous serons à la hauteur de ce défi si nous acceptons cette responsabilité commune pour la paix et la liberté.

***– Vous ne parlez plus des Etats-Unis d'Europe...***

– J'aime toujours cette expression d'Etats-Unis d'Europe, que Winston Churchill avait employée dans son célèbre discours de Zurich en 1946. Toutefois j'ai dû admettre entre-temps que trop de gens interprétaient mal ce concept. Ils pensaient que nous voulions créer une espèce de clone européen des Etats-Unis d'Amérique. Ce n'était et ce n'est naturellement pas mon objectif. Notre continent est imprégné de la multiplicité de ses cultures régionales et nationales. Je veux que cette multiplicité soit conservée. Aucun homme sensé ne peut vouloir que les différences régionales et nationales disparaissent dans un melting-pot européen. Voilà pourquoi je parle de la trilogie *Heimat, Vaterland, Europa* (la patrie – locale, régionale –, la patrie, l'Europe). Je me considère, pour reprendre un mot de Thomas Mann, comme un Européen allemand et comme un Allemand européen.

***– « L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration », avez-vous déclaré. Que veut dire cette phrase ?***

– Cette phrase signifie que l'Allemagne, contrairement à l'Australie, aux Etats-Unis ou au Canada, ne se définit pas comme un pays qui cherche à accroître sa population par le biais de l'immigration. Le fait est que la République allemande a dû intégrer au cours des dernières décennies plus d'immigrants que n'importe quel autre pays d'Europe.

» Il est trop peu connu qu'en 1991 760 000 personnes ont immigré en Allemagne, qu'en 1992 elles étaient près de 1 million ; soit près de 1,2 % de la population allemande. Il n'est pas facile d'assimiler ces vagues d'immigration. Il est naturel que des hommes poursuivis dans leur pays pour des raisons politiques, raciales ou religieuses, ou qui fuient la guerre, trouvent refuge chez nous. Je trouverais cependant normal – et la majorité de mes compatriotes partagent mon avis – que les charges soient plus équitablement partagées. En 1992, la part de l'Allemagne dans les demandes d'asile au sein de l'Union européenne s'élevait à 79 %. Il en était et il en est toujours de même pour les réfugiés d'ex-Yougoslavie. Il est évident que l'Allemagne a tout intérêt à ce que la politique d'asile et d'immigration européenne prévue par le traité de Maastricht se mette en place le plus vite possible. Je suis intimement persuadé qu'il en est aussi de l'intérêt d'autres partenaires. Pensez seulement à l'Espagne, à l'Italie et à la France.

***– Depuis la réunification, le rôle de l'Allemagne est devenu plus important ; avec des avantages et des inconvénients. Qu'en pensez-vous ?***

– Ma vision de l'Allemagne à la veille du XXIe siècle est très simple. Je ne veux pas qu'on nous dise un jour : « Dans la première moitié du XXe siècle, vous n'avez pensez qu'à la chose militaire et, dans la deuxième moitié, vous ne vous êtes intéressés qu'au deutschemark. » Bien sûr une monnaie stable est une condition essentielle de la stabilité politique – l'expérience allemande nous l'a appris. Mais l'argent n'est pas tout. Pour notre avenir il est au moins aussi important que l'Allemagne reste ouverte sur le monde et assume ses responsabilités dans la communauté internationale. Si nous négligeons cette dimension spirituelle et culturelle de notre avenir, nous perdrons la capacité d'innover et nous obérerons finalement notre avenir économique.

***– Vous pensez donc que le temps est passé où l'Allemagne était « un géant économique et un nain politique » ?***

– Il faut être prudent avec ce genre d'expression. Il était raisonnable après 1945 – et ça l'est encore – que nous manifestions une grande retenue. Nos voisins, partenaires et amis l'apprécient. D'ailleurs nous ne pouvons pas oublier que notre marge de manœuvre pendant les décennies du conflit Est-Ouest était des plus limitée. Cela nous conduit à être tranquilles et à ce que l'Allemagne soit plus que toute autre gagnée par le provincialisme. Nous devons maintenant nous habituer à l'idée que nos partenaires et amis attendent de nous un engagement international plus ferme. Il ne s'agit pas seulement de jouer des muscles, mais de changer nos méthodes de pensée et d'en finir avec l'attentisme.

» Je veux immédiatement ajouter qu'on ne verrait pas d'un bon œil chez nos voisins – et à juste titre – que les Allemands tentent à nouveau de jouer le rôle d'un « géant politique ». Nous devrons certes assumer une plus grande responsabilité internationale, mais nous ne ferons jamais cavalier seul, nous serons toujours aux côtés de nos partenaires et amis. C'est de cette manière que nous utiliserons notre souveraineté retrouvée.

***– Ce débat risque-t-il, selon vous, de se développer vers la droite extrême, dans une direction nationaliste ?***

– Je ne vois absolument pas ce danger. Aux élections européennes et régionales des derniers mois les extrémistes de droite ont enregistré des défaites cuisantes et n'ont obtenu aucun mandat. Ce sera encore le cas lors des élections générales du 16 octobre. C'est avant tout un succès de mon parti qui a combattu des années durant ces groupuscules et a refusé toute coopération avec eux.

» La pensée politique des vieilles générations en Allemagne est imprégnée de l'expérience que les extrémistes de droite et de gauche n'ont apporté à ce pays et à l'Europe que malheur et souffrance. Et la jeune génération se trouve chez elle à Rome, à Paris, à Londres ou à Munich, à Cologne et à Berlin.

***– Si après le 16 octobre une grande coalition avec le SPD était la seule possibilité, vous accepteriez ?***

– Je ne veux pas entrer dans ce débat. Je suis tout à fait certain que les problèmes à l'ordre du jour en Allemagne ne seraient pas plus faciles mais au contraire plus difficiles à résoudre par une grande coalition, et ce malgré une majorité parlementaire écrasante. Mais fondamentalement – et même si parfois ma position est mal comprise – tous les partis démocratiques sont susceptibles de former des coalitions. Il y a des exemples dans les Länder et au niveau fédéral il y en a eu entre 1966 et 1969.

» Mais ce sont des considérations théoriques. Je veux, comme mes amis de la CDU et de la CSU, continuer la coalition avec les libéraux, qui a fait ses preuves. La coalition a une bonne chance de gagner et je n'ai aucun doute que le FDP sera représenté au prochain Bundestag. Le débat actuel autour d'une grande coalition est une manœuvre tactique du SPD, qui a vu s'envoler ses chances.

***– Vous menez une campagne contre la coopération à l'Est entre le SPD et les « fascistes repeints en rouge ». Cette rhétorique ne semble guère avoir d'effets sur les électeurs est-allemands. N'a-t-elle pas au contraire renforcé le PDS (ex-communiste) ?***

– L'appellation « nazis repeints en rouge » appliquée aux communistes ne vient pas de moi, mais de Kurt Schumacher, le grand chef de l'opposition social-démocrate dans les premières années de la RFA. Schumacher avait été poursuivi par le régime nazi et en même temps il était un adversaire résolu de la fusion forcée entre le SPD et le KPD dans le SED, dans la zone d'occupation soviétique.

» Il ne s'agit pas ici de rhétorique, mais d'une attitude très concrète : je pense que le SPD trahit sa propre tradition anti-totalitaire quand maintenant, dans le Land de Saxe-Anhalt, par soif du pouvoir, il coopère avec les communistes du PDS, cet héritier du SED. C'est un tournant dans l'histoire de notre République. Jusqu'à maintenant le principe valait pour tous les partis démocratiques : pas de collaboration des démocrates avec les extrémistes de droite et de gauche.

» J'ai l'impression que cette critique très dure des communistes du PDS ne m'a pas nui ; d'ailleurs ce n'est pas pour une question d'opportunité, mais de conviction, où il ne peut y avoir aucun compromis. Les réactions positives de nombreuses victimes du régime communiste m'ont renforcé dans ma détermination.

## Faire avancer l'unification intérieure

***– Le succès du PDS à l'Est n'est-il pas l'indice d'un échec de la politique de réunification menée depuis quatre ans ?***

– Le PDS a un solide réservoir électoral, composé pour l'essentiel d'anciens membres du SED. Quand la participation est forte, comme elle le sera pour les élections au Bundestag, la part du PDS va chuter d'autant. Il ne faut pas oublier que lors des récents scrutins régionaux à l'Est la participation a été extrêmement basse. Le PDS a pu mobiliser tout son potentiel électoral et ça explique son succès relatif.

» Cela n'a pas grand-chose à voir avec les difficultés de la reconstruction économique dans les nouveaux Länder. D'un échec, il ne saurait être question. Une grande majorité des Allemands de l'Est pensent que de grands progrès ont été déjà accomplis au cours des quatre dernières années. Il suffit de parcourir ces régions et de voir seulement l'activité dans la construction. A l'est de l'Allemagne on installe les usines les plus modernes du monde ; en 1990, il y avait 1,8 million de téléphones, maintenant il y en a près de 5 millions. Cette année, il y a eu 120 000 permis de construire. Un tiers des autoroutes, plus de la moitié des routes nationales, 3 000 kilomètres de voies de chemin de fer ont été déjà modernisés ou développés. Nous avons une croissance de 9 % en Allemagne de l'Est, un fait unique en Europe.

***– Si vous gagnez les élections, vous serez considéré comme l'« homme fort du continent ». Que vous inspire cette idée ?***

– Attendons d'abord de voir les résultats des élections. Rien n'est encore joué. Ce ne sont pas les sondages qui comptent, mais les voix le 16 octobre au soir.

» Quant à mon image en Europe, je laisse le soin aux autres de s'en occuper. Je me présente pour la quatrième fois parce que j'ai encore quelques projets. Je voudrais faire avancer encore l'unification intérieure de l'Allemagne ; je voudrais contribuer à ce que cette République soit à la hauteur des grands enjeux de l'avenir, face à une compétition internationale de plus en plus dure. Enfin, je voudrais travailler pour que cette Allemagne unie reste ancrée dans une Union européenne forte. »

Propos recueillis par
**HENRI DE BRESSON**

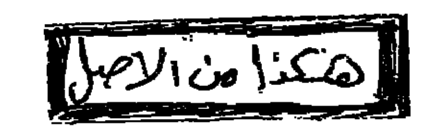
### Demain dans « le Monde »

**Un entretien avec Rudolf Scherping, président et candidat du SPD à la chancellerie.**

### Allemagne

***Le Monde*, avec *The Independent*, *El Pais* et *La Repubblica*, publiera lundi (numéro daté mardi 4 octobre) un supplément spécial sur l'Allemagne à l'occasion du quatrième anniversaire de la réunification.**





TRIBUNES

# De la Russie : les faits d'abord

par Vadim Kozovoï

PRENONS un exemple : la situation en Tchétchénie vue par les médias russes. Le journal moscovite *Sevodnia*, journal de qualité qui *n'est ni pro* ni anti-eltsinien, est loin d'être d'un *nationalisme agressif*. Son rédacteur en chef, Mikhaïl Léontiev, affirme dans son éditorial du 7 septembre que, sans avoir peur de la désagrégation de la Russie ni écouter les esprits *chauvins*, il vaut mieux reconnaître l'indépendance *d'un peuple s'il ne veut plus* faire partie de la Russie et vivre selon ses lois. Ainsi devraient prendre fin les perpétuelles *menaces de djihad et le chantage* terroriste, sans parler de ce banditisme qui, avec la *criminalité* « grand-russe », n'est qu'une triste réalité.

Car les réalités irréductibles, nationales comme socio-politiques, échappent aux clichés et aux tabous universalistes. Et il ne *s'agit là que de « petits faits »*. Ainsi le « blocus » de la Tchétchénie *n'est-il qu'une invention pure* et simple, car Moscou paye toujours les salaires destinés aux Tchétchènes et continue là-bas comme ailleurs à distribuer ses crédits (si le gouvernement russe est devenu plus parcimonieux, c'est une autre affaire et c'est tant *mieux*). Quelles que soient les bêtises, les fautes ou les actions *impardonnables des cercles dirigeants* russes, un peu trop hétéroclites, accablés par un héritage trop lourd et confrontés à trop de dettes historiques, ce ne sont tout de même pas eux qui ont créé la poudrière caucasienne dont dépend le sort de tout le *flanc* méridional de la Russie *européenne et de tous ses habitants*. Jusqu'à maintenant, si l'on tient compte de l'énormité de l'enjeu, on n'a pas vu de la part de Moscou, ni de projet assez déterminé ni de dérapages incorrigibles.

En revanche, on a déjà vu, avec la Yougoslavie, comment la cécité *occidentale, avec ses lieux* communs, ses règles normatives *ou ses calculs incapables de discernement*, contribue à faire des ravages sur un terrain depuis longtemps miné. Certes, le fait que la nation serbe n'ait eu ni le temps ni les conditions historiques nécessaires pour réunir les siens où qu'ils habitent, n'excuse et n'excusera jamais les *massacres, l'acharnement meurtrier et* l'épuration ethnique. Il n'en reste pas moins que *l'extrême lucidité* est le devoir des autres, de ceux dont pourrait dépendre le cours des événements.

### *Chercher les fondements des autonomismes*

Cette simple constatation ne *concerne sans doute pas que l'ex-*Yougoslavie. Si telle République *créée et dessinée autrefois par le* régime communiste décide, souvent pour des raisons purement économiques, de se proclamer indépendante, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il existe pour cette indépendance *assez de fondements nationaux*, historiques, politiques et même *économiques de longue durée*.

Personnellement, je ne suis pas du tout contre l'indépendance de la Tchétchénie, contrée périphérique de Russie, conquise par l'empire russe pendant le XIXe siècle, dont le peuple fier, épris de liberté, *a tant souffert sous Staline*. Cependant on ne sait pas exacte*ment ce qu'il veut aujourd'hui* pour lui-même, quelles seraient ses relations et ses frontières avec ses voisins, etc. Quoi qu'il en soit, rien n'est encore tranché définitivement et pour l'instant la Tchétchénie fait partie de la Russie. Pourquoi alors la présenter comme un pays « à part » ? Ose*rait-on avec le Québec, l'Irlande du* Nord ou la Corse ?

*Il faut certainement rester vigilant* – comme le sont d'ailleurs en Russie de nombreuses personnes, *y compris* des journalistes et des hommes politiques – envers les *dérives impériales de certains* généraux, voire de la diplomatie russe, sans parler des « grands patriotes » fascistes et fascisants, « rouges » ou « bruns ». La Russie n'a ni le besoin ni d'ailleurs la possibilité de redevenir une sorte de troisième Rome et une « grande puissance » qui ferait peur de nou*veau à tout le monde*. Qu'on traite sans ménagement les limites, *ratages, dérapages et incapacités* d'Eltsine, soit, mais comment oublier que cet homme a eu le courage de s'adresser, l'hiver 1991, aux soldats (encore) rouges pour qu'ils désobéissent à leurs chefs et à l'ordre d'écraser les peuples baltes ?

L'Union soviétique n'est plus. Et *c'est tant mieux pour le peuple* russe lui-même. On ne peut que saluer le fait que cette désagrégation se soit passée dans le calme général, d'une manière presque incompréhensible bien que réfléchie.

### *Le patrimoine commun de la langue*

*Il ne faut pourtant pas oublier* que la Russie, de ce fait, a perdu trois siècles de son accroissement territorial et qu'en réalité elle n'a pas aujourd'hui de vraies frontières. Il faut d'autre part se rendre compte qu'elle se trouve ou plutôt se retrouve à la recherche bien douloureuse de son identité et que *cette identité inclut inévitablement* certains intérêts nationaux. Il faut *enfin reconnaître, justice oblige*, que son accroissement ne fut pas toujours celui de la violence ou du nivellement et que si son immensité territoriale – ce qui ne veut pas dire impériale ! – n'a peut-être jamais servi son identité ni sa *liberté, un intellectuel tchouvache* ou ossète ne reniera sans doute *pas cette langue russe que* partagent avec lui Pasternak Sakharov, ainsi que ses amis de Pétersbourg, de Kazan ou de Novossibirsk.

*Mais pour arriver à ces constata*tions, il faut d'abord reconnaître le *fait même de la Russie*, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Que veulent ceux qui oublient un peu trop vite la formidable – mais toute récente – libération d'un peuple du totalitarisme le plus ancien et le mieux enraciné ? Que *la Russie incommode, martyrisée*, anarchique, qui cherche péniblement ses formes de vie et son ordre démocratique, qui traverse peut-être une éclipse – mais l'éclipse est partout – sans avoir, espérons-le, perdu sa richesse *vitale, s'efface tout d'un coup de la* carte ? Qu'elle se pende à une *branche comme un incorrigible* Judas, comme un grand traître de toutes les espérances, honni et maudit à jamais ? On ne le sait que trop bien par l'expérience russe elle-même : celui qui se sent aujourd'hui le grand maudit du *monde* va fatalement se proclamer demain son sauveur. Les atti*tudes d'autrui ne sont donc nulle*ment anodines.

Bien plus, la survie même de la Russie – comme la destinée de tant d'autres – dépend peut-être entièrement de sa capacité à prendre enfin conscience de ses limites et à s'engager, une fois pour toutes, sur une voie de déve*loppement intensif. Mais cette exi*gence posée par les rudes réalités que ce pays traverse ne veut aucunement dire qu'il est permis à ceux qui l'observent, dans ce monde où l'imprévisible se réveille et guette de toutes parts, de juger et d'agir sans discernement de ces mêmes réalités, selon *des « normes » par trop réduc*trices, ou plutôt selon le principe de « la paille dans l'œil de son voisin ».

**▶ Poète, traducteur, Vadim Kozo*voï est directeur de recherche au* CNRS.**

# Aider la Géorgie, c'est renforcer l'Europe

par Nicolas Dadeschkeliani-Orbeliani

VOILA un an que fut *allumée* la « guerre civile » qui a ravagé la Géorgie. Ce conflit, ignoré par les démocraties, a été rendu possible, attisé et soutenu *par les nostalgiques* de la « Grande Russie », *ministres de la défense* et des affaires étrangères en tête. Malgré les évidentes manipulations russes, l'Occident *n'a rien* fait pour empêcher le dépeçage de la *Géorgie*.

Le mécanisme du démembrement existe depuis 1923, date de l'intégration de la Géorgie à l'URSS par l'occupant soviétique. *Il consiste dans le morcellement* du pays en territoires autonomes où, dans la plupart des cas, des minorités se voient attribuer tous les leviers du pouvoir politique et *économique au détriment de la* majorité géorgienne. Dès 1990, dès le retour de la Géorgie à l'indépendance, deux régions, encouragées par Moscou, récla*mèrent leur rattachement à la* Fédération de Russie.

Ces revendications et la volonté de la Géorgie de devenir un Etat neutre – donc à demander *le départ des troupes étrangères* – contribuèrent à l'éclatement des hostilités, en 1993, à partir de l'Abkhazie.

La Géorgie est maintenant *indépendante et en paix*, mais des milliers de Géorgiens y ont laissé leur vie ; la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays *sont bafouées. Pour recouvrer* cette paix, la Géorgie a dû avoir recours à la pratique typiquement soviétique, mais aussi mafieuse, consistant pour le sup*plicié à demander l'aide de son* tortionnaire. Ainsi, afin de pouvoir prétendre être *seule* en mesure de rétablir le calme dans la République caucasienne, la Russie opposa son veto au Conseil de sécurité des Nations *unies à l'envoi de forces d'inter*position autres que les siennes.

### *Entre l'imposture et la force russe*

Dans le même temps, elle obli*geait Tbilissi à rejoindre la CEI*. Cette appartenance à l'organisation qui remplace l'URSS empêcha du même coup la Géorgie de revendiquer la neutralité. Pris en *étau entre l'imposture et la force* russes, risquant de voir le pays définitivement démantelé, le gouvernement géorgien, sans armée, sans alliés ni amis, ne put *qu'accepter cette proposition* contre nature. En échange de quoi, le Kremlin obtint le maintien de ses bases militaires. Puis, s'attribuant la surveillance des *pourparlers de paix* avec la *mino*rité indépendantiste abkhaze *qu'il appuie et arme, il impose un* cessez-le-feu favorable aux insurgés.

Un an après, cette région est encore aux mains de rebelles qui ne représentent que 17 % des autochtones. Au centre les *troupes russes, qui alimentent en* armes le marché noir, sont déployées le long de la voie ferrée reliant la mer Noire à Tbilissi. Aussi la Géorgie – dont le niveau *de vie était un des plus élevés de* l'ex-URSS – se voit acculée à solliciter une aide alimentaire massive auprès de la Commission européenne. Exangues, épuisés *par le poids des réfugiés, les* Géorgiens se préparent à passer un deuxième hiver sans électricité, sans fuel, sans essence ni gaz, sans eau potable ni médica*ments*.

Ils ont donc besoin d'aide de toutes sortes (*le salaire* moyen équivaut à 50 centimes français), mais surtout de la reconnais*sance de leur spécificité*. La Géorgie chrétienne est de civilisation très ancienne, sa langue et son alphabet ont plus de deux mille ans. Ils sont des Caucasiens, des *Méditerranéens*, plus proches des Latins que des Slaves. Vou*loir que la Géorgie soit une pro*vince russe est faire preuve d'une dangereuse ignorance de l'Histoire. Au contraire, c'est en soutenant la Géorgie et les Géorgiens *que l'Europe pourrait enfin exor*ciser sa peur de l'ours russe, car aider la Géorgie, c'est renforcer l'Europe de demain.

**▶ Nicolas Dadeschkeliani-Orbeliani est porte-parole de l'Association franco-géorgienne culturelle et humanitaire.**

BIBLIOGRAPHIE

# Défense et illustration de la monarchie britannique

**LA REINE,**
**LE MYTHE ET LA RÉALITÉ**
*de Charles Hargrove*
*Perrin, 1994, 326 p., 125 F.*

La reine Elizabeth II, Charles Hargrove, deux « monstres sacrés » de cette Grande-Bretagne *qui fascine et irrite* tant les Français. L'ancien correspondant à Paris de l'honorable *Times*, qui a si bien représenté son pays avec son français parfait ourlé d'une pointe d'accent *british* savamment entretenue, son élégance et son flegme, qui expliquait si bien à ses compatriotes l'étrangeté de ces *« grenouilles »*, s'est *lancé* dans une défense et illustration de l'institution britannique la plus symbolique, la monarchie. Ce *« ballet national de l'Angleterre »*, selon Noël Coward, *destiné* à la fois à rassurer la nation et à la *« vendre »* à l'étranger, n'a plus guère de pouvoirs ; la reine se contente *« d'être consultée, d'encourager et de mettre en garde son gouvernement »*.

Dernier avatar de ce système, Elizabeth – pour laquelle Charles Hargrove ne cache pas son admiration – nous est contée dans les moindres *détails*. Il ne lui trouve que deux faiblesses, les frasques des *« royals »* (la famille royale) et la lenteur avec laquelle elle a compris qu'elle devrait, elle aussi, *payer des impôts*. Cette *« femme ordinaire dans une situation extraordinaire »*, *« triomphe des vertus bourgeoises »*, maniaque du détail, férue de chiens et de chevaux, dont le *self control* n'est jamais pris en défaut, aura été le roc dans les tempêtes *qui* ont secoué le royaume pendant quatre décennies. Tout en restant profondément conservatrice : *« A partir des années 80* [...], écrit Anthony Sampson, *la famille royale s'est plus nettement identifiée à la fortune et aux privilèges et a contribué à perpétuer ce mal anglais chronique, l'esprit de classe. »*

Au passage, l'auteur entr'ouvre quelques fenêtres sur une femme mal connue derrière les ors de l'institution : elle a, en privé, un certain sens de l'humour – apprenant que son amazone de fille Anne attendait son premier enfant, elle aurait dit : *« Nous pouvons nous attendre à ce qu'il ait quatre pieds ! »* Elle entretenait avec Margaret Thatcher des relations exécrables et elle n'éprouverait pas de sentiments particuliers envers cette France qui pourtant raffole d'elle.

Critiquée, elle l'est aujourd'hui, cette monarchie dont les rejetons s'affichent dans des *situations* parfois scabreuses. Mais, remarque un député travailliste, *« elle marche, et il n'y a pas d'arguments pour s'en débarrasser »*. Même si, ou surtout parce qu'elle représente ce qu'il y a de plus traditionnel dans l'Angleterre, et ce qui fascine tant l'étranger.

**PATRICE DE BEER**

**Le Monde**

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
*Jean-Marie Colombani, gérant*, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

## Les débats dans l'opposition

# L'envie de gauche des électeurs

**Dix électeurs « tapistes » ont *accepté de témoigner sur les raisons qui les avaient convaincus de voter en faveur de la liste Energie radicale aux élections européennes. S'ils sont séduits par la personnalité de Bernard Tapie, ils expriment, surtout, un profond attachement à la gauche et une déception à l'égard du Parti socialiste, dont beaucoup étaient des sympathisants, voire des militants.***

**■ MANQUE DE « LÉGITIMITÉ PRÉSIDENTIELLE ». Dans l'entretien qu'il nous accordé, Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française, analyse le vote Tapie et relève ses limites, en soulignant que le député des Bouches-du-Rhône manque de « légitimité présidentielle ».**

**■ LA « SYNTHÈSE » SOCIALISTE. *Les signataires de la contribution rédigée par Pierre Mauroy et Martine Aubry, dans le cadre de la préparation du congrès socialiste, sont prêts à participer à une « synthèse » de toutes les tendances du PS. M. Emmanuelli doit ainsi renoncer à ce que se dégagent une majorité et une minorité, mais il tient à ce que la direction de son parti reste homogène.***

Qu'est-ce qu'un vote ? Qu'est-ce que cette conjonction de tradition, de conviction, d'agacement, de provocation, de colère même, qui vous fait déposer dans l'urne ce bulletin plutôt qu'un autre ? Le 12 juin, ils étaient 12 % à voter en faveur de la liste conduite par Bernard Tapie aux élections européennes. A 2 gros points du PS, autant dire juste à côté. Pour les socialistes, la leçon est sévère. Incontestablement ancré à gauche – 23 % des sympathisants du PS ont voté Tapie selon une étude de la SOFRES (1) –, le vote Tapie est d'abord l'expression d'une carence de la gauche. A quelques mois de l'élection présidentielle et des municipales, ce constat vaut que l'on s'y arrête.

A dix électeurs « tapistes », nous avons demandé d'expliquer, de disséquer leur vote. Cet échantillon est d'abord un ensemble de témoignages. Révélateur de l'état d'esprit d'une partie de gauche, il est riche d'enseignements. Si ses sympathisants sont les premiers à ne pas lui reconnaître une étoffe présidentielle, il reste que Bernard Tapie a exprimé certaines attentes du « peuple de gauche ».

Quant au Mouvement des radicaux de gauche (MRG) auquel appartient Bernard Tapie, il lui reste encore bien du chemin à parcourir s'il veut convaincre qu'il peut présenter, demain, une alternative à la gauche. Il revendique aujourd'hui vingt-cinq mille militants, contre six mille en juin 1992. Ses dirigeants savent qu'ils doivent agir vite pour traduire cet engouement, à la fois dans une architecture partisane solide et surtout dans une doctrine. Des congrès régionaux en octobre, un congrès national début novembre au Bourget, vont s'efforcer de lancer cette démarche.

Que Bernard Tapie entretienne, pour l'instant, le doute sur sa présence dans la course présidentielle, ne change rien au fait que le candidat du PS devra tenir compte des messages envoyés par l'électorat « tapiste » dans sa campagne et son programme électoral.

**P. R.-D.**

• André Demichel (Paris), *cinquante-neuf ans, Paris, professeur à la faculté de droit de Paris VIII-Saint-Denis. A été inscrit au PCF de 1972 à 1990.*

« Je suis lassé de la langue de bois des hommes politiques. Tapie parle comme tout le monde, il ne stéréotype pas son langage. Il est intellectuellement reposant. Il ne récite pas son catéchisme. Ça change. Le peuple sait reconnaître celui qui parle intuitivement et celui qui récite. On sent qu'il y croit. Sur le fond, je voulais voter à gauche et j'ai une conviction européenne très forte. C'était la seule liste de gauche qui était européenne sans réticence. Le vote Tapie, c'est vraiment un vote de gauche, mais il n'est pas très convenable. Il ne correspond pas à l'*establishment*. J'ai traditionnellement une certaine sympathie pour Rocard, mais il a fait et dit trop de sottises pendant la campagne (le duel télévisé avec Giscard, sa façon de se mettre à la remorque de Bernard-Henri Lévy, la constitution de sa liste avec le dosage des courants).

» Les affaires ne m'ont jamais ébranlé. S'il y a un problème Tapie, ce n'est pas un problème de malhonnêteté individuelle, mais de système. Il y a deux dimensions chez Tapie : l'individu et le représentant du vide laissé par les hommes de gauche. Si le PCF et le PS avaient fait leur boulot, il n'y aurait pas de Tapie et s'ils le détestent, c'est parce qu'il leur renvoie leur carence. Il est tout de même l'élu de la Belle-de-Mai.

» Au premier tour de la présidentielle, théoriquement, oui, je pourrais voter à nouveau pour lui. Surtout si j'ai le choix entre Tapie et Delors. Mais Tapie connaît ses limites. Il n'a pas encore la dimension d'un président de la République et il le sait. »

JE LUI DONNERAIS PAS MA FILLE.
MAIS MARSEILLE, OUI.
PESSIN

• Pierre Riehl (Essonne), *soixante-sept ans, agent retraité des PTT. A milité au PSU, avant de rejoindre le PS de 1973 à 1989. A repris sa carte au PS en 1993, proche de la Gauche socialiste. A été conseiller municipal d'Etampes, ville dirigée par le PCF, de 1977 à 1989.*

« Ce qui m'a plu, c'est sa proposition de rendre illégal le chômage des jeunes. Que Martine Aubry s'attaque à lui sur ce sujet, je n'ai pas compris. On l'a accusé de populisme : être de gauche, c'est être populiste, au sens où on n'est pas du côté des nantis. Tapie, c'est le sport, c'est la banlieue. Je n'ai jamais considéré Tapie comme un saint. Quand on est, comme lui, dans la finance, on n'est jamais à l'abri. La fraude fiscale ? Mais tous les jours, on lit dans les journaux : comment payer moins d'impôts ? Qui n'essaie pas, à son niveau, de payer moins d'impôts ? C'est presque une institution en France. Dans les autres cas de scandale, les gens ont profité de leur fonction d'élu, alors que lui, c'était à titre privé. Je regrette vraiment que le PS n'ai pas pu faire de Tapie un militant. On a bien fait la place à Lang ou à Lalonde. En définitive, ces gens sont beaucoup moins à gauche que Tapie ».

• Guillaume Bigot (Paris), *vingt-trois ans ans, étudiant à Sciences-Po. A toujours voté à gauche. Issu d'un milieu très modeste, il est boursier.*

« Le seul vote de gauche était le vote Tapie, pour lutter contre les inégalités, les exclus. La liste Rocard était une liste démagogique qui n'arrivait pas à être séduisante. Le vote Tapie, c'est un vote-punition à l'égard du PS.

» Tapie, c'est un aventurier. Il ne faut pas être surpris par la révélation des affaires. *Mais ce sont ses* affaires, pas des fonds publics. Urba, c'est plus grave que Tapie. Tout vote vraiment à gauche, est un vote protestataire. C'est refuser l'état de fait. C'est un vote qui comporte sa part de rêve et d'irréalisable. La proposition sur l'interdiction du chômage des jeunes est irréalisable. Tout comme l'étaient certaines des propositions de Mitterrand en 1981. Oui, mais le chômage des jeunes est inacceptable. Cette proposition était une façon de le dire. Si on veut dire, si on veut crier que c'est intolérable, comment faire ? On ne peut pas voter PC, *ils sont discrédités. Ecolo ? moi* je défends les gens, pas les moutons. Le seul moyen d'expression, c'est Tapie. On ne peut pas dire que les choses sont intolérables sur un ton docte, modéré, pondéré. Il faut le faire, façon abbé Pierre. On n'incarne pas des idées, sans personnalité. Le PS n'en a pas. Je serais prêt à voter à nouveau Tapie au premier tour de la présidentielle ».

# Le sursaut ou le déclin

*Suite de la première page*

Au-delà, afficher la priorité de *la lutte contre le chômage et des* exclusions suppose d'en tirer les conséquences. Quelles dépenses doit-on privilégier ? Bien sûr, celles qui favorisent l'insertion professionnelle et sociale des chômeurs ; celles qui participent au développement d'emplois ; celles qui encouragent activement l'emploi plutôt que passivement *l'indemnisation du chômage* ; mais il faut aller plus loin : permettre l'accès des plus fragiles au *système de santé* et la couverture de tous les risques, en particulier ceux liés à la dépendance des personnes âgées ; fournir un effort très important pour le logement social, voire reconstruire certains quartiers ; poursuivre la rénovation de notre système éducatif, et notamment le soutien aux jeunes qui *demeurent chaque année en* situation d'échec scolaire. Allons plus loin encore : puisque la nécessaire baisse des taux d'intérêt suppose de contenir la dette publique, alors le financement de ces priorités implique d'être impitoyables devant les gaspillages.

Allons maintenant jusqu'au *bout : la gauche ne peut* se contenter de gérer. Elle doit engager des réformes de fond pour construire une autre société, où chacun ait sa place, où chacun vive mieux. Il y a d'abord une grande réforme fiscale à engager. Non pas, comme la droite le dit, sans d'ailleurs le faire, pour baisser les prélèvements obligatoires, mais pour inciter à de nouveaux comporte*ments en faveur de l'emploi* et engager une politique de redistribution. Cela suppose des objectifs clairs : rééquilibrer l'imposition du capital par rapport à celle du travail ; réduire les charges qui pèsent sur les plus bas salaires, *sans diminuer les* charges globales qui pèsent sur les entreprises ; accroître la soli*darité entre les collectivités des* plus riches et des plus pauvres, condition aussi pour un aménagement du territoire efficace.

Cela suppose de toucher à l'ensemble de notre fiscalité : la fiscalité du patrimoine, principale source de reproduction des inégalités ; la fiscalité locale, avec notamment la réforme de la taxe *professionnelle et l'aboutissement* de la taxe départementale sur les revenus ; la protection sociale, en poursuivant le transfert des cotisations, proportionnelles et assises sur les seuls salaires, vers la contribution *sociale généralisée*, légèrement progressive et assise sur tous les revenus, et notamment ceux du capital. Il y a, ensuite, un projet global sur le temps. Le projet *d'une civilisation du temps libéré* constitue, notamment pour les femmes qui subissent trop souvent une double journée de travail, l'un des plus importants enjeux par les réflexions qu'il doit susciter : sur la politique de transports, sur la politique culturelle, sur la politique de l'environnement, sur la politique du *temps libre et, bien sûr, sur la* réduction et la réorganisation du temps de travail. Rien de cela ne se fait tout seul. Tout ne dépend pas du seul volontarisme de l'Etat. C'est pourquoi il faut créer un rapport de forces, politique et *social, et mobiliser tous les* acteurs concernés : salariés, entreprises, syndicats, associations, exclus, et chômeurs...

On connaît, désormais, le thème de la prochaine élection présidentielle : ce sera le social. On connaîtra bientôt les protagonistes. Reste à connaître l'état des forces qui participeront au *combat : telle est la responsabilité* des partis politiques. A droite, il n'y a guère de surprises. Les candidatures se multiplient : Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers s'engagent d'autant plus rapidement qu'ils se situent aux marges ; Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing se positionnent d'autant plus sur le fond *qu'ils ne parviennent pas à s'intégrer* au jeu ; Philippe Séguin et Alain Juppé souhaitent participer, en attendant mieux ; Charles Pasqua arbitre, en espérant davantage. Quant à Jacques Chirac et à Edouard Balladur, ils *nous servent une espèce de mise* en bouche à la fois pâteuse et trop épicée, qui laisse mal augurer de la suite. M. Chirac affirme que le RPR ne sera plus gaulliste *avec M. Balladur ; et celui-ci* affirme que le RPR ne sera jamais victorieux avec celui-là ! Quant aux idées et aux projets, comme toujours lorsque les affrontements ne portent que sur les hommes, ils sont désespérément absents.

### *Se remettre en question*

La gauche doit très précisément faire l'inverse. Elle est émiettée ; elle hésite entre le repli sur les identités traditionnelles et le défrichements de terres nou*velles. Les assises de la trans*formation sociale ont dessiné un cadre. Il est nécessaire d'aller plus loin : éviter de se perdre dans des débats doctrinaux sans issue, faire le bilan des convergences apparues au fil des discussions, aborder concrètement les grands problèmes de demain, telles sont quelques-unes des *exigences de la période. Le calen*drier électoral est une contrainte pour chacun, mais il peut être une chance pour tous s'il permet de dessiner, en perspective, les contours d'un grand parti de toute la gauche, ouvert et pluraliste.

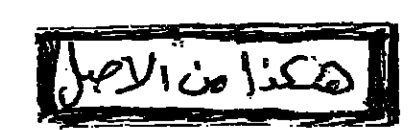
Quant aux socialistes, c'est dans quarante-huit jours que se *tiendra leur congrès, mais c'est* dans quarante-huit heures que se dessinera la physionomie de ce congrès. Beaucoup d'électeurs nous ont quittés. Beaucoup de militants sont découragés, d'abord, par le spectacle de divi*sion que nous offrons. Il n'est* que temps de mettre fin à un mode de fonctionnement qui privilégie trop la cooptation et à des courants formés sur les enjeux *d'hier, qui ont confisqué la réalité* du pouvoir. Au-delà du positionnement politique, bien sûr essentiel, le PS doit adresser un message de rénovation, de rassemblement et d'éthique politique collective. Et, pour cela, symboliquement, réduire l'influence de ces courants, qui ont servi d'instruments à des *batailles internes que nous ne* voulons plus.

Le PS doit avoir le courage de se remettre en question, tout en gardant la diversité qui a toujours fait sa richesse et en retrouvant le sens de la fraternité qui lui a trop *souvent manqué. Les conflits de* pouvoir et de personnes, les fausses querelles, les procès d'intention doivent être proscrits. Le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, a raison de vouloir une ligne politique claire. Elle doit se bâtir, avant tout, sur le dynamisme intellectuel et social qui a jadis *permis nos succès et s'appuyer* sur une mobilisation de tous ceux qui partagent nos valeurs et qui se battent sur le terrain.

Dans moins de huit mois, les Français devront choisir entre une société solidaire et une société concurrentielle. Les socialistes peuvent vraiment avoir l'espoir de l'emporter. A *condition, déjà, de savoir se ras*sembler, dans le respect de chacun, sans exclusive ni exclusion, autour d'un projet de gauche, responsable, courageux et audacieux. C'est l'appel que nous lançons.

**MARTINE AUBRY, PIERRE MOSCOVICI et JEAN-PIERRE SUEUR**





## et la préparation de l'élection présidentielle

# de Bernard Tapie

• Maryse Politano (Var), *soixante-trois ans, n'a jamais milité. Revendique fièrement une tradition familiale très socialiste, laïque. A toujours voté Mitterrand. Son mari, ses trois enfants, ont voté Tapie.*

« J'ai ressenti une immense déception à l'égard du PS et de ses guerres de chefs de courants. Cette déception, je la date de la nomination de Rocard comme premier ministre. La politique de Rocard a été une politique de droite, tout en endormant son électorat de gauche. Rocard, il est toujours contre. Il n'arrête pas de diviser autour de lui. Le soutien de Mitterrand à Tapie a compté beaucoup pour moi. Tapie a un parler direct, qui accroche l'oreille de celui qui l'écoute. Ses idées sont pragmatiques, il essaie vraiment de trouver des remèdes à la crise actuelle. Il a été le seul à monter au front contre Le Pen.

» Nous, c'est avec notre bon sens que nous réfléchissons. La presse, comme les hommes politiques, oublient que les gens ont du bon sens. En fait, Tapie, c'est parce qu'il n'est pas du sérail qu'il est attaqué, par la droite et par la gauche.

» Pour l'élection présidentielle, il n'est pas encore assez mûr. Il manque de culture politique. Il faut de la sérénité pour une élection présidentielle. »

• Yvonne Portal (Lyon), *cinquante-huit ans, retraitée. A milité un an au PS, a rejoint depuis le MRG.*

« Je me suis intéressée au MRG quand Rocard a pris le PS. J'avais pris ma carte au PS en 1992. Mais Rocard, je trouve qu'il manque de courage. Je n'ai pas supporté qu'il refuse de rencontrer la délégation du MRG à cause de l'affaire OM-Valenciennes. J'ai trouvé cela petit et mesquin. L'attaque systématique dont Bernard Tapie a fait l'objet m'a beaucoup choquée. Comme pour Bérégovoy, on veut le déstabiliser. Tapie, il ne vient pas d'un milieu universitaire, notable. Il est positif, il est courageux dans l'adversité. Il motive les jeunes, il les incite à bouger, à ne pas attendre devant le rôti. Les affaires ? Comme tout un chacun, Tapie a esayé de payer le moins d'impôts possible. Au Crédit lyonnais, il a eu un problème de trésorerie. Moi aussi, j'en ai. J'ai un découvert et je suis bien contente que ma banque me l'accorde. Si elle me demandait de tout rembourser tout de suite, moi non plus, je ne pourrais pas.

» Pour la présidentielle, Tapie n'a pas assez d'ancienneté politique. Je voterai Delors dès le premier tour. Mais si c'était Rocard, je voterai Tapie ».

• Jean Carrier (Lyon), *cinquante ans, enseignant. Milite au PS depuis 1972, il est également adhérent du SNES.*

« Le vrai motif de mon vote Tapie, c'est de ne pas avoir Rocard à la présidentielle. Je n'ai rien contre lui, mais pour moi, il est comme Chirac, le Poulidor de la présidentielle. L'autre motif, c'était d'assurer au MRG un bon score aux européennes, pour avoir à gauche, un deuxième pôle, à côté du PS, dans la perspective des municipales. Je ne suis pas un déçu du PS. Mais Tapie, c'est une bonne leçon. Son succès prouve que, quand on a de bonnes idées, il y a encore un espoir à gauche.

» Je n'imagine pas Tapie faire une grande carrière nationale. Il n'a pas l'envergure. Je ne voterai jamais pour lui à la présidentielle. Mais Tapie maire de Marseille, ça me va tout à fait. Pour les affaires, je distingue son cas de celui de Boucheron, qui lui a vraiment profité des fonds publics. Je mets ça dans un petit coin. »

• Jean-Bernard Bros (Paris), *trente-sept ans, chef d'entreprise. A longtemps milité au PS. Puis a abandonné l'engagement politique pour se lancer dans les affaires. Fait du rachat d'entreprises, se qualifie volontiers de « bébé-Tapie ». A adhéré au MRG en 1993. Est devenu vice-président de la fédération de Paris du MRG.*

« Tapie, pour des gens qui ont fait ou qui font du business, il déculpabilise. Il nous prouve qu'on peut être de gauche et entrepreneur, faire de l'argent et être de gauche. Le self-made-man de gauche, grâce à lui, ça existe, alors qu'avant, on considérait que ce type-là devenait forcément de droite. Tapie a réconcilié avec eux-mêmes les chefs d'entreprise qui ont la gauche honteuse, parce qu'ils s'achètent une Mercedes voyante après avoir bossé comme des fous pendant dix ans. Ceux-là, ils avaient parfois cessé de voter. Le PS, c'est le grand capital de gauche, Seydoux, Riboud, Schlumberger et, à côté, des énarques, des technocrates et, encore à côté, des gens qui ont trente ans de parti. Il n'y a pas de place pour les jeunes des banlieues, pour les artisans, les commerçants, les professions libérales. le PS est devenu un parti bourgeois. Le MRG, c'est la gauche popu. »

• Jacques Chancel (Drôme), *trente-huit ans, pharmacien, a milité au PS de 1980 à 1989. A adhéré au MRG au printemps 1994.*

« S'il n'y avait eu que la liste PS aux européennes comme liste de gauche, j'aurais voté pour celle-là. J'ai voté Tapie et le MRG et la gauche, pas seulement Tapie. C'est celui qui s'est montré le plus pro-européen, qui a dit franchement « oui » à l'Europe. Tapie est le seul qui dénonce les idées de Le Pen, qui ose s'opposer à lui.

» Sur les affaires, je ne dis pas que Tapie est tout blanc. Il faut que la justice joue son rôle, qu'elle aille jusqu'au bout, et surtout qu'elle soit honnête avec tout le monde.

» En politique, il y a trop de gens issus du même milieu très fermé. Tapie a un franc-parler, ça fait du bien, il a empêché de ronronner. Ce qui m'a poussé à me réengager en politique, c'est cette débâcle de la gauche. Je n'ai pas eu envie de revenir au PS, il n'y a rien à y faire. Aujourd'hui, on n'adhère pas au PS, on adhère à un courant. Il y a moins de sectarisme au MRG. Ce parti peut être le moteur d'une UDF de gauche. »

• Gilbert Tourret (Lyon), *soixante ans, professeur d'anglais, militant CFDT, « catholique iconoclaste ».*

« Tapie n'est pas un ange, mais avec cette opération « mains propres », on risque de mettre sur la touche des gens qui ont des idées. La corruption est inhérente à la démocratie. Vouloir la supprimer, ça donne de Villiers, une dérive maccarthyste. Tapie a tout de même arraché au Front national tout un électorat populaire, sans parler de xénophobie.

» Dans mon vote, il y a eu aussi de l'antirocardisme. C'est un *has been*, il passe de moins en moins bien. Si Rocard est le candidat de la gauche à l'élection présidentielle, on est foutu. Tapie est venu bousculer les quilles chez les mandarins de gauche. Il a rassemblé sur son nom les jeunes de banlieues qui ne votaient pas. Moi, je préfère qu'un beur mette un bulletin de vote dans l'urne, même démago, plutôt que de le voir lancer des pierres. »

• Raoul Vallerian (Var), *professeur agrégé retraité, vingt-cinq ans de militantisme syndical au SNES puis à FO.*

« Au départ, j'ai hésité à voter PS. Mais je n'ai pas admis que Rocard refuse de rencontrer la délégation du MRG, après l'affaire OM-VA en juillet 1993. Je déteste les procès d'intention. Ce qui m'a convaincu de voter Tapie, c'est l'acharnement contre lui. Je vote les yeux ouverts. Je sais qu'il y a des choses à dénoncer. Mais il faut voir les côtés positifs : il est dynamique, il entraîne les gens. D'accord, il ment, mais qui ne ment pas ?

» Pour la présidentielle, le risque, en votant Tapie, c'est d'empêcher qu'il y ait un candidat de gauche au second tour. Celui qu'il nous fallait, c'est Pierre Mendès France, eh bien, on a eu Mitterrand. C'est vrai que PMF ne serait sans doute pas favorable à Tapie. »

(1) sondage SOFRES, réalisé auprès d'un échantillon national de 2000 électeurs du 18 au 23 juin.

## Pascal Perrineau : « Un grand frère, pas un père »

***« Vous êtes un des spécialistes du vote Tapie. Quelles réflexions vous inspirent les témoignages que nous publions ?***

– Quand on lit tous ces entretiens – et quand on travaille sur les enquêtes électorales –, on est frappé par quatre points, qui expliquent le phénomène, la séduction Tapie : Tapie, c'est un style, un homme, une révolte et, enfin, une fonction de gauche tribunitienne.

» Un style tout d'abord. Tapie innove par son style direct. On l'aime parce qu'il s'exprime sans passer par la médiation des appareils, sans utiliser la langue de bois. Le MRG n'est pas visible derrière Tapie. Ce constat est en phase avec la condamnation que les Français font des organisations intermédiaires entre les citoyens et le pouvoir (partis, syndicats).

» Le deuxième aspect, qui revient comme une litanie, c'est le côté intuitif de son style, le bon sens dont il serait porteur. Là aussi, les Français opposent ce côté « bon sens populaire » à une certaine culture « savante », distante de leurs préoccupations, dont les autres hommes politiques sont porteurs. D'autant que l'électorat de Tapie est très jeune, très populaire et a un niveau d'études sensiblement plus faible que l'électorat socialiste, par exemple.

» Tapie, c'est aussi un style « peuple », un discours parfois brutal, dans lequel les couches populaires se retrouvent. Il est considéré comme extrêmement éloigné des mœurs du sérail politique, qui est identifié à une bourgeoisie parisienne marquée par les diplômes universitaires.

» Derrière le style, il y a un homme. Un homme qui est directement « dans » sa parole, alors que très souvent les hommes politiques donnent l'impression d'être « à côté » de leur parole. Tapie est le porte-parole de lui-même, pas celui d'une organisation.

***La « démagogie » dont on l'a accusé ne constitue-t-elle pas sa principale force ?***

– C'est un homme qui fait rêver. Une partie du « peuple de gauche » se reprend à rêver, renoue avec une certaine nostalgie de la gauche des années 60 et 70, qui parlait de « changer la vie ». C'est, au fond, une partie de l'électorat de gauche, qui n'a accepté qu'avec une certaine réticence l'*aggiornamento* des années 80-90 et la « culture de gouvernement ». L'illégalité du chômage des jeunes, on sait que c'est utopique, mais c'est justement parce que c'est utopique que ça plaît.

» L'autre dimension, qui est plus nouvelle, c'est Tapie perçu comme l'anti-Rocard. Michel Rocard est le type même du socialiste de gouvernement, c'est sans doute celui qui est allé le plus loin dans le ralliement des socialistes à la culture de gouvernement. On voit aussi que Rocard est perçu comme un perdant. Il n'a pas su s'imposer contre Mitterrand, il a échoué au PS. Aux yeux de ses électeurs, le « gagnant Tapie » est l'antithèse de Michel Rocard.

### « Une révolte individuelle »

» Au-delà du style et de l'homme, Tapie exprime une révolte : toute sa carrière, qui est marquée par cette révolte individuelle, est en phase avec les courants dominants dans la société française, déçue des engagements collectifs, recentrée sur les valeurs de l'individu, de la famille, du bonheur privé. Cette poussée des valeurs individualistes a travaillé une fraction de la gauche qui trouve son héros en Tapie. A une époque où toutes les organisations représentatives sont en crise, Tapie se pose en s'opposant au système : le fisc, l'Etat, la justice, les banques. C'est son côté Mandrin. Jean-Marie Le Pen disait : « *Je dis tout haut ce que vous pensez tout bas* », Tapie ose faire publiquement ce que le citoyen lambda n'ose pas faire. Il a un côté presque anarchiste. » Enfin, Tapie retrouve une vocation tribunitienne de la gauche : il y a toujours eu, en France, une gauche qui parlait, qui protestait au nom des exclus et des dominés. Le PCF a joué ce rôle jusque dans les années 70. Depuis quinze ans, plus personne ne remplit cette fonction. Il n'y a pas de parti de gauche populaire en France Celle-ci a du mal à s'identifier à Fabius, ou à Jospin ou à Rocard. Jusqu'à présent, la protestation s'exprimait par l'abstention, le vote Le Pen, la multiplication des listes style Chasse, pêche, nature et, traditions, etc. Mais à gauche, elle ne trouvait plus de débouchés. Tapie en récupère une part. Il devient un tribun de la plèbe. Et il est crédible, parce qu'il est porteur d'une culture plébéienne. Il peut donc être l'intermédiaire des petits, puisqu'il vient de chez eux.

***– Quelles sont les limites du vote Tapie ?***

– Je distingue plusieurs éléments de faiblesse. Le premier d'entre eux est le manque de légitimité présidentielle. Même les sympathisants, les militants, disent qu'avec la mairie de Marseille, il arrivera à son niveau de compétence maximale. Marseille fait à la fois sa réussite et sa limite. Pour cette grande échéance qu'est l'élection présidentielle de 1995, il n'est pas à la hauteur. Les Français accordent une importance extrême à cette élection et veulent donc confier les manettes suprêmes à un homme bien sous tous rapports. C'est la limite de la révolte : on ne donne pas la fonction suprême à un révolté, à un aventurier. Il y a un côté *pater familias* dans la vision que les Français ont du chef de l'Etat. Tapie est un grand frère, ce n'est pas un père.

» Le deuxième élément de faiblesse, c'est que Tapie est le reflet d'un manque, d'une carence de la gauche. Il vit sur les décombres de la gauche. On l'aime bien, mais, surtout, on a voté pour lui parce que les autres partis de gauche apparaissent comme des partis de mandarins qui ne se renouvellent pas. » La troisième fragilité du vote Tapie, c'est qu'il est le reflet de certaines illusions de la gauche, et les illusions sont fragiles. On peut très vite passer à la déception profonde. Bernard Tapie existe en cultivant ces illusions, mais il peut à nouveau tomber très bas, le jour où ses électeurs seront déçus. »

**Propos recueillis par PASCALE ROBERT-DIARD**

**▶ Pascal Perrineau est professeur à l'IEP de Paris, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (CÉVIPOF).**

## M. Emmanuelli souhaite une direction homogène pour le PS

Evoquant, mardi 27 septembre à Lyon, la préparation du congrès de Liévin, Lionel Jospin se disait *« assez heureux d'avoir l'impression que le PS est en train d'échapper au risque de division qui le menaçait »*. Cette impression prévaut à la veille du conseil national du PS qui doit se tenir à Paris, samedi 1er octobre, pour définir les conditions d'une possible synthèse. Après un mois de débats sur les nombreuses contributions déposées, les cadres du parti semblent se diriger, comme prévu (*le Monde* du 23 septembre), vers l'élaboration d'une motion unique qui, à son tour, devra être débattue au niveau des fédérations. Le texte du premier secrétaire Henri Emmanuelli, intitulé *« être socialiste »* et consacré pour une grande part à une analyse des conséquences du libéralisme économique, constitue, a confirmé jeudi 29 septembre Jean Glavany, porte-parole du parti, *« l'unique base de discussion »*.

Après avoir pris en compte les différents amendements de ses principaux soutiens, les fabiusiens, la Gauche socialiste de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon et les amis de Jean Poperen, ce texte a été transmis, jeudi soir, aux signataires de la contribution signée, notamment, par Pierre Mauroy et Martine Aubry. Affichant dans nos colonnes leur souhait d'avoir un parti *« rassemblé »* et *« mobilisé »* afin de préparer au mieux les prochaines échéances électorales, Martine Aubry et ses amis ne semblaient pas, vendredi, relever, dans le projet du premier secrétaire, des analyses irrecevables. La volonté étant commune d'arrêter les frais de la division si près d'une élection présidentielle, si des difficultés apparaissent, elles porteront sur l'organisation de la direction du parti : Le mode d'élection des conseillers nationaux devrait être particulièrement débattu, les grosses fédérations, telle celle du Pas-de-Calais, faisant une forte pression pour accroître la proportion de conseillers élus directement par elles.

Contraint d'abandonner son idée d'imposer l'existence au sein du parti d'une majorité et d'une minorité pour en finir avec les courants, Henri Emmanuelli ne semble pas vouloir céder, en revanche, sur la constitution autour de lui d'*« une direction homogène »*. *« La synthèse,* expliquait-il dans un entretien à *Libération* du vendredi 30 septembre, *cela signifie (...) que ceux qui rejoignent aujourd'hui de leur plein gré la majorité devront jouer le jeu de cette majorité demain (...) On peut considérer cela comme du formalisme, mais le respect des règles de fonctionnement du parti est la meilleure garantie de démocratie interne. »*

D. C.

Conseiller du président de la République

## M. Charasse met en cause la conduite d'Hubert Beuve-Méry sous l'Occupation

Conseiller du président de la République et ancien ministre du budget, Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme et maire de Puy-Guillaume, a expliqué, jeudi 29 septembre, sur Radio-France-Puy-de-Dôme, la décision de l'Elysée de réduire ses achats du *Monde* (*le Monde* du 30 septembre) en ces termes : *« Il ne nous est pas apparu utile de continuer à lire ce journal qui n'est plus dans la ligne déontologique qui avait été fixée par son fondateur Hubert Beuve-Méry. J'hésite, évidemment, à avancer le nom de Hubert Beuve-Méry, parce que je ne voudrais pas que les dirigeants du* Monde *me traitent de pétainiste puisque Hubert Beuve-Méry a été dans les camps du maréchal Pétain à Uriage. »*

[Hubert Beuve-Méry, directeur du Monde de 1944 à 1969, a participé activement à l'animation de l'Ecole des cadres d'Uriage, située près de Grenoble, à partir de l'été 1941. Sous la direction du capitaine Pierre Dunoyer de Segonzac et grâce au financement accordé par l'État français, l'école avait pour vocation de former une nouvelle génération de chefs après le constat de faillite des élites durant la débâcle militaire de 1940.

Nommé d'abord directeur du bureau des études, chargé d'organiser les stages de formation de milliers de jeunes, Hubert Beuve-Méry devint progressivement le plus proche conseiller de Segonzac. L'Ecole d'Uriage, suscitée par le régime de Vichy, approuvée par lui, puis tenue en suspicion pour son mauvais esprit, fut finalement dissoute, le 27 décembre 1942, par un décret du chef de gouvernement Pierre Laval. Alors qu'un mandat d'arrêt visait Segonzac, ce dernier demanda à Hubert Beuve-Méry d'organiser la résistance des anciens d'Uriage.

Partisan d'une résistance intellectuelle, Hubert Beuve-Méry avait rédigé, imprimé et diffusé clandestinement une douzaine de tracts dans la région lyonnaise en octobre 1940. L'hebdomadaire catholique *Temps nouveau*, où le futur directeur du Monde signait déjà ses éditoriaux du nom de plume « Sirius », fut suspendu *sine die* en août 1941. La revue *Esprit*, dont Hubert Beuve-Méry était membre du conseil de rédaction, fut interdite peu de temps après. – L. G.]

*Lire aussi la chronique de Pierre Georges page 26.*

Recevant une quinzaine de jeunes militants à l'Elysée

## *M. Mitterrand affirme qu'il « ne se laissera pas déstabiliser »*

François Mitterrand a assuré, jeudi 29 septembre, à une quinzaine de jeunes militants de gauche, venus à l'Elysée lui manifester leur soutien, qu'il est déterminé à conduire les affaires de l'Etat jusqu'au 10 mai, date de la fin de son deuxième septennat. *« Je conduirai les affaires jusqu'au 10 mai, ceux qui espèrent me déstabiliser en évoquant ma maladie n'y parviendront pas »*, a affirmé le chef de l'Etat, dont ce propos a été rapporté par Maurice Benassayag, chargé de mission auprès du président de la République, après une rencontre, qu'il avait organisée, entre le chef de l'Etat et une quinzaine de militants socialistes, radicaux de gauche et écologistes, âgés d'une trentaine d'années.

Les interlocuteurs de M. Mitterrand ont indiqué, après cette entrevue, qu'ils avaient tenu à lui faire part de leur *« indignation »* après la polémique sur ses rapports avec Vichy. *« Comment se fait-il que l'on ressasse un passé cinquante ans après ?* a demandé l'un d'eux. *C'est injuste, c'est sordide. Ce qui s'est passé il y a cinquante ans, les gens s'en foutent ! » « Nous sommes la génération Mitterrand »*, a insisté un autre, qui a souligné : *« J'avais vingt ans en 1981. Pour nous, les deux septennats ont marqué des changements importants en France, et nous ne voulons pas d'un retour en arrière. »* Un troisième s'est étonné de l'importance accordée par la presse à la jeunesse de M. Mitterrand.

Le président de la République, ont rapporté ses hôtes, les a encouragés à se rassembler sur les *« valeurs »* qui leur sont communes. Saluant *« le réflexe antiraciste des jeunes »*, il a observé : *« Les valeurs dont est porteuse la jeunesse sont des valeurs progressistes. »* Il a également évoqué les « affaires », déplorant qu'à l'Assemblée nationale, à l'automne 1992, *« on ait laissé passer l'idée du financement des partis par les entreprises ». « On serait dans une meilleure posture aujourd'hui si on n'avait pas laissé passer ça »*, a dit M. Mitterrand.

**M. Chirac : des commentaires qui ne sont « pas dignes de notre démocratie ».** – Dans un entretien publié par le magazine *Impact Médecin Hebdo* daté 1er octobre, Jacques Chirac affirme, au sujet de la santé de François Mitterrand : *« Les propos qu'ici et là nous entendons me semblent bien éloignés de* [l'] *exigence* [d'éthique]. *Le président de la République a eu le courage de rendre publique l'évolution de son état de santé. C'est un choix qui implique le respect. Il n'est pas digne de notre démocratie de voir se multiplier les commentaires et les hypothèses à son propos. »*

**MAJORITÉ : MM. de Peretti et Pandraud (RPR) s'expriment dans « Minute ».** – Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat-La Caneda, député de la Dordogne, secrétaire général adjoint du RPR et proche d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, déclare, dans l'hebdomadaire *Minute* (daté 28 septembre), que *« les Français ne se prononceront pas sur un bilan de deux ans, mais sur l'avenir »*, à l'occasion de l'élection présidentielle. Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis explique, dans la même livraison de *Minute*, pourquoi il a rédigé une proposition de loi tendant à obliger les demandeurs d'aides sociales à justifier leur identité à l'aide de plusieurs pièces.

Aux journées parlementaires de Vittel

## M. Balladur va mesurer le rapport des forces au sein de l'UDF

Une semaine après ceux du RPR, les élus de l'UDF se retrouvent, vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre, à Vittel (Vosges), pour des journées parlementaires dominées par la préparation de l'élection présidentielle. Les députés et les sénateurs recevront la visite d'Edouard Balladur, qui s'exprimera samedi matin. Le premier ministre, qui tire sa force de la capacité de séduction dont il sait faire preuve sur les principales composantes de l'UDF, ne sera cependant pas en terrain conquis.

Alors que les responsables du CDS et du PR sont déjà sous les ordres du premier ministre, les travaux des parlementaires UDF seront, en effet, rythmés par les interventions de Charles Millon, René Monory, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing. Les uns et les autres, sur des registres différents, mais complémentaires, ont maintenu, jusqu'à présent, vaille que vaille, l'idée d'une candidature UDF à l'élection présidentielle.

### *Capacité critique*

M. Barre, qui moque volontiers la *« réforme conservatrice sans larmes »* pratiquée par le gouvernement, et M. Giscard d'Estaing, avec son plan pour un retour au plein emploi, ont déjà fait la preuve, ces dernières semaines, de leur capacité critique. Leur volonté d'empêcher que la campagne présidentielle qui s'installe chaque jour un peu plus soit noyée sous les courbes de popularité flatteuses du premier ministre est manifeste.

Les journées parlementaires de Vittel seront donc l'occasion de jauger le rapport des forces entre les parlementaires acquis à M. Balladur, qui constatent qu'aucun candidat de l'UDF n'est en mesure, aujourd'hui, de faire bonne figure à l'élection présidentielle, et ceux qui maintiennent, contre vents et marées, l'idée d'une expression propre de la confédération.

Le rendez-vous vosgien devrait permettre de mesurer l'impact des embarras judiciaires de M. Longuet sur des parlementaires du PR, qui forment la moitié des effectifs de l'UDF. Jusqu'à présent, la solidarité et la fidélité au président du Parti républicain ont prévalu sans aucun heurts, si ce n'est le départ bruyant de Philippe de Villiers, parti tenter sa chance sous ses propres couleurs. Il n'est pas sûr, à présent, que l'éventualité d'une démission, alliée au retour en actualité du dossier de l'agrandissement du siège du PR, soit sans conséquences sur l'équilibre interne de la plus forte composante de la confédération et sur l'engagement sans nuances de la direction du PR aux côtés du premier ministre.

GILLES PARIS

**M. Millon se prononce contre des primaires présidentielles.** – Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est prononcé vendredi 30 septembre sur France-Inter contre l'organisation de primaires présidentielles, car la France ne dispose pas d'un *« grand parti »* comme les partis républicain et démocrate aux Etats-Unis. *« Quand même nous parviendrions à organiser ces primaires*, a ajouté M. Millon, *il y aurait un candidat officiel. Est-ce qu'il serait unique ? Je ne le crois pas, car, le lendemain matin, il y aurait un candidat dissident qui viendrait chaparder toutes les voix des déçus (...), ceux dont le candidat n'aurait pas été retenu. »*

A l'Assemblée nationale

## La commission des finances vide de sa substance le projet de statut fiscal de la Corse

La commission des finances de l'Assemblée nationale a vidé de sa substance, mercredi 28 septembre, le projet de loi relatif au statut fiscal de la Corse élaboré par le gouvernement au printemps afin d'encourager le développement économique de l'île. Adopté en première lecture par le Sénat le 11 juillet, ce texte avait été préparé dans un contexte de très forte mobilisation politique insulaire en faveur de la consolidation des particularismes fiscaux menacés par l'harmonisation européenne. Faute d'avoir pu inscrire dans son projet le maintien des dérogations en matière de TVA – cette question relève des seules négociations avec Bruxelles –, le gouvernement avait proposé un dispositif axé sur la suppression des parts départementale et régionale de la taxe professionnelle, afin d'alléger les charges des entreprises.

Le texte précisait qu'une telle perte de ressources pour les collectivités locales serait compensée par l'Etat. Or, c'est précisément cet article du projet que la commission des finances de l'Assemblée a supprimé, à l'initiative de José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud). Les commissaires ont estimé que le versement d'une compensation par l'Etat risquerait d'entraîner *« une perte d'autonomie fiscale »* pour les deux départements corses, selon la formule de Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse-du-Sud).

La commission des finances a supprimé, en outre, l'article du projet prévoyant la possibilité pour la collectivité territoriale de Corse d'instituer une taxe sur l'électricité. M. Rossi a expliqué que ce nouvel impôt indirect *« frapperait principalement les ménages »*, *« déjà victimes de l'augmentation de la taxe d'habitation »* qui risque de résulter de la réforme de la taxe professionnelle dans l'île. Si l'Assemblée devait entériner en séance publique une telle réécriture du texte, le plan gouvernemental se réduirait à une coquille vide.

F. B.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

## REPÈRES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### Difficultés au sein de la droite à Albi

Investi par le RPR et l'UDF dans le cadre de leur accord national pour les élections municipales (*le Monde* du 23 septembre), afin de conduire la liste de la majorité à Albi, Philippe Bonnecarrère, député RPR du Tarn, est contesté dans cette ville par Pierre Nespoulous, conseiller général et conseiller régional CDS. M. Nespoulous fait état d'un pacte conclu lors des dernières élections cantonales, alors que la majorité socialiste du conseil général se voyait promettre la défaite : M. Bonnecarrère devait briguer la présidence de la future assemblée départementale et M. Nespoulous se présenter aux élections municipales face au maire socialiste d'Albi, Michel Castel, qui l'avait déjà battu en 1983 et 1989. Depuis, le PS a conservé la majorité départementale, mais M. Nespoulous revendique aujourd'hui le respect des accords du printemps. – *(Corresp.)*

### EXTRÊME DROITE

#### M. Le Pen dénonce l'arrivée prochaine de réfugiés algériens en France

Pour le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, il est *« scandaleux »* que la France puisse s'apprêter à recevoir des réfugiés en cas d'aggravation de la situation en Algérie. M. Le Pen, qui s'exprimait, vendredi 30 septembre, sur RMC, considère ces réfugiés éventuels comme des représentants *« du pouvoir FLN, qui a combattu la République française, commis des assassinats »*. Le président du parti d'extrême droite, qui estime *« avoir une chance sérieuse d'être au second tour de l'élection présidentielle si l'élection se présente comme elle semble se présenter, avec une multiplicité de candidatures »*, laisse entendre que l'arrivée de réfugiés pourrait l'aider dans sa campagne. *« Qui peut prévoir ce que provoquerait le traumatisme de l'arrivée massive de représentants du FLN en France ? »*, a-t-il demandé.

**MÉDECINE**

Jugeant « prioritaire » l'indemnisation des victimes d'hépatite C post-transfusionnelle

# Le gouvernement envisage de différer le projet de loi sur l'aléa thérapeutique

**Le projet de loi sur l'aléa thérapeutique, visant à réglementer l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux graves et la responsabilité des médecins en l'absence de faute, que le gouvernement prévoyait de déposer durant la session parlementaire d'automne, pourrait être différé. Seul le cas des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine serait alors examiné.**

Jugeant le dossier de l'aléa thérapeutique *« extraordinairement compliquée »* du point de vue juridique et financier, les autorités sanitaires estiment aujourd'hui *« prioritaire »* l'indemnisation des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine – entre cinq cent mille et deux millions de victimes en France (*le Monde* du 23 avril 1993).

Des discussions interministérielles sont en cours et aucune décision définitive n'aurait encore été prise. Cependant, le gouvernement semble craindre qu'un tel projet de loi ne provoque *« une évolution malsaine du principe même de responsabilité médicale »* et n'encourage dans l'opinion l'idée selon laquelle le corps médical doit remplir une obligation de résultat, et non plus seulement une obligation de moyens. Il redoute ainsi qu'un débat parlementaire sur un sujet aussi délicat ne donne des idées à certains patients et ne suscite une inflation de procédures sur le modèle américain (*le Monde* du 6 avril).

### *Sauver la relation médecin-malade*

La législation sur le risque thérapeutique devrait ainsi être mise en œuvre en plusieurs temps, à commencer par la mise en place d'un système de réparation du préjudice subi par les personnes infectées par le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion, système qui ferait appel à *« la solidarité nationale »*. Le montant de cette indemnisation reste à fixer, le développement de la maladie différant sensiblement selon les cas – on estime généralement que la moitié des porteurs du virus de l'hépatite C évolueront vers une hépatite chronique, que, parmi eux, 10 % développeront une cirrhose du foie, et que, parmi ces malades cirrhotiques, 10 % à 20 % développeront un cancer du foie. Le réseau national de santé publique a été chargé, en juillet, d'une mission sur les voies de contamination par le virus de l'hépatite C et il devra remettre son rapport au début de 1995.

Dans un communiqué publié le 24 août après la diffusion d'informations selon lesquelles l'indemnisation des accidents médicaux pourrait être financée par une taxe supplémentaire sur les contrats d'assurance multirisques habitation, le ministère des affaires sociales et de la santé avait expliqué que le projet de loi était *« effectivement en cours de préparation »* mais que le gouvernement n'avait *« arrêté aucune décision quant au dispositif d'indemnisation et à son champ d'application »*.

Les services de Mme Veil précisaient qu'*« au-delà du cas des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C, qui devra être traité par le texte, la réforme pourrait également être étendue à d'autres risques médicaux »*. Deux *« options »* étaient alors envisagées : *« la mise en place d'un fonds public intervenant au titre de la solidarité pour l'indemnisation des victimes d'actes médicaux non fautifs »* et *« la création d'un système d'assurance généralisé contre le risque d'accident médical »*. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avait déclaré dans ces colonnes, peu après sa prise de fonctions, que *« le seul moyen de sauvegarder la relation médecin-malade est d'adopter une loi sur l'aléa thérapeutique »* (*le Monde* daté 9-10 mai 1993).

**LAURENCE FOLLÉA**

La mort du docteur François Tosquelles

# Un pionnier de la psychiatrie institutionnelle

**François Tosquelles est mort dimanche 25 septembre à Granges-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Il venait d'avoir 82 ans. Trop peu connu en dehors des champs psychiatriques et pédagogiques, il a incarné, pour les acteurs des équipes de santé mentale, la naissance de la psychiatrie contemporaine.**

Né à Reus en Catalogne, François Tosquelles devient psychiatre très jeune et quand la république espagnole est proclamée il est nommé responsable de la psychiatrie de guerre. Fin 1939, il est obligé de fuir son pays. Réfugié en France, à l'aube de l'horreur franquiste, il est « accueilli » dans le camp de concentration de Setfonds. Infatigable organisateur, il y crée *ex nihilo* un service de psychiatrie jusqu'à ce qu'il soit « sauvé » par des psychiatres français et reçu, en janvier 1940, à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère) après de nombreuses péripéties administrativo-politiques.

C'est là que vont se produire des rencontres dont on aimerait que l'histoire en programmât davantage : Balvet, Chaurand, Bonnafé et aussi Eluard, Tzara, Canguilhem et tant d'autres. Rapidement, des liens vont se tisser avec Henri Ey et Georges Daumezon pour ensemencer la psychiatrie au temps de la Résistance et permettre d'en transformer radicalement les perspectives – il est essentiel de rappeler que pendant la guerre 40 000 malades mentaux sont morts en France des conséquences directes de l'« extermination douce », tandis que pas un seul ne souffrait de privations à l'hôpital de Saint-Alban.

Rapidement, Oury, Torrubia, Gentis, Poncin, Racine, Fanon, Ayme, Chaigneau, Kœchlin et bien d'autres vont se joindre à la construction de cette nouvelle psychiatrie : la psychothérapie institutionnelle. Une équipe de psychiatrie soigne à l'hôpital psychiatrique les malades qui ont besoin de soins intensifs tandis que pour tous les autres, les soins peuvent être assurés en extra-hospitalier.

On a voulu opposer depuis ladite « psychiatrie de secteur » avec la psychothérapie institutionnelle, oubliant dans cette opposition qu'il s'agit des deux facettes d'une même conception pratique et théorique de la psychiatrie. Tosquelles avait l'habitude de présenter cette praxis marchant sur deux jambes : l'une sociopolitique, organisationnelle, inspirée de Marx, Lévi-Strauss, Herman Simon, défriche les rapports hiérarchiques, les constellations de pouvoirs et leurs mécanismes aliénatoires spécifiques – elle fonde une stratégie, une condition de possibilité de la thérapeutique ; l'autre, psychanalytique, subjectale, prise dans les avatars du transfert et les ruptures de l'historial, permet de dérouler la thérapeutique dans la diachronie.

### *Naviguer sur l'océan des folies*

La psychothérapie institutionnelle est une méthode qui permet de naviguer sur l'océan de toutes les folies et surtout en tenant compte des plus graves. Cette pratique, issue de Saint-Alban, a essaimé et entraîné la psychiatrie, notamment autour du syndicat des psychiatres des hôpitaux, dans un mouvement de rénovation très important étayé par les travaux de nombreuses équipes – Tosquelles insistait beaucoup sur la notion d'équipe – en France et dans le monde. Depuis la clinique de La Borde, créée par Jean Oury après son passage à Saint-Alban, jusqu'aux réalisations remarquables de nombreux services de psychiatrie publique français, en passant par le Portugal, le Brésil, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne, le Québec, l'Algérie et bien d'autres, beaucoup de psychiatres et leurs équipes peuvent témoigner de l'importance de ce mouvement de psychothérapie institutionnelle dans leurs élaborations.

Car, enfin, Tosquelles, dont le travail intensif a porté sur les enfants et les adultes malades mentaux, a plaidé en faveur de la rencontre avec le sujet, quel que soit son malheur psychopathologique. Il faut bien se représenter l'état des « asiles » en 1940 : un milieu cloisonné, avec des services spécialisés et fermés sur eux-mêmes, les « agités » par ci, les « gâteux » par là, les « bons travailleurs » près de l'entrée de l'hôpital...

Pour mieux comprendre l'influence que Tosquelles a exercée sur la psychiatrie contemporaine, et donc sur le destin de nombreux malades mentaux, Henri Ey, en définissant la maladie mentale comme *« la pathologie de la liberté »*, mettait en évidence une dimension spécifique de la psychiatrie que Tosquelles a tout sa vie contribué à rendre possible : la liberté de circulation. Il faut bien reconnaître, et lui-même s'en inquiétait récemment dans nos dernières conversations, que la reprise en main technocratique de la psychiatrie, sous couvert de sciences dures et d'humanisation de surface, en voulant la réintroduire au sein de la médecine sans en respecter les nécessaires spécificités, risque d'aboutir à une catastrophe prévisible. Et ça n'est pas d'agiter l'épouvantail des hôpitaux psychiatriques dans des émissions télévisées à forte audience qui aidera les malades mentaux à conserver leur dignité tout en recevant les soins dont ils ont absolument besoin.

Mais Tosquelles, qui a contribué à nous former par ses articles innombrables et ses nombreux ouvrages (1), avait aussi une présence tout à fait extraordinaire. Lacan avait trouvé là la représentation du « parlêtre ». Il incarnait à mes yeux l'interprète dans le sens le plus originel. Il pouvait, avec une intuition très grande, proposer à ceux qui l'approchaient des hypothèses de travail pour leur problématique personnelle.

Il avait cette empathie nécessaire au métier de psychiatre mais avec le recul de celui du psychanalyste. Son humour débordant lui permettait de dire ce qui suffit. Sa culture encyclopédique, sa connaissance de nombreuses langues lui donnaient dans nos réunions une fonction de référence que seuls quelques autres, comme Jean Oury, peuvent atteindre. Un ensemble de textes importants qu'il a choisis lui-même paraîtra en 1995 aux éditions Eres avec une préface qu'il venait d'achever.

Au soir de sa vie, Tosquelles continuait de recevoir beaucoup chez lui. C'est ainsi qu'il avait accepté de participer à un ouvrage collectif intitulé *Actualité de la psychothérapie institutionnelle*, dans lequel il nous livre ses dernières réflexions. *« En tout cas, malgré la confusion et le pessimisme où se trouve engagé l'ensemble des hommes en 1994, malgré son état physique actuel qui justifient ensemble le pessimisme égocentrique le plus radical, je dois dire ici que je reste convaincu que tant qu'il y a des hommes à la surface du monde, quelque chose de leur démarche reste acquis, se retransmet, disparaît parfois, mais aussi resurgit quoi qu'il en soit de catastrophes mortifères qui nous assaillent souvent. Comme on sait, cette résurgence prend le plus souvent des formes nouvelles qui s'actualisent entre nous dans les enjeux du transfert».*

**Docteur PIERRE DELION**
► Pédopsychiatre (CHU d'Angers).

(1) Principaux ouvrages disponibles de François Tosquelles : *l'Enseignement de la folie*, éditions Privat, 1992 ; *La rééducation des débiles mentaux*, éditions Privat, 1992 ; *Le vécu de la fin du monde dans la folie*, éditions Arefpi, 1986 ; *Education et psychothérapie institutionnelle*, éditions Matrice 1984 ; *Structure et rééducation thérapeutique*, éditions universitaires, 1970 ; *Le travail thérapeutique à l'hôpital psychiatrique*, éditions du Scarabée, 1967.

Après la publication des premiers résultats

# Polémique d'experts autour de la consultation nationale des jeunes

Les résultats de la consultation nationale des jeunes, engagée par M. Balladur, provoquent des remous dans la communauté scientifique, jusqu'au sein de l'INSEE. Après les critiques de trois sociologues, Christian Baudelot, Pierre Bourdieu et Catherine Levy (*le Monde* du 27 septembre), l'association des administrateurs de l'INSEE (AIS), qui réunit environ 20 % des administrateurs, avait aussi estimé qu'il ne s'agissait pas d'*« une investigation scientifique »* (*le Monde* du 29 septembre).

Cette position ne fait pas l'unanimité. Ainsi, le syndicat des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'INSEE juge que les critiques de ses confrères sont trop radicales : *« On peut certes contester la scientificité de l'opération*, indique le secrétaire général de ce syndicat, *mais on ne peut nier que le nombre des réponses représente un panel considérable »* (1 539 000 réponses). Il estime cependant que certains groupes sont sous-représentés, notamment les jeunes les plus défavorisés qui ne maîtrisent pas la communication écrite.

Concernant le point de vue des trois sociologues, le syndicat des administrateurs le juge contradictoire : *« Comment peut-on considérer que les résultats n'ont aucune valeur scientifique, que le nombre de réponses n'est pas à prendre en compte*, précise le secrétaire général, *et en même temps indiquer que les résultats confirment ce que chacun savait déjà par des enquêtes sérieuses et scientifiques ? »*.

Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse, a répondu, jeudi 29 septembre, aux critiques sur la validité et la fiabilité du questionnaire. *« Le questionnaire n'est pas un de ces sondages qui d'ailleurs se contredisent entre eux*, a t-elle déclaré, *ni une enquête sociologique, ni un référendum. C'est un instrument de dialogue, de travail pour répondre aux inquiétudes, aux attentes et aspirations des jeunes. Qu'auraient souhaité certains critiques ? Qu'on leur commande et leur paie une enquête statistique ? Qu'après les manifestations contre le CIP, on renvoie les jeunes chez eux ? »*.

*« Ce qui compte*, a conclu Michèle Alliot-Marie, *ce sont les mesures concrètes en faveur de la jeunesse qui seront effectivement prises »*. Quant au rapport sur la consultation, il doit être remis au premier ministre lundi 3 octobre.

**M. A.**

## REPÈRES

### CATASTROPHE

**Incertitudes sur les causes du naufrage de l'« Estonia» et sur le nombre de victimes**

Quarante-huit heures après le naufrage du transbordeur *Estonia* en mer Baltique (*le Monde* des 29 et 30 septembre), les causes de cette tragédie n'ont toujours pas été déterminées. Pour se prononcer, les experts attendent d'avoir examiné l'épave qui gît par quelques 80 mètres de fond. Une opération de renflouage du ferry serait *« coûteuse et très risquée pour les plongeurs »* de l'avis de plusieurs experts internationaux, qui estiment que *« l'important, pour l'instant, étant de localiser l'épave »*. L'inexistence d'une liste complète des passagers empêche de connaître avec précision le nombre des victimes.

D'après le dernier bilan établi le 29 septembre par les autorités estoniennes, 844 personnes sont toujours portées disparues, 65 ont été retrouvées sans vie, et 140 sont saines et sauves. La commission d'enquête espère que l'utilisation prochaine d'un robot sous-marin équipé de caméras et de pinces pourra aider à localiser le navire et livrer des précisions sur son état au moment de l'accident. – *(AFP.)*

### AIRBUS

**La boîte noire de l'avion de la Tarom ne fonctionnait pas depuis six mois**

Le bureau enquête accident (BEA) a dressé, jeudi 29 septembre, un constat sur l'enchaînement d'actions qui ont conduit au décrochage d'un Airbus A310 de la Tarom, la compagnie aérienne roumaine, aux abords d'Orly, samedi 24 septembre, sans pouvoir à ce stade en expliquer les causes. Un rapport préliminaire sera rendu dans un mois. L'enregistreur de paramètres de vol ne fonctionnait pas depuis le 27 mars, la bande magnétique étant coupée en deux endroits. L'avion se trouvait dans une configuration normale, trains et volets sortis. Le pilote automatique avait été déconnecté environ une minute avant, l'automanette (un automatisme qui régule la poussée des réacteurs) étant *« active»*.

Pour *« une raison encore à identifier »*, l'avion est passé en mode « level change » (changement de niveau) *« ce qui entraîne une augmentation de la poussée des moteurs et un effet à cabrer »*. Le pilote ramena alors les manettes de puissance en arrière. On observe au même moment une action du compensateur de profondeur (une commande électrique des gouvernes à commande manuelle) qui est passé en position *« plein cabré»*. Action malheureuse du pilote ou dérèglement de cette commande, elle devait entraîner l'avion dans une figure de décrochage.

### FAITS DIVERS

**Deux morts dans un incendie à Marseille**

Une jeune femme et son enfant de quatre ans ont trouvé la mort, dans la nuit de jeudi 29 à vendredi 30 septembre à Marseille, lors de l'incendie survenu dans un appartement d'une cité du 10e arrondissement. Le feu, dont l'origine n'a pas encore été déterminée, a débuté vers 10 h 30 au domicile d'une famille de Cap-Verdiens, cité Benza, à Pont-de-Vivaux. Le père, qui a été entendu par la police, et les deux autres enfants ont pu être secourus à temps.

Une cinquantaine de pompiers sont intervenus pour maîtriser l'incendie. Huit personnes habitant à proximité de l'appartement sinistré ont par ailleurs été intoxiquées et ont dû recevoir des soins à l'hôpital. – *(AFP.)*

### IMMIGRATION

**Jean de Bodman nommé directeur du Fonds d'action sociale**

Jean de Bodman a été nommé, mercredi 28 septembre, en conseil des ministres, directeur du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS), établissement public compétent en matière d'intégration sociale et culturelle, de logement et de formation des immigrés. M. de Bodman succède ainsi à François Beaujolin, qui dirigeait l'organisme depuis septembre 1991.

Agé de quarante-cinq ans, M. de Bodman est diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration. Depuis 1991, il assurait la direction des affaires publiques et du développement externe des laboratoires Merk and Co.

### ÉDUCATION

**Manifestations de soutien aux quatre élèves voilées de Goussainville**

Une manifestation de soutien aux quatre élèves voilées interdites de cours au lycée Romain-Rolland de Goussainville (Val-d'Oise) a rassemblé, jeudi 29 septembre au matin, une centaine de lycéens devant le lycée Simone-de-Beauvoir de Garges-lès-Gonesse.

La veille, une manifestation similaire avait réuni près de trois cents personnes. Elle était organisée par un comité d'une trentaine de personnes, dirigé par un jeune non scolarisé dans un des établissements concernés et fils d'un dirigeant d'une association islamiste de Garges. Ce dernier a harangué les élèves de deux établissements voisins à Garges-lès-Gonesse, le lycée Arthur-Rimbaud et le lycée Simone-de-Beauvoir, qui se sont joints au mouvement. Les manifestants s'étaient alors dispersés dans le calme après avoir assisté à une prise de parole. Le conseil d'administration du lycée de Goussainville devait se réunir vendredi.

### FOOTBALL

**Auxerre complète la série de victoires françaises en Coupe d'Europe**

L'AJ Auxerre a complété le sans-faute des clubs français engagés dans les compétitions européennes en éliminant le Croatia Zagreb, battu (3-0) jeudi 29 septembre, lors du premier tour de la Coupe des coupes. Dominés à l'aller à Zagreb (3-1), les Auxerrois se sont imposés grâce à des buts de Bernard Diomède (41e minute), Stéphane Mahé (76e) et Sabri Lamouchi (90e).

Après les qualifications de Nantes, Cannes, Marseille et Bordeaux en Coupe de l'UEFA, le Paris-SG avait renforcé sa première place dans le groupe B de la Ligue des champions en s'imposant sur le terrain du Spartak de Moscou (2-1), mercredi 28 septembre, lors du deuxième tour de la compétition. Avec cette deuxième victoire consécutive, le PSG compte désormais deux points d'avance sur le Bayern de Munich et le Dynamo de Kiev, les Allemands ayant battu les Ukrainiens (1-0), mercredi soir.

[Les résultats de cette journée de Ligue des champions n'avaient pu être publiés dans nos éditions du 30 septembre à cause d'un incident technique. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.]

Après sa mise en examen pour trafic d'influence aggravé

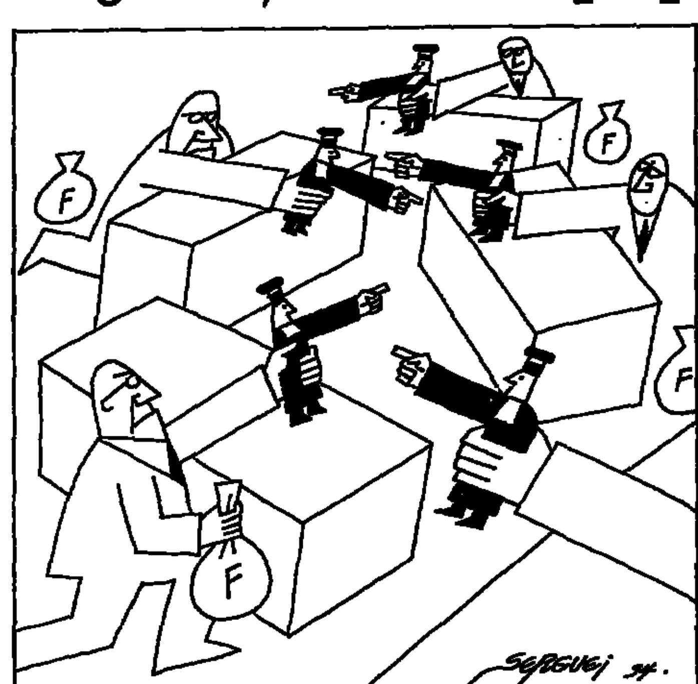
# Michel Mauer, PDG de la Cogedim, devra s'expliquer le 4 octobre à Rennes

**La chambre d'accusation de la *cour d'appel de Rennes décidera*, mardi 4 octobre, si le PDG de la Cogedim, Michel Mauer, mis en examen jeudi 29 septembre pour « trafic d'influence aggravé » par *le conseiller Renaud Van Ruymbeke*, doit être laissé en liberté ou, au contraire, mis en détention. Placé en garde à vue mardi lors d'une perquisition au siège de sa société, à Levallois (Hauts-de-Seine), M. Mauer avait été entendu par des enquêteurs de la police judiciaire pendant les 48 heures réglementaires. Jeudi matin, après avoir fait l'objet d'un mandat d'amener, M. Mauer, accompagné de son avocat, Me Roger Doumith, a comparu à Rennes devant le juge Van Ruymbeke, qui lui a notifié sa mise en examen.**

Soupçonné par le conseiller Van *Ruymbeke d'avoir joué un rôle* dans des tractations immobilières frauduleuses auxquelles ont participé, en *1988*, *Michel Reyt, PDG* de la Sages et des responsables du parti républicain, M. Mauer, déjà condamné, en juillet 1993, dans une affaire de fausses factures et détenu une dizaine de jours va-t-il bientôt retrouver l'inconfort d'une cellule de prison ?

Les magistrats de la chambre d'accusation, à laquelle appartient Renaud Van Ruymbeke, devront choisir entre trois décisions : liberté, liberté sous contrôle judiciaire ou placement en détention. Leur choix dépendra bien sûr du dossier et des arguments que *Michel Mauer et* ses avocats avanceront pour tenter de les convaincre. Or, depuis le déclenchement, *mardi dernier*, *par* le juge rennais, de l'offensive directe contre la Cogedim, M. Mauer ne semble pas avoir fourni beaucoup d'explications aux officiers de police judiciaire de la section économique et financière de la direction centrale de la police judiciaire (DCRPJ), à Nanterre. A sa sortie, libre, du bureau du magistrat rennais, l'homme d'affaires s'est borné à affirmer qu'il était « *plus que jamais* » innocent, précisant : « *La décision du juge m'a beaucoup étonné* ». A l'opposé, on peut imaginer que ce n'est pas sans solides raisons que *le conseiller* Van Ruymbeke a choisi d'accuser Michel Mauer de trafic d'influence aggravé.

Après être *allé* au bout de ses possibilités judiciaires dans les affaires du PR et du patrimoine du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, le magistrat qui retrouve depuis des mois la Cogedim dans plusieurs dossiers, a relancé ses investigations par le biais du dossier de la Sages. Le conseiller cherche à comprendre dans *quelles conditions* Michel Reyt, PDG d'un bureau d'études proche du PS, a vendu au Parti républicain, *via* une filiale de la Cogedim, la Soredim, un appartement de 200 m2, situé rue de Constantine à Paris (7e). De même cherche-t-il à vérifier le pourquoi et le comment d'un dessous de table de 6 millions de francs apparemment versés à la veille de la signature en plus du prix officiel de 8 millions de francs (*le Monde* du 29 septembre). En charge depuis 1992 d'un dossier sur le financement du PS par la SAGES, le juge Van Ruymbeke s'était notamment intéressé aux activités de Michel Reyt dans le département de l'Essonne, tout particulièrement à ses liens amicaux et financiers avec Claude Germon, maire de Massy et député socialiste. Ses investigations avaient établi que la SAGES avait encaissé, entre 1989 et 1991, un total de 13 millions de francs de commissions auprès d'entreprises du bâtiment et de l'immobilier ayant décroché des marchés publics de la ville de Massy.




### « Bailleurs de fonds »

D'après l'enquête, la Cogedim, qui avait obtenu à l'époque des terrains à bâtir se trouvait dans le lot avec plus d'un million de francs de commissions. Peu après ces découvertes, le magistrat avait inculpé Claude Germon de trafic d'influence.

C'est sur le rôle de la Cogedim et de la Soredim dans ces dossiers et le lien éventuel entre l'achat de l'appartement de Michel Reyt et les affaires immobilières de Massy et le financement du PR que le juge souhaite entendre les explications de M. Mauer en tant que patron d'un groupe qui se trouve impliqué dans ces dossiers, directement ou par le biais de certaines filiales.

Dernièrement, en examinant la comptabilité du PR, le juge avait retrouvé le nom de la Cogedim dans la liste des « bailleurs de fonds » de la régie publicitaire du PR, le GRR (Groupement des Régies Réunies), qualifiée par le magistrat, dans une note adressée à la Chancellerie, de « *véritable pompe à finances du PR* ». Enfin, le juge rennais retrouvait à plusieurs reprises le nom de la Cogedim dans les finances de M. Longuet. Dans sa note du 19 *septembre*, relative à l'affaire de la villa tropézienne du ministre de l'Industrie, M. Van Ruymbeke affirmait que, non seulement « *le coût de la villa a été très largement sous-évalué* », mais aussi que les sommes effectivement versées à l'entrepreneur lorrain (2,5 millions de F) « *proviennent pour une large part de la Cogedim et d'autres entreprises* ».

Sur décision de la Chancellerie, l'ensemble de ces dossiers fait actuellement l'objet d'une enquête préliminaire confiée, sous l'autorité du parquet de Paris, à la section économique et financière de la DCPJ, qui devraient se traduire, selon le garde des sceaux, par l'ouverture d'une information judiciaire avant la fin du mois d'octobre.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

# « On ne peut parler de situation à l'italienne », déclare M. Balladur

La « gestion » de l'affaire Longuet devient de plus en plus difficile pour Edouard Balladur. Il lui faut, tout à la fois, justifier le soutien qu'il a apporté à son ministre de l'industrie en *ralentissant* l'ouverture d'une information et préserver son image de chef de gouvernement rigoureux. D'où une succession de « gestes » apparement contradictoires : mercredi 28 septembre, sur le perron de l'Elysée, à la sortie du conseil des ministres, il sert ostensiblement la *main du président du PR devant* les caméras ; le lendemain, lorsqu'il a besoin de s'entretenir avec son ministre, celui-ci est prié d'entrer et de sortir de l'Hôtel Matignon par une porte dérobée, alors que le gardes des sceaux, pratiquement au même moment, entrait par la grande porte, et avait l'honneur, lui, de déjeuner avec M. Balladur.

Officiellement, Gérard Longuet *venait s'entretenir des affaires en* cours de son département ministériel. Il est pourtant difficile de croire qu'il se consacre encore vraiment aux dossiers de l'industrie. Mercredi, au dernier moment, il a renoncé à se rendre à Bruxelles pour un conseil des ministres européens qui avait, pourtant à son ordre du jour, un sujet qui *lui tient* à *cœur* : les autoroutes de l'information ; jeudi il a annulé sa participation à un déjeuner à Sofia-Antiopolis avec un club de réflexion économique.

### « Une exigence morale »

Pierre Méhaignerie n'a pas ces pudeurs. En quittant la table de M. Balladur, il a expliqué avoir parlé « *essentiellement* » des affaires européennes, mais aussi « *des problèmes généraux de l'action publique* ». Il a précisé qu'il n'avait pas croisé dans les couloirs de Matignon son collègue de l'industrie ; il est vrai que la rédaction du communiqué du *ministre* de la justice annonçant l'ouverture d'une enquête préliminaire avait donné lieu à une sérieuse « brise de bec » entre les présidents des deux principales formation de l'UDF. M. Méhaignerie a, donc tenu, en sortant de Matignon, a clarifié sa position : « *Ma volonté, conformément à la demande du premier ministre, c'est de faire en sorte qu'il y ait indépendance de la justice et égalité des citoyens devant la loi.* » Regrettant que « *l'on ne fasse pas assez attention à la présemption d'inoncence* », il a ajouté : « *Les juges font leur travail, et ils le font bien. Il y a un enchaînement médiatique dont il faut sortir pour protéger les droits des personnes.* »

Devant les développement de cette affaire, M. Balladur a estimé indispensable de monter au créneau. Dans un entretien publié dans *l'Union de Reims* du vendredi 30, il assure : « *Les affaires dont on parle aujourd'hui remontent* [...] *toutes à la fin des années 1980. Mais l'institution judiciaire, délivrée par mon gouvernement des entraves qui gênaient son action, va davantage au fond des choses.* » Il déclare aussi : « *Que la justice s'exerce est une exigence morale pour notre démocratie. Mais c'est aussi la preuve du fonctionnement normal de nos institutions.* [...] *C'est pourquoi on ne peut parler de situation à l'italienne, caractérisée par la faiblesse de l'Etat et le phénomène mafieux. Rien de tel en France.* » Le premier ministre souligne toutefois que si l'« *arsenal juridique doit être le mieux adapté possible* » pour lutter contre la corruption, « *il est nécessaire que les règles du jeu soient claires* » pour ne pas « *affaiblir* » les entreprises françaises « *dans l'âpre contexte de concurrence internationale* ».

Dans le climat actuel, M. Balladur sait bien que de telles déclarations ne peuvent suffire. Il précise donc, dans cet entretien, qu'il aura « *bientôt l'occasion de revenir* » sur la corruption. Ce pourrait être, dès cette fin de semaine, notamment, lors du discours qu'il doit prononcer, samedi, devant les parlementaires de l'UDF réunis à Vittel.

Th. B.




Dans un entretien au « Figaro »

# M. Longuet dénonce la violation du secret de l'instruction dont il s'estime victime

Dans un entretien publié par *le Figaro*, vendredi 30 septembre, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, explique ainsi son attitude. « *J'ai obtenu de pouvoir me défendre. Il est vrai que je n'ai qu'un délai très bref. Mais je vais pouvoir démontrer ma bonne foi et mon honnêteté.* [...] *Si j'avais démissionné après la publication des rapports du juge, l'affaire s'arrêtait là. Mais on condamnait ainsi un homme sans jugement. Par le biais de la violation répétée du secret de l'instruction. C'est inadmissible. J'avais et j'ai encore le droit de me défendre. J'ai donc préféré me battre pour obtenir un examen contradictoire, à savoir une extension de l'enquête préliminaire et une expertise concernant ma villa de Saint-Tropez. Je vais mettre à profit ce temps très court, un mois, pour montrer où est la vérité* », déclare notamment M. Longuet.

En cas d'ouverture d'une information judiciaire, le ministre de l'industrie confirme qu'il démissionnerait du gouvernement : « *S'il le faut et par respect et solidarité pour Edouard Balladur, j'appliquerai la règle que le premier ministre a fixée à la formation du gouvernement* », affirme-t-il, avant d'ajouter : « *Mais je ne voulais pas être exécuté par un article de presse constituant un délit de violation du secret de l'instruction.* » Sur le fond, M. Longuet réaffirme son « *honnêteté* » : « *Tous mes revenus s'expliquent ; tous mes revenus ont été déclarés en temps voulu. Pour le prouver, j'ai fait expertiser tous nos comptes personnels par un grand cabinet d'expertise-comptable qui les a certifiés (le cabinet de Calan). Cette analyse, je la mets à la disposition de la justice* », déclare-t-il notamment.

**RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions du 29 septembre, Gérard Longuet (UDF) avait été le rapporteur, et non le président, de la commission spéciale chargée d'examiner, à l'Assemblée nationale, en 1980, la proposition de mise en accusation de Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, devant la Haute Cour de justice après l'affaire de Broglie. Le président de la *commission était* Hector Rivierez (RPR).

## DÉFENSE

Dix-sept avisos entre Brest et Toulon

# *Quand la marine nationale permute...*

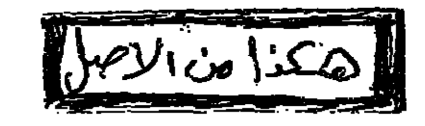
**La marine nationale va innover et, en répartissant autrement sa flotte d'avisos entre *Toulon et Brest, elle va tenter de* permuter des équipages entiers d'un bateau à l'autre, de façon à ne pas obliger les personnels à déménager de leur port d'affectation. « *C'est une opération originale de gestion fine des équipages* », reconnaît-on à l'état-major.**

**A l'origine, le projet est de concentrer les avisos, qui sont des bâtiments de 1 250 tonnes à pleine charge, selon leur équipement : en Méditerranée, lorsqu'ils sont chargés de la lutte anti-navires grâce à leurs missiles surface-surface Exocet MM 40, ou en Atlantique, quand ils sont plutôt armés pour la lutte anti-sous-marine. A terme, sept avisos seront désormais basés à Toulon et onze autres affectés à Brest.**

**L'opération a commencé, il y a quelques jours, par le transfert de Brest à Toulon de l'*Enseigne-de-Vaisseau-Jacoubet* et celui de Toulon à Brest du *Détroyat*. Suivront, en novembre, le *Drogou* à Brest et le *Commandant-Blaison* à Toulon. Elle devrait être achevée en 1995, pour présenter, l'année suivante, une situation navale stable entre le Levant et le Ponant. En revanche, les frégates *La Fayette et Surcouf*, qui seront entrées en service en 1995 seront affectées la plupart du temps en océan Indien, où elles serviront, sur zone, là où des événements de crise internationale devraient les appeler.**

**Cette permutation entre Toulon et Brest va entraîner une permutation des équipages eux-mêmes. A bord d'un aviso, il y a en moyenne une centaine d'hommes. C'est-à-dire que les marins embarqués auront le choix entre le fait de privilégier leur environnement familial (ceux-là ne déménageront pas et ils changeront de bâtiment) et celui de donner la priorité à leurs intérêts professionnels (ceux-là préféreront rester à bord de leur bateau pour y exercer leur spécialité).**

**A l'état-major de la marine, on explique qu'une telle opération ne peut être possible – sans perte d'efficacité pour la mission globale de défense – que parce que la « guerre froide » a cessé et que, par exemple, les forces navales de la Russie se font actuellement très discrètes sur les mers.**



Pour fausses factures de travaux dans les HLM

# Un dirigeant de bureaux d'études parisiens a été mis en examen et écroué

**Eric Halphen, juge d'instruction à Créteil, a mis en examen, jeudi 29 septembre dans la soirée, le dirigeant de plusieurs bureaux d'études parisiens, Jean-Claude Méry, pour complicité d'abus de biens sociaux et infraction sur la législation sur la facturation. Septième personne mise en examen dans cette affaire de fausses factures, qui vise des sociétés et des chantiers de la région parisienne, M. Méry a été placé en détention. Le juge le soupçonne de s'être fait verser par la Société d'application et de revêtements (SAR), une entreprise de réhabilitation de façades, près de 2 millions de francs en 1991 et 1992, en contrepartie de prestations fictives. La SAR, dont le responsable est également mis en examen, avait obtenu, dans le même temps, plusieurs marchés des HLM des Hauts-de-Seine et de la Ville de Paris.**

Citant Jean-Claude Méry, qu'il présentait comme un *« collecteur de fonds en faveur du RPR, »* le *Canard enchaîné* écrivait, dans son édition du 14 septembre, que ce patron d'une vingtaine de sociétés, à Paris et en province, avait profité de *« relations d'amitiés »* avec des dirigeants de l'office d'HLM de la ville de Paris pour conclure certains marchés, et ne se cachait pas de savoir *« inciter les entreprises en période électorale »*. Son entourage, depuis, affirme que *« ses propos ont été déformés »*.

Présentée dès le début comme une affaire aux prolongements politiques, l'instruction menée par le juge Eric Halphen reste, pour l'heure, dans le cadre d'un classique dossier de fausses factures. L'examen des comptes de la SAR, dont le patron, Francis Poullain, âgé de cinquante-trois ans, a été mis en examen le 4 août et détenu plusieurs semaines, a permis de mettre au jour des mouvements de fonds d'apparence douteuse. Au total, les enquêteurs estiment à environ 20 millions de francs les sommes frauduleusement encaissées, de 1989 à 1992, par les trois principales sociétés du groupe Poullain. Cet ancien gardien de la paix avait passé une série de *« protocoles d'assistance commerciale »* avec des bureaux d'études de la région parisienne : le juge s'interroge sur la réalité des prestations fournies par ces bureaux d'études...

### Des chèques convertis en espèces

De fait, Francis Poullain n'a pas caché, au cours de ses interrogatoires – devant les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires comme devant le juge d'instruction –, que les *« factures de commercialisation »* qu'il réglait à ces intermédiaires lui permettaient souvent d'obtenir des marchés. Ainsi M. Poullain a-t-il raconté que, jusqu'en 1988, avant de faire la connaissance de Jean-Claude Méry, il ne travaillait pas avec l'office d'HLM de la Ville de Paris. M. Méry l'ayant ensuite aidé à présenter ses dossiers de candidature, la SAR a bien obtenu, par la suite, plusieurs contrats, portant notamment sur des ravalements de façade et des travaux de rénovation intérieure. Les comptes de la SAR portent la trace de chèques émis en faveur de la Société d'études et de participation générale (SEPG), dirigée par M. Méry, et de la société Jean-Claude Méry Consultants, dont le total avoisine 2 millions de francs, pour les années 1991 et 1992.

Questionné sur ces versements, Francis Poullain a affirmé qu'ils étaient effectués en rémunération de *« missions techniques »*. L'enquête montre que, régulièrement, une fois le chèque encaissé, l'argent était converti en espèces. Mais aucun des dirigeants de bureaux d'études ayant adressé des factures à la SAR ne s'est montré loquace sur la destination réelle des fonds. C'est pourquoi le juge Halphen s'est limité, jusqu'à présent, à poursuivre des *« abus de biens sociaux »*, sans évoquer d'éventuels faits de corruption ou de trafic d'influence.

L'enquête a d'ores et déjà permis d'établir que les factures adressées à la SAR par la Seatib, curieuse société d'assistance commerciale qui possédait, entre autres, une bananeraie en Côte-d'Ivoire, ne correspondaient à aucune prestation commerciale. Mais Francis Poullain a admis, devant les enquêteurs, que le dirigeant de la Seatib, Yannick Soiseau, décédé en Côte d'Ivoire, lui a permis, par sa seule intervention, d'obtenir plusieurs marchés.

### « Un dossier en étoile »

C'est d'ailleurs en enquêtant sur cette société que le fisc avait, le premier, dévoilé les malversations dont est aujourd'hui saisi le juge Halphen. Dans un rapport transmis le 20 janvier au parquet de Créteil, la Direction générale des impôts (DGI) signalait l'existence de factures *« vraisemblablement fictives »* réglées par le groupe Poullain au profit de plusieurs sociétés, désignant notamment celles de M. Méry. Egalement cité dans ce rapport, l'ingénieur Jacky Chaisaz, dirigeant d'une entreprise spécialisée dans les travaux d'isolement, est soupçonné d'avoir surfacturé des études à la SAR, dans les mêmes conditions que M. Méry. Mis en examen, placé en détention durant deux mois, M. Chaisaz ne semble pas, lui, avoir effectué de sorties d'argent suspectes. Mais le juge s'interroge sur les interventions concomitantes de la Seatib auprès des entreprises « recommandées » par Jacky Chaisaz.

Interrogé par les policiers, l'entrepreneur en menuiserie Pierre Bredy, également mis en examen, a confirmé avoir passé, en 1988, une *« convention d'assistance commerciale »* avec M. Chaisaz aux termes de laquelle celui-ci devait l'alerter sur les marchés à venir, et le « préconiser » auprès des donneurs d'ouvrage. *« Entre 1990 et 1991, M. Chaisaz m'a fait connaître d'excellents clients »*, dit-il, citant en exemple Shell, la GMF et Eurodisney. L'entrepreneur a ensuite raconté que, lors de l'attribution d'un de ces marchés, il avait été contacté par la Seatib pour demander le versement d'une commission, et qu'il avait accédé à cette demande. M. Bredy admet ainsi avoir *« versé 1 million de francs à une personne qu'*(il) *ne connaissait que très peu »*, et qu'il qualifie d'*« oiseau de nuit »*...

En s'intéressant aux activités de Jean-Claude Méry, le juge Eric Halphen aborde ainsi le troisième volet d'une affaire de fausses factures que l'on qualifie, de source judiciaire, de *« dossier en étoile »*, pour signifier qu'à partir des comptes du groupe Poullain, l'enquête pourrait partir dans de multiples directions. Deux filiales de Bouygues, Colas et DTP (Draguage et travaux publics), semblent ainsi avoir réglé d'autres factures aussi suspectes que les précédentes. Le juge a en outre récemment mis en examen les deux dirigeants d'une société financière, GEI, dont le siège est situé à Monaco. Mis en cause par la direction des services fiscaux de la principauté en janvier 1991, les deux hommes semblent eux aussi avoir facturé des prestations fictives à plusieurs entreprises. Transmis dernièrement à la police judiciaire parisienne, ce dossier fiscal indiquait que *« l'essentiel des activités de GEI consistait à obtenir auprès de sociétés françaises des marchés de travaux immobiliers »*...

HERVÉ GATTEGNO

Au tribunal de Paris

# L'ex-juge Jean-Pierre la diffamation et la procédure

**Pierre-Antoine Lorenzi, secrétaire général du Service central de prévention de la corruption (SCPC), poursuivait jeudi 29 septembre, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, l'ancien juge Thierry Jean-Pierre, lui reprochant de l'avoir diffamé dans un rapport sur la corruption demandé au garde des sceaux. Les passages critiquant sévèrement ce service avaient été publiés le 7 mars 1994 par « le Figaro », également poursuivi.**

Thierry Jean-Pierre, retenu au Parlement européen, n'est pas là. Me Jacques Vergès non plus. La colère glacée de Pierre-Antoine Lorenzi et l'humour souvent caustique du président Jean-Yves Montfort alimentent donc les seuls instants piquants d'un débat tronqué, reposant par ailleurs sur des bases juridiques fragiles. Dans son rapport, M. Jean-Pierre affirmait tout net que le SCPC *« évolue dans un flou juridique assez alarmant »* et *« s'est organisé comme une mini-centrale de renseignement sans en avoir la légitimité »*. Le rapport ajoutait notamment que sur une douzaine de dossiers constitués par ce service, aucun n'avait été transmis au parquet et, si cette éventualité se présentait, M. Jean-Pierre s'interrogeait *« sur la régularité juridique des procédures qui seraient initiées sur de telles bases »*.

Manifestement ulcéré, M. Lorenzi explique : *« Le service est chargé de centraliser les informations qui viennent des autres administrations où elles ne sont utilisées que de façon cloisonnée et parcellaire. Depuis septembre 1994, il a expertisé une trentaine de dossiers dont cinq font l'objet d'une saisine du parquet. »* Et dans une allusion à peine voilée au comportement du juge Jean-Pierre, M. Lorenzi lance, exaspéré : *« Nous ne cherchons pas à faire des coups ! Nous faisons très attention à la façon dont on traite ces informations. »*

La méthode utilisée ajoute à sa colère : *« M. Jean-Pierre a mis une seule fois les pieds dans le service. Ce rapport est un tissu d'inepties »*, insiste M. Lorenzi. Il est vrai qu'il ce rapport se fonde principalement sur les déclarations d'un *« membre du service qui a ultérieurement demandé à être entendu en dehors des locaux du service et de façon anonyme »*. Or ce membre du service n'est autre que le commissaire Didier Duval, dont le témoignage ne vient pas confirmer la thèse de l'anonymat. Il a accepté de rencontrer M. Jean-Pierre au cours d'un petit-déjeuner dans un hôtel de la place Vendôme, après avoir demandé l'avis du directeur du service, le procureur général Bernard Challe. Et, au cours de la conversation, il semble que M. Jean-Pierre lui ait surtout fait part de ses propres convictions sur le fonctionnement du SCPC.

*« Quand j'ai lu* le Figaro, *j'étais sidéré et blessé. On intervertissait les rôles »*, soupire M. Duval. Présenté comme un délateur anonyme, le commissaire n'a cependant engagé aucune poursuite.

Le témoignage de Michel Sapin, ancien ministre socialiste, n'apporte que peu d'éléments en dehors d'une justification de l'existence du SCPC créé par la loi portant son nom et de cette phrase qui contient peut-être la clé du procès : *« La loi a fait l'objet d'un règlement de comptes et je me demande si l'affaire d'aujourd'hui n'en fait pas partie. »* C'est aussi l'opinion de M. Lorenzi qui évoque le projet du juge Jean-Pierre consistant à créer une structure destinée à remplacer le SCPC. *« Ainsi, il voulait devenir calife à la place du calife ?... »*, susurre le président.

### Une « procédure pénale », « des fins politiques »

A l'heure des plaidoiries, Me Arnaud Montebourg reprend avec fougue les arguments de M. Lorenzi : *« M. Jean-Pierre est un magistrat qui utilise le code de procédure pénale à des fins politiques. »* Ce rapport, c'est : *« Ote-toi de là que je m'y mette. »* Mais ses adversaires ne lui répondent pas sur le fond car c'est dans la procédure que le procès s'enlise. *« Il s'agit d'un rapport administratif et officiel,* remarque Me Albert Benatar pour *le Figaro. Peut-il constituer une diffamation même s'il est très sévère ? »* De son côté, Me Philippe Petillault, défenseur de M. Jean-Pierre, évoque l'article 122-4, écartant la responsabilité pénale de la personne *« qui accomplit un acte prescrit ou autorisé par les dispositions législatives ou réglementaires »*. Et les deux avocats sont d'accord avec le substitut : M. Lorenzi n'est pas recevable pour défendre un service dont il n'est pas le chef et qui est une administration publique.

Jugement le 27 octobre.

MAURICE PEYROT

Ancien président socialiste du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

# Noël Josèphe est condamné à rembourser 40 % du déficit de l'ORCEP

**L'ancien président (PS) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Noël Josèphe, qui présidait également aux destinées de l'Office régional pour la culture et l'éducation permanente (ORCEP), devra rembourser sur ses deniers personnels 40 % du passif évalué à 40 millions de francs de cet organisme qui avait été mis en liquidation judiciaire en décembre 1992. Le jugement rendu jeudi 29 septembre par Yvette Leclercq, présidente de la première chambre civile du tribunal de Lille, rend responsables, à des degrés divers, la quasi-totalité des membres du conseil d'administration.**

LILLE

*de notre correspondant*

L'affaire du déficit de l'ORCEP avait éclaté au grand jour au lendemain des élections régionales de 1992, quand Marie-Christine Blandin, la nouvelle présidente « verte » de la région, prend connaissance d'un audit – effectué pendant l'été 1991 et jusqu'alors demeuré secret, faisant état de graves erreurs de gestion – la conduisant à déposer plainte avec constitution de partie civile devant le tribunal de Lille. L'instruction au pénal de ce dossier est aujourd'hui close, une dizaine de personnes ayant été mises en examen, dont Joël Josèphe lui-même et Pierre Frackowiak, qui avaient présidé cet organisme associé du conseil régional.

Parallèlement, l'ORCEP avait dû déposer son bilan et fut mis en liquidation judiciaire en décembre 1992. Le syndic liquidateur, Me Bernard Soinne entreprenait alors de récupérer le déficit en engageant une procédure en comblement de passif. D'une dizaine de millions de francs au départ, le déficit allait dépasser les 20 millions, pour atteindre aujourd'hui quasiment le double, du fait d'une dette fiscale très importante aggravée par des pénalités de retard. *« Cette situation,* relève le jugement, *n'a pu être rendue possible que par de graves dysfonctionnements des organes statutaires de direction. »*

### Trois niveaux de responsabilité

Sont ainsi notamment soulignés l'absence de réunion de bureau, de conseil d'administration et d'assemblée générale de 1987 à 1991, ou encore la non-tenue des registres. Une situation qui a permis à l'ORCEP d'échapper aux règles de la comptabilité publique, s'engageant indûment dans la prise en charge de rémunérations ou de passifs, dans l'octroi de prêts ou de dons, dans l'utilisation à des fins frauduleuses de l'emprunt. Le moindre examen des comptes, insiste le jugement, aurait permis de constater des anomalies criantes, comme par exemple l'augmentation de 1 564 % des frais postaux et téléphoniques, de 300 % des cadeaux, de 240 % des défraiements entre 1988 et 1989. Ou encore de 305 % des agios bancaires entre 1988 et 1990.

Le jugement rendu par la première chambre civile distingue trois niveaux de responsabilité dans la gestion de fait incombant aux membres du conseil d'administration de l'ORCEP. Cinq membres d'entre eux se sont vus écartés de la procédure, les magistrats considérant qu'ils n'ont eu qu'un rôle symbolique dans la gestion de l'office. Onze autres personnes devraient contribuer, en raison de leur *« consentement tacite »*, au remboursement du passif, à hauteur de 50 000 francs chacune. Parmi elles figurent des politiques comme Ivan Renar, sénateur communiste du Nord, Marcel Dehoux, député socialiste, Pierre Prouvost, ancien maire socialiste de Roubaix, Mme Claude Huet, conseiller régional RPR, mais également des représentants du monde associatif et syndical.

Enfin Noël Josèphe, président du conseil régional jusqu'en 1992, et Pierre Frackowiak, qui présidèrent l'un après l'autre l'office culturel, assumeront la responsabilité la plus importante. Le premier se voit condamné à rembourser 40 % du passif et le second 35 %. Une charge particulièrement lourde qui a d'ailleurs conduit Pierre Frackowiak à être déclaré, dès hier, mis en faillite personnelle. Tous deux ont fait appel dès jeudi du jugement, mais celui-ci n'est pas suspensif selon la loi du 25 janvier 1985 sur les faillites des associations de type loi 1901.

JEAN-RENÉ LORE

**[La loi du 25 janvier 1985, de même qu'une loi de mars 1984, soumet les associations qui sont en cessation de paiement au même régime que les entreprises. Dès lors qu'elles sont des personnes morales de droit privé, c'est-à-dire déclarées à la préfecture, elles peuvent donc faire l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Ces textes ont été réformés par la loi du 10 juin 1994, qui maintient ce principe tout en mettant en avant le droit des créanciers.]**

**JUSTICE : le maire de Nîmes gagne son procès en diffamation contre un entrepreneur.** – Le tribunal correctionnel de Nîmes a donné raison, mardi 27 septembre, au maire de la ville, Jean Bousquet (app. UDF), qui avait engagé une action en justice pour diffamation à l'encontre d'un ancien entrepreneur de travaux publics, Augustin Carrel. Ce dernier avait déclaré, au mois d'avril, avoir facturé en dessous de leurs valeurs des travaux au domicile de M. Bousquet et disait avoir été payé en compensation sur un marché public de la ville (*le Monde* du 23 avril). Le quotidien *Midi libre*, qui avait rendu compte de ses propos, et M. Carrel ont été condamnés à des amendes pour diffamation et à verser des dommages et intérêts.

Après Georgina Dufoix et Edmond Hervé

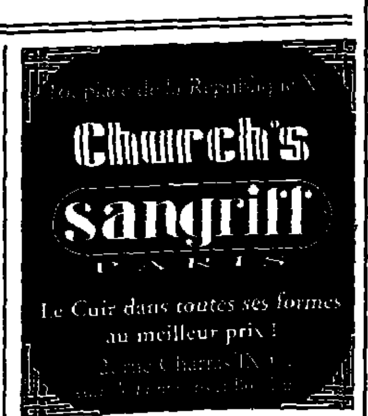
# Laurent Fabius a été mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

Les trois juges de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ont entendu l'ancien premier ministre Laurent Fabius, vendredi 30 septembre, dans le cadre de l'affaire du sang contaminé. Les magistrats lui ont notifié sa mise en examen pour « complicité d'empoisonnement ». Deux anciens membres de son gouvernement, l'ancien ministre des affaires sociales Georgina Dufoix et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé, avaient auparavant été mis en examen dans ces conditions, mardi 27 septembre et jeudi 29 septembre, par les trois magistrats.

Après sept heures d'audition dans les locaux de la Cour de justice de la République, M. Hervé a expliqué que sa mise en examen pour complicité d'empoisonnement est *« la plus grave qui soit »* à ses yeux. Le maire socialiste de Rennes attend que l'information judiciaire lui permette de démontrer que les accusations le visant sont *« sans fondement »*, a-t-il précisé dans une courte déclaration à la presse. *« Le drame de la contamination m'accompagne chaque jour,* a-t-il ajouté. *J'en comprends et partage la douleur. Cette douleur, aussi profonde soit-elle, ne saurait empêcher la reconnaissance de la vérité. »* M. Hervé a affirmé qu'il défendrait *« toute sa vie son honneur et son innocence »* dans ce dossier.

L'audition de Laurent Fabius, arrivé vendredi matin 30 septembre vers 9 h 30 à la Cour de justice de la République, devait durer plusieurs heures. Après cette première série d'entretiens, les anciens ministres devraient être entendus à nouveau par les magistrats dans les prochaines semaines.








La préparation des élections municipales

# M. Delanoë (PS) propose une « nouvelle donne » aux Parisiens

**Bertrand Delanoë, qui préside le groupe socialiste du Conseil de Paris et sera le chef de file des socialistes parisiens aux élections municipales de juin prochain (*le Monde* du 30 septembre), a présenté les grandes lignes de sa campagne, qui devrait débuter dans les prochaines semaines. Très critique sur la gestion de Jacques Chirac, il propose *« une nouvelle donne »* aux parisiens.**

*« Paris est verrouillé »* par la droite et a besoin d'une *« transfusion démocratique »* et d'une *« nouvelle donne »* : tels sont les slogans que M. Delanoë entend mettre en avant dans la campagne des socialistes à Paris, qui devrait commencer dès le début du mois d'octobre. M. Delanoë, qui avait pris la présidence du groupe socialiste du Conseil de Paris après le départ de Georges Sarre au Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, a présenté les grandes lignes de son programme devant les militants de la fédération socialiste de Paris, réunis en assemblée générale le 19 septembre.

Il propose de fonder sa stratégie sur la méthode et les actions utilisées par les socialistes pour s'opposer à la politique de M. Chirac au cours de la dernière mandature. Pour illustrer son propos, il a cité quelques exemples, notammment dans le domaine social et de la santé. *« C'est peut-être sur le sida que nous avons, avec le plus de vérité, appliqué cette stratégie : fallait-il, pour être utiles, élaborer dans la perspective de l'appliquer lorsque nous serions majoritaires à Paris ? Non. Dans l'urgence, il fallait proposer pour obtenir un résultat aujourd'hui. Fallait-il réfléchir dans nos bureaux, ou, au contraire, rencontrer médecins, associations, personnalités impliquées, malades ou proches des personnes atteintes ? »* Il a souligné que cette méthode de discussion imposée par les socialistes a poussé la municipalité a reprendre les propositions des socialistes, notamment pour l'aide aux personnes en détresse et les logements sociaux.

### *Le « renouvellement de l'équipe »*

Pour M. Delanoë, *« l'enjeu de ces municipales, c'est un rééquilibrage démocratique »*. Il veut soulever *« un levier qui influera dans tous les domaines de la vie quotidienne des parisiens : le logement, la sécurité, l'exclusion, l'emploi, la circulation, l'environnement la création »*. Après avoir fait le constat que *« sociologiquement, la ville change dans le sens, d'une uniformisation en marche »*, le président du groupe municipal socialiste annonce qu'il veut réhabiliter *« la vie, la beauté, l'avenir »* dans la capitale et diversifier les activités qui y trouvent place.

Pour les candidats qui feront campagne sous la bannière du PS, M. Delanoë souhaite un *« renouvellement de l'équipe »*. Cela devrait se traduire par une *« présence importante des femmes »* et par *« l'ouverture à des personnalités parisiennes extérieures au parti, mais qui auraient envie de nous rejoindre et de nous apporter leur compétence »*.

Enfin, M. Delanoë, qui s'était éloigné de la vie politique après avoir été battu aux élections législatives de 1986, a précisé : *« Comme vous tous, j'ai connu des périodes contrastées : de l'enthousiasme idéaliste et généreux à la déception et à la tristesse (...). Comme vous tous, aujourd'hui, je veux mêler dans mon engagement la force des convictions et le réalisme, la lutte contre l'injustice et la volonté farouche de voir les résultats de cette lutte s'inscrire concrètement dans le quotidien de celles et de ceux que nous aspirons à représenter. »*

**F. Ch.**

Des résultats mitigés pour la saison estivale

## La mairie de Paris veut donner une nouvelle impulsion à sa politique touristique

Bernard Plasait, adjoint (UDF) au maire de Paris, chargé du tourisme, et président délégué du conseil régional du tourisme en Ile-de-France, a dressé un bilan de l'activité et de la politique touristiques à Paris et en Ile-de-France. L'évolution du comportement de la clientèle, plus exigeante sur le rapport qualité-prix, et la pression croissante de la concurrence des capitales étrangères ont conduit la mairie de Paris à définir une politique touristique centrée sur le tourisme d'affaires.

D'après M. Plasait, *« Paris demeure la première destination européenne, mais elle ne doit plus, désormais, compter sur son seul prestige. »*. *« Il lui faut, à présent, se « vendre »*, a expliqué l'adjoint au maire. En octobre 1993, une taxe de séjour, d'un montant de 1 franc à 7 francs, avait été instaurée pour financer ces nouvelles ambitions. Les opérations promotionnelles sont encouragées.

Deux nouvelles structures d'information et de promotion ont été créées : le comité de concertation et d'orientation du tourisme à Paris regroupe tous les acteurs du tourisme parisien et se réunit une fois par an pour définir les grandes orientations de la politique touristique ; le bureau des congrès et des salons représente les professionnels du tourisme d'affaires.

Enfin, le conseil régional du tourisme a commandé un plan marketing triennal. Les résultats mitigés de la saison estivale 1994 confirment qu'une impulsion est nécessaire. La fréquentation hôtelière augmente en banlieue, mais stagne à Paris ; les musées et monuments sont moins visités.





## REPÈRES

### HAUTS-DE-SEINE

**Une solution provisoire pour la chaufferie de la Défense**

Le préfet des Hauts-de-Seine a autorisé, mercredi 28 septembre, l'exploitation durant trois ans, à Courbevoie, d'une installation provisoire de climatisation sur le site de la chaufferie de la Climadef, détruite le 30 mars par une explosion. Cette centrale doit fournir chauffage et air frais à tout le quartier d'affaires de la Défense. Elle aura une puissance de 250 mégawatts, la moitié de la centrale détruite. Le préfet a précisé que des normes draconiennes seront imposées à cette installation, tant pour la lutte contre la pollution qu'en ce qui concerne le bruit. L'usine bénéficiera d'une autosurveillance continue, et des moyens de lutte contre l'incendie extrêmement puissants seront installés aux abords. Charles Deprez, maire (UDF-PR) de Courbevoie, a toujours manifesté une vive opposition à cette solution (*le Monde* daté 18-19 septembre).

### PARIS

**Des catacombes climatisées**

Les amateurs de promenades nocturnes dans les galeries des anciennes carrières de Paris, appelés les « cataphiles », ont été si entreprenants que les fonctionnaires du service des carrières ont été obligés d'obturer les puits d'aération des catacombes. Ce dépôt, où ont été entassés les ossements des anciens cimetières parisiens, était un lieu de conservation idéal, car son atmosphère était remarquablement stable. Comme il reçoit de plus en plus de visites, celles-ci tout à fait légales – cent soixante mille l'an dernier – et que les évents ont été fermés, le climat intérieur des catacombes s'est modifié. Pour éviter les moisissures, il faut aérer artificiellement ces lieux. Cette climatisation, qui comprend une centrale de traitement de l'air, des équipements de refroidissement et des ventilateurs, le tout alimenté par des canalisations d'eau glacée, va coûter 4 millions de francs.

**Des prix pour étudiants au Théâtre de la Colline**

Le Théâtre national de la Colline, dans le vingtième arrondissement de Paris, inaugure une nouvelle politique de prix pour les moins de vingt-six ans. Ils pourront, désormais, se rendre à deux au même spectacle pour 150 francs, ou acquérir une seule place pour 110 francs (le prix normal de la place étant de 150 francs). Autre nouveauté, pour les groupes scolaires : la représentation de 12 h 30 le mercredi, qui peut être suivie d'une rencontre-débat avec un comédien, un technicien ou l'auteur lui-même. *« Le théâtre doit être un lieu convivial, un lieu de communication afin de remplir pleinement sa fonction d'éveil »*, explique Jorge Lavelli, directeur de la Colline, qui cherche à sensibiliser un public jeune.

► **Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Tél. : 44-62-52-52.**

## LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

**A LA FOLIE.** *Film français de Diane Kurys* : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

**L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS.** *Film américain de Christopher Guest*, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

**COLOR OF NIGHT.** (*) *Film américain de Richard Rush*, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *réservation* 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; *réservation* 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

**DU FOND DU COEUR.** *Film européen de Jacques Doillon* : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

**LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX.** *Film canadien de Frédéric Back*, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

**FRESA Y CHOCOLATE.** *Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabío*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**LADYBIRD.** *Film britannique de Ken Loach*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55).

**MON AMIE MAX.** *Film canadien de Michel Brault* : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

Après l'incident de l'Airbus de la Tarom

# Les élus des communes riveraines de l'aéroport d'Orly obtiennent des assurances sur la limitation du trafic

**La plupart des élus des communes riveraines de l'aéroport d'Orly se sont mobilisées tout au long de la semaine pour demander le respect des règles de sécurité et des engagements des pouvoirs publics sur la limitation du nombre de vols.**

L'incident survenu le 24 septembre à l'Airbus de la compagnie roumaine Tarom au-dessus de la ville de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) aurait pu avoir des conséquences dramatiques (*le Monde* du 27 septembre). Dès le 27 septembre, les représentants de quatorze villes des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, dirigées par une majorité de maires communistes mais aussi par des élus du Parti socialiste et de la majorité, ainsi qu'un membre du conseil général du Val-de-Marne, dirigé par le Parti communiste, ont participé à une réunion qui s'est tenue à l'initiative de Michel Herry, maire (PC) de Villeneuve-le-Roi.

Au cours de cette réunion, M. Herry a rappelé que la quarantaine de vols quotidiens supplémentaires entre Londres et Orly, autorisés par l'ouverture de la ligne à la concurrence, entraîne l'arrivée de 17 000 mouvements supplémentaires chaque année. *« L'ensemble des demandes d'ouvertures de lignes au départ d'Orly pourrait entraîner l'arrivée de cent mille vols supplémentaires »*, a assuré M. Herry. Toutefois, ces élus ne demandent pas le départ de l'aéroport qui génère des milliers d'emplois et qui apporte une taxe professionnelle importante à certaines communes.

Indépendamment de cette réunion, Jean-Pierre Hermellin, maire (UDF) d'Ablon-sur-Seine et conseiller général du Val-de-Marne, ainsi que Daniel Guérin, adjoint au maire (MRG) de Villeneuve-le-Roi, ont été reçus, jeudi 29 septembre, par un membre du cabinet de Bernard Bosson au ministère des transports. Ils ont rappelé la nécessité de faire respecter des règles de sécurité et de limiter les nuisances au-dessus de l'aéroport d'Orly.

### *Respect du « couvre-feu »*

Ces deux élus ont indiqué avoir obtenu l'assurance que le plafond de deux cent mille mouvements d'appareils chaque année sera respecté malgré l'ouverture à de nouvelles compagnies de plusieurs lignes au départ d'Orly. Ce chiffre fait d'ailleurs l'objet d'une convention entre les pouvoirs publics, Aéroports de Paris et les collectivités locales. Ils ont également eu la confirmation d'un respect du couvre-feu entre 23 h 30 et 6 h 30 avec un « abaissement en sifflet » du nombre de vols en fin de soirée et en début de matinée. Le trafic supplémentaire ou nocturne, provoqué par la déréglementation, devrait, selon eux, être reporté sur l'aéroport de Roissy.

Gaston Viens, le maire (PC-dissident) d'Orly, qui ne s'était pas rendu à l'invitation du maire de Villeneuve-le-Roi a répondu à Michel Germa, président (PC) du conseil général du Val-de-Marne. Celui-ci avait déclaré que *« la déréglementation peut conduire à la catastrophe »*. Pour M. Viens, *« il y a eu un incident mais il n'a rien à voir avec Maastricht »*. Il a ajouté : *« Je ne suis pas d'accord avec l'exploitation politique qui en est faite. Si l'on veut éviter tout accident il faut arrêter les transports aériens. »*

**C. de C.**

هكذا من الاصل



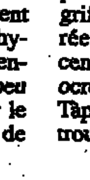
# CULTURE

## ARTS

TÀPIES au Jeu de paume

# La sagesse du peintre

La dernière grande exposition Tàpies, à Paris, a eu lieu il y a vingt et un an, en 1973, au Musée d'art moderne de la ville. Franco vivait toujours, et la démocratie n'était pas encore revenue en Espagne. Ce contexte ne pouvait pas ne pas jouer alors – jusqu'à l'excès – sur les lectures de l'œuvre. Celle-ci, pour détachée qu'elle pût être de l'événement, n'était-elle pas placée par l'artiste lui-même sous les signes de l'oppression, des interdits, de la censure ? N'avait-elle pas pour double cadre l'Espagne verrouillée et la Catalogne bâillonnée ? La paille de l'« art pauvre » pratiqué alors parl'artiste s'en trouvait un peu plus espagnole, et le grain de ses tableaux un peu plus catalan. Le signe de croix omniprésent dans l'œuvre renvoyait à l'Eglise meurtrière et les tissus noués aux liturgies des serviteurs de l'Inquisition plutôt qu'aux nappes et aux plis de Zurbaran, tandis que telle grosse toile ficelée faisait d'abord penser au corps d'un militant liquidé et non à l'*Enigme d'Isidore Ducasse*.



Aujourd'hui, il en va bien autrement. Dans l'Espagne libérée, la parole comme les silences de l'artiste ne peuvent résonner de la même manière. Son œuvre, devenue moins pesante, plus picturale, conduit vers d'autres lectures. L'image du sage au-dessus de la mêlée dont les tableaux véhiculent le fruit de méditations métaphysiques, latines et extrême-orientales à la fois, allait peu à peu s'imposer jusqu'à conditionner le regard porté sur l'ensemble de l'œuvre.(1) Ainsi de l'exposition du Jeu de paume, qui délivre le parcours du grand « Catalan international » (que MirH avait annoncé) des contingences historico-territoriales et extra-artistiques, en évacue ce que Tàpies appelle les *« oreilles de la politique »*, ainsi que les développements « hors cadre » qui échappent à la réalité plastique du tableau. Elle est très belle, remarquablement accrochée : on reconnaît là le talent de Daniel Abadie, commissaire de l'exposition pour Paris (2) et nouveau patron du lieu. Ce n'est pas à proprement parler une rétrospective qui illustrerait les moments ou le rythme de la production abondante et ininterrompue de l'artiste depuis bientôt cinquante ans ; mais un choix drastique d'œuvres (70), centré sur les plus grandes compositions, les tableaux les plus tendus, les plus retenus, les plus pénétrés de réalités picturales.

Des débuts figuratifs, réalistes, magiques ou hiératiques du peintre, rien n'a été retenu. Seuls quatre assemblages de papiers sales, ficelles et cartons découpés en forme de croix, de 1946 et 1947, sont présentés, en prologue des tableaux-objets réalisés beaucoup plus tard. C'est donc sans détour, sans préparation, que le visiteur plonge dans l'aridité des peintures lourdes de matières, griffées, grattées, criblées, fissurées, effritées, tantôt sombres, cendrées ou incandescentes, tantôt ocres, mates et desséchées, que Tàpies réalise à partir de 1954, trouvant, a-t-il dit, son inspiration dans le sol et les brumes du Montseny, parmi les rues et les murs de Barcelone, au Musée d'art gothique, ou chez Gaudo ; et conforté par son approche, à Paris, des défenseurs de l'art informel et du matiérisme, ou par sa connaissance des photos de graffiti de Brassaï.

### Contre la gestualité picturale

L'exposition le montre, mieux que jamais, comment, contre toutes les exubérances de l'époque, contre la gestualité picturale en vigueur, Tàpies pense et monte ses sols corrodés, ses murs usés, ses portes cintrées, ses rideaux de fer et de sang, ses chasubles de nuit, comment il marque, active, « informe » ses surfaces grumeleuses, structure ses austères reliefs, tient ses crépis, fait interférer terres, murs, visions cosmiques et hallucinations, comment il fait de ses tableaux des grands dépôts de signes et d'images. Ici, c'est un grand abîme noir décliné entre une croix rouge basculée et quelques fragiles graphies, là un grand pan de gris épais comme une peau de pachyderme dans lequel s'inscrit en creux la silhouette d'un oiseau de proie. Plus loin un rouge de fournaise succède à une figure pyramidale gravée dans le désert d'un monochrome sableux. Dans le coin droit d'une grande toile noire lissée, prise dans un magma à la vague forme de table, une assiette de porcelaine cassée rend un *Hommage à Gaudi*. Après la figure en creux, l'objet réel en relief : Tàpies aime faire jouer les contraires et retourner les réalités. Celle du tableau en est une, qu'il met en évidence au début des années soixante en peignant au goudron le revers de la toile et son chassis, prenant ainsi quelques longueurs d'avance sur les artistes de Supports-Surfaces.

Les salles consacrées aux années soixante et au début des années soixante dix montrent de nouveaux ancrages, de nouvelles entrées en matières, de nouveaux moyens de créer des tensions de surfaces et de documenter les tableaux. La toile et les cordes – toiles nouées, pliées, plaquées comme une nappe de Zurbaran, grandes bâches de chantier, cordes emmêlées ou tendues sur le cadre –, en font partie. Les *Traces de pas sur fond blanc*, qui tournent en rond comme celles des prisonniers, aussi. *Matière en forme de pied* (1965) un gros pied modelé, d'un rose chair, avec des marques de blessures et des incisions, accuse le poids de la vie. *Le Nu* arc-bouté au dessus d'un seau et d'un balai vaguement dessinés, a la même peau meurtrie. Du mur à l'homme, le temps fait son œuvre.

Depuis les années 80, la peinture de Tàpies a pris une autre ampleur. Elle s'est allégée, libérée de carcans, et se déploie en vastes diptyques, grands blancs, ou grand gris traversés d'images et de signes familiers, peints ou incisés : le T de Tàpies, un pied vaguement dessiné, une chaussette, des lèvres, une croix, des chiffres ourlés comme des oreilles, un en suspens, des flèches noires, un lit, une baignoire en creux, un verre à pied. La démonstration de force est bouclé sur un tableau gris cerné sur ses quatres côté du mot *infinit* qui ferme mieux l'exposition que *l'Incendie* safran de 1991, aux signes qui passent mal, ou le *Diptyque nocturne* de 1993 avec son sommier métallique et son oreiller : deux œuvre figées, comme si Tàpies se défendait de céder au plaisir de laisser courir la main, tout en montrant qu'il était capable, s'il le voulait, d'approcher l'art en épicurien.

GENEVIÈVE BREERETTE



ANTONI BERNAD IN « TAPIES » ED. GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

*Antoni Tàpies*

(1) Voir l'entretien accordé par Antoni Tàpies, dans le Monde daté du 28/29 août 1994

(2) L'exposition sera présentée au Musée Guggenheim de New York par Carmen Gimenez (Janvier-Avril)

▶ **Galerie Nationale du Jeu de Paume, Place de la Concorde. (42-60-69-69). Jusqu'au 4 décembre.**

## DANSE

Cinquante-six compagnies à la Biennale de Lyon

# Le grand écart des Africains de France

**Ils travaillent loin de leurs pays d'origine et peinent à trouver leur place dans la vie professionnelle. Les chorégraphes africains ont fait leurs preuves à la Biennale de Lyon. Centrée cette année sur le thème « Mama Africa », la manifestation, qui a fermé ses portes jeudi 29 septembre, a enregistré 62 400 entrées payantes, soit une recette de 6,2 millions de francs. 851 artistes se sont croisés à Lyon, au sein de 56 groupes.**

LYON

*de notre envoyée spéciale*

La Biennale lyonnaise était donc cette année tournée vers le continent noir (*le Monde* du 15 septembre). Les chorégraphes africains, francophones pour la plupart, y sont venus avec l'intention de faire reconnaître leurs travaux. Pour la première fois ils ont été intégrés à un circuit prestigieux d'art contemporain. Ils en ont profité pour poser toutes les questions à la fois. Comment attirer l'attention de l'institution, des critiques, des programmateurs ? Comment fonctionner sans argent ? Comment dépasser le poids des danses traditionnelles, échapper aux pièges du métissage bancal et au mimétisme ? Comment percer, à l'ombre des ballets nationaux, troupes itinérantes, ambassadrices de leurs propres pays, qui supportent mal les velléités d'indépendance des plus jeunes ? Enfin, et surtout, comment créer en France, loin de l'Afrique mais tout en ayant constamment un œil sur le pays natal ?

Les clichés exotiques ont la vie plus dure qu'on ne pense. *« Les revues* raphia et seins nus, *il n'y a que ça qui marche – et qui rapporte*, constate Irène Tassembedo, Burkinabe, responsable de la compagnie Ebène. *La danse néo-folklorique ne m'intéresse pas. Je suis née dans une grande ville, à Ougadougou, mes chorégraphies sont urbaines. Elle parlent d'aujourd'hui. Je m'oppose tout autant à l'autre vision de la danse africaine : le document ethnographique, livré avec un décodeur ! »* La chorégraphe, installée depuis quatorze ans à Paris – quatorze années de galère – est plutôt connue comme l'actrice fétiche du réalisateur Idrissa Ouedrago, ou pour sa présence à l'émission de télévision « Salut les Homards ». Elle s'apprête à jouer avec Matthias Langhoff au Théâtre national de Bretagne. *« La danse rentre difficilement dans les classifications des affaires culturelles françaises.* Yenenga, *créé en 1992, à La Villette, n'a eu aucune suite. Alors j'ai joué mon va-tout : je me suis envolée au Marché des arts et spectacles africains (le MASA), à Abidjan, avec toute ma compagnie. C'est là qu'on a été repérés pour la Biennale. »*

### « Notre passé est congelé et dénaturé »

Georges Momboye, plus jeune, est plus impatient. Sa compagnie Yankady (liberté de création, en malinké) existe depuis deux ans. En Côte-d'Ivoire, il était une étoile du ballet national de son pays. *« Houphouët Boigny était encore au pouvoir, quand j'ai été rappelé pour en prendre la direction. C'était me rapatrier pour mieux m'étouffer. On devient un fonctionnaire, payé avec six mois de retard, et seulement au quart de ce que l'on vous doit, avec l'impossibilité d'innover : notre passé est congelé et dénaturé. Je suis donc parti et n'attends plus rien du nouveau gouvernement. »* L'Ivoirien ne renie pas pour autant les danses traditionnelles. Lui-même est issu d'une famille de danseurs du village de Kioubly, à l'ouest du pays.

Les danseurs africains, formés à tous les styles occidentaux, ressentent tous le désir de mélanger cultures et techniques. Germaine Acogny, une Sénégalaise explosive, a été choisie par Maurice Béjart pour ouvrir, à Dakar, une école Mudra, qui serait, pour toute l'Afrique, l'équivalent de celle que le chorégraphe français a créée à Bruxelles. *« A Paris, je me suis formée à tous les styles de danse. En Béjart, j'ai reconnu une sorte de père. Il légitimait mes racines, en me donnant la responsabilité totale de Mudra-Afrique. Je sens dans mon corps la réussite de cette synthèse technique entre l'Afrique et l'Occident. Après la fermeture de Mudra, en 1982, L'Isle-Jourdain, à côté de Toulouse, a été la seule ville à m'accueillir. Là, je donne des cours à des enfants. J'organise, chaque année, un stage fréquenté par des danseurs du monde entier. Il n'y a pas* la *danse africaine, mais des danses africaines, avec des techniques, des pas différents et une variété infinie d'enchaînements. »* Depuis deux ans, l'Association française d'action artistique (AFAA) envoie Germaine Acogny enseigner en Afrique du Sud et en Australie. Pour sa chorégraphie présentée à Lyon, *Yewa, Eau sublime*, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) lui a attribué 50 000 francs et la Fondation Beaumarchais, 35 000 francs. Pour monter son spectacle elle a dû néanmoins hypothéquer son appartement.

### « Toujours l'afro-quelque chose »

Le Béninois Koffi Kôkô appartient à la même génération des 40-50 ans. Il transpose le conte africain dans le béton des villes. Il passe avec aisance de la joie au malheur, de la jeunesse à la vieillesse. *« Ma gestuelle est un croisement entre l'héritage de mon oncle, danseur et maître de cérémonie, qui m'a initié, et mes douze ans passés en France. Cet oncle dansait l'oiseau du haut de bambous de douze mètres. Un jour, il est tombé et s'est tué. Je porte cette mort en moi quand je crée. »* Le Béninois ne court pas les subventions, pressentant que sa liberté est à ce prix. Prix fort : obligé à multiplier les stages, il ne peut ni créer, ni s'occuper de former une compagnie. Ayant fui son pays quand les militaires sont arrivés au pouvoir, il vient d'être contacté par le gouvernement de Nicéphore Soglo. On lui demande de moderniser le ballet national. Une tache qu'il devra entreprendre avec prudence.

Elsa Wolliaston est en France depuis plus de vingt ans. C'est un acteur important de la danse contemporaine au même titre que le Japonais Yano Hideyuki. La délégation à la danse au ministère de la culture lui verse une subvention de 90 000 francs. Sa danse est à l'image de son histoire familiale : née à la Jamaïque, de père kenyan et de mère hondurienne, elle a été élevée en Afrique par sa grand-mère, puis à New-York, où elle a suivi les cours de la Manhattan School of Music. Ses spectacles sont rares. A Paris, le théâtre Dunois lui reste fidèle.

Fatigué d'être *« l'Afro-lyonnais, l'Afro-oriental, toujours l'Afro-quelque chose »*, Fred Bendongué, l'homme au béret, né aux Minguettes d'un père camerounais et d'une mère française, a pris deux années sabbatiques pour travailler. Il a ainsi perdu l'aide de la DRAC, et sa position d'intermittent du spectacle. La Biennale lui a donné 50 000 francs. Le spectacle qu'il a monté lui a coûté 400 000 francs. *« On va devoir se serrer la ceinture pendant un moment. Ça ne changera pas ! Ma chorégraphie développe le thème du « marronnage », l'histoire de ces esclaves qui s'enfuyaient dans la forêt, où ils vivaient cachés avant d'être repris, emprisonnés, torturés. Cette situation est celle des squatters de nos villes, qui luttent eux aussi contre l'asservissement. »* Son premier spectacle était consacré à Joséphine Baker. *« J'aime sa « voix-mouche», et comme elle, j'ai deux pays. »*

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Dans le cadre de la Biennale, Georges Momboye, le 30, au Neutrino, à Genas, à 20 h 30, et le 1er octobre, Théâtre municipal, à Vienne, 20 h 45. Programme Jean Rouch, le 29, cinéma le Zola, 20 h 30, en présence de l'auteur, 30 F-D'autre part. Germaine Acogny sera au Festival d'Auch, le 5 octobre. Elsa Wolliaston sera à Paris, au Théâtre Dunois, du 19 au 21 octobre, ainsi que Koffi Kôkô, les 20 et 21. Renseignements et réservations, tél. : 72-41-00-00. Afrique en créations, tél. : 42-60-61-03. La Revue Noire a réalisé un catalogue, très informé, 90 F, tél. : 43-20-92-00.**

## Dans les galeries

### Jean Zuber

Zuber est de ces artistes qu'aucune considération de mode et de succès ne détourne de la ligne qu'ils sont déterminés à suivre. Pour lui, c'est celle d'un examen inlassablement recommencé des ressources de la peinture prise au plus élémentaire de son histoire, pigments en poudre, couleurs minérales ou organiques, signes pictographiques et géométries simples. Que sa démarche se fonde sur une connaissance et un amour profonds des civilisations que l'on s'entête à dire primitives – africaines, océaniennes, indiennes–, nombre de ses tableaux en témoignent. Dans l'exposition actuelle, trois couleurs éclatent, un jaune qui claque, un orange plus sanguin et un fort beau noir à l'éclat gras et luisant. Elles se partagent les toiles, chacune monochrome et incisée dans l'épaisseur de la matière. Ainsi naît un dessin, ovales concentriques, carrés superposés, courbes que percent des angles. Belle leçon de rigueur.

▶**Galerie Philippe Casini, 13 rue Chapon, 75003 Paris ; tél. : 48-04-00-34. Jusqu'au 26 novembre.**

### Bruno Yvonnet

L'exposition, comme la série d'œuvres à laquelle elle est consacrée, s'intitule *Et in Arcadia ego*. Même en Arcadie – Le Guerchin et Poussin l'ont montré dans leurs tableaux –, le malheur et la mort menacent. Celle que dépeint Bruno Yvonnet est pire encore, puisqu'elle ressemble de très près à notre monde. Sur de minces plaques de placoplâtre, il interprète et agrandit des photographies d'actualité, dont il ne conserve souvent qu'un fragment. Des visages crient, des corps vacillent, des fumées s'élèvent sur fond de nuit. Bosnie, Arménie, Yémen, cataclysmes, épidémies ? On ne sait. Yvonnet peint le désastre ordinaire et universel de la planète. La peinture, à base de bitume et de blanc mélangé, se tient dans une gamme étroite de bruns et de gris qui accentue ce que l'image suggère de douleur. Trop de photographies, trop de reportages avaient habitué votre œil à observer froidement les clichés du malheur ? Sans tomber pour autant dans la grandiloquence ni l'illustration, Yvonnet leur rend leur violence et contraint le regard à s'arrêter et s'inquiéter.

Ph. D.

▶**Galerie Nelson, 40 rue Quincampoix, 75004, Paris ; tél. : 42-71-74-56. Jusqu'au 15 octobre.**

## CINÉMA

### Les documentaires de Kieslowski à l'Entrepôt

Krzysztof Kieslowski a réalisé vingt-six courts-métrages documentaires entre 1966 et 1988. L'association Documentaire sur grand écran et l'Institut polonais à Paris présentent une sélection de ces films, dans lesquels on distingue aisément les ferments de l'œuvre de fiction du réalisateur de *Tu ne tueras point*, du *Décalogue* et de la « Trilogie des couleurs » : *Bleu, Blanc* et *Rouge*. La gare centrale de Varsovie, vingt-quatre heures de la vie du service orthopédique d'un hôpital, la confession d'un ancien directeur d'usine limogé pour s'être opposé aux malversations de membres du parti, les premiers mois de la vie d'un jeune couple, l'audition d'un membre du parti par une commission de contrôle, permettent au cinéaste de brosser un tableau de la Pologne des années 70. Les films seront projetés en version originale, avec traduction simultanée.

▶**Le dimanche 2 octobre à 14 h 15, 15 h 30, 17 h, 20 h et 22 h, au cinéma l'Entrepôt, 7/9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Tél. : 45-40-78-38. A 18 h 30, rencontre-débat avec Dominique Rabourdin, pour le film *Kieslowski par Kieslowski*. Les films seront également présentés les dimanches 9, 23 et 30 octobre et 6 novembre.**

## MUSIQUES

La reconversion d'une salle parisienne

# Le Forum des Halles ne fait plus peur

**Après avoir changé de mains, l'Auditorium des Halles à Paris renouvelle son organisation, sa programmation et son public. L'ancienne annexe du Châtelet souhaite aujourd'hui constituer le lieu musical de tous les « habitués » du Forum des Halles.**

En juin 1993, le Châtelet, effrayé par la difficulté d'attirer les spectateurs dans un lieu qui conserve une mauvaise réputation, interrompt l'exploitation de l'Auditorium. Le 1er octobre 1993, l'Association nationale de diffusion culturelle (ANDC), ancienne organisatrice du Festival de jazz de Paris, reprend le flambeau en vertu d'une concession de quatre ans. Désormais, l'Auditorium assurera sans subventions son fonctionnement, s'efforçant d'offrir un minimum de prestations techniques aux artistes, au-delà de la simple location de salle.

Pour l'Auditorium, rebaptisé Les Halles/l'Auditorium, c'est l'occasion de revoir entièrement sa politique musicale. Le mot d'ordre de ses dirigeants est *« le brassage des cultures », « l'ouverture à tous les horizons »*. Les musiques classique et contemporaine ne devraient plus occuper que 20 % de la programmation (essentiellement le lundi). Le reste est ouvert à *« toutes les autres musiques »*, des rythmes caraïbes aux tambours du Japon, en passant par les mélodies de Trenet. L'objectif est clair : séduire cette population éclectique qui hante les couloirs du Forum à toute heure de la journée. *« Nous nous adressons non plus à un public prédestiné par un genre musical, mais à ce public qui traverse le Forum des Halles tous les jours, qui est habitué à ce lieu hyper-fonctionnel*, indique Dominique Prime, nouveau secrétaire général de l'Auditorium. *Cela exige une redéfinition de notre programmation, l'ouverture à des goûts musicaux étrangers, à un public plus jeune aussi, celui des 25-35 ans. A terme, nous espérons favoriser le brassage des populations et des générations. »* Guère sensible aux « frayeurs » du Châtelet, Dominique Prime estime que *« le Forum des Halles a changé, il ne connaît plus les mêmes problèmes de sécurité qu'il y a quelques années, les habitués le savent. C'est au contraire en l'ouvrant encore plus que l'on parviendra à rompre avec cette mauvaise réputation »*. La saison 1994-1995 débute le 3 octobre avec l'Ensemble orchestral Harmonia Nova, dans le cadre de « La musique du lundi » réservée au classique et à la musique contemporaine. La nouvelle impulsion sera véritablement donnée le 5 octobre par la compagnie Black Blanc Beur, avec sa dernière création, *Rapetipas*, un mélange, entre autres, de rap et de jazz. Reste à savoir si les « habitués du Forum » deviendront les « habitués de l'Auditorium »...

**N. G.**

**▶ Ensemble orchestral Harmonia Nova, lundi 3 octobre, 20 h 30 ; *Rapetipas* par la compagnie Black Blanc Beur, du 5 au 9 octobre, 20 h 30, 16 heures le dimanche. Tél. : 42-36-14-09.**

**Samson François à l'auditorium du Musée du Louvre.** – Trois séances exceptionnelles seront consacrées, par l'auditorium du Musée du Louvre, à Samson François, le dimanche 2 octobre. A 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30 y seront projetés des documents rarissimes, montrant le célèbre pianiste, mort en 1970, interprétant Grieg, Ravel et Chopin. Tél. : 40-20-51-86. 25 F.

**Palmarès du concours de piano Yvonne Lefébure.** – Le premier prix du concours de piano Yvonne Lefébure a été décerné, le 25 septembre à Saint-Germain-en-Laye, au Malais Nicolas Ong (vingt-quatre ans). Le deuxième prix est allé à la Russe Evelina Borbei (dix-huit ans), le prix Debussy au Français Cédric Tiberghien (dix-neuf ans).

Au festival Octobre en Normandie

### Sergiu Celibidache est remplacé

Victime d'un malaise, le 10 septembre, à l'issue d'un concert qu'il dirigeait à Munich, Sergiu Celidibache a été contraint d'annuler sa venue au festival Octobre en Normandie. Le chef d'orchestre roumain devait diriger quatre concerts à Rouen pour l'ouverture de la manifestation, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Munich. Il sera remplacé par Semyon Bychkov les 1er et 2 octobre dans des programmes Franck-Berlioz-Ravel et Beethoven-Tchaïkovski, le 3 par Zubin Mehta dans un programme Bruckner et le 6, par Myung Whun Chung. L'ex-directeur musical de l'Opéra national de Paris dirigera Dvorak et Moussorgski à 20 heures, dans la chapelle du lycée Corneille de Rouen. Octobre en Normandie offre de surcroît une importante programmation de danse : *Parade* par la compagnie Preljocaj à partir du 6 octobre, deux chorégraphies de la Compagnie François Raffinot, les 12 et 13, *Fase*, *Kinok* et *Toccata* d'Anne Teresa de Keersmaeker, du 15 au 21. Le festival se termine le 30 octobre par un marathon Ravel, avec notamment les quatuors à cordes Ysaye et Wanderer. Tél. : 16-35-63-30-30.






## THÉÂTRE

Le Xe Festival des marionnettes de Charleville-Mézières

# Le monde au bout d'un fil

**Deux cents troupes venues d'une quarantaine de pays et des cinq continents. Quelque cent mille spectateurs attendus en l'espace de dix jours. Depuis le vendredi 23 septembre et jusqu'au dimanche 2 octobre, le Festival mondial des théâtres de *marionnettes* fête sa dixième édition.**

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
*de notre correspondant*

Créée en 1961, cette rencontre est le pari un peu fou d'un homme, Jacques Félix, entouré d'une poignée d'amis réunis au sein d'une compagnie indépendante. Organisée tous les trois ans, elle est devenue le rendez-vous obligé de toutes les troupes qui, à travers le monde, aspirent à la reconnaissance ou la consécration.

Art méconnu dans une ville méconnue, la marionnette et son festival souffrent depuis longtemps d'une sorte de malentendu. Négligé, catalogué « pour enfants » à l'instar de Guignol, son ancêtre lyonnais, le théâtre de marionnettes a eu beaucoup de mal, surtout en France, à se déprendre des clichés qui lui collaient à la peau. Pourtant, bien avant la vogue du « Bébête Show » sur TF 1 et des « Guignols de l'Info » sur Canal plus, la marionnette avait continué à manifester, plus ou moins confidentiellement, ses dons pour la satire et la rébellion.

Le Festival de Charleville-Mézières continue d'offrir à de nombreux marionnettistes un rayon de lumière pour le théâtre d'ombre. Ce fut le cas en particulier pour un certain nombre de troupes des pays de l'Est durant les années de plomb du communisme. On put tous les trois ans dresser une sorte d'état des lieux de la planète tant la marionnette, par sa technique particulière, et par son langage parfois codé, a souvent été le refuge et le vecteur privilégié de la liberté d'expression lorsque celle-ci fut étouffée. Depuis une quinzaine d'années, cet art situé au confluent de la musique, du théâtre et de la danse s'est fortement renouvelé, y compris dans ses sujets d'inspiration. Charleville a été le point de confrontation de traditions et de cultures différentes : pays de l'Est, Japon, Afrique, Amérique du Sud.

### *Aucune palme aucun palmarès*

La création à Charleville d'un *Institut international de la marionnette* en 1981, puis d'une École supérieure nationale en 1987, tous deux dirigés par Margareta Niculescu, une Roumaine, ancienne directrice du Théâtre Tandarika de Bucarest, ont puissamment contribué à une recherche théorique et scénique. Celle-ci a engendré une véritable révolution artistique et permis l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes. Une revue théorique, *PUCK*, est éditée régulièrement par l'Institut. Ariane Mnouchkine, Tadeusz Kantor et bien d'autres encore sont venus à Charleville animer des stages. Dans ce mouvement, le théâtre de marionnettes est devenu théâtre à part entière (il a même parfois influencé en retour le théâtre traditionnel), le marionnettiste tendant à se mettre de plus en plus lui-même en scène et à devenir acteur. Jean-Pierre Lescot, Philippe Genty, Recoing, particulièrement attachés à Charleville-Mézières, ont été parmi les premiers en France à emprunter ces voies nouvelles.

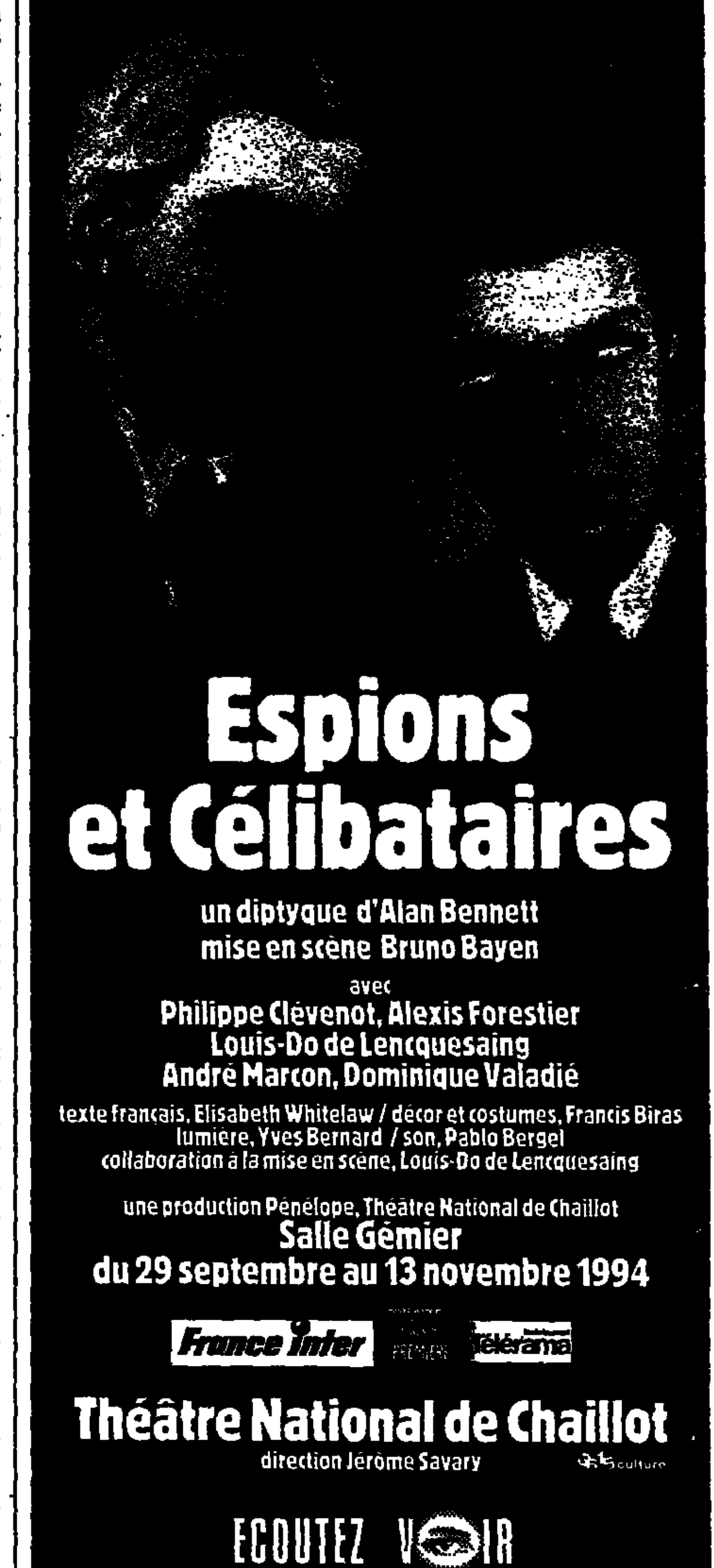
Chaque édition a apporté son lot de révélations. Ce fut par exemple le cas du Triangel, présent à chaque édition, et qui a atteint une maîtrise sidérante dans la manipulation. Son spectacle *Metamorfoses* est joué à guichets fermés depuis... 1979. C'est encore Nevile Tranter – malheureusement absent cette année – dont les spectacles sont d'une telle intensité qu'ils enflamment le public. Ce sont encore Amoros et Augustin, Massimo Schuster et beaucoup d'autres.

Il n'y a ici aucun César, aucune palme, aucun palmarès. Cela n'empêche pas la sélection dans le festival « in » d'être extrêmement rigoureuse. Reste le festival « off ». Largement ouvert, il permet à de nouvelles troupes de faire leurs preuves. On parle régulièrement de transformer cette triennale en biennale ou même en festival annuel. Les organisateurs y sont hostiles. *« Il faut laisser le temps aux troupes de se renouveler et ce serait pour nous trop lourd financièrement. »* Par rapport à son importance et son renom, le festival ne dispose que d'environ 7 millions de francs. Les aides et subventions émanent essentiellement du département et de la ville et, dans une moindre mesure, de la région et de l'Etat.

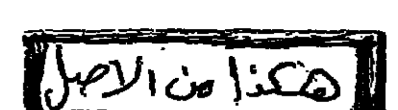
*« Le festival s'autofinance grâce à ses seules entrées à hauteur de 70 % : il est sans doute l'un des plus rentables de France »*, souligne Jacques Félix. Le secret ? Une armée de deux cents bénévoles qui se relaient dans toutes les tâches logistiques. Des centaines de marionnettistes sont traditionnellement hébergés chez l'habitant. C'est en cela aussi que le Festival de Charleville demeure une manifestation populaire. Manifestation éclatée, diverse, multiforme, émaillée d'expositions, de rencontres, de colloques. Après l'Afrique en 1991, c'est au tour du Québec et du Brésil d'être mis en vedette cette année. Les spectacles se jouent dans une quarantaine de salles mais aussi dans la rue, où une trentaine de représentations sont données quotidiennement.

Parallèlement, et plus discrètement, le festival est aussi devenu un marché : c'est à Charleville que l'on vient vendre et acheter des spectacles, signer des contrats. Placé cette année sous le patronage de l'UNESCO, le festival vient d'être inauguré – c'est une première – par un ministre en exercice, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie. Quelque deux cents journalistes venus du monde entier sont accrédités. La chaîne japonaise NHK Haute Définition tourne six heures de film quotidiennes. Il est vrai que la ville nippone de Iida, jumelée avec Charleville-Mézières sous le signe de la marionnette, a dépêché par charter sept cents de ses habitants...

**JEAN DRUART**





## CULTURE

LE SARAJEVO FESTIVAL ENSEMBLE en tournée

# Le pari d'une compagnie bosniaque

Situation paradoxale, digne de la science-fiction, pour le Sarajevo Festival Ensemble, cette compagnie de vingt artistes sortis de la ville assiégée pour présenter ses deux derniers spectacles : la version française du *Voyage d'Anna Blum* avec Maurice Benichou, d'après Paul Auster, et trois nô « bosniaquisés », *les Tambours de soie*, qui démontrent qu'avec peu de moyens on peut faire du théâtre. *« Le fait que nous soyons ici en ce moment prouve réellement que tout est possible*, nous dit Haris Pasovic, le directeur de ce Festival permanent et aléatoire qui joue depuis deux ans entre les balles avec une périodicité variable. *Nous avons décidé de faire du théâtre pendant le siège. Nous venons d'une prison noire sans eau, sans gaz, sans électricité mais la vie continue. Les Occidentaux sont trop arrogants. Imaginez-vous pendant une heure seulement sans électricité, sans téléphone ! Pourquoi l'Occident ne veut-il pas reconnaître que la Bosnie fait partie de l'Europe, est au centre de l'Europe ? »*

Né en 1931 à Sarajevo, Haris Pasovic s'était révélé comme un des metteurs en scène les plus talentueux de l'ex-Yougoslavie. Il avait dirigé notamment *Marat-Sade*, *l'Eveil du printemps*, *Ubu Roi*, *le Jet de sang*, d'Antonin Artaud, *le Magicien* de Danielo Kis. Il a choisi en 1992 de revenir dans sa ville natale pour créer ce festival international et prouver qu'une vie culturelle existe encore à Sarajevo. Des metteurs en scène étrangers sont venus travailler avec eux : Susan Sontag avec *En attendant Godot*, Peter Schumann du Bread and Puppet, avec ses marionnettes pour *l'Oratorio de la résurrection*.

La troupe a commencé sa tournée par la France aux Bouffes du Nord grâce à l'aide de Peter Brook et de Micheline Rozan. *« Aucune guerre, aucune brutalité, aucun acte de violence n'ont été freinés ni par la musique de Beethoven, ni par les toiles de Rembrandt, ni par les sonnets de Shakespeare*, dit Peter Brook pour présenter ces artistes qui s'accrochent pourtant à la culture. *Grâce à la culture, il se dressent devant la négation absolue. Ils affirment que la vie a le dernier mot. »*

La tournée du Sarajevo Festival Ensemble se poursuit jusqu'au 30 octobre à Amsterdam, Douai, Strasbourg, Berlin, Bonn, Le Mans, Tour, Blois, Marseille, Genève. Repassera-t-il par Paris ?....

N. Z.

## En scène

### QUELQUE PART DANS CETTE VIE

*au Théâtre Marigny*

Il y a quatre ans, Pierre Dux et Jane Birkin rencontraient un franc succès en créant en français cette pièce de l'Américain Israël Horovitz, *malicieusement* adaptée par Jean-Loup Dabadie. Elle réunit, dans la confidence d'une petite maison américaine d'aujourd'hui, un professeur de lettres et de musique à la retraite qui se sait condamné à mourir dans les six mois – au mieux – et une jeune femme d'extraction populaire qui trouve en le gardant *les moyens de sa subsistance*. Au début de la pièce, rien ne paraît lier les protagonistes. Petit à petit, on découvre que Jacob Brackish, le vieil homme, a brisé la vie de la quasi-totalité des membres de la famille de Kathleen Hogan.

Quand Pierre Dux donnait à son personnage une allure presque aristocratique, Jacques Dufilho campe aujourd'hui un être plus beckettien, sombre, incertain ; là où Jane Birkin montrait toutes les couleurs d'une sensibilité extravertie, Sonia Vollereaux bâtit la figure d'une morte de faim décidée à survivre. Malgré la direction conventionnelle de Jacques Rosny, et le décor de la même eau de Pace, tous deux paraissent repousser les murs étroits du Petit-Marigny et nous transportent loin, dans un ailleurs de détresse à plusieurs moments captivant.

**Théâtre Marigny (salle Popesco), Carré Marigny (8e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. 170 F et 230 F.**

### ROSSINI OU LA FLEUR DE L'AGE

*au Théâtre La Bruyère*

Rossini, compositeur génial, *républicain progressiste aimant* dialoguer avec les rois, et surtout notre Charles X, est une figure qui a de quoi séduire les dramaturges. Ils sont deux, Claude d'Anna, ci-devant cinéaste et metteur en scène d'opéra, et Laure Bonin, scénariste, qui ont tenté l'expérience de transcrire pour la scène un moment dans la vie d'un homme considérable. Où l'on découvre Rossini (Dominique Paturel) à Paris en 1864, trente-cinq ans donc après qu'il eut posé sa plume et signé son dernier opéra, *Guillaume Tell*, à court d'inspiration. Il fête presque malgré lui son soixante-douzième anniversaire en compagnie de sa seconde femme, Olympe Pélissier (Antoinette Moya), Carvalho (Gilles Guillot) directeur du Théâtre lyrique, sa femme cantatrice (Attica Guedj) et le banquier Pillet-Will (Gérald Chatelain), mécène du *maestro à qui il a commandé* une messe. Quand on aura dit que le texte de la pièce use de toutes les ficelles du boulevard mal ficelé, que le décor de Charlie Mangel, la mise en scène et la direction d'acteurs de Stephan Meldegg ressortent d'un incroyable *amateurisme* et multiplient les vulgarités, on aura compris qu'il vaut mieux éviter de perdre deux heures au La Bruyère. C'est d'autant plus regrettable que, dans ce spectacle en faillite, Dominique Paturel et Antoinette Moya – eux seulement – démontrent qu'ils méritaient un meilleur sort.

O. S.

**▶ Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère (9e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 120 F à 200 F.**

**SYNDEAC : *élection d'un nouveau bureau.*** – Le conseil national du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) a élu le 29 septembre un nouveau bureau, présidé par le metteur en scène Christian Schiaretti, directeur de la Comédie de Reims. Il est composé de trois *vice-présidents* : Roland Fichet (Compagnie La folle pensée de Saint-Brieuc), Didier Thibaut (Scène nationale La rose des vents de Villeneuve-d'Ascq) et Jean-Pierre Vincent (Nanterre-Amandiers). Daniel Ramponi (Scène nationale d'Annecy) trésorier, Fabien Jannelle (Scène nationale de Marne-la-Vallée), secrétaire, et Liliane Martinez (Centre de production chorégraphique d'Orléans) complètent ce bureau.

## COMMUNICATION

Un entretien avec le fondateur des Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique

# Jean-Michel Arnold : « Aux journalistes de populariser la science »

***Créées il y a vingt ans, les Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique ont voyagé en Italie et aux États-Unis avant de revenir s'installer à Paris en 1989. Directeur du CNRS Images/media FEMIS, fondateur et délégué des Rencontres, Jean-Michel Arnold colore de sa jovialité communicative une discipline présumée austère. Il explique ici les enjeux de cette manifestation, dont la onzième édition a débuté vendredi 30 septembre.***

***« Quel était, à l'origine, le propos des Rencontres ? »***

– Le premier pari était d'offrir pendant dix jours à la communauté scientifique et aux professionnels des médias – populations frileuses, caractérielles, qui éprouvent l'une pour l'autre des rapports d'attraction-répulsion – un endroit où ils peuvent, autour de quantité d'images, se confronter et échanger idées, projets, adresses, argent. Deuxième pari, satisfaire un public curieux de sciences : cette année, cinquante musées en France et quelque deux cents à l'étranger vont organiser des événements exceptionnels. Troisième idée, enfin, aller à la rencontre des citoyens. Le 4 octobre, France-Inter va consacrer une journée entière à la science. Et pendant dix jours, France 3, plutôt que de diffuser seulement des grandes émissions scientifiques, a fait le pari d'« injecter » de la science dans tous ses programmes... sans que les téléspectateurs s'en aperçoivent.

***– Est-ce la meilleure façon selon vous de diffuser le savoir scientifique à la télévision ?***

– C'est ma bataille. Si demain Jean-Marie Cavada, François de Closets, etc., s'allient pour faire un grand magazine scientifique, j'estime que je n'aurais pas entièrement gagné mon combat. Mais si j'obtiens que dans « Hélène et les garçons », un personnage entre dans une pièce et dise : *« Moi, je voudrais être chercheur »*, là je gagne. On ne peut pas faire de magazine scientifique utile si la science n'imprègne pas parallèlement tous les programmes de la télévision, et d'abord les plus populaires.

***– Y a-t-il des télévisions modèles ?***

– Chaque pays agit selon son tempérament. La télévision australienne fabrique deux magazines hebdomadaires qui sont vendus dans le monde entier. La télévision britannique, qui a le souci de former des citoyens, diffuse tout un éventail d'émissions qui vont des jeux très populaires aux dramatiques en passant par des magazines de très haut niveau. Et la BBC a le même plaisir et la même fierté à proposer un magazine ambitieux comme « Horizon », qui a une audience relative, qu'à faire sauter l'audimat avec une émission grand public comme « QED » ou « Tomorrow's world ».

***– Pourquoi, comparativement, ce retard des Français ?***

– Je pense qu'il est d'abord culturel. Il n'y a pas de tradition, en France, de consommation de l'information scientifique. On est aussi un pays de tradition écrite, de « publications ». Et, depuis l'éclatement provoqué par la privatisation, la télévision française ne fait plus partie du dispositif d'accès à la connaissance.

***– Ne pensez-vous pas que les scientifiques ont aussi leur part de responsabilité ? Ils ne font pas toujours les efforts nécessaires pour se rendre accessibles...***

– Ce n'est pas leur rôle, comme pour les artistes – Picasso n'était pas accessible, Barenboïm avait des crises de nerf... Les scientifiques travaillent. Leur tâche, c'est d'abord de chercher, voire de trouver, pas de populariser leur connaissance. C'est aux journalistes de le faire. Encore faut-il qu'ils soient suffisamment mobilisés, et préparés.

***– Y a-t-il tout de même une évolution depuis peu en France ?***

– Je crois que depuis trois ou quatre ans, il y a un frémissement, qui se traduit par des magazines comme « Archimède » sur ARTE, « Nimbus » sur France 3, et par la création de la chaîne de la connaissance. L'an dernier, au moment des Rencontres, quand on a annoncé cette chaîne de la connaissance, tout le monde ricanait... Je m'aperçois aujourd'hui qu'il y a une véritable attente devant ce projet. Ce n'est pas nous qui avons généré tout ça, bien sûr. Mais ces Rencontres, avec l'agitation, le débat d'idées et les complicités créées, y sont pour beaucoup.

***– Qu'attendez-vous du service public après les grandes promesses – en partie non tenues – de son ancien président Hervé Bourges ?***

– Il y a un cahier des charges. La télévision a le devoir d'informer, de cultiver, de distraire. Or la science et la technologie couvrent ces domaines. On attend donc simplement de la télévision... qu'elle soit une télévision. Le jour où des directeurs de programmes voudront vraiment faire une programmation de service public, il n'y aura plus aucun problème. On aura des magazines scientifiques qui seront écoutés. Mais cela suppose d'agir à tous les niveaux de la programmation. On fera reculer l'échec scolaire en proposant des jeux mathématiques, des dramatiques sur des sujets scientifiques, à heure de bonne écoute. La télévision suisse romande voulait un magazine scientifique grand public. En 1981, elle a créé « TéléScope », un mensuel diffusé vers 22 heures. Quelques mois plus tard, le directeur des programmes de l'époque fait venir les responsables et leur dit : *« C'est une catastrophe, on ne décolle pas, je vais vous programmer à 20 h 10. »* Depuis, « TéléScope » fait 30 à 40 % des parts de marché (1).

**Propos recueillis par CATHERINE HUMBLOT et JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON**

(1) Il est même en progression depuis le mois de mars. Le dernier numéro du 8 septembre a dépassé deux matches de football diffusés sur deux chaînes concurrentes !

# Les cinq radios publiques belges font peau neuve

**La Première, Fréquence Wallonie, Bruxelles Capitale, 21, Musique Trois... Le 24 octobre, les cinq radios publiques de la RTBF (Radio-télévision belge francophone) changent de nom et de visage, pour mieux résister aux nouveaux réseaux musicaux. Un préavis de grève a été déposé pour le même jour.**

C'est un peu comme si on faisait le ménage dans les six chaînes de Radio-France. Le 24 octobre, *les cinq radios de la RTBF vont* changer de visage. *« Une première en Europe, qui rompt avec toute la tradition antérieure, où on modifie des grilles une par une et à la marge »*, assure Etienne Sevrin, directeur de la radio à la RTBF *depuis le mois de mars*. Avec Jean-Louis Stalport, le nouvel administrateur général de la RTBF, le responsable des radios publiques a décidé de déranger la vieille maison du boulevard Reyers. Les cinq chaînes connaissent des bouleversements variés. Radio Une, station généraliste plutôt âgée, *tournée* vers l'information (une sorte de France-Inter belge) s'appellera La Première : elle adopte une programmation musicale « gold », faite de chanson française des années 60 à 70. Radio Deux, *chaîne généraliste* plus populaire qui « décroche » à Liège, Namur et Mons, devient Fréquence Wallonie. Radio Trois, mixte de France-Musique et de France-Culture, se transforme en Musique Trois. Bruxelles Capitale quitte son format musical et devient vraie *radio city* à l'américaine, mêlant info bruxelloise, services, musique grand public et tranches... rires et chansons. Enfin, 21 – ex-Radio 21 – la plus jeune des radios publiques, de format assez semblable à la station anglaise Radio 1 (BBC) ou Couleur 3 en Suisse, s'adressera aux 18-35 ans en offrant un *« maximum de musique rock et de blues »*, ainsi que de l'info et des services plus ciblés. Toilettage ou révolution de palais ? *« Nous avons navigué autour d'une double contrainte : retravailler les radios et, en même temps, garder le public déjà acquis. L'idée, c'était de donner une couleur différente à chacune autour de l'information, qui est commune à toutes les chaînes. »*

### *Préavis de grève pour le 24 octobre*

Ce ravalement de la RTBF coûtera 1,6 milliard de francs belges (266 millions de francs).

Le paysage audiovisuel belge étant devenu très concurrentiel, *« il fallait réagir face à l'offensive de plus en plus sérieuse des radios FM »*, affirme Etienne Sevrin. Les radios publiques ne totalisent plus, en 1993-1994, que 43 % de l'audience, contre 55 % il y a dix ans, selon les sondages internes à la maison (1). Les radios privées – le réseau musical Contact, première radio de Belgique francophone, Bel RTL, lancée en septembre 1991 – représentent une concurrence sévère : elles dépassent déjà Radio 21, Radio 2 et Radio 1. La *montée* en puissance des réseaux français est venue compliquer la donne. Nostalgie, talonnée par Fun, suivie par NRJ sont désormais plus écoutées en Belgique qu'Europe 1 et France-Inter.

La RTBF doit aussi compter avec le pouvoir de ses baronnies. Les deux *principaux* syndicats, la CSC (Confédération des syndicats chrétiens) et la CGSP (Centrale générale des services publics, socialiste) s'inquiètent. La CGSP a déposé un préavis de grève pour le 24 octobre.

**ARIANE CHEMIN**

(1) La Belgique ne dispose par d'organisme de sondages indépendant. La RTBF publie ainsi ses propres sondages, qui diffèrent de ceux établis par la régie publicitaire IP (Information et publicité), qui gère notamment les radios de la CLT (RTL LO, Bel RTL, Fun).

## DANS LA PRESSE

# Les affaires (suite...)

***Le Figaro*** (Franz-Olivier Giesbert) : « Difficile d'avoir confiance en la justice de ce pays, quand c'est le garde des sceaux qui annonce les décisions concernant son collègue de l'industrie. Impossible d'applaudir, quand c'est M. Méhaignerie qui apprend lui-même aux Français que, sauf *« élément nouveau »*, une *« information judiciaire »* sera ouverte contre M. Longuet. C'est ce qu'on appelle la confusion des genres... Il faut couper les cordons, trancher dans le vif, et tenter de regarder plus haut. Sinon, un jour, les Français, dégoûtés par eux-mêmes, tomberont de si bas que leur chute ne leur fera même pas mal. »

***InfoMatin*** (Marc Jézégabel) : « Balladur pouvait avancer de moins en moins masqué. Jusqu'à la première entorse : une villa tropézienne bien encombrante fait vaciller le pivot de son dispositif UDF. Mais le coup de pied de l'âne restait à venir. En prolongeant ses investigations sur le financement du PR, le juge Van Ruymbeke l'a donné. Et c'est toute la « bande à Léo » qui est sur la sellette. Léotard, Longuet et Madelin, belle brochette de ministres dont le sort risque de fissurer le gouvernement Balladur. Et de faire boîter les ambitions présidentielles du premier ministre. »

***Le Parisien*** (Fabien Roland-Lévy) : « Le premier ministre entend « conjurer le risque de chasse à l'homme judiciaire » à laquelle ont tendance à se livrer certains magistrats, selon ses proches. Il faudra à Édouard Balladur faire preuve de conviction pour dissiper la mauvaise impression laissée par les déboires judiciaires de ses ministres et par le traitement particulier dont bénéficie Gérard Longuet. »

***La Croix*** (Noël Copin) : « Si la compétition suscitait l'émulation dans la lutte contre le chômage, la précarité, l'exclusion, il y aurait tout lieu de se réjouir. Enfin, pourraient s'ouvrir les grands débats dignes d'une élection présidentielle. [...] Mais voici que, depuis quelque temps, tout est recouvert par l'avalanche quotidienne des « affaires ». »

***France-Soir*** (Jacques Malmassari) : « Le vent mauvais des affaires qui se met à souffler en rafales est en train de chasser loin du débat démocratique les problèmes de vie quotidienne et de société. Dans le tintamarre des enquêtes publiques, des mises en examen à grand spectacle, des secrets de l'instruction répandus dans les rues, il n'y a pas non plus beaucoup de place pour une justice sereine, ni pour le respect de la personne humaine. »

L'indice CAC 40 proche de son plus bas niveau depuis le mois de janvier

# La crainte de l'inflation mine les marchés boursiers

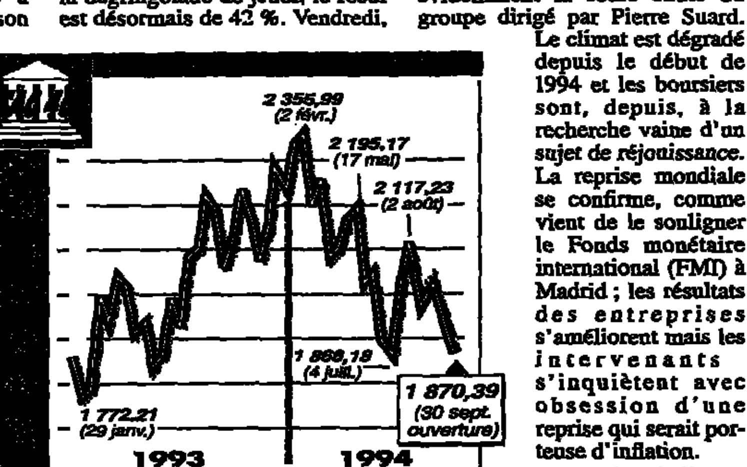
**Les marchés boursiers ont connu un nouvel accès de faiblesse, jeudi 29 septembre. A Paris l'indice CAC 40 a perdu 1,5 %, tiré vers le bas par la chute de 14 % du titre Alcatel-Alsthom, une chute consécutive au fort recul des résultats du groupe. *Cette accès de faiblesse reflète* le climat maussade qui prévaut sur les places financières. Celles-ci continuent d'être minées par la crainte d'un retour des tensions inflationnistes.**

**■ RISQUES. Le comité de Bâle, réunissant les banques centrale des dix plus grands pays industriels, s'inquiète à son tour du développement des marchés *dits « dérivés »*. Ils servent à se couvrir contre les évolutions futures (de changes notamment) mais ont pris aussi une ampleur spéculative.**

**■ *BIG BANG*. Pour lutter contre la concurrence de Londres où sont traitées des transactions *boursières néerlandaises en* nombre croissant, les autorités de la Bourse d'Amsterdam ont *décidé une vaste modernisation*, analogue au « Big Bang » entrepris par d'autres places boursières ces dernières années.**

La déception causée par l'annonce d'une baisse de plus de 32 % au premier semestre des résultats d'Alcatel-Alsthom, *deuxième capitalisation de la* Bourse de Paris, a entraîné le titre et par contagion l'ensemble du marché à la baisse jeudi 29 septembre. L'indice CAC 40 a approché en cours de journée son plus bas niveau de l'année d'une dizaine de points, puis a terminé la *séance sur un recul* de 1,51 %. Alcatel-Alsthom, dont la pondération dans la composition de cet indice est de 6 %, a abandonné 13,8 % dans un marché plus qu'étoffé de 3,9 millions de titres (environ 1,9 milliard de *francs), soit près de dix* fois la moyenne quotidienne du mois d'août. En clôture, le titre s'échangeait à 488,70 francs.

Depuis quelques mois, les analystes financiers étaient réservés sur les perspectives d'Alcatel-Alsthom s'attendant, comme l'avait d'ailleurs déclaré en janvier son PDG, Pierre Suard, à une baisse de 10 à 20 % des résultats cette année. Le titre avait également souffert des « affaires » touchant le groupe et qui avaient notamment conduit à la mise en examen de M. Suard *début juillet. Bien* avant la publication des résultats, le titre affichait déjà une perte de 33,5 % depuis le début de l'année. Avec la dégringolade de jeudi, le recul est désormais de 42 %. Vendredi, dans un marché hésitant, le titre stagnait dans les premiers échanges, regagnant 0,3 % à 490 francs.




Les autres places boursières ne se sont pas mieux comportées. Wall Street a glissé de 0,61 %, Londres a perdu 1,52 %, Francfort 1,19 %, Zurich, 1,24 %. Milan et Madrid ont respectivement abandonné 0,96 % et 1,15 %. *Les raisons de cette* baisse généralisée débordent bien évidemment la seule chute du groupe dirigé par Pierre Suard.

Le climat est dégradé depuis le début de 1994 et les boursiers sont, depuis, à la recherche vaine d'un sujet de réjouissance. La reprise mondiale se confirme, comme vient de le souligner le Fonds monétaire international (FMI) à Madrid ; les résultats des entreprises s'améliorent mais les intervenants s'inquiètent avec obsession d'une reprise qui serait porteuse d'inflation.

Tous les chiffres et événements sont vécus comme des mauvaises nouvelles. L'annonce du maintien des taux directeurs allemands à l'issue de la réunion bimensuelle de la Bundesbank, mercredi 28 septembre, a déçu les boursiers, qui attendent toujours un assouplissement de la politique monétaire allemande. La publication, jeudi 29, de nouvelles statistiques aux Etats-Unis, notamment la forte progression du produit intérieur brut (4,1 %) et la baisse des allocations-chômage, démontrant la rapidité du rythme de la reprise aux Etats-Unis, font craindre aux boursiers un relèvement plus rapide des taux d'intérêt de la Réserve fédérale qui rendrait les obligations plus attrayantes que la Bourse.

# Les banques centrales préconisent une plus grande transparence sur les marchés dérivés

Les évolutions violentes des marchés et la complexité grandissante des nouveaux instruments financiers inquiètent les autorités de tutelle et les banques centrales. Elles craignent de voir *apparaître des mouvements* dont plus personne n'aurait le contrôle et conduisant à des écroulements en chaîne (risque dit « systémique »).

Le *Fonds monétaire internatio*nal (FMI), la Réserve fédérale, un groupe d'experts sous l'égide du Congrès américain et les institutions de la Communauté européenne se sont déjà préoccupés de ces risques. Cette fois, c'est *au tour du comité de Bâle, mis en* place par les gouverneurs des banques centrales des plus grands pays industriels (G10) et placé sous l'égide de la Banque des Règlements internationaux (BRI) – *« la banque des banques centrales »* –, de rendre publiques ses premières recommandations en matière d'information et de transparence sur les risques de marchés pris *par les institutions financières*.

Ce comité recommande aux établissements de détailler à la fois les risques pris sur les marchés relevant de leurs propres positions et aussi les risques de contreparties résultant de relations commerciales. C'est l'utilisation des instruments financiers *appelés « dérivés » qui est direc*tement visée. Ces « contrats à terme » et autres « options » sont utilisés par les établissements financiers et les entreprises pour se prémunir contre les évolutions de change, de taux d'intérêt ou *des matières premières. Ils « dérivent »* en ce sens que leur valeur dépend étroitement de celle des devises, des titres ou de prix des matières premières auxquels ils sont liés.

### *Une situation délicate*

Leur utilisation à des fins spéculatives sur un marché devenu gigantesque et incontrôlable (60 000 milliards de francs de transactions annuelles selon la BRI) a entraîné de lourdes pertes *pour de grandes entreprises amé*ricaines (Procter and Gamble) ou européennes (*Metallgeselschaft*). Un certain nombre de fonds de placement américains seraient aujourd'hui dans une situation délicate à la suite de prises de risques inconsidérées sur les marchés dérivés. En revanche, plus de la moitié des bénéfices de Bankers Trust en 1993 provenaient d'opérations *sur les dérivés*.

Ces instruments échappent le plus souvent au contrôle des banques centrales. Car une grande partie des transactions se fait de « gré à gré », hors marché. Les *autorités de tutelle redoutent* ainsi le risque « systémique », c'est-à-dire le défaut de paiement d'un participant qui provoquerait la défaillance d'autres. C'est pourquoi le comité de Bâle recommande aux établissements financiers la diffusion périodique d'informations quantitatives sur *leurs risques de marché et de* contrepartie afin d'éviter les réactions en chaîne liées à une multitude de prises de positions complexes.

E. L.

# La place d'Amsterdam se rénove pour lutter contre la concurrence de Londres

***J. K. Brouwer*, directeur général de la Bourse d'Amsterdam devait introduire, vendredi 30 septembre, *un nouveau système* de transactions en actions qui vient couronner près de deux ans de *profondes réformes*. La plus vieille place financière d'Europe connaît son « big-bang » : la physionomie et l'organisation du marché ont été bouleversées pour lutter contre la concurrence féroce de la puissante City londonienne.**

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

*Longtemps*, la *menace de* Londres avait été niée, puis sous-*évaluée par les autorités* boursières d'Amsterdam. Mais tout a changé en novembre 1992, lorsque le bureau d'étude McKinsey leur a présenté les résultats d'une enquête dont il ressortait que la part de marché d'Amsterdam sur *les actions néerlandaises ne repré*sentait plus que 40 % du total des transactions. *Pis*, deux tiers des obligations sont échangées hors d'Amsterdam. Dans les deux cas, le voleur de parts de marché s'appelle Londres.

*En deux ans, les propositions* avancées par McKinsey ont en grande partie été reprises. *Du fait* du processus décisionnel traditionnel aux Pays-Bas qui privilégie la recherche du consensus et parce que les grandes banques ont parfois freiné le mouvement en étant à la *fois juge et partie*, le changement a paru bien lent à certains membres de la communauté. Mais, justifie Hans Brouwer: *« Cela nous a permis de choisir le meilleur de ce qui se fait à New-York, Londres et Paris. »* Le mar*ché des actions a été divisé entre* transactions de « détail » et celles « en gros ». Ces dernières sont regroupées sur un marché central par écrans à travers deux systèmes : l'Amsterdam Stock Exchange Tradingsystem (*ASSET*) *et* l'*Automatic* Interprofessional Dealingsystem Amsterdam (AIDA), faisant fonction d'*interdealer broker*. But : rendre le marché plus fluide et plus souple afin de libéraliser la tarification des transactions.

*En ce qui concerne le détail*, les « hoekmans », ces intermédiaires particuliers à la place d'Amsterdam ont disparu pour céder la place à des spécialistes en moindre nombre qui se partagent les titres cotés, à raison d'un par spécialiste, selon le modèle newyorkais.

*Pour les obligations*, la Bourse introduit l'Amsterdam Treasury Market, un marché par écran pour *les transactions supérieures* à 2,5 millions de florins. Parallèlement, les autorités tordent le cou à une règle fondamentale : l'obligation d'être résident aux Pays-Bas *pour intervenir sur le marché*. Cette ouverture aux maisons de courtage étrangères est un succès : une vingtaine aujourd'hui opèrent à partir d'autres places financières, parmi lesquelles la française Paribas.

*Par ailleurs*, le cadre légal fait l'objet d'une refonte en harmonisation avec les règles communautaires. Est ainsi introduite une loi sur la déclaration obligatoire des *seuils de franchissement* (*WMZ*, qui oblige tout actionnaire dépassant la barre des 5 % à se faire connaître), tandis que l'organe de contrôle des Bourses (STE) voit ses pouvoirs renforcés.

La modernisation n'est pas achevée, notamment la fusion entre la Bourse des valeurs et le marché à terme qui est repoussée *« à plus tard »*. Les moyens d'action de la STE sont encore restreints. Mais la Bourse d'Amsterdam espère néanmoins *atteindre son objectif de traiter en* 1997 80 % des transactions en action (contre 60 % *aujourd'hui*) et 50 % des obligations nationales (30 %).

**ALAIN FRANCO**

Après l'abandon du projet de parc historique près de Manassas (Virginie)

# *Disney's America se cherche un nouveau site*

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Mickey jette l'éponge. C'est officiel depuis jeudi 28 septembre. Pour le président de la Walt Disney Co., Michael Eisner, qui avait fait du succès de cette bataille une sorte de défi personnel (*« Si les gens pensent que nous allons reculer, ils se trompent »*), la décision n'a pas été facile à prendre. Depuis *novembre 1993, date de* l'annonce des intentions de Disney, *la campagne avait fait* rage, chaque camp rameutant ses troupes, appelant des experts à la rescousse. Le débat, de scientifique, était devenu passionnel. Il captivait une partie de l'Amérique, et plus précisément les habitants du comté de Prince-William, dans l'Etat de Virginie, à l'ouest de Washington. C'est là, à six *kilomètres du village de Hay*market, que Walt Disney avait *prévu de construire un vaste* parc d'attractions et d'amusement à vocation historique, le Disney's America (*le Monde* du 13 novembre 1993 et du 8 juillet 1994).

L'ennui, c'est que Mickey et ses admirateurs auraient « profané » (*dixit* les opposants au projet) les sites historiques de Manassas, hauts lieux des batailles entre confédérés et nordistes durant la guerre de *Sécession. Certes, Disney's* America n'était pas situé à l'intérieur du périmètre du parc national de Manassas, mais ce projet de 650 millions de dollars (3,5 milliards de francs) allait incontestablement engendrer une effervescence considérable (six millions de visiteurs par an étaient attendus), puisque, outre le centre d'attractions, hôtels, golf et centre commercial étaient prévus. A la longue cependant, Disney perdait du terrain, c'est-à-dire qu'elle voyait son image d'entreprise « sympathique », « clean » et respectueuse de l'environnement se brouiller aux yeux du public. C'est cela qui a décidé Michael Eisner.

*Le président de Walt Disney* ne renonce pas au projet luimême, mais il va chercher un autre site, *« moins controversé »*. Une tâche ardue, si l'on se souvient que trente autres emplacements en Virginie avaient été éliminés avant la sélection de celui de Haymarket. Les autorités locales sont évidemment catastrophées. Disney's America devait entraîner la création de dix-neuf mille *emplois (dont près de trente* mille sur le site) et procurer quelque 12 *millions de dollars* (65 millions de francs) chaque année en taxes locales. Pour le gouverneur républicain, George Allen, qui avait réussi à obtenir de l'Etat de Virginie une subvention de 163 millions de dollars (880 millions de francs), l'affaire pourrait prendre des allures de déconfiture personnelle : la venue de Disney, sou*ligne le Washington Post, était* la principale réalisation de son *mandat*.

De leur côté, historiens, défenseurs de l'environnement et journalistes (*« Un crime contre le patrimoine national », Une profanation de terres historiques »*, avait écrit le *New York Times*), pavoisent. Beaux joueurs, ils ont rendu hommage *à la « sagesse » de Mickey*.

L. Z.

Tandis que les discussions avec la Russie restent infructueuses...

# Le FMI accorde une première aide de 360 millions de dollars à l'Ukraine

MADRID

*de notre envoyé spécial*

Tandis que la Russie poursuit ses difficiles discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) afin d'obtenir un *crédit* dit *stand-by* qui lui ouvrirait la voie du rééchelonnement de sa dette extérieure auprès du Club de Paris, l'Ukraine a reçu le 29 septembre du directeur général du FMI, *Michel Camdessus*, une approbation *« sans réserves »* de son programme de réformes économiques. Kiev va pouvoir bénéficier d'une aide, pour la première fois *depuis son adhésion au FMI en sep*tembre 1992. Le FMI va octroyer *« avant la fin de l'année »* à l'Ukraine un premier concours de 360 millions de dollars, avant d'autres *« plus conséquents »*.

Les obstacles qui empêchaient jusqu'ici le versement des aides ont été levés avec les engagements de Kiev d'appliquer un vaste plan de libéralisation de l'économie, de pri*vatisations et de mesures de stabili*sation des prix et des changes, accompagné par la mise en place de filets de protection sociale pour les plus démunis. M. Camdessus qui estime que le FMI ne peut pas tout faire, a appelé la communauté *financière internationale à se mobi*liser. Selon certaines sources, une deuxième tranche supérieure à 350 millions de dollars pourrait être débloquée en début d'année prochaine et une autre de quelque 500 millions par la suite. Parallèlement, l'Ukraine pourrait bénéficier *d'un crédit stand-by du FMI qui lui* procurerait 1,4 milliard de dollars de ressources additionnelles.

De son côté, la Banque mondiale entend participer également au *redressement de l'économie ukrai*nienne. Basil Kavalsky, le directeur du département de la banque chargé de la zone géographique englobant ce pays, a indiqué au *Monde* que les deux parties étaient *« au stade final »* d'une négociation qui *devrait se conclure par un prêt* de réhabilitation de 400 à 500 millions de dollars à *l'Ukraine*. Cette procédure, qui s'apparente à la facilité d'ajustement structurel (FAS) accordée à titre quasi gratuit par le FMI aux pays à faible revenu, est notamment destinée à soutenir les importations de produits de première *nécessité. La* banque, qui, par ailleurs, a déjà un programme d'assistance technique en cours avec ce pays, envisage de financer un certain nombre d'investissements dans le secteur de la santé, de l'agriculture et de l'énergie, ajoute M. Kavalsky.

**SERGE MARTI**



**SÉCURITÉ SOCIALE : Mme Veil juge inévitableune réforme du financement.** – Le ministre des affaires sociales, Simone Veil, a estimé, jeudi 29 septembre, que la France *« n'échappera pas à une réforme du financement »* de la Sécurité sociale, sans pour autant préjuger des arbitrages du gouvernement. Invitée par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), Mme Veil a précisé que la commission des comptes de la Sécurité sociale se réunira *« vers le 20 octobre »* avant le débat parlementaire prévu à la mi-novembre. *« Si l'on veut favoriser l'emploi, il faut diversifier le financement »* de la Sécurité sociale, basé essentiellement sur les salaires, a-t-elle poursuivi, en ajoutant que *« l'assiette est très sensible à l'emploi »*. Sur l'éventuel choix entre un recours à la CSG ou à la TVA, le ministre a estimé que, *« sur le plan européen, il y a peu de marge pour une hausse de la TVA »*.

## SOCIAL

**La Confédération française de l'encadrement CFE-CGC célèbre vendredi 30 septembre à Paris son cinquantième anniversaire. A cette occasion, le premier ministre ainsi que Jacques Chirac prendront la parole. Dans un message adressé aux participants, François Mitterrand a de nouveau plaidé en faveur d'un « nouveau contrat social pour l'emploi ».**

**■ REPRÉSENTATIVITÉ : Alors que la CFTC fêtera son soixante-quinzième anniversaire le 15 octobre et la CGT *son centenaire* en 1995, le syndicalisme français reste divisé et peu influent. *Constituée après l'éclatement* de la FEN, l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), *qui* vient de se voir reconnaître une « indéniable représentativité », inquiète la plupart des confédérations.**

De la recherche de convergences au repli identitaire

# Le syndicalisme français reste faible et divisé

Les syndicats, combien de divisions ? Ce n'est plus, depuis longtemps, en termes de forces militantes mais de divergences internes que la question s'entend. L'intronisation progressive de l'UNSA dans le jeu interprofessionnel va encore accentuer l'éclatement d'un syndicalisme où la recherche de convergences tend à céder le pas au repli identitaire.

Alors que le monde politique s'enflamme pour les questions sociales et que l'emploi comme la « Sécu » constitueront *de facto* les principaux chantiers du prochain président de la République, les syndicalistes assistent à ces joutes en spectateurs. Cette incapacité à peser sur les débats tient à la faiblesse militante des syndicats (que le patronat à toujours cherché à préserver) et à leurs divisions. Ces derniers mois, les syndicalistes sont encore apparus en position défensive. Ils n'ont pas pu figurer en première ligne lors des manifestations anti-CIP alors qu'un semblant d'unité s'était réalisé à cette occasion et n'ont pas davantage pu faire échec à l'adoption d'un projet de loi sur la Sécurité sociale qui menace directement leurs prérogatives.

La CFDT – qui revendique une reprise des adhésions comme la CFTC et la CFE-CGC – affiche sa priorité à l'emploi et s'efforce de ne pas aviver les concurrences intersyndicales entre « réformistes ». La confédération souffre néanmoins de ne pouvoir établir un rapport de forces suffisant avec le patronat et les pouvoirs publics pour obtenir l'ouverture de réelles négociations. Ce qui l'amène à ménager le gouvernement afin de se positionner en interlocuteur privilégié.

La CFTC préfère la promotion de ses convictions chrétiennes et familiales à un rapprochement avec d'autres organisations. *« Nous considérons que les valeurs qui fondent notre action sont fécondes. Mais nous ne sommes pas opposés à des initiatives communes, à condition qu'il s'agisse de dossiers où il est possible de travailler en commun. Mais ce n'est pas toujours le cas »*, souligne Alain Deleu, président de la CFTC, centrale qui fêtera ses 75 ans le 15 octobre. La CFE-CGC – qui célèbre son cinquantième anniversaire – reste la principale organisation syndicale représentative de l'encadrement malgré des revers électoraux. La concurrence des confédérations « ouvrières » sur le terrain de l'encadrement limite pourtant la volonté d'ouverture de ses dirigeants.

Considérant que ces trois organisations développaient, avec la FEN, des positions proches sur plusieurs sujets, Jean Kaspar, l'ancien secrétaire général de la CFDT, avait tenté de privilégier la recherche des *« convergences »* entre *« réformistes »* dans l'éventualité d'une – lointaine – recomposition syndicale. Aujourd'hui, plus personne n'évoque un tel projet, devenu un tabou absolu.

### *Proximité de discours*

Au plan national, la proximité de discours entre la CGT et Force ouvrière se confirme. Les deux organisations se refusent, par exemple, à considérer que revendications salariales et créations d'emploi ne sont pas totalement conciliables. Elles excluent aussi de s'inquiéter du déficit de la Sécurité sociale, estimant que l'Etat (qui a pourtant pris à sa charge 110 milliards de francs de dettes de la « Sécu ») en est le responsable. Néanmoins, Marc Blondel, secrétaire général de FO, refuse toute unité d'action avec la CGT, mais aussi avec d'autres organisations. Le bureau confédéral a ainsi condamné la participation de son union départementale de Meurthe-et-Moselle à une structure intersyndicale (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) destinée à lutter contre l'exclusion dans un département où la situation de l'emploi est particulièrement dégradée. Raison invoquée : une telle initiative *« réduit la liberté d'expression et de comportement »* de FO...

Si FO joue la carte du repli, la CGT joue celle de l'unité d'action. Cependant, si le Parti communiste n'a certes plus guère la force d'influencer ses décisions, la principale confédération française (dont les effectifs continuent de s'éroder doucement) reste sur une défense statique des acquis sociaux. Anecdotique, le maintien de l'affiliation à la FSM (*Fédération syndicale mondiale*), une structure créée en 1947 par les Soviétiques et aujourd'hui totalement discréditée, n'en est pas moins révélatrice des limites – de plus en plus perceptibles, selon les « modernistes » – de la volonté de renouveau *affichée*.

Certes, dans les branches professionnelles et les entreprises, les divergences sont souvent réelles. Pourtant, la règle d'or de la division syndicale souffre quelques exceptions. Ici et là, des actions communes – parfois menées par les cinq confédérations – sont régulièrement organisées. Cependant, ces initiatives sont insuffisantes pour enclencher une réelle dynamique et rompre avec une histoire syndicale rythmée par les scissions successives. *« Les changements ? Il faudra qu'ils viennent de l'extérieur, car la volonté des acteurs n'est pas suffisante pour modifier la donne »*, conclut un dirigeant.

**JEAN-MICHEL NORMAND**

Reconnue par Matignon

# « L'indéniable représentativité » de l'UNSA trouble les confédérations

En reconnaissant en juillet à l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) une *« indéniable représentativité »*, Edouard Balladur a jeté un beau pavé dans la mare syndicale (*le Monde* du 21 juillet). Si ce rassemblement d'autonomes, essentiellement présent dans le secteur public, ne revendique, pour l'heure, rien d'autre que d'occuper les positions déjà acquises par ses sept composantes (dont la FEN), il suscite déjà un certain ostracisme, voire un rejet total, de la part des confédérations. *« En donnant à l'UNSA un costume d'apparence interprofessionnelle, on peut demain lui ouvrir l'appétit et l'inciter à devenir une confédération à part entière »*, observe Alain Deleu, président de la CFTC. *« Il n'y a pas de raison que l'UNSA participe à la gestion des organismes sociaux alors même que ses adhérents n'y cotisent pas »*, constate Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CFE-CGC. *« Nous serons très vigilants*, prévient-on aussi chez FO : *en aucun cas, l'UNSA ne peut se prévaloir d'être une organisation représentative au plan national »*, qualité présumée irréfragable et réservée aux cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC).

Pour l'heure, seule la CFDT a accepté d'engager le dialogue proposé par l'UNSA, comme en témoigne la rencontre de leurs délégations jeudi 29 septembre. En fait, l'UNSA dérange avant tout par les qualités que M. Balladur lui reconnaît officiellement dans sa lettre du 19 juillet.

### *« Sixième confédération »*

Ainsi, le premier ministre *« confirme »* non seulement à cette union qu'elle possède *« les caractéristiques requises pour siéger dans les organismes consultatifs auxquels participent les organisations syndicales les plus représentatives »* et bénéficier à ce titre des subventions versées par l'Etat mais le premier ministre demande aussi – et pour la première fois – au ministre du travail *« d'en tirer les conséquences et de délivrer au centre d'étude et de formation* [de l'UNSA] *l'agrément interprofessionnel qui permettra à ses adhérents de bénéficier des congés de formation syndicale »*.

Or, sur le plan juridique, la délivrance de cet agrément ne vaut-elle pas reconnaissance de la qualité d'*« organisation représentative nationale et interprofessionnelle »* ? Le ministère du travail le laisse croire pour mieux mettre en garde le chef du gouvernement contre les inconvénients que ne manquerait pas de susciter l'intronisation d'une *« sixième confédération »*. Alors que le cabinet de M. Balladur encourage cette initiative de rassemblement syndical, le ministère du travail insiste, lui, sur les risques de contagion que ne manquerait pas de susciter la reconnaissance officielle de l'UNSA. Au moment même où l'on assiste à l'éclosion d'une multitude de petites structures patronales et syndicales indépendantes. Du côté de l'UNSA, on dénonce cette *« campagne d'intoxication »*. Et d'expliquer que son centre de formation peut être simplement agréé en qualité d'organisme lié à *« des organisations syndicales »* pouvant, à ce titre *« participer à la formation des salariés appelés à exercer des responsabilités syndicales »* (article L 452-1 alinéa b du code du travail).

Cette polémique juridique ne doit pas faire perdre de vue que la véritable représentativité syndicale devrait avant tout s'acquérir sur l'épaisseur de ses troupes. Et à cette aune-là, tous les syndicats sont logés à la même enseigne...

***VALÉRIE DEVILLECHABROLLE***

## *Cinquante années de syndicalisme cadre*

Héritière du CASIC (Comité d'action syndicale des ingénieurs et cadres) fondé en 1944, la Confédération générale des cadres (CGC), qui fête vendredi 29 septembre son cinquantième anniversaire, voit officiellement le jour le 15 octobre 1944. Pour ses fondateurs, il s'agit d'unifier le « syndicalisme cadre », qui s'était déjà développé avant la guerre sous la forme d'organisations autonomes, mais *aussi de l'imposer* face aux grandes centrales ouvrières. Après une série de grèves et de *manifestations*, la CGC obtient en 1947 la création de l'AGIRC, le régime de retraite *complémentaire* des cadres, et fait officiellement son entrée dans le concert syndical l'année suivante en faisant reconnaître sa représentativité.

André Malterre, élu président *de la CGC en 1956, va marquer* l'histoire de la confédération pendant près de vingt ans en déclinant une trilogie (hiérarchie des salaires, retraite complémentaire, lutte contre les excès de la fiscalité) qui exprime bien les aspirations d'une catégorie sociale en pleine *ascension*. La CGC se heurte régulièrement aux autres centrales qui lui reprochent sa nature catégorielle. Alors que la CGT et la CFDT se veulent *« dans le camp du socialisme »*, la CGC joue avec FO la carte de la concertation mais se singularise en s'engageant en faveur des formes de participation dans l'entreprise.

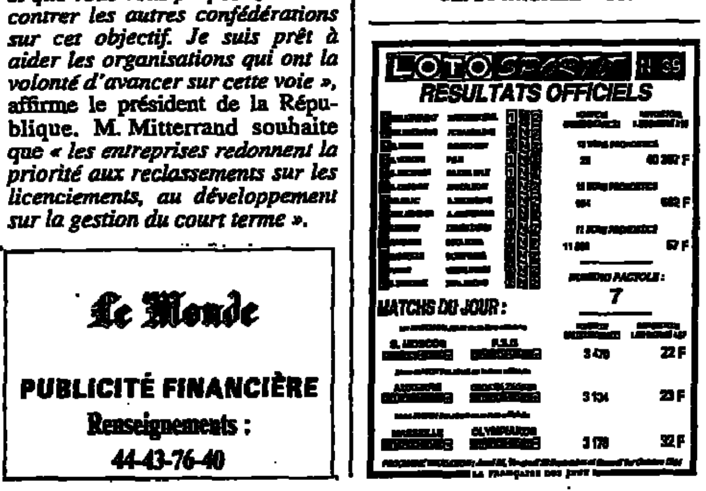
*Dès* le début des années 70, les tensions internes se multiplient au sein de la CGC, contraignant *Yvan Charpentié*, successeur d'André Malterre en 1975, à ne pas se représenter en 1979, *date* à laquelle Jean Menu va pacifier une organisation tour à tour violemment opposée à la politique de Raymond Barre puis à celle des socialistes. A compter de 1984, Paul Marchelli s'efforce de promouvoir le *« nouveau syndicalisme »* mais ses prises de position à géométrie variable brouillent l'image de la CGC. Devenue entretemps la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement-CGC), *celle-ci* enregistre de sérieux revers électoraux lors des élections *prud'homales et voit*, comme les autres centrales, fondre ses effectifs (400 000 adhérents en 1976, 293 000 en 1983, 180 000 aujourd'hui). Pour Marc Vilbenoît, élu président en octobre 1993, la reconquête passe par *« une relance du syndicalisme d'adhérents »*.

**J.-M. N.**

Dans un message aux militants de la CFE-CGC

## M. Mitterrand relance sa proposition de « nouveau contrat social »

Par l'intermédiaire d'un message *enregistré* à l'intention des participants aux cérémonies du cinquantenaire de la CGC, vendredi 30 septembre, François Mitterrand a de nouveau plaidé en faveur d'un *« nouveau contrat social pour l'emploi »*. *« Je sais que nous souhaitons ensemble que s'engage la négociation d'un nouveau contrat social pour l'emploi et que vous vous proposez de rencontrer les autres confédérations sur cet objectif. Je suis prêt à aider les organisations qui ont la volonté d'avancer sur cette voie »*, affirme le président de la République. M. Mitterrand souhaite que *« les entreprises redonnent la priorité aux reclassements sur les licenciements, au développement sur la gestion du court terme »*.




## REPÈRES

### AGRICULTURE

**Allégements fiscaux et préretraites dans le projet de loi de modernisation**

*« Le cadre qu'on nous propose est globalement bon, mais il est loin d'être rempli »*, a déclaré jeudi 29 septembre Luc Guyau, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), en sortant de Matignon où il s'était entretenu, comme d'autres responsables professionnels, avec le premier ministre. Edouard Balladur et Jean Puech ont indiqué que la loi de modernisation agricole, *présentée au Parlement à la* session d'automne, devra répondre à deux objectifs : accroître le niveau de performance de ce secteur, contribuer au développement du territoire et à l'équilibre économique et social des espaces ruraux. Les charges fiscales et sociales des entreprises agricoles seront allégées et les droits de *mutation* abaissés. Le dispositif de pré retraites sera prolongé au-delà de 1994. Les veuves pourront bénéficier de la pension de réversion, et un effort particulier sera fait pour favoriser l'installation des jeunes *agriculteurs. Le coût de ces* mesures (allégements de charges et subventions) serait d'environ 1 milliard de francs.

### ASSURANCE

**L'UAP achète la compagnie britannique Provincial Insurance**

L'UAP a annoncé le 29 septembre l'acquisition de la compagnie d'assurance britannique Provincial Insurance, spécialisée dans l'assurance-dommages, *pour un montant inférieur à 300* millions de livres (2,5 milliards de francs). L'achat porte sur la totalité du capital de cette compagnie qui est la quinzième société d'assurance-dommages outre-Manche. L'UAP comble ainsi son absence du marché de l'assurance-dommages en Grande-Bretagne et achève aussi de tisser sa *toile européenne. Dans ce pays,* elle dispose déjà, avec une participation majoritaire dans Sun-Life d'une compagnie spécialisée dans l'assurance-vie.

### COMMERCE

**Le Japon menace de porter son contentieux avec les États-Unis devant le GATT**

Les négociations commerciales américano-japonaises devaient reprendre à l'échelon ministériel vendredi soir 30 septembre à Washington. Les États-Unis ont affirmé qu'ils prendraient des *sanctions à l'encontre du Japon* si aucun compromis n'était trouvé ce jour sur certains des dossiers commerciaux qui empoisonnent depuis des mois les relations entre les deux pays. Au premier rang d'entre eux figure l'ouverture aux américains des marchés publics dans les secteurs des télécommunications et des équipements médicaux. Le ministre japonais de l'industrie et du commerce extérieur, Ryutaro *Hashimoto, a indiqué vendredi* qu'en cas de sanctions américaines son pays en appellerait au GATT – lequel ne dispose pas de réel pouvoir de sanction. *« Si nous constatons des dégâts nous devrons prendre les mesures nécessaires dans un cadre international »*, a dit le ministre.

### FINANCEMENT

**Le plafond des CODEVI sera relevé à 30 000 francs à partir du 1er octobre**

Le premier ministre Edouard Balladur a annoncé, jeudi 29 septembre, que le plafond des dépôts sur les livrets CODEVI (Compte *pour le développement industriel*) sera relevé de 20 000 francs à 30 000 francs à compter du 1er octobre. Intervenant lors du colloque de l'Association française des banques sur *« les banques et le financement des entreprises »*, M. Balladur a précisé que *« ce sont ainsi 15 à 20 milliards de francs de ressources supplémentaires qui vont être dégagées pour les entreprises »*. Le premier ministre souhaite que *« ces ressources soient utilisées par tous les intermédiaires financiers pour faciliter l'investissement des entreprises au travers de prêts ou d'opérations de crédit-bail »*.

### PÊCHE

**Le Parlement européen demande l'interdiction des filets maillants dérivants**

Les Espagnols ont engrangé des points, jeudi 29 septembre, au Parlement européen dans la « guerre du thon » qui les a opposés aux Français cet été dans le golfe de Gascogne. Par 203 voix pour, 85 contre et 7 abstentions, *l'assemblée a demandé aux* Douze d'interdire, à compter du 1er janvier 1995, l'utilisation des filets maillants dérivants au-delà des eaux territoriales des douze milles. Le texte parlementaire recommande, au contraire, la poursuite de l'emploi de ces engins en mer Baltique. Le vote intervient alors que l'Espagne avait été isolée sur ce dossier, la veille à Bruxelles, lors de la réunion des ministres de la pêche des Douze. Ces derniers ont décidé d'attendre l'avis du Comité scientifique de la CEE sur le niveau des stocks avant de *prendre une décision. Malgré la* mobilisation des Français, soutenus par les Britanniques et les Irlandais, le rapporteur espagnol, Mme Carmen Fraga (démocrate-chrétienne), est parvenu à ses fins. Jean-Louis Bourlanges *(UDF), membre de la même formation* que Mme Fraga à Strasbourg, a jugé *« inhumaine la décision du Parlement qui donne aux pêcheurs trois mois pour crever la bouche ouverte »*. – *(Corresp.)*

VIE DES ENTREPRISES

Un entretien avec le président de la Régie autonome des transports parisiens

# Jean-Paul Bailly : « La RATP peut devenir le modèle d'une nouvelle génération de service public »

*Jean-Paul Bailly, nommé PDG de la RATP le 13 juin, devait présenter, vendredi 30 septembre, devant son conseil d'administration, ses orientations stratégiques pour cinq ans. M. Bailly a été maître d'œuvre au niveau social de la décentralisation entamée par Christian Blanc (à la tête de l'entreprise de 1989 à décembre 1992). Il a l'intention de faire bénéficier les usagers de cette réforme.*

***« Vous êtes dans l'entreprise depuis 1970. Quels objectifs vous fixez-vous pour les années qui viennent ?***

– La manière dont je vais conduire l'entreprise s'inspire d'abord d'une vision. Je souhaite que dans cinq ans les voyageurs disent de la RATP qu'elle est sûre. A la fois parce qu'ils s'y sentent en sécurité mais aussi parce qu'ils auront le sentiment de maîtriser leur temps de transport grâce à un service continu et régulier. Je souhaite qu'ils disent de la RATP qu'elle est nette, propre et bien tenue. En 1996, à l'occasion de la renégociation de nos contrats de propreté, nous essaierons de progresser dans ce sens. D'ici là, nous avons déjà engagé une opération « Raviver » qui permettra une remise en état de toutes les stations.

» Je souhaite également que les voyageurs aient l'image d'une entreprise simple. Simple d'accès, avec des correspondances faciles entre les bus, le métro et le RER, avec un système d'information correct, y compris en cas d'incident, et un système tarifaire qu'ils comprennent. Nous allons, par exemple, expérimenter, sur une ligne de bus début 1995 un système d'information qui donnera à chaque point d'arrêt le temps d'attente pour le prochain bus. Je souhaite aussi que la RATP soit perçue comme un partenaire attentif aux préoccupations des élus de l'Ile-de-France et comme une entreprise solidaire.

***– Qu'entendez-vous par une entreprise solidaire ?***

– Il faut que chacun travaille pour le résultat final de l'entreprise et que nous progressions dans le décloisonnement des responsabilités. Nous poursuivrons les opérations de prévention auprès des jeunes des banlieues avec le concours du commissaire Gérard d'Andréa. Nous contribuons à la création de 300 logements sociaux par an. La RATP, qui fait vivre directement ou indirectement 150 000 personnes en Ile-de-France et qui en embauche chaque année 1 000 à 1 500, a un rôle à jouer dans le domaine de l'emploi, particulièrement vers les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Je souhaite que l'entreprise fasse de l'emploi et de la qualification un objectif majeur. Je souhaite développer une politique d'insertion et de qualification.

***– La Régie est confrontée à un recul des recettes. Comment comptez-vous redresser la situation ?***

– S'il est vrai que nous nous donnons cinq ans pour changer profondément, il est urgent de redresser le trafic et les recettes. A terme, je voudrais que la RATP ait conduit une politique commerciale et de maîtrise de ses coûts afin que soient stabilisés les concours publics. Ces dernières années, les recettes à tarifs constants ont reculé de près de 2 % par an. La crise économique, comme les mouvements de logements et d'emplois vers la périphérie, n'explique pas tout. Nous devons reconnaître nos points faibles dans notre qualité de services et nos produits.

» Il faut réagir vite et fort. Nous allons lancer un véritable plan d'urgence sur trois ans. La lutte contre la fraude, qui nous fait perdre environ 650 millions de francs par an, est essentielle. Le taux de fraude atteint 7 % dans le métro, 10 % dans le RER et plus de 16 % dans les bus. Nous avons pu bénéficier de 700 embauches supplémentaires en 1994, autorisées par le gouvernement en anticipation. Les premiers résultats sont attendus dès la fin du premier semestre 1995. Il nous faut aussi fidéliser notre clientèle. Le métro, plus touché que le bus ou le RER, perd des clients. Nous allons développer un nouveau service en stations, rapide à mettre en œuvre et pas trop cher, en installant des distributeurs automatiques de billets, des écrans d'information afin de rendre les agents plus disponibles.

***– La vente n'est pas le fort de l'entreprise...***

– C'est vrai. Nous devons passer de la délivrance de titres de transport à une véritable politique de vente. Il nous faut chercher des nouveaux clients. Proposer des formules qui incitent les non-résidents, les touristes, et les voyageurs occasionnels à prendre davantage le métro. Nous voulons développer des « titres combinés » qui allient le ticket de métro à un billet d'entrée à une manifestation. Il nous faut également réfléchir à une nouvelle politique tarifaire.

***– Verra-t-on prochainement une carte jeune ?***

– Il est clair que le problème de la fraude sera plus facile à résoudre si nous progressons dans cette direction. Les 10-25 ans représentent 25 % de nos utilisateurs. C'est à la fois notre avenir et notre problème à cause de la fraude. L'Ile-de-France est l'une des rares régions à ne pas disposer d'un produit spécifique pour les jeunes. Nous pouvons dire aux pouvoirs publics ce que sont leurs problèmes et faire des propositions, mais ce n'est pas à nous d'en décider.

## « Toute ma politique sera tournée vers le client »

***– La décentralisation mise en place par Christian Blanc ne semble pas porter ses fruits au niveau du voyageur. L'intérêt de la réforme se limite-t-elle à un usage interne ?***

– Cette réforme était totalement indispensable. Le service au voyageur dépend de la responsabilisation de chacun. Pour progresser dans la qualité de service, il faut avoir mis en place une entreprise plus réactive, plus proche du terrain. C'est le travail qu'a fait Christian Blanc. Mais nos enquêtes auprès du public montrent que tous les bénéfices de cette réforme ne sont pas encore perçus par le voyageur. Toute ma politique sera tournée vers le client. Je propose que la RATP devienne le modèle d'une nouvelle génération de service public. Il nous faut donc passer d'une culture de production à une culture de service, d'une attitude introvertie à un esprit d'ouverture, d'une approche exclusivement technicienne à une approche plus pragmatique. La technique doit rester le socle fondamental de l'entreprise mais nous devons être plus proches des préoccupations commerciales et humaines.

***– La continuité du service public fait partie de la préoccupation des voyageurs soumis aux aléas des grèves...***

– Les arrêts de travail et les grèves sont extrêmement pénalisants pour le voyageur. Ils affaiblissent l'image de l'entreprise et sont relativement incompatibles avec le respect du client et notre impératif de redresser le trafic et les recettes. C'est un vrai problème qu'il faut essayer de résoudre par la qualité du dialogue dans l'entreprise. Il existe dans l'entreprise des lieux de dialogue qui ont permis d'éviter des arrêts de travail intempestifs, notamment sur la ligne A du RER. J'espère que ces expériences feront tâche d'huile. Pour le moment, je fais le pari de la confiance. »

**Propos recueillis par *MARTINE LARONCHE***

Après le décès de Gérard Renon

## Bernard Dufour devrait présider la SNECMA

Bernard Dufour, actuel PDG de la division GEC-Alsthom Electromécanique, devrait succéder à Gérard Renon, *décédé le 7 septembre*, à la tête de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Proposé au poste d'administrateur par le ministre de la défense, François Léotard, qui exerce la tutelle administrative de l'industrie aéronautique, M. Dufour devrait être porté à la présidence de la SNECMA lundi 3 octobre et sa candidature devrait être entérinée par le conseil des ministres du mercredi 5 octobre.

Ce choix d'un polytechnicien de soixante et un ans, qui fut notamment directeur entre 1957 et 1976 des usines, à Toulouse et à Saint-Nazaire, de Sud-Aviation, puis de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) devenue depuis Aérospatiale, met un terme à une série de spéculations sur les successeurs éventuels de Gérard Renon à la SNECMA.

Pendant trois semaines, en effet, si plusieurs noms ont été avancés au sein ou à l'extérieur de la SNECMA, la compétition a plus spécialement opposé Michel Scheller, directeur général de l'aviation civile (DGAC), à Jean-Bernard Lévy, directeur de cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des PTT et du commerce extérieur. En fin de compte, M. Scheller, dont le nom a été le plus longtemps cité jusqu'au début de la semaine et qui était soutenu par M. Léotard, a fait valoir l'argument qu'il était engagé dans une série de négociations sociales à la DGAC, qui l'empêchaient de quitter ses responsabilités.

M. Dufour est entré à Alsthom en 1977 pour y diriger les ateliers de Belfort. Directeur général adjoint, puis directeur général de la division électro mécanique en 1989, il est devenu le PDG de GEC-Alsthom Electromécanique en 1992.

J. I.

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### ACQUISITION

**CASTORAMA dément négocier l'achat de Pinault-Distribution.** – *Castorama a démenti, jeudi 29 septembre*, être en train de négocier le rachat de Pinault-Distribution, filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute spécialisée dans le matériel de gros œuvre. Interrogé sur un achat éventuel du Bazar de l'hôtel de ville (BHV), le président de Castorama, Jean-Hugues Loyez, a déclaré, au cours d'une réunion d'analystes financiers, que *« le BHV n'intéresse pas Castorama dans sa totalité»*. Castorama pourrait être intéressé par le très important secteur du bricolage qui fait la réputation du BHV. Le groupe Galeries Lafayette, propriétaire du BHV, affirme, de son côté, *« n'avoir pas du tout l'intention de vendre le BHV»*.

### PRIVATISATION

**NATIONAL POWER ET POWERGEN : l'Etat britannique va mettre en vente ses participations.** – L'Etat britannique s'apprête à mettre en vente ses participations dans les deux compagnies d'électricité National Power *et Powergen. Leur vente estimée à* 3,9 milliards de livres (32 milliards de francs) devrait constituer l'une des dernières importantes opérations de privatisation du Royaume-Uni. Les deux compagnies ont précisé jeudi 29 septembre que ces cessions portant sur 40 % de leur capital devraient s'effectuer en février 1995. La cession de 60 % de leur capital il y a trois ans avait rapporté 2,16 milliards de livres (21 milliards de francs).

### RÉSULTATS

**PARIBAS : progression du bénéfice semestriel en dépit des marchés et de l'immobilier.** – Le groupe Paribas a continué à se redresser au premier semestre 1994, en dépit d'une forte baisse des activités de marché de la banque Paribas et d'une nouvelle dégradation de la promotion immobilière, a indiqué jeudi 29 septembre le président du directoire du groupe, André Lévy-Lang. La hausse de *13,2 % à 1,27 milliard de francs* du bénéfice net de la Compagnie financière de Paribas est essentiellement due à la poursuite de la consolidation des métiers, en France et à l'étranger, et au retour à un niveau satisfaisant de la contribution de Paribas Affaires industrielles.



MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 30 septembre ▲ Regain

Après avoir flirté, jeudi, avec les *plus bas niveaux de l'année, la Bourse* de Paris se reprend vendredi matin, notamment après l'annonce en Allemagne d'une baisse de la production industrielle en août.

*En repli de 0,31 % à l'ouverture,* l'indice CAC 40 affiche un gain de 0,22 % à 1 880,33 points. Cette reprise se manifestait dans un marché assez actif, le volume des échanges atteignant 600 millions de francs sur le règlement mensuel.

Jeudi, le CAC 40 a enfoncé, une heure avant la clôture, son plus bas niveau de l'année inscrit le 4 juillet, en *raison notamment de la dégringolade* du titre Alcatel Alsthom.

Les statistiques américaines, laissant craindre une surchauffe de l'économie qui conduirait la Réserve *fédérale à resserrer prochainement sa* politique de crédit, contribuaient également au pessimisme des opérateurs.

Le taux des bons du Trésor à trente ans, principal baromètre des marchés actuellement, est remonté jeudi soir à *Wall Street à 7,84 %, contre 7,81 %.*

Le MATIF, comme le marché obligataire allemand, accusait le coup vendredi en début de journée, mais l'annonce d'une baisse de 3 % de la *production industrielle en août par* rapport à juillet a paradoxalement fait renaître des espoirs de baisse des taux à court terme en Europe.

Parmi les titres en hausse on relevait *Saint Louis + 3,2 % après* l'annonce d'une hausse de 59 % du bénéfice semestriel. Paribas gagne 2,2 %, le bénéfice semestriel du groupe bancaire étant en progression de 13,2 %.

## NEW-YORK, 29 septembre ▼ Rechute

Wall Street a de nouveau été « maltraitée » jeudi 29 septembre par les taux d'intérêt à long terme, qui ont progressé après la publication *de la statistique faisant état* d'un bond de 9,7 % des ventes de logements neufs en août. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 23,55 points, à 3 854,63 *points, soit un repli de 0,81 %.*

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,84 % contre 7,81 %. Il *avait bondi jusqu'à 7,87 % en fin de* matinée.

Les opérateurs ont également réagi avec quelques heures de décalage à la révision à 4,1 % de la progression du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre, alors que les experts tablaient sur une croissance inchangée à 3,8 %. En outre, les demandes hebdomadaires d'allocations de chômage ont baissé de 11 000, alors que le marché tablait sur une hausse de 5 000. Ces statistiques ont alimenté les craintes de resserrement de la politique monétaire américaine, ce qui a notamment encouragé les investisseurs à liquider les valeurs cycliques, dont l'évolution suit celle de l'économie.

| VALEURS | Cours du 28 sept. | Cours du 29 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 87 1/2 | 85 3/4 |
| Allied Signal Inc. | 35 1/4 | 35 5/8 |
| American Express | 30 3/4 | 30 1/2 |
| ATT | 54 1/2 | 53 7/8 |
| Bethlehem Steel | 21 1/8 | 21 |
| Boeing | 43 7/8 | 43 3/4 |
| Caterpillar Inc. | 54 5/8 | 54 |
| Chevron | 41 1/2 | 41 3/8 |
| Coca-Cola | 49 1/8 | 48 7/8 |
| Disney Corp. | 38 7/8 | 38 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 58 5/8 | 58 1/8 |
| Eastman Kodak | 52 5/8 | 52 1/8 |
| Exxon | 58 | 57 3/4 |
| General Electric | 48 7/8 | 48 3/4 |
| General Motors | 47 3/4 | 46 3/4 |
| Goodyear Tire | 33 1/8 | 33 3/4 |
| IBM | 68 1/2 | 69 1/2 |
| International Paper | 70 1/2 | 79 |
| Morgan (J.P.) | 61 | 60 3/4 |
| McDonnell Douglas | 117 1/8 | 115 5/8 |
| Merck and Co. | 35 5/8 | 36 1/4 |
| Minnesota Mining | 55 1/8 | 55 |
| Philip Morris | 60 1/4 | 59 7/8 |
| Procter & Gamble | 60 3/4 | 59 1/4 |
| Sears Roeb. and Co. | 48 1/2 | 47 7/8 |
| Texaco | 60 | 59 5/8 |
| Union Carbide | 34 7/8 | 34 3/4 |
| United Tech. | 63 | 62 7/8 |
| Westinghouse El. | 13 1/2 | 13 1/8 |
| Woolworth | 17 | 17 |

## LONDRES, 29 septembre ▼ Sous les 3 000 points

Les valeurs ont fortement baissé jeudi 29 septembre au Stock Exchange. *Au terme des échanges, l'indice Foot*sie des cent grandes valeurs a clôturé sous le seuil des 3 000 points, en baisse de 46,2 points à 2 992,5 points, soit un recul de 1,5 %. La tendance s'est dégradée après l'annonce par la Bundesbank du maintien de ses taux directeurs.

Du coté des valeurs, parmi les plus fortes baisses, British Airways a perdu 16 pence à 344 et le groupe de ferries P&O a cédé 17 pence à 618, après le naufrage du navire de la compagnie suédo-estonienne Estline.

| VALEURS | Cours du 28 sept. | Cours du 29 sept. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,76 | 5,65 |
| BP | 3,98 | 3,94 |
| BTR | 3,15 | 3,08 |
| Cadbury | 4,53 | 4,50 |
| Glaxo | 5,81 | 5,74 |
| GUS | 5,88 | 5,58 |
| ICI | 8,35 | 8,29 |
| Reuters | 4,76 | 4,71 |
| RTZ | 9,04 | 8,83 |
| Shell | 6,84 | 6,94 |
| Unilever | 11,05 | 11,12 |

## TOKYO, 30 septembre ▼ Repli

La Bourse de Tokyo a terminé la *séance en baisse vendredi 30 sep*tembre, sur des ventes liées à des arbitrages apparues en fin d'après-midi qui sont venues effacer les gains initiaux. L'indice Nikkei a perdu 51,31 points, à *19 563,81 points, soit un repli de 0,26 %.*

Les ventes d'arbitrage ont été motivées par la faiblesse du contrat échéance décembre sur l'indice Nikkei, celui-ci n'ayant pu franchir la barre des 19 800 *points. Toutefois*, les fonds d'assurance et les caisses de retraite ont continué à acheter, comme ils l'ont *fait lors des séances précédentes,* entraînant ainsi une réduction des pertes.

| VALEURS | Cours du 29 sept. | Cours du 30 sept. |
|---|---|---|
| Bridgestone | 1 540 | 1 550 |
| Canon | 1 740 | 1 740 |
| Fuji Bank | 2 130 | 2 100 |
| Honda Motors | 1 650 | 1 650 |
| Matsushita Electric | 1 620 | 1 580 |
| Mitsubishi Heavy | 772 | 770 |
| Sony Corp. | 5 800 | 5 780 |
| Toyota Motors | 2 030 | 2 080 |

## CHANGES

### Dollar : 5,2814 ▲

Le dollar se repliait légèrement vendredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2814 francs contre 5,2820 francs jeudi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutsche*mark s'appréciait à 3,4137 francs,* contre 3,4115 francs la veille (cours BdF).

| FRANCFORT | 29 sept. | 30 sept. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,5449 | 1,5470 |

| TOKYO | 29 sept. | 30 sept. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 98,75 | 98,59 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 sept.) ........ 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (29 sept.) ........ 4 3/4 %

## BOURSES

### PARIS

| | 28 sept. | 29 sept. |
|---|---|---|
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 1 904,94 | 1 876,18 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-90) | | |
| Indice SBF 120 | 1 315,54 | 1 296,29 |
| Indice SBF 250 | 1 279,66 | 1 262,98 |

### NEW-YORK (indice Dow Jones)

| | 28 sept. | 29 sept. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 878,18 | 3 854,63 |

### LONDRES (indice « Financial Times »)

| | 28 sept. | 29 sept. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3 038,70 | 2 992,50 |
| 30 valeurs | 2 351,30 | 2 323,80 |

### FRANCFORT

| | 28 sept. | 29 sept. |
|---|---|---|
| Dax | 2 068,11 | 2 043,58 |

### TOKYO

| | 29 sept. | 30 sept. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 19 615,12 | 19 564 |
| Indice général | 1 576,27 | 1 577 |

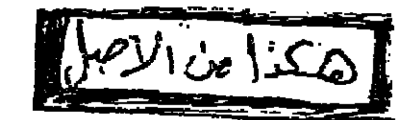
## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E.U. | 5,2820 | 5,2850 | 5,2845 | 5,2888 |
| Yen (100) | 5,3628 | 5,3714 | 5,4109 | 5,4185 |
| Ecu | 6,5247 | 6,5311 | 6,5190 | 6,5279 |
| Deutschemark | 3,4121 | 3,4163 | 3,4160 | 3,4213 |
| Franc suisse | 4,1089 | 4,1146 | 4,1236 | 4,1308 |
| Lire italienne (1000) | 3,3921 | 3,3952 | 3,3673 | 3,3717 |
| Livre sterling | 8,3535 | 8,3610 | 8,3498 | 8,3594 |
| Peseta (100) | 4,1134 | 4,1190 | 4,0893 | 4,0965 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E.U. | 4 7/8 | 5 | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 5/8 | 5 3/4 |
| Yen (100) | 2 3/16 | 2 5/16 | 2 3/16 | 2 5/16 | 2 5/16 | 2 7/16 |
| Ecu | 5 7/16 | 5 9/16 | 5 3/16 | 5 15/16 | 6 1/8 | 6 1/4 |
| Deutschemark | 4 13/16 | 4 15/16 | 5 1/16 | 5 3/16 | 5 3/16 | 5 5/16 |
| Franc suisse | 3 13/16 | 3 15/16 | 4 1/16 | 4 3/16 | 4 1/4 | 4 3/8 |
| Lire italienne (1000) | 8 1/16 | 8 5/16 | 8 3/8 | 8 5/8 | 8 3/4 | 9 |
| Livre sterling | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 3/4 | 5 7/8 | 6 3/8 | 6 1/2 |
| Peseta (100) | 7 7/16 | 7 11/16 | 7 3/4 | 8 | 8 1/4 | 8 1/2 |
| Franc français | 5 7/16 | 5 9/16 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 3/4 | 5 7/8 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.*







# BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,40 % (1868,59)

## Règlement mensuel

| Quantités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 5 | EDF-GDF 3% | 6200 | 6180 | –0,32 |
| 10 | B.N.P. (T.P) | 1030 | 1030 | – |
| 10 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1049 | 1040 | – |
| 10 | Renault (T.P.) | 2050 | 2052 | +0,10 |
| 10 | Rhone Poulenc(T.P) | 2285 | 2280 | –2,87 |
| 10 | Saint Gobain(T.P.) | 1150 | – | – |
| 10 | Thomson S.A (T.P) | 1678 | 1678 | – |
| 25 | Accor 1 | 613 | 607 | –0,98 |
| 10 | Air Liquide 1 | 726 | 724 | –0,28 |
| 10 | Alcatel Alsthom 1 | 488,70 | 477,50 | –2,29 |
| 10 | Alcatel Cable 1 | 596 | 609 | +0,84 |
| 50 | Alspi 1 | 341,10 | 347 | +1,73 |
| 10 | AGF-Ass.Gen.France | 211,90 | 211 | –0,42 |
| 5 | Axa 1 | 231 | 232,50 | +0,65 |
| 1 | Bail Invest. 1 | 870 | 870 | – |
| 25 | Bancaire (Cie) 1 | 503 | 497,10 | –1,17 |
| 25 | Bque Colbert C2 | 103,10 | 101 | –2,04 |
| 50 | Bazar Hot. Ville 2 | 655 | 625 | –4,58 |
| 1 | Berger (M) 2 | 1115 | 1110 | –0,45 |
| 25 | Bertrand Faure 2 | 519 | – | – |
| 25 | BIC 1 ● | 651 | 655 | +0,61 |
| 25 | BIS 1 | 328 | 318 | –3,05 |
| 10 | B.N.P. 1 | 239,80 | 241,60 | +0,75 |
| 25 | Bollore Techno.1 | 379,50 | 380 | +0,13 |
| 1 | Bongrain 1 | 2980 | 2900 | –2,68 |
| 25 | Bon Marche (Au) 1 | 788 | 776 | –1,52 |
| 25 | Bouygues 1 | 590 | 587 | –0,57 |
| 5 | Canal + 1 | 802 | 808 | +0,75 |
| 10 | Cap Gemini Sogeti1 | 173,80 | 173,50 | –0,17 |
| 50 | Carnaudmetalbox 1 | 170,90 | 170,50 | –0,23 |
| 5 | Carrefour 1 | 2180 | 2181 | +0,05 |
| 50 | Casino Guichard 1 | 184,80 | 185,30 | +0,30 |
| 50 | Casino Guich.ADP 1 | 127,60 | 127 | –0,47 |
| 10 | Castorama Dl (Li)1 | 690 | 708 | +2,61 |
| 10 | Caumartin Part(M)2 | 430 | 420 | –2,33 |
| 10 | C.C.F. 1 | 215,40 | 214,20 | –0,56 |
| 100 | CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 62 | 62 | – |
| 10 | Cegid (Ly) 1 | 470 | 462 | –1,70 |
| 50 | Centrest SDR (Ny)2 | 20,20 | 20,50 | +1,49 |
| 50 | CEP Communication1 | 478 | 479 | +0,21 |
| 5 | Cerus Europ.Reun 1 | 106 | 104,50 | –1,42 |
| 10 | Cetelem 1 | 1040 | 1020 | –1,92 |
| 25 | CGIP 1 | 1089 | 1085 | –0,37 |
| 25 | Chargeurs 1 | 1218 | 1229 | +0,90 |
| 25 | Christian Dior 1 | 448 | 448,90 | +0,20 |
| 25 | Ciments Fr.Priv.B2 | 298,90 | 298,90 | – |
| 10 | Clarins 1 | 526 | 493,50 | –6,18 |
| 50 | Club Mediterranee1 | 459,40 | 457 | –0,52 |
| 25 | Colas 1 | 933 | 934 | +0,11 |
| 25 | CSP (Papiers)(Ly)2 | 713 | – | – |
| 100 | Comptoir Entrep. 1 | 219 | – | – |
| 5 | Comptoir Moder. 1 | 1337 | 1340 | +0,22 |
| 25 | CPR Paris Reesc. 1 | 348 | 340 | –2,30 |
| 10 | Cred.Fon.France 1 | 761 | 776 | +1,97 |
| 10 | Credit Local Fce 1 | 383,20 | 385 | +0,47 |
| 25 | Credit Lyon.CIP 1 | 388,40 | 388 | –0,10 |
| 10 | Credit National 1 | 381,40 | 389 | +1,99 |
| 25 | CSEE 1 | 533 | 548 | +2,81 |
| 1 | Damart 1 | 5770 | 5550 | –3,81 |
| 10 | Danone (ex BSN) 1 | 720 | 725 | +0,69 |

| Quantités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Dassault-Aviation1 | 440 | 440 | – |
| 5 | Dassault Electro 1 | 379 | 358,90 | –5,04 |
| 1 | De Dietrich 1 | 2504 | 2560 | +2,24 |
| 10 | Degremont 1 | 485 | 486 | +0,21 |
| 50 | Dev.R.N-P.Cal(Li)2 | 62,30 | 62 | –0,48 |
| 25 | Dev.R.Sud-Est(Ly)2 | 77 | – | – |
| 50 | DMC (Dollfus Mi)1 | 352 | 355,50 | +0,99 |
| 25 | Docks France 1 | 735 | 738 | +0,41 |
| 25 | Dynaction 1 | 173,80 | 170 | –2,19 |
| 10 | Eaux (Gle Des) 1 | 467,90 | 454 | –2,97 |
| 25 | E.B.F 1 | 868 | 864 | –0,46 |
| 25 | Ecco 1 | 800 | 827 | +3,37 |
| 10 | Eiffage 1 | 973 | 979 | +0,62 |
| 10 | Elf Aquitaine 1 | 380,90 | 380,60 | –0,08 |
| 50 | Eridania Beghin 1 | 740 | 740 | – |
| 25 | Essilor Intl 1 | 758 | 754 | –0,53 |
| 25 | Essilor Intl ADP 1 | 520 | 517 | –0,58 |
| 50 | Esso 1 | 730 | 730 | – |
| 5 | Eurafrance 1 | 1870 | 1862 | –0,43 |
| 100 | Euro Disney 1 | 8,05 | 7,95 | –1,24 |
| 10 | Euro RSCG W.W 1 | 640 | 630 | –1,56 |
| 1 | Europe 1- 1 | 1720 | 1800 | +4,65 |
| 50 | Eurotunnel 1 | 21,85 | 21,90 | +0,23 |
| 10 | Filipacchi Medias1 | 961 | 970 | +0,94 |
| 100 | Finextel 1 | 106,50 | 106 | –0,47 |
| 50 | Fives-Lille 1 | 538 | 553 | +2,79 |
| 1 | Fromageries Bel 1 | 5160 | 5210 | +0,97 |
| 1 | Galeries Lafayet.1 | 2131 | 2150 | +0,89 |
| 10 | GAN 1 | 284 | 276,20 | –2,75 |
| 50 | Gascogne (B) 1 | 509 | 496 | –2,55 |
| 1 | Gaz Eaux(Fin.Ind)1 | 1980 | 1955 | –1,33 |
| 50 | Geophysique 1 | 380 | 374 | –1,58 |
| 10 | G.F.C. 1 | 398 | 405 | +1,81 |
| 10 | Groupe Andre S.A 1 | 577 | 560 | –2,95 |
| 10 | Groupe De La Cite1 | 832 | 803 | –3,49 |
| 50 | GTM-Entrepose 1 | 439,20 | 440,10 | +0,20 |
| 5 | Guilbert 1 | 465 | 456 | –1,94 |
| 5 | Guyenne Gascogne 1 | 1440 | 1430 | –0,69 |
| 25 | Havas 1 | 415 | 415,10 | +0,02 |
| 50 | I.D.I.A 1 | 185 | 184,50 | –0,27 |
| 25 | Imetal 1 | 564 | 579 | +2,66 |
| 10 | Immeubl.France 2 | 458 | 440 | –3,93 |
| 100 | Immob.Phenix 1 | 56 | 54 | –3,57 |
| 25 | Ingenico 1 | 119 | 116,50 | –2,10 |
| 25 | Interbail 1 | 389 | 378 | –2,83 |
| 10 | Intertechnique 1 | 630 | 630 | – |
| 10 | Jean Lefebvre 1 | 365 | 365 | – |
| 25 | Klepierre 1 | 575 | – | – |
| 25 | Labinal 1 | 692 | 686 | –0,87 |
| 10 | Lafarge Coppee 1 | 417,80 | 416,30 | –0,36 |
| 25 | Lagardere (MMB) 1 | 128,20 | 128 | –0,17 |
| 25 | Lapeyre C1 | 312 | 306 | –1,92 |
| 25 | Leben 2 | 295 | – | – |
| 5 | Legrand 1 | 6890 | 6800 | –1,31 |
| 5 | Legrand ADP 1 | 4500 | 4421 | –1,76 |
| 50 | Legris indust. 1 | 354 | 354,50 | +0,14 |
| 25 | Locindus 1 | 879 | 859 | –2,28 |

| Quantités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 10 | LVMH Moet Vuitton1 | 890 | 882 | –0,90 |
| 5 | Lyonnaise Eaux 1 | 471 | 471,10 | +0,02 |
| 50 | Marine Wendel 1 | 360 | 359 | –0,28 |
| 50 | Matra-Hachette 1 | 103 | 104,50 | +1,46 |
| 100 | Metaleurop 1 | 85 | 85 | – |
| 25 | Metrologie Intl 1 | 8,15 | 8,15 | – |
| 50 | Michelin 1 | 218 | 219 | +0,46 |
| 100 | Moulinex 1 | 120,50 | 119,20 | –1,08 |
| 25 | Navigation Mixte 1 | 910 | 900 | –1,10 |
| 100 | Nord-Est 1 | 118 | 115 | –2,54 |
| 25 | Nordon (Ny) 1 | 431 | 440 | +2,09 |
| 10 | NRJ # 1 | 588 | 586 | –0,34 |
| 100 | Olipar 1 | 17,95 | 17,35 | –3,34 |
| 10 | Oreal 1 | 1112 | 1096 | –1,44 |
| 5 | Paribas 1 | 317,20 | 321,40 | +1,32 |
| 50 | Pechiney CIP 1 | 376,70 | 377,90 | +0,32 |
| 100 | Pechiney Intl 1 | 146 | 145,60 | –0,27 |
| 5 | Pernod-Ricard 1 | 303,40 | 296,10 | –2,41 |
| 25 | Peugeot 1 | 773 | 778 | +0,65 |
| 5 | Pinault-Prin.Red.1 | 915 | 909 | –0,66 |
| 25 | Plastic-Omn.(Ly) 1 | 557 | 578 | +3,77 |
| 25 | Poliet | 395 | 400 | +1,27 |
| 25 | Primagaz 1 | 875 | 870 | –0,57 |
| 10 | Promodes 1 | 988 | 976 | –1,21 |
| 10 | Publicis 1 | 435 | 431 | –0,92 |
| 25 | Radiotechnique 1 | 522 | 518 | –0,77 |
| 25 | Remy Cointreau 1 | 217 | 219 | +0,92 |
| 25 | Rexel 1 | 674 | 679 | +0,74 |
| 10 | Rhone Poulenc A 1 | 122,50 | 121 | –1,22 |
| 100 | Rochette (La) 1 | 59,20 | 58,90 | –0,51 |
| 25 | Roussel Uclaf 1 | 616 | 624 | +1,30 |
| 1 | Rue Imperiale(Ly)1 | 3610 | – | – |
| 50 | Sade (Ny) 1 | 162 | 160 | –1,23 |
| 1 | Sagem 1 | 2520 | 2560 | +1,59 |
| 10 | Saint-Gobain 1 | 638 | 638 | –0,31 |
| 25 | Saint-Louis 1 | 1400 | 1442 | +3 |
| 10 | Salomon (Ly) 1 ■ | 2130 | 2160 | +1,41 |
| 25 | Salvepar (Ny) 2 ■ | 453 | 440 | –2,87 |
| 5 | Sanofi 1 | 235 | 237,30 | +0,98 |
| 1 | Sat 2 | 2350 | – | – |
| 25 | Saupiquet (Ns) 1 | 1206 | 1210 | +0,33 |
| 25 | Schneider 1 | 371,50 | 370,10 | –0,38 |
| 25 | SCOA act.regroup. | 110 | 110 | – |
| 10 | SCOR S.A 1 | 120,50 | 121,50 | +0,83 |
| 10 | S.E.B. 1 | 523 | 525 | +0,38 |
| 5 | Sefimeg 1 | 385 | 387 | +0,52 |
| 100 | Selectibanque 1 | 152,20 | 154 | +1,18 |
| 1 | SFIM 2 | 973 | 970 | –0,31 |
| 100 | SGE 1 | 199,20 | 200 | +0,40 |
| 5 | Sidel 1 | 990 | 993 | +0,30 |
| 25 | Simco 1 | 408 | 405 | –0,74 |
| 10 | S.I.T.A 1 | 750 | 757 | +0,93 |
| 10 | Skis Rossignol 1 ■ | 2033 | 2021 | –0,59 |
| 25 | Sligos 1 | 391 | 384 | –1,79 |
| 10 | Societe Gale A 1 | 536 | 540 | +0,75 |
| 50 | Sodecco (B) 2 | 55,40 | 51,20 | –7,58 |
| 50 | Sodero (Ns) 2 | 36 | 37,80 | +5 |

| Quantités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Sodexho 1 | 898 | 896 | –0,22 |
| 25 | Sogenal (Ny) 2 | 127 | 127 | – |
| 1 | Sommer-Allibert 1 | 2190 | 2208 | +0,82 |
| 25 | Sophia 1 | 415 | 407 | –1,93 |
| 10 | Sovac 1 | 408 | 398 | –2,45 |
| 25 | Spie Batignolles 1 | 297,50 | 301 | +1,18 |
| 10 | Strafor Facom 1 | 635 | 635 | – |
| 25 | Suez 1 | 249,10 | 250 | +0,36 |
| 25 | Synthelabo 1 | 219 | 218 | –0,46 |
| 100 | Thomson-CSF 1 | 136,50 | 136,50 | – |
| 25 | Total 1 | 315 | 308,40 | –2,10 |
| 10 | UAP 1 | 130 | 129,90 | –0,08 |
| 10 | UFB Locabail 1 | 377 | 380 | +0,80 |
| 25 | UGC DA (M) 1 | 208,90 | 206 | –1,39 |
| 10 | UIC 1 | 304 | 295 | –2,96 |
| 25 | UIF 1 | 406 | 414 | +1,97 |
| 10 | UIS 2 | 228,10 | 231 | +1,27 |
| 25 | Unibail 1 | 440 | 441,50 | +0,34 |
| 10 | Valeo 1 | 275,50 | 277 | +0,54 |
| 100 | Vallourec 1 | 291,20 | 301 | +3,37 |
| 25 | Via Banque 1 | 363 | 365 | +0,55 |
| 10 | Worms & Cie 1 | 230 | 235 | +2,17 |
| 10 | Z Gr.Zannier (Ly) 1 | 290 | 288 | –0,69 |
| 1 | Zodiac 1 | 2285 | 2290 | +0,22 |
| 25 | Elf Gabon 1 | 1000 | 1025 | +2,50 |
| 50 | ABN AMRO Holding 1 | 177,60 | 178 | +0,23 |
| 100 | American Barrick 1 | 141 | 140,90 | –0,07 |
| 50 | American Express 1 | 162,50 | – | – |
| 50 | Anglo American 1 | 295,10 | 292 | –1,05 |
| 50 | Amgold 1 | 595 | 600 | +0,84 |
| 100 | A.T.T. 1 | 287 | 286,10 | –0,31 |
| 50 | Banco Santander 1 | 209,10 | – | – |
| 25 | B.A.S.F. 1 | 1845 | 1847 | +0,10 |
| 25 | Bayer 1 | 1200 | 1191 | –0,75 |
| 100 | Blenheim Group 1 | 20,20 | 20,40 | +0,99 |
| 100 | Buffelsfontein 1 | 70,15 | 71 | +1,21 |
| 50 | Chase Manhattan 1 | 185 | 185,80 | +0,43 |
| 10 | Daimler Benz 1 | 2559 | 2550 | –0,35 |
| 100 | De Beers 1 | 125 | 125 | – |
| 10 | Deutsche Bank 1 | 2305 | 2331 | +1,13 |
| 10 | Dresdner Bank 1 | 1319 | 1319 | – |
| 100 | Driefontein 1 | 83,30 | 83,85 | +0,66 |
| 50 | Du Pont Nemours 1 | 309,80 | 309,30 | –0,16 |
| 50 | Eastman Kodak 1 | 278,30 | 275,60 | –0,97 |
| 500 | East Rand 1 | 8,65 | 8,55 | –1,16 |
| 100 | Echo Bay Mines 1 | 73,20 | 72,80 | –0,55 |
| 100 | Electrolux 1 | 255 | 251 | –1,57 |
| 100 | Ericsson 1 | 287,70 | 282 | –1,98 |
| 100 | Exxon Corp. 1 | 306 | 305,40 | –0,20 |
| 100 | Ford Motor 1 | 145 | 145,20 | +0,14 |
| 100 | Freegold 1 | 90,05 | 90,50 | +0,50 |
| 500 | Gencor Limited 1 | 18 | 18,20 | +1,11 |
| 50 | General Electric 1 | 256,50 | 259,20 | +1,05 |
| 50 | General Motors 1 | 250 | 247 | –1,20 |
| 50 | Generale Belgique1 | 351,50 | 378,70 | +7,74 |
| 100 | Grd Metropolitan 1 | 33,50 | 33,70 | +0,60 |
| 100 | Guinness Plc 1 | 37,20 | 37,50 | +0,81 |

| Quantités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 500 | Hanson Plc 1 | 19,90 | 19,70 | –1,01 |
| 100 | Harmony Gold 1 | 55,90 | 55,90 | – |
| 50 | Hewlett-Packard 1 | 460 | 466 | +1,30 |
| 500 | Hitachi 1 | 51,60 | 51,20 | –0,78 |
| 25 | Hoechst 1 | 1128 | – | – |
| 25 | I.B.M 1 | 364,50 | 367,60 | +0,85 |
| 100 | I.C.I 1 | 70 | 68,80 | –1,71 |
| 50 | I.T.T. 1 | 438,20 | 436,70 | –0,34 |
| 100 | Ito Yokado 1 | 282,60 | 281,40 | –0,42 |
| 500 | Matsushita 1 | 86,55 | 84,50 | –2,37 |
| 100 | Mc Donald's 1 | 141,30 | 141,70 | +0,28 |
| 25 | Merck and Co 1 | 186 | 186,30 | +0,16 |
| 50 | Minnesota Mining 1 | 289,30 | – | – |
| 100 | Mitsubishi Corp. 1 | 66 | 65,25 | –1,14 |
| 10 | Mobil Corporat. 1 | 419,40 | – | – |
| 25 | Morgan J.P. 1 | 321 | – | – |
| 5 | Nestle SA Nom.1 | 4921 | 4880 | –0,83 |
| 100 | Nippon MeatPacker1 | 78,30 | – | – |
| 100 | Norsk Hydro 1 | 194 | 193 | –0,52 |
| 25 | Petrofina 1 | 1645 | 1635 | –0,61 |
| 50 | Philip Morris 1 | 312,50 | 321,30 | +2,82 |
| 100 | Philips N.V 1 | 182 | 180,40 | –0,88 |
| 100 | Placer Dome Inc 1 | 133,20 | 134,40 | +0,90 |
| 25 | Procter Gamble 1 | 313 | 310,50 | –0,80 |
| 50 | Quilmes 1 | 262 | – | – |
| 100 | Randfontein 1 | 70,50 | 70,80 | +0,43 |
| 50 | Rhone Poul.Rorer 1 | 194,50 | 200,70 | +3,19 |
| 25 | Royal Dutch 1 | 566 | 566 | – |
| 100 | R T Z 1 | 76,85 | 74,90 | –2,54 |
| 100 | Saatchi & Saatchi1 | 12,70 | 12,75 | +0,39 |
| 10 | Sega Enterprises 1 | 336 | 331 | –1,49 |
| 100 | Saint-Helena 1 | 62 | 62,70 | +1,13 |
| 100 | Schlumberger 1 | 290,60 | 291 | +0,14 |
| 500 | Shell Transport 1 | 58,20 | – | – |
| 10 | Siemens 1 | 2141 | 2135 | –0,28 |
| 100 | Sony Corporation 1 | 310,30 | 309 | –0,42 |
| 100 | Sumitomo Bank 1 | 98,40 | 99,50 | +1,12 |
| 100 | T.D.K 1 | 232,10 | 234,20 | +0,90 |
| 100 | Telefonica 1 | 71,65 | 71,55 | –0,14 |
| 500 | Toshiba 1 | 40,30 | 40,30 | – |
| 50 | Unilever 1 | 604 | 602 | –0,33 |
| 50 | Unit.Technologie 1 | 334,10 | – | – |
| 50 | Vaal Reefs 1 | 592 | 589 | –0,51 |
| 10 | Volkswagen A.G 1 | 1490 | 1439 | –3,42 |
| 50 | Volvo (act.B) 1 | 97 | 97,60 | +0,62 |
| 100 | Western Deep 1 | 273 | 271 | –0,73 |
| 50 | Xerox Corp. 1 | 560 | – | – |
| 100 | Yamanouchi 1 | 102 | 100,60 | –1,37 |
| 500 | Zambia Copper 1 | 4,90 | 4,81 | –1,84 |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |
| – | | – | – | – |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 105 | 8,137 |
| CEPME 8,5% 88 CB | 102,20 | 2,119 |
| CEPME 9% 89 CA# | 104,58 | 1,036 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | – | 2,441 |
| CFD (CCCE)8,7%90CB | 107,55 | 6,290 |
| CFD exCCCE8,8%92CB | 101 | 5,895 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 107,95 | 9,397 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 103,80 | 8,926 |
| CFF 10,25% 90 CA# | 109,99 | 5,980 |
| CLF 8,9% 88 CA# | 104,19 | 3,048 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 103,97 | 5,942 |
| CNA 9% 4/92 CB | 104,81 | 3,674 |
| CRH 8,6% 92-93 CB | 102,15 | 2,191 |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 102,47 | 4,897 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 102,92 | 5,346 |
| EDF 8,6% 92 CA# | 101,96 | 4,160 |
| Em.Etat10,26%86 CA | 104,65 | 5,020 |
| Emp.Etat 6%7/93 CA | 97,17 | 1,249 |
| Finansder 9%91CB# | 105,45 | 7,595 |
| Finansd.8,6%92 #CB | 101,90 | 5,796 |
| Floral9,75% 90 CA# | 107,19 | 1,818 |
| OAT 8,70%5/95 CA# | 101,70 | 3,051 |
| OAT 9,8% 1/96 CA# | 103,93 | 6,524 |
| OAT 8,50% 6/97CA # | 103,26 | 2,258 |
| OAT 8,90%12/97 CA# | 107,12 | 7,803 |
| OAT 88-98 TME CA | 101,20 | 4,286 |
| OAT 9/1998 TRA | 100,80 | – |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 106,34 | 2,525 |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,26 | 3,993 |
| OAT 8,125% 89 CA# | 102,84 | 2,849 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 103,48 | 4,332 |
| OAT 9/00 TRA CA | 103,50 | 0,354 |
| OAT 10% 5/00 CA# | 109,89 | 3,452 |
| OAT 01 TME CA | 101,10 | 4,280 |
| OAT 8,5%11/02 CA # | 102,59 | 7,195 |
| OAT 8,50% 19 CA # | 99,05 | 7,918 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 99,30 | 3,679 |
| PTT 11,2% 85 CB# | 105,55 | 8,533 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 102,70 | 5,785 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 347 | – |
| | – | – |
| | – | – |

### Actions

| VALEURS | Cours Préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Adial 2 | 485 | 483 |
| Bains C.Monaco 2 | 701 | 708 |
| B.N.P.Intercont.2 | 320 | 305 |
| Bidermann Intl | 119 | – |
| B T P (la cie) 2 | 19,60 | 18,50 |
| Cambodge | 940 | 980 |
| Carbone Lorraine 2 | 685 | 670 |
| Case Poclain 2 | 2,50 | – |
| Case Poclain | 25,50 | – |
| CBC 1 | 290 | 285 |
| Centenaire Blanzy | 329,90 | 329,70 |
| Cerogen Holding | 28 | – |
| Champex (Ny) | 20,20 | – |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 283 | 285 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 3300 | – |
| Cpt Lyon Alem.2 | 353 | 353 |
| Concorde-Ass Risq2 | 810 | 839 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Gpe Valfond ex.CMP | 19,60 | – |
| Credit Gen.Ind. | 24 | 25 |
| Darblay | 460 | – |
| Didot Bottin | 625 | 625 |
| Eaux Bassin Vichy | 2400 | – |
| Ecia 1 | 883 | 885 |
| Est.Mag. Paris | 4220 | – |
| Eridania Beghin CI | 725 | 725 |
| Fidei(ex.Immofice)2 | 201,50 | 199,90 |
| Finalens | 331 | – |
| F.I.P.P. | 281 | – |
| FNAC 2 | 3330 | – |
| Foncière (Cie) | 578 | 568 |
| Foncière Euris | 297 | 297 |
| Foncina | 469,80 | – |
| France I.A.R.D | 520 | 505 |
| France S.A 1 | 980 | 980 |
| From. Paul-Renard | 2850 | – |
| Gaumont 2 | 337 | 337 |
| Gazefin | 271 | 280 |
| Gevelot | 939 | – |
| G.T.I (Transport) | 425 | 425 |
| Immobail 2 | 365 | 373,90 |
| Immobanque 2 | 720 | 730 |
| Im.Marseillaise 2 | 6350 | 6490 |
| Invest.(Ste Cle.) | 1570 | – |
| Lille Bonnieres | 1302 | – |
| Locafinanciere | 442 | 422,30 |
| Louvre 1 | 281 | 281 |
| Lucia | 99 | – |
| Machines Bull 2 | 22,10 | – |
| Mag.Uniprix | 181 | – |
| Metal Deploye | 349 | – |
| Mors 2 # | 24,75 | 25,85 |
| Navigation (Nle) | 119 | 119 |
| Oreal (CI) | 1075 | – |
| Origny-Desvroise | 1221 | 1250 |
| Monoprix | 1470 | – |
| Paluel-Marmont | 390 | – |
| Parfinance | 200 | 200 |
| Paris Orleans | 288 | 265 |
| Piper Heidsieck | 751 | – |
| Porcher | 256 | 256 |
| Promodes (CI) | 880 | 880 |
| Rochefortaise Com. | 213 | 213,10 |
| Rosario 2 | 223 | – |
| Rougier # | 775 | 773 |
| S.A.F.I.C Alcan | 381 | 385 |
| Saga | 557 | 558 |
| Salins du Midi 2 | 482 | 489 |
| Savoisienne M | 162 | – |
| Silic 2 | 730 | 729 |
| S.I.P.H. | 191 | 193 |
| Sofal | 355 | – |
| Soffo | 224,50 | – |
| Sofitam | 79 | – |
| Sofragi | 3642 | – |
| Soudure Autogene | 885 | 881 |
| Sovabail | 413 | – |
| Taittinger 1 | 2500 | 2580 |
| Tour Eiffel | 279 | 278 |
| Ulmer Cofrath ● | 337,50 | 335 |
| Vicat 2 | 586 | 586 |
| Virax | 138 | 130 |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.E.G. AG | 799 | – | Noranda Mines | 104,20 | – |
| Akzo Nobel Nv | 624 | 630 | Pfizer Inc | 350 | 352 |
| Alcan Aluminium | 139,20 | 133,50 | Ricoh Cy | 44,50 | – |
| Arbed | 618 | – | Robeco | 346 | 347 |
| Asturienne Mines | 144,90 | – | Rodamco N.V. | 158,40 | 158 |
| Banco Pop. Espanol | 640 | – | Rolinco | 359 | 355 |
| Banque Regl.Inter. | 40060 | 40060 | Saipem SPA | 8 | – |
| Chrysler Corp. | 236 | – | Sema Group Plc | 38,40 | – |
| C.I.R SPA | 6,60 | – | SKF Aktiebolaget | 95 | 95 |
| Commerzbank AG | 1052 | 1080 | Tenneco Inc | 236 | – |
| Dow Chemical Co.1 | 412,70 | 416,60 | Toray Ind. | 49 | 49 |
| Fiat Ord. | 21,70 | 21,15 | West Rand Cons. | 7 | – |
| G.B.L.(Brux.Lamb.) | 670 | 570 | | – | – |
| Gevaert | 1335 | – | | – | – |
| Glaxo Holdings Plc | 47,90 | 48 | | – | – |
| Goodyear T.& R.Cy | 186,90 | – | | – | – |
| Honeywell Inc | 184,10 | – | | – | – |
| Johannesburg Cons. | 130 | – | | – | – |
| Kubota Corp. | 33,20 | – | | – | – |

### Hors-cote (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| American Brands | 160,20 | – | Lecteurs Monde * | 190 | – |
| Bque Hydro Energie | 342 | – | Molex | 162,90 | – |
| Bque Hypoth.Europ. | 48,60 | – | Off.Conv.Pharm. * | 869 | – |
| Benedictine* nom. | 5550 | – | Olivetti Priv. | 9,90 | – |
| Blanzy-Ouest* | 899 | – | Partic.Percier * | 200 | – |
| Brasseries Maroc | 350 | – | Rorento | 249,10 | – |
| Calciphos* | 89 | – | Sabas | 215 | – |
| Canadien Pacifique | 89 | – | St-Dominique(Fin)* | 151 | – |
| CGH Cogenhor ach.* | 7 | – | St Gobain Embal.* | 1980 | – |
| Coparex Inter.* | 552 | – | Schlumberger Ind.* | 573 | – |
| Cr.Universal (Cie) | 458 | – | SEPR * | 958 | – |
| Cycnos | 8,60 | – | SPR "B" nom. | 287 | – |
| CEAC * | 74,85 | – | Wyteman * | 1180 | – |
| Fiat Fco nom. | 142,50 | – | | – | – |
| Grace and Co | 284 | – | | – | – |
| Table France* | 320 | – | | – | – |
| Koninkl. Pakhoed | 99,20 | – | | – | – |

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| B.A.C. | 23,70 | – | Idianova | 67,50 | – |
| Boiron (Ly) 2 # | 444,50 | 442 | Immob.Hotel. 2 # | 234 | 227 |
| Boisset (Ly)# | 279 | 279 | Int. Computer | 147,70 | 147,70 |
| C.A. Paris IDF 1 | 897 | 890 | IPBM | 69 | 69,65 |
| Calberson | 361 | 362 | M6-Metropole TV | 280 | – |
| Cardif SA 1 | 809 | 799 | N.S.C Schlum.Ny | 1102 | 1050 |
| CEGEP # | 166 | 166 | Rallye(Cathiard)Ly | 202 | 202 |
| CFPI | 236 | 232 | Seribo CB | 514 | 530 |
| C.N.I.M 1 | 1374 | 1250 | Sylea 2 | 419 | 415,30 |
| Codetour | 218 | 218 | Sofco (Ly) | 183 | 184 |
| Creeks | 154 | 150 | Sopra | 315 | 312 |
| Dauphin OTA | 335,20 | 335,20 | TF1-1 | 509 | 516 |
| Devanlay 2 | 1040 | 989 | Thermador Hold(Ly) | 398 | 400 |
| Labor.Dolisos | 181 | 181 | Unilog | 284 | 289 |
| Editions Belfond | 85,10 | – | Union Assur.Fdal | 567 | 557 |
| Europ Propulsion 2 | 389 | 315 | Viel et Cie # | 215 | 214 |
| Finabail | 155 | 155 | Vilmorin et Cie#2 | 363 | 369 |
| Finacor | 158 | 158 | | – | – |
| GLM S.A. | 428 | 415 | | – | – |
| Gravograph | 195 | 185 | | – | – |
| I.C.C. 2 | 209 | 198 | | – | – |

## Sicav (sélection) 29 septembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actimonétaire C | 33929,70 | 33929,70 |
| Actimonétaire D | 32348,89 | 32346,89 |
| Améri-gan | 8100,08 | 7788,54 |
| Amplia | 106135,11 | 106135,11 ◇ |
| Amplitude Monde D | 763 | 740,78 |
| Antigone Trésorerie | 780616 | 780616 |
| Arbitr. Court Terme | 8641,74 | 8641,74 |
| Associa Première | 34247,53 | 34247,53 |
| Associc | 1132,61 | 1132,61 |
| Atout Amérique | 104,19 | 101,65 |
| Atout Asie | 110,66 | 107,96 |
| Atout Futur C | 539,53 | 526,37 |
| Atout Futur D | 531,37 | 518,41 |
| Aurecic | 1781,58 | 1729,67 |
| Avenir Alizes | 1955,05 | 1916,72 |
| Axa Capital | 200,83 | 194,98 |
| Axa Court Terme | 9576,01 | 9576,01 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Sovis | 1040,45 | 1010,17 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg | 877,83 | 852,07 |
| Axa Europe | 124,38 | 120,76 |
| Axa Investments | 119,26 | 115,79 |
| Axa NPI | 163,77 | 159 |
| Axa Ob.Fr.Extrans | 148,70 | 145,34 |
| Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se | 136,34 | 132,37 |
| Axa Prem.Ex.Agepre | 118,23 | 112,84 |
| Axa Sél.Ex.Dr.Sele | 152,47 | 148,03 |
| Axa Valeurs PER | 155,20 | 150,68 |
| Cadence 1 | 1046,17 | 1035,81 |
| Cadence 2 | 1035,44 | 1025,19 |
| Cadence 3 | 1026,61 | 1016,45 |
| Capimonétaire | 7406,34 | 7388,94 |
| Capioblig. | 7383,95 | 7231,03 |
| Capitacic | 1517,32 | 1494,90 |
| Cicamonde | 1178,72 | 1144,39 |
| Conds | 1537,27 | 1508,81 |
| Comptavalor | 4189,20 | 4132,93 |
| Crédit Mutuel Capital | 1445,37 | 1417,03 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T | 777,86 | 777,86 |
| Créd.Mut.Ep.Ind. Cap | 99,44 | 96,78 |
| Créd.Mut.Ep.Ind. Dis | 96,99 | 94,39 |
| Créd.Mut.Ep.J | 20635,41 | 20635,41 |
| Créd.Mut.Ep.Inag.T | 224,46 | 218,45 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1263,77 | 1249,41 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1066,55 | 1038 |
| Dieze | 1596,92 | 1567,14 |
| Drouot France | 895,04 | 866,06 |
| Drouot Sécurité | 217,27 | 210,94 |
| Ecocic | 1217,16 | 1181,71 |
| Ecuper | 124,92 | 121,28 |
| Ecur. Actions futur | 192,29 | 186,69 |
| Ecur. Capicourt | 197,96 | 197,47 ◆ |
| Ecur. Capitalisation | 194,43 | 192,50 ◆ |
| Ecur. Expansion | 290217,35 | 289881,11 |
| Ecur. Géovaleurs | 2744,20 | 2664,27 |
| Ecur. Investissement | 159,73 | 155,08 |
| Ecur. Monepremière | 10028,35 | 10028,35 ◆ |
| Ecur. Monétaire | 23403,20 | 23403,20 |
| Ecur. Trésorerie | 2879,89 | 2879,89 |
| Ecur. Trimestriel | 1941,97 | 1922,64 ◆ |
| Elancial D. | 120,21 | 116,71 |
| Elicash | 839538,19 | 839538,19 ◇ |
| Emergence Poste D | 102,28 | 99,30 |
| Energia | 376,43 | 359,36 |
| Eparcic | 4327,89 | 4327,05 |
| Eparcourt-Sicav | 200,22 | 198,72 |
| Epargne-Unie | 1477,92 | 1441,87 |
| Estl Cash capi. | 9314,86 | 9314,86 ◆ |
| Eurco Solidarité | 1174,54 | 1162,91 |
| Eurocic Leaders | 1260,80 | 1223,88 |
| Eurodyn | 1432,31 | 1397,38 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Euro Gan | 7897,31 | 7593,57 |
| Fonsicav | 17367,31 | 17332,64 |
| France-gan | 13564,04 | 13042,35 |
| France Garantie | 257,06 | 256,55 ◆ |
| France Obligations | 452,89 | 448,41 |
| Francic | 498,47 | 483,95 |
| Francic Pierre | 115,65 | 112,28 |
| Francic-Regions | 1437,28 | 1395,42 |
| GAN Rendement | 5801,44 | 4927,53 |
| Gestion | 17526,62 | 17526,62 |
| Horizon | 1496,38 | 1452,80 |
| HLM Monétaire | 16697,25 | 16697,25 |
| Indicia | 1112,79 | 1085,45 ◆ |
| Indust.Fse.Court.T. | 1778,06 | 1769,21 |
| Intensys D | 108,48 | 106,21 |
| Interepar | 104114,19 | 101081,74 |
| Interoblig. | 5501,75 | 5447,28 |
| Intersélection Fce | 544 | 533,33 |
| Japacic | 185,85 | 180,44 |
| Jeunepargne | 325,56 | 320,75 |
| Latitude C | 2867,82 | 2863,82 |
| Lion Association | 11263,68 | 11263,08 |
| Lion Institution | 35090,77 | 35003,26 |
| Lionplus | 1155,32 | 1132,67 |
| Lion Trésor | 2125,04 | 2104 |
| Livret Bourse Inv. | 601,06 | 583,55 |
| Livret Portefeuil. | 785,87 | 762,98 |
| Méditerranée | 219,85 | 213,45 |
| Mensuel CIC | 10167,96 | 10067,19 |
| Moneden | 81733,72 | 81733,72 |
| Mone.J. | 10697,49 | 10697,49 ◇ |
| Monévalor | 49081,27 | 49081,27 |
| Mutualité dépôts | 16111,16 | 16079 |
| Natio Court Terme | 37765 | 37652 |
| Natio Court Terme2 | 341607 | 341607 |
| Natio Epargne | 21044,74 | 20836,38 |
| Natio Ep. Capital | 12893,34 | 12765,68 |
| Natio Ep. Croissance | 1979,45 | 1940,64 |
| Natio Ep. Obligations | 202,94 | 198,96 |
| Natio Epargne Retraite | 127,89 | 125,38 |
| Natio Epargne Trésor | 9194,84 | 9176,49 |
| Natio Epargne Valeur | 483,93 | 474,44 |
| Natio France Index | 1029,90 | 1009,71 |
| Natio Immobilier | 1270,61 | 1245,70 |
| Natio Inter | 1863,21 | 1830,60 |
| Natio Monétaire | 9904,26 | 9904,26 |
| Natio Opportunités | 150,63 | 147,69 |
| Natio Patrimoine | 1473,60 | 1444,71 |
| Natio Perspectives | 1203,50 | 1179,90 |
| Natio Placements | 70365,38 | 70365,38 |
| Natio Revenus | 1021,39 | 1011,28 |
| Natio Sécurité | 12075,47 | 12075,47 |
| Natio Valeurs | 918,97 | 900,95 |
| Nippon-Gan | 7433,80 | 7147,88 |
| Nord Sud Dévelop | 1909,39 | 1895,65 ◆ |
| Oblicic-Mondial | 3008,61 | 2984,15 |
| Oblicic-Régions | 1065,89 | 1049,35 |
| Oblifutur | 3232,80 | 3172,58 |
| Oblig. ttes caté. | 294,27 | 281,25 |
| Obligion | 1598,76 | 1582,93 |
| Oblisécurité Sicav | 15476,07 | 15476,07 |
| Oblitys D | 507,98 | 500,47 |
| Oraction | 1645,38 | 1605,25 |
| Pervalor | 614,16 | 602,12 |
| Plénitude D. | 151,83 | 148,83 |
| Poste Croissance C | 3216,35 | 3213,14 |
| Poste Gestion C | 39451,62 | 39451,62 |
| Première Oblig. C | 11555,38 | 11555,38 |
| Première Oblig. D | 10755,61 | 10750,23 |
| Prévoy. Ecureuil | 97,33 | 96,37 ◆ |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Priv'Associations | 34948,74 | 34948,74 |
| Proficias | 905,22 | 888,34 |
| Rentacic | 163,38 | 160,97 |
| Revenus Trimestr. | 5212,59 | 5160,98 |
| Revenu-Vert | 1130,70 | 1109,62 |
| St Honoré Vie & Santé | 1187,29 | 1133,45 |
| St Honoré Bons du Tr. | 13325,89 | 13259,59 |
| St Honoré Invest | 967,22 | 923,36 |
| St Honoré Pacifique | 862,11 | 823,02 |
| St Honoré Real | 17839,84 | 17768,76 |
| Sécuricic | 2053,30 | 2053,30 |
| Sécuri-Gan | 13022,72 | 12767,37 |
| Sécuritaux | 1648,71 | 1648,71 |
| Sensivalor | 31220,78 | 31220,78 |
| SEVEA | 105,25 | 102,68 ◆ |
| SFI-CNP Assur | 737,25 | 715,78 |
| S.G. France opport. C | 1484,01 | 1454,91 |
| S.G. France opport. D | 1470,48 | 1441,65 |
| S.G. Monde opport. C | 1038,83 | 1018,46 |
| S.G. Monde opport. D | 1038,83 | 1018,46 |
| Sicav Associations | 2181,58 | 2181,58 |
| Sicav 5 000 | 484,56 | 471,59 |
| S.I. Est | 1358,90 | 1317,38 |
| Silvafrance | 788,35 | 767,25 |
| Silvam | 437,26 | 425,56 |
| Silvarente | 218,83 | 208,50 ◆ |
| Silvinter | 526,24 | 512,16 |
| Sogenfrance C | 1343,15 | 1316,81 |
| Sogenfrance D | 1277,10 | 1252,06 |
| Sogépargne | 315 | 311,89 |
| Soginer | 1132,22 | 1110,02 |
| Sogister | 1608,97 | 1577,42 |
| Soleil Investissements | 685,04 | 658,69 |
| Solstice D | 2254,03 | 2248,41 |
| State Street Act. Eur | 12169,19 | 11757,67 ◆ |
| State Street Act. Frce | 11624,38 | 11285,81 ◆ |
| St. Str. Act.Japon | 1544,43 | 1492,20 |
| State Street Emer. Mts | 2040,49 | 1942,39 ◆ |
| St.Street OAT Plus | 12261,18 | 12029,76 ◆ |
| Stratégie Actions | 997,97 | 968,59 |
| Stratégie Rendement | 1597,15 | 1549,88 |
| Synthesis | 12740,21 | 12490,40 |
| Techno-Gan | 6558,69 | 6306,43 |
| Thésora D | 774,42 | 766,75 |
| Trésor Plus | 1516,29 | 1501,19 |
| Trésor Trimestriel | 1009,05 | 999,05 |
| Trésoricic | 158449,09 | 158449,09 |
| Trilion | 5068,29 | 5003,25 |
| Uni-Associations | 123,91 | 123,91 ◇ |
| Uni-Foncier | 1273,69 | 1242,62 |
| Uniétrance | 614,82 | 599,82 |
| Uni-Garantie C | 1391,59 | 1365,84 |
| Uni-Garantie D | 1296,76 | 1272,58 |
| Uni Régions | 1570,62 | 1532,31 |
| Univar | 278,76 | 276,76 ◇ |
| Univers Actions | 1597,90 | 1558,93 |
| Univers Obligations | 1894,32 | 1859 |
| Valorg | 2371,74 | 2368,37 |
| Valrend | 31726,71 | 31718,85 |
| Winterthur St-Honoré | 250,19 | 239,84 |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |
| | – | – |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 29/09 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,2770 | 5,2820 | 5 | 5,60 |
| Ecu | 6,5250 | 6,5240 | – | – |
| Allemagne (100 dm) | 341,4500 | 341,1500 | 329 | 353 |
| Belgique (100 F) | 16,6050 | 16,5905 | 16 | 17,10 |
| Pays-Bas (100 fl) | 304,9400 | 304,5300 | 292 | 314 |
| Italie (1000 lires) | 3,3930 | 3,3935 | 3,13 | 3,60 |
| Danemark (100 krd) | 86,9300 | 86,9400 | 82 | 90,30 |
| Irlande (1 iep) | 8,2390 | 8,2475 | 7,80 | 8,55 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,3385 | 8,3385 | 7,90 | 8,75 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,2410 | 2,2380 | 2,05 | 2,60 |
| Suisse (100 f) | 412,9100 | 411,3700 | 398 | 422 |
| Suède (100 krs) | 70,8600 | 70,8000 | 65 | 75 |
| Norvège (100 k) | 77,9500 | 77,9800 | 73 | 82 |
| Autriche (100 sch) | 48,5150 | 48,4680 | 47 | 50,10 |
| Espagne (100 pes) | 4,1155 | 4,1175 | 3,85 | 4,45 |
| Portugal (100 esc) | 3,3500 | 3,3450 | 3 | 3,70 |
| Canada (1 $ can) | 3,9293 | 3,9339 | 3,55 | 4,25 |
| Japon (100 yens) | 5,3482 | 5,3597 | 5,20 | 5,55 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 29/09 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 67100 | 67800 |
| Or fin (en lingot) | 67500 | 67250 |
| Napoléon (20f) | 386 | 387 |
| Pièce Fr (10 f) | 300 | 325 |
| Pièce Suisse (20 f) | 390 | 390 |
| Pièce Latine (20 f) | 388 | 380 |
| Souverain | 492 | 492 |
| Pièce 20 dollars | 2660 | 2620 |
| Pièce 10 dollars | 1350 | 1330 |
| Pièce 5 dollars | 825 | 825 |
| Pièce 50 pesos | 2510 | 2505 |
| Pièce 10 florins | 404 | 404 |



## Matif (Marché à terme international de France)

29 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 122 805

| Cours | Mars 95 | Juin 95 | Déc. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 110,44 | 109,76 | 110,86 |
| Précédent | 110,48 | 109,76 | 111,22 |

CAC 40 A TERME
Volume : 62 775

| Cours | Sept. 94 | Oct. 94 | Nov. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1876 | 1885 | 1888 |
| Précédent | 1903 | 1911,50 | 1920 |

**RÈGLEMENT MENSUEL (1)**
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# CARNET

## Naissances

– Olivier et Valérie GIBOUREAU-VITOUX
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Harold,**

le 20 septembre 1994.

– Laurent et Marina ATTALI
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Margot,**

le 16 septembre 1994.

190, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Berthe et Michel FÉRIGNAC
ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils,

**Théo,**

fils de Laurent et de Yola,

le 21 septembre 1994.

## Mariages

– Mme Dalva ALMEIDA SILVEIRA,
M. et Mme Henri LERALLUT,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Maria Izabel**
et
**Jean-François,**

célébré le 19 août 1994, à Joao-Pessoa (Brésil).

43, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.
2, rue de l'Eglise-Saint-Germain,
60200 Compiègne.

## Décès

– Michaël Berger,
Eugénie et Nicolas-Mathias,
Pierre et Jeannine Quillet,
Pascal et Josée Desier,
Sophie et Cécile,
Nicolas et Chantal Quillet,
Jeanne, Louise et Augustin,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à trente-six ans, à Vienne (Autriche), le 28 septembre 1994, de

**Mme Michaël BERGER,**
née Pascale, Emmanuelle, Clémence Quillet,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Sèvres, promotion 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Broué,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul BROUÉ,**
ancien préfet,
secrétaire général de la Ville de Paris,

survenu le 21 septembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu à Sète dans l'intimité.

198, rue du Plateau-des-Violettes,
34070 Montpellier.

**CARNET DU MONDE**
**Télécopieur :**
**45-66-77-13**
**Téléphone :**
**40-65-29-94**
**40-65-29-96**

– Le bureau de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes a la tristesse de faire part du décès de

**M. Claude BUSNEL,**
membre du Conseil national
et président de la Compagnie régionale
des commissaires aux comptes
de Versailles,

survenu le lundi 26 septembre 1994, dans sa cinquante-cinquième année.

L'ensemble de la profession s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches, et leur exprime sa sympathie.

– Mme Catherine Cazelles,
son épouse,
Jean-Marie,
son fils,
M. et Mme Paul Dulac,
ses beau-frère et sœur,
Ses neveux et nièces,
Mme Paul Bertora
et ses fils,
Mme Julien Cazelles
et ses fils,
Ses cousines
et petits-neveux,
La famille Poussin,
Ses beaux-frères,
belles-sœurs,
neveux et nièces,
Evelyne Baroin,
sa filleule
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Ernest CAZELLES,**
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal,
ancien conseiller de l'Union française,

survenu le 27 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 3 octobre, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, avenue du Docteur-Schweitzer, au Chesnay.

A l'église, un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se déroulera le mardi 4 octobre, à 17 heures, dans le caveau de famille du cimetière Grand-Jas de Cannes.

Selon la volonté du défunt, des dons peuvent être adressés à la Fondation Claude-Pompidou.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, Les Tilleuls,
parc de Rocquencourt,
78150 Rocquencourt.
« Yamoussoukro »,
route de Seillans,
83130 Bargemon.

**[Né le 26 août 1910 à Milhars, dans le Tarn, Ernest Cazelles, qui fut successivement ouvrier en meunerie et contrôleur des PTT, avait adhéré à la SFIO en 1930. Membre du mouvement de résistance Libération-Nord, il devient, à la Libération, attaché parlementaire au cabinet de François Tanguy-Prigent, d'abord au ministère du ravitaillement (1944-1945), puis au ministère de l'agriculture (1945-1947). Conseiller de l'Union française – assemblée consultative composée pour moitié de représentants de l'outre-mer sous la IVe République – de 1947 à 1958, il est, parallèlement, un proche collaborateur de Guy Mollet, notamment dans ses deux domaines de prédilection, l'Afrique noire et les questions électorales. Membre du comité directeur de cette formation de 1956 à 1969, il en est secrétaire général adjoint de 1958 à 1969, avant de devenir membre du secrétariat du Nouveau Parti socialiste jusqu'en 1971. Après la défaite des molletistes au congrès d'Epinay, cette même année, il se consacre à l'Office universitaire de recherche socialiste, l'OURS, et au Centre Guy Mollet.]**

– Paul Guy et Janine Fournier,
Jean-Pierre et Imke Fournier,
Geneviève Fournier,
Alain Fournier,
Nicholino Emma Pétri,
Et les familles Fournier, Anseaume, Hagège, Pétri, Décosse, Faubel et Blache,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Oscar FOURNIER,**
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945.

Ils remercient les équipes médicales de l'hôpital Cochin.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

57, avenue Saint-Laurent,
91400 Orsay.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Michel GEOFFROY,**

survenu à Paris, après une longue maladie, le 26 septembre 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Selon ses dernières volontés, ses cendres ont été inhumées au cimetière du Père-Lachaise, sans aucune cérémonie.

Une messe sera dite à son intention, le mercredi 5 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

De la part de
M. et Mme Julian Pitt-Rivers,
son beau-frère et sa sœur,
Et de toute la famille.

3, rue de l'Université,
75007 Paris.

– *« Aujourd'hui ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et l'amour. Mais la plus grande des trois c'est l'amour. »*

I. Corinthiens 13, 13.

Le docteur Sabine
von Oppeln-Bronikowski-Kiersch,
Valérie et Simone,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Gerhard KIERSCH,**
docteur en sciences politiques,
professeur émérite
de l'Université libre de Berlin,

survenu le 27 septembre 1994, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 octobre à 8 h 50, au cimetière Waldfriedhof, Potsdamer Chaussee.

Docteur Sabine
von Oppeln-Bronikowski-Kiersch,
Söhtstrasse 8, 12203 Berlin.

– Mme Paul Moret,
M. et Mme Michel Moncheny,
M. et Mme Frédéric Dumont,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Paul MORET,**
agrégé de physique et chimie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 septembre 1994, dans sa quatre-vingtième année.

« La Pleyssade »,
24240 Mescoules.

– Mme Christiane Occhipinti,
sa mère,
Zette Dieulot,
sa compagne,
et Yann,
Eva Hubac, le pasteur Hubac
et leurs enfants,
Dominique Occhipinti,
Michel Roques et leurs enfants,
ses filles, gendres et petits-enfants,
Janine Gérard,
leur mère et leur grand-mère,
Julien Occhipinti,
son fils,
et sa mère Thérèse Brun,
M. Christian Occhipinti,
son frère, Mme, leurs enfants,
Ses proches, et la famille Lenoble,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

**René Jean-Pierre OCCHIPINTI,**

survenu dans sa soixante-troisième année en pleine activité au siège de sa société Orato Communication.

Un office religieux sera célébré mardi 4 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, avant l'inhumation dans l'intimité, au cimetière de Valprofonde près de Villeneuve-sur-Yonne.

*« Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants. »*

Tacite

– Ses associés, ses collaborateurs et ses amis ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**René Jean-Pierre OCCHIPINTI,**
directeur gérant de la société
Orato Communication
et animateur de Senior Presse.

Le service funèbre sera célébré le mardi 4 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

3, rue Léon-Cogniet,
75017 Paris.

– Aix-en-Provence.

Mme Etienne Spire,
Ses enfants et petits-enfants
et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Etienne SPIRE,**
ingénieur Ecole centrale de Paris
(promo 1929),
docteur ès sciences,
université Yale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 1er octobre à Aix-en-Provence.

10, rue Beltçaguy,
13100 Aix-en-Provence.

– Marie-Christine Vos,
sa fille,
M. et Mme Alain Guellec,
Ses sœurs, son frère,
Ses neveux et nièces et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Bernard VOS**
née Matagne,

survenu le 28 septembre 1994, en son domicile de Larmor-Plage (Morbihan), dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une messe a été célébrée à son intention le jeudi 29 septembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame de Larmor.

6, rue de Port-Mahon,
75002 Paris.

## Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le jeudi 6 octobre 1994, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (chapelle Saint-Louis) 75007 Paris, à la mémoire de

**Louis CAROLUS-BARRÉ,**

rappelé à Dieu le 18 juillet 1993.

– Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre 1994, à 18 h 30, à l'intention de

**Paul-Louis BEAUMONT,**
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
croix de guerre avec palme,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

## Anniversaires

– Le 1er octobre 1983,

**Rachel AÉLION**

nous quittait.
Ses amis, ses collègues, ses anciens élèves, se souviennent.

– Ceux qui ont accompagné

**Suzanne DE BEER**

dans son chemin douloureux jusqu'à ce qu'elle se rende à son Dieu pourront penser à sa vie éternelle au cours de la messe de bout de l'an que dira le Frère Régis De Beer, ofm, dans la chapelle des Franciscains, le lundi 3 octobre, à 15 h 30, 5, rue de Crimée, 75019 Paris.

Jean, les enfants,
la famille et les amis.

## Souvenirs

– En commémoration du cinquantième anniversaire de la disparition tragique et prématurée de

**Joseph THÉVENOT,**

à l'âge de trente-six ans, martyrisé et supplicié le 1er octobre 1944, victime de l'épuration sauvage en Limousin (Creuse : Lavaveix-les-Mines, Aubusson et Guéret, les trois étapes de son calvaire).
Tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé se recueilleront par la pensée ou la prière en souvenir de sa mémoire.
Puisse un jour prochain la justice de la République lui rendre son honneur injustement atteint.

Les témoignages, messages ou demandes d'information sont à adresser à son fils,
M. René Thévenot,
66, rue Truffaut,
75017 Paris.

## Communications diverses

– Hommage à la résistance juive, dimanche 2 octobre, à 15 heures, salle Jean-Dame, 17, rue Léopold-Bellan, Me Sentier, avec la participation de Henry Bulawko, Charles Lederman, Jacques Lazarus et Adam Rayski.

**HUMANITAIRE.** – L'Action internationale contre la faim (AICF) organise, vendredi 7 octobre, à la Sorbonne, à Paris, un colloque sur le problème de la famine et la place de l'action humanitaire dans le système économique international. Avec Ahmedou Ould Abdallah, le représentant de l'ONU au Burundi, Mario Bettati, Françoise Giroud, Bernard Kouchner, Guy Sorman, Kendal Nezan et Mohammed Sahnoun. Les invitations sont à retirer auprès de l'AICF, 9, rue Dareau, 75014 Paris. Tél. : 45-65-40-40.

# AUTOMOBILE

## La Ion gare de Lyon

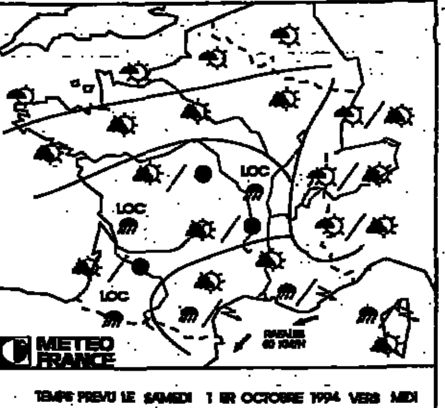


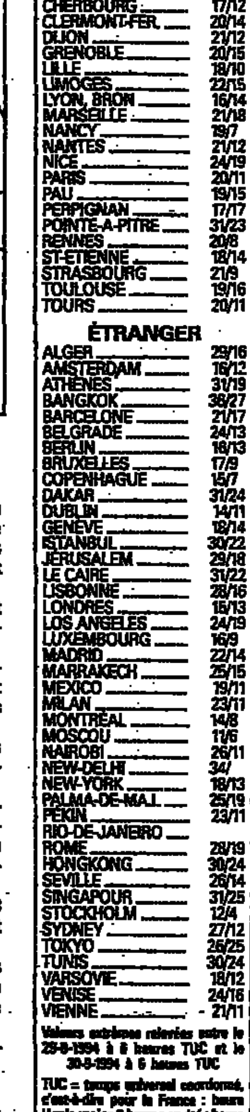
Peugeot a présenté, jeudi 29 septembre, sur un quai de la gare de Lyon à Paris, un véhicule urbain fonctionnant à l'électricité et baptisé... « Ion ». Cet Ion, est entrée en gare en remontant le quai qui longeait la voie ferrée empruntée à la même heure par le TGV détenteur du record du monde de vitesse (513 km/h). Un beau tableau à la gloire du « tout électrique » salué par les éclairs des appareils photographiques et l'étonnement des voyageurs de passage.

Ion est un véhicule roulant (donc) qualifié d'« engin d'exploration » qui constitue pour PSA une préfiguration de l'avenir. De fait, cette voiture électrique ne diffère pas du concept d'une automobile classique tout en apportant sa part de qualités supplémentaires : silence de fonctionnement, absence de pollution, automatisme intégral. Son autonomie est de 130 kilomètres en moyenne, et la recharge de ses batteries s'effectue sur une prise de courant classique avec adaptateur. Les informations qui concernent sa marche et la situation de la circulation apparaissent sur un écran à cristaux liquides. Avec ses 3,32 m de long pour 160 cm de large et 145 cm de haut, Ion apparaît comme une urbaine à quatre places et coffre (étroit) prête à prendre demain sa place dans les rues encombrées des grandes cités. Il reste à savoir si, pour tout le monde, l'heure est arrivée de la lâcher sur le pavé.

C. L.

# MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 28/20 |
| BIARRITZ | 20/14 |
| BORDEAUX | 23/17 |
| BOURGES | 21/14 |
| BREST | 18/9 |
| CAEN | 19/12 |
| CHERBOURG | 17/12 |
| CLERMONT-FER. | 20/14 |
| DIJON | 21/12 |
| GRENOBLE | 20/15 |
| LILLE | 18/10 |
| LIMOGES | 22/15 |
| LYON, BRON | 16/14 |
| MARSEILLE | 21/18 |
| NANCY | 19/7 |
| NANTES | 21/12 |
| NICE | 24/19 |
| PARIS | 20/11 |
| PAU | 19/15 |
| PERPIGNAN | 17/17 |
| POINTE-A-PITRE | 31/23 |
| RENNES | 20/8 |
| ST-ETIENNE | 18/14 |
| STRASBOURG | 21/9 |
| TOULOUSE | 19/16 |
| TOURS | 20/11 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 29/16 |
| AMSTERDAM | 16/12 |
| ATHÈNES | 31/19 |
| BANGKOK | 38/27 |
| BARCELONE | 21/17 |
| BELGRADE | 24/13 |
| BERLIN | 16/13 |
| BRUXELLES | 17/9 |
| COPENHAGUE | 15/7 |
| DAKAR | 31/24 |
| DUBLIN | 14/11 |
| GENÈVE | 18/14 |
| ISTANBUL | 30/22 |
| JÉRUSALEM | 29/18 |
| LE CAIRE | 31/22 |
| LISBONNE | 28/16 |
| LONDRES | 15/13 |
| LOS ANGELES | 24/19 |
| LUXEMBOURG | 16/9 |
| MADRID | 22/14 |
| MARRAKECH | 25/15 |
| MEXICO | 19/11 |
| MILAN | 23/11 |
| MONTRÉAL | 14/8 |
| MOSCOU | 11/6 |
| NAIROBI | 26/11 |
| NEW-DELHI | 34/ |
| NEW-YORK | 18/13 |
| PALMA-DE-MAJ. | 25/19 |
| PÉKIN | 23/11 |
| RIO-DE-JANEIRO | |
| ROME | 28/19 |
| HONGKONG | 30/24 |
| SÉVILLE | 26/14 |
| SINGAPOUR | 31/25 |
| STOCKHOLM | 12/4 |
| SYDNEY | 27/12 |
| TOKYO | 26/25 |
| TUNIS | 30/24 |
| VARSOVIE | 18/12 |
| VENISE | 24/16 |
| VIENNE | 21/11 |

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-9-1994 à 6 heures TUC et le 30-9-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

**Samedi : pluies au sud, soleil voilé au nord.** – Du Languedoc-Roussillon à la Provence, la couverture nuageuse sera dense amenant des pluies et des ondées orageuses. Le vent d'est soufflera assez fort près des côtes, jusqu'à 60 km/heure en rafales.

Plus au nord, des Charentes à l'ouest du Rhône et du sud-ouest au Massif central, le ciel sera très nuageux avec des pluies éparses.

Des Pays de Loire au Centre jusqu'à la Champagne et la Lorraine, les nuages présideront accompagnés de quelques ondées plus espacées l'après-midi.

L'Alsace, la Franche-Comté et le nord des Alpes seront épargnés puisque nuages et éclaircies se partageront le ciel.

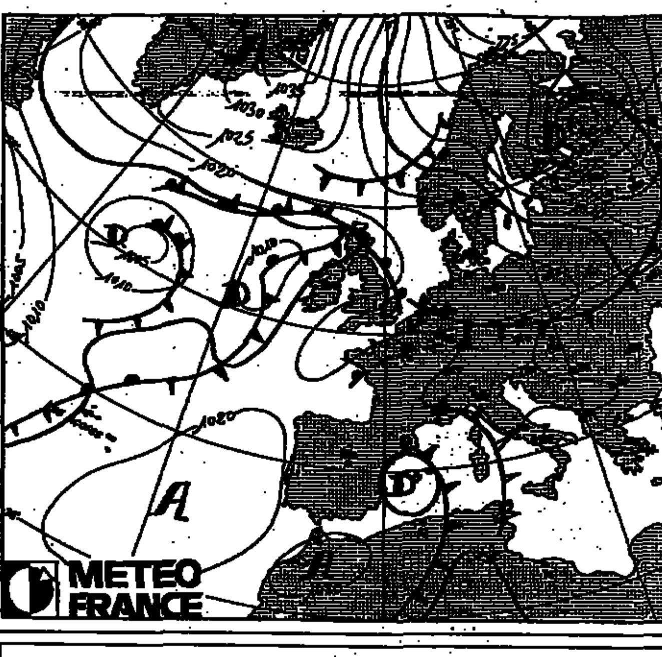
Enfin, sur la Bretagne, la Normandie, le Nord-Picardie, l'Ile-de-France et les Ardennes, les brouillards matinaux se dissiperont peu à peu au profit du soleil avant qu'un voile nuageux ne gagne progressivement par le sud en cours d'après-midi.

Les températures minimales varieront de 8 à 13 degrés sur le nord, 13 à 16 degrés sur le sud et jusqu'à 20 degrés en Corse.

L'après-midi, le thermomètre marquera 18 degrés près de la Manche, 20 à 22 degrés sur le reste de la moitié nord, jusqu'à 25 degrés en Alsace, 22 à 25 degrés sur la moitié sud.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

## PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



# RADIO-TÉLÉVISION

## VENDREDI 30 SEPTEMBRE

### TF 1

13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.55 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (5e épisode).
22.30 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg. Invitée du mois : Anne Sinclair. Thèmes : La télé des autres ; Les Coéquipiers des grandes stars.

### FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série :** *Dans la chaleur de la nuit.*
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Deux stars et une étoile.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invités : Jacques Balutin et Dany Carrel.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo** *et Point route.*
20.55 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** L'assassin fait du cinéma, de Gérard Vergez.
22.40 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invités : Umberto Eco et Michel Leeb. Un écrivain philosophe et un comique ancien professeur *de philo.*

### FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** *Invités : Indra, Patrick Bruel.*
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Ford.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Tous les fleuves vont à la mer,* d'Elie Wiesel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : Thalassa.** *A la poursuite du coelacanthe,* de Sophie Bontemps et Didier Portal.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Francis Cabrel. République dominicaine : le café de la dernière plage ; France : le maître et les violonistes ; Burkina-Faso : la mobylette ambulance.
22.50 **Météo et Journal.**
23.05 ▶ **Magazine : Nimbus.** Présenté par Elise Lucet. L'archéologie expérimentale : Les princes de l'âge de fer ; Les barbares dans la ville ; Les dieux ont faim ; Le banquet d'Astérix ; Une résurrection des gestes ; Une galerie pour l'astronomie.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Noces de sable, de Véronique Lindenberg.

### CANAL +

13.35 **Cinéma : Les Visiteurs.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1992).
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
16.00 **Téléfilm : Match.** D'Yves Amoureux.
17.30 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** *Le Vent sibérien.*
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

*En clair jusqu'à 20.35*

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Charles Aznavour.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le *Journal du cinéma.***

### ARTE (suite)

20.35 **Téléfilm : Au cœur du rapt.** De David Greene.
22.05 **Documentaire : A Philadelphie, l'école de l'espoir.** D'Alan et Susan Raymond.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Fortress.** ■ *Film américain de Stuart Gordon* (1992).

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

17.00 **Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 24 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Predrag Matvejevitch (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** MC Solaar (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Doigts de paille.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
19.40 **Documentaire : Fièvre de cheval.** *De Patrick Jan.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Cappuccino mélange.** De Paul Harather (rediffusion).
22.10 **Documentaire : Ainsi va la terre.** Histoire d'un remembrement en Berry, de Vincent Blanchet et Perle Mohl.
23.10 **Cinéma :** ***Où est la maison de mon ami ?*** ■■ Film iranien d'Abbas Kiarostami (1987) (v.o.).
0.35 **Court métrage : Le Pain et la Rue.** D'Abbas Kiarostami (7 min).

### M 6

13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.40 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**



19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer** (et à 0.20). L'actualité du spectacle.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Etreinte fatale.** De Larry Elikann.
22.40 **Série : Mission impossible.** Questions.
23.40 **Magazine : Sexy Zap.**
0.10 **Six minutes première heure.**
0.25 **Série : L'Exilé.**

### FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (5).
20.30 **Radio archives.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** Nothing but the blues. Avec Jacques Perin.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (4).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (5).

### FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 25 février à Sarrebruck) : Le Roi Etienne, ouverture, de Beethoven ; Concerto pour deux pianos et orchestre en mi majeur, de Mendelssohn ; Don Quichotte, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Hirohi Wakasugi ; sol. : Katia et Marielle Labèque, pianos.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Sonate pour violon et piano n° 1 en ré mineur op. 75, de Saint-Saëns ; Messa di Gloria, extrait, de Rossini). A 23.05, Duo pour pianoforte et harpe n° 2 en si bémol majeur op. 37, de Woelfl ; Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur op. 16, de Beethoven ; Ganymed, Das Lied im Grünen, de Schubert.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. James Spaulding, saxophone, Olivier Hutman, piano, Thomas *Bramerie, contrebasse, George* Brown, batterie.

### Les interventions à la radio

**France-Inter, 19 h 20 :** « Les nouvelles mesures de contrôle technique pour les véhicules polluants », (« Le Téléphone sonne »).

## IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

### Super-Dechavanne et les cadavres

AFFOLÉ, un G. I. noir tentait de protéger un Haïtien du lynchage. Il tour*nait sur lui-même en gros plan* au « 20 heures » de France 2 comme un pantin hystérique, brandissant son arme, cherchant d'où pouvait surgir la menace. Ce n'était pas une image télévisée ordinaire. Il n'avait pas débarqué à Haïti, mais chez nous, tout seul, au milieu du salon, comme s'il était tombé de la télé. Comme s'il avait quitté sa patrouille, s'était arraché du morne défilé d'inculpés et de noyés du « 20 heures », et avait décidé de lui-même de venir incarner l'angoisse américaine dans les rues de Port-au-Prince.

La caméra de TF 1, elle, pré*féra rôder de longues secondes* autour de quelques cadavres d'Haïtiens, à la manière d'un chien, curieux, circonspect. On put s'approcher, renifler tranquillement : lesquels étaient bien morts, lesquels remuaient encore ? A la fin, PPDA s'excusa : les images venaient d'arriver, et il avait oublié de nous avertir de leur dureté. Après cette petite promenade, ce fut une exquise note de courtoisie.

*Pour ponctuer le cortège quo*tidien des mises en examen, il accueillit Gérard Carreyrou. PPDA et Carreyrou : mais oui, c'était bien la fine équipe de feu *« Le droit de savoir »*, cette émission d'investigation du temps des socialistes, sabordée l'an dernier par TF 1 au motif que sous la cohabitation il était hélas impossible de « sortir des affaires ». Ils se retrouvaient là tous deux, comme au bon vieux temps. On crut comprendre au hasard d'une brève que le pro*chain scandale éclabousserait* les offices HLM de Paris (maire : Jacques Chirac) et des Hauts-de-Seine (conseil général présidé par Charles Pasqua). Ils devaient rudement regretter de l'avoir arrêté, le « Droit de savoir » !

Enfin, la nouvelle émission de Dechavanne arriva. Nouvelle ? Il fait du Dechavanne de toujours, pipis, cacas, petpets et zigounettes. L'ensemble remplit parfaitement sa fonction de lave-méninges. On eût d'ailleurs juré que le « 20 heures » qui précédait, avec ses cadavres et ses scandales, avait été taillé sur *mesure pour lui, comme pour* démontrer à quel point les deux étaient indissociables, les cadavres et Dechavanne, Dechavanne et les cadavres. Comme si le cerveau des téléspectateurs servait de support à une publicité lessivière, quand la pub s'ingénie à montrer que la lessive va chercher la tache incrustée au plus profond des fibres. Vous voyez cette tache de sang et de larmes, n'est-ce pas, cet infâme mélange de *cadavres haïtiens* et de solennité ? Elle semble incrustée à l'intérieur même des fibres du cerveau, n'est-ce pas ? Eh bien, regardez : une mesurette de *Super-Dechavanne-Plus*, et vous allez retrouver votre innocence d'enfant, et vous irez vous coucher heureux et babillant, cerveau nettoyé, remis à neuf. Il fallut bien reconnaître que cela fonctionnait.

***Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.***

## SAMEDI 1er OCTOBRE

### TF 1

5.55 **Série : Mésaventures.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.**
7.20 **Club mini.**
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Club Dorothée.** Bicker Mice ; Goldorak ; Nicky Larson ; Jeux ; Le Jacky Show Maximusic avec Bernard Minet, Dorothée, Chakademus et Pliers, Anthony Dupray ; News ; Tests vidéo.
10.20 **Télévitrine.**
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** Fils de boche !, de Cathelyne Hemery et Jean Bettle.
13.45 **Journée mondiale des animaux** *(et à 15.40, 17.30, 19.00).* Emission présentée par Brigitte Bardot et Bernard Montiel en direct du refuge SPA de Genevilliers.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Paire d'as.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 ***Divertissement :*** **Les Grosses Têtes.** Avec Guy Montagné, Carlos, Sim, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Isabelle Mergault, Valérie Mairesse, Jacques Pradel, Vincent Perrot.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** L'Australie (2e partie). Bungle Bungles, le labyrinthe ; Molly Clark, la femme du Dead Heart ; Sur la route du soleil ; Le vol du boomerang ; Chercheur d'eau.
23.50 **Magazine : Formule foot.** 11e journée du championnat de France de D1.
0.25 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).
0.55 **TF 1 nuit** (et à 2.05, 2.40, 3.40).
1.00 **Concert : Europe musicale.** Récital Laurent Martin, Œuvres d'Alkan.
2.10 **Série : Côté cœur.**
2.45 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.00).
3.45 ***Documentaire :*** **L'Equipe Cousteau en Amazonie.**
4.40 **Musique.**

### FRANCE 2

6.05 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Qui a vu l'homme invisible ; Scoubidou ; Satanas et Diabolo ; *Bêtes comme chiens* ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 **Sam'di mat'.** La Famille Addams ; Des souris à la Maison Blanche.
10.05 **Dessin animé : Warner Studio.** Tyny Toons.
10.50 **Expression directe.** RPR.
11.00 **Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 4.10).
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Les priorités des femmes. Reportages : la prévention à l'école ; Les grossesses tardives ; La maladie d'Alzheimer ; Les mouvements anti-IVG ; Le dépistage du cancer du sein.



14.35 **Magazine :** ***Samedi, aventure et sport.*** A 14.40, Wanka Tanka, le magazine hors pistes : Guyane ; à 15.30, Tiercé, en direct de Longchamp ; à 15.55, Basket-ball : Cholet-Pau-Orthez.
18.05 **Série : Cobra.**
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri (e), j'ai un truc à te dire.** Présenté par Christine Bravo. Thème : l'homme, la femme, le bureau.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Eclats de rire.** Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou. Avec Roland Magdane, Richard Gotainer, Elie Semoun, Artus de Penguern, le Quatuor, Dominique de Lacoste, Frédéric Lebon, Arthur, Marlène, Dany Boon, Lagaf, Chantal Ladesou, Yves Lecoq.
22.40 ▶ **Magazine :** ***Les Enfants de la télé.*** Présenté par Arthur.
23.55 **Magazine : La 25e Heure.** Courts métrages britanniques : The Match (1993), de Mark Blaney ; Brothers (1993), de Dominic Allan ; Amanda (1987), de Gil Wilkinson ; Bill's Party (1991), de Simon Creswell.
1.10 **Journal et Météo.**
1.30 **Magazine : Taratata** (rediff.).
3.00 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).
4.05 **Dessin animé** (et à 5.00).
5.10 **Série : Le Privé.**

### FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** L'Ours, le tigre et les autres ; Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne.
8.30 **Magazine : Terres francophones.** Louisiane : chanter, crier dans les bayous.
9.00 **Magazine olympique.**
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.** Championnat ; Balle aux centres, de Maurice Prat à Yann Delaigue, à l'occasion du jubilé Didier-Codorniou ; Agenda.
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Outremers.**
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.** Jusqu'à ce que la mort nous sépare.
17.45 **Magazine : Montagne.** Nous sommes nos montagnes (Arménie), de Frédéric Tomolli.
18.20 **Expression directe.** CFTC.
18.25 ***Jeu : Questions pour un*** **champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Balkans,* de Paul Garde.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : Les Nuiteux.** De Josée Dayan, avec François Marthouret, Roland Blanche.
22.25 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Le vandalisme dans les villes. Invités : Michel Fleury, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, à l'occasion de la réédition de l'ouvrage de Louis Réau *(Histoire du vandalisme)* ; Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine ; Alain Paucard *(les Criminels du béton)* ; Paul Chemetov, architecte ; Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, auteur de *la France défigurée* ; Olivier Rolin *(Port-Soudan)* ; Vincent Ravalec *(Cantique de la rocaille).*
23.50 **Magazine : Musique et compagnie.** *Présenté par Alain Duault.* Gorecki, le chant de l'horreur. *Symphonie n° 3,* de Gorecki.
23.55 **Météo et Journal.**
0.50 **Musique : Cadran lunaire.** *Caprice espagnol,* de Moskowski, par Stephen Hough, piano (10 min).

### CANAL +

*En clair jusqu'à 7.30*

6.59 **Pin-up** (et à 7.28, 12.29, 1.29).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 ***Le Journal de l'emploi.***
7.30 **Les Superstars du catch.**
8.20 **Surprises** (et à 16.35, 22.05, 4.55).
8.40 **Documentaire : Les Années Bardot.** De Patrick Jeudy.
9.35 **Cinéma : Fausto.** □ Film français de Rémy Duchemin (1993). Avec Jean Yanne, Ken Higelin, François *Hautesserre.*
10.55 **Le Journal du cinéma.**
11.00 **Cinéma : Mediterraneo.** □ Film italien de Gabriele Salvatores (1991). Avec Diego Abatantuono, Claudio Bigagli, Giuseppe Cederna.

*En clair jusqu'à 14.00*

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** *Présenté par Erik Gilbert.*
13.30 **Magazine : Courants d'airs.** Estelle Hallyday à Budapest.
14.00 **Sport : Volleyball à Coubertin.** 3e journée du championnat de France : PSG-Montpellier.
15.45 **Sport : Football américain.** Minnesota Vikings-Miami Dolphins.
16.55 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le delta de la Volga.

*En clair jusqu'à 20.30*

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field. *L'Islam.*
20.00 **Série : Absolument fabuleux.**
20.30 **Téléfilm : Campagne pour deux.** De Michael Lindsay Hogg, avec Diane Keaton, Ed Harris.
22.00 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** 11e journée de championnat.
23.00 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des poids welters WBA, en direct : Ike Quartey (Ghana)-Alberto Mercedes Cortes (Argentine).
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : L'Empire des chattes.** Film américain, classé X, de Michael Craig et Jim Holliday (1993). Avec Victoria Paris, Ashlyn Gere, Selena Steele.
1.30 **Cinéma : Big Man.** ■■ *Film britannique de David* Leland (1991). Avec Liam Neeson, Joanne Whalley-Kilmer, Ian Bannen (v.o.).
3.25 **Cinéma : La Naissance de l'amour.** ■ Film français de Philippe Garrel (1993). Avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Ter Steege.
5.05 **Le Journal du cinéma.**
5.10 **Cinéma : Roi blanc, dame rouge.** ■ Film franco-russe de Sergueï Bodrov (1991). Avec André *Dussollier, Tatiana Vassilieva,* Zouc. *Vague satire sociale. Bien joué.*
6.30 **Documentaire : Les Allumés...** Mr. Yao et les crocodiles, de Robert D. Clarck.

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

17.00 **Documentaire : L'Enchantement de la magie.** D'Angela Bittner et Peter Sydow (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Monâjât (Ouzbékistan) ; Hubert-Félix Thiéfaine ; Primal Scream ; The 13th Tribe ; David Rokeby ; Tata Guïnes (Cuba) ; Tifa (Sarajevo) ; Nenes (Japon) (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.** De David G. Hiller, avec Gareth Hale, Norman Pace (v.o.).
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** *De Jean-Christophe Victor.* Aménager notre territoire. 2. La France en 2025.
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités françaises et américaines de la semaine du 1er octobre 1944, commentées par Marc Ferro et James Steel.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : Jamaïque-FMI.** Mourir à crédit, de William Karel.
22.00 **Téléfilm : Infirmières de rêve.** D'Annelie Runge, avec Anne Kasprisk, Nina Petri.
23.30 ***Magazine : Snark.*** Spécial Jan Svankmajer. Meat Love ; Obscurité, lumière, obscurité ; Nourriture ; Possibilités de dialogue.
0.05 **Concert : Keith Jarret Trio** (1re partie). Enregistré à Tokyo le 25 juillet 1993 (28 min).

### M 6

8.00 ***M 6 Kid.*** Info Kid ; Kilitout ; Kidimot. Peter Pan ; Hurricanes ; Christophe Colomb ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Magazine : Hit Machine.**
11.45 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.**
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.00 **Série : V.**
15.00 ***Série : Berlin antigang.***
16.00 **Série : Thunderbirds.**
17.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.15 **Série : Le Saint.**
19.15 ***Magazine : Turbo.*** Essais Jaguar XJ 300, Volkswagen Polo, Seat Ibiza Tuning ; Le Trophée des Gazelles ; Championnat du monde de vitesse à Buenos-Aires. La plus grosse voiture jouet du monde.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 1.45). Estelle et David Hallyday.
20.45 **Téléfilm : Les Dessous d'Hollywood.** De Robert Day, avec Candice Bergen, Joanna Cassidy.
0.40 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
0.50 **Série : L'Heure du crime.**
1.50 **Musique :** ***Boulevard des clips*** (et à 6.50).
2.30 **Rediffusions.** E = M 6 ; Fax'O ; Culture pub ; Destination le monde (Les Antilles) ; La Ferté-Alais 1991.

### FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.**
20.30 **Photo-portrait.** Louis-Charles Sirjacq.
20.45 **Fiction.** Cinquante mille nuits d'amour, de Jean-Pierre Milovanoff ; L'Oiseau frappeur, d'Eddie *Echenique.*
22.35 **Opus.** Orchestre des Jeunes Européens : Une tournée dans les pays baltes.
0.55 **Clair de nuit.** *Rencontre avec Eugène Perès,* garagiste.

### FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la chapelle du lycée Corneille à Rouen) : Alborada del gracioso, de Ravel ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Rhapsodie espagnole, de Ravel ; Ibéria, de Debussy ; *Boléro, de Ravel, par la Phil*harmonie de Munich, dir. Sergiu Bychkov.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux. Le Festival de Lille.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Concert (donné le 10 février à la Bibliothèque nationale) : Dix boucles pour flûte, clarinette, alto, violoncelle, accordéon et piano, de Bosseur ; Ko-Lho pour flûte et clarinette, de Scelsi ; Quatre pièces pour clarinette et piano, de Berg ; Le Taille-lyre op. 64 pour flûte, clarinette, alto, violoncelle, accordéon, trombone et piano, de Ballif, par l'Ensemble Intervalles, dir. Jean-François Kremer.

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

# A Monsieur l'abonné Charasse

MICHEL CHARASSE, le Tartarin de Puy-Guillaume, est parti en guerre contre *le Monde*. C'est évidemment son droit le plus élémentaire. Pris d'une fureur vengeresse contre *« ce journal qui n'est plus dans la ligne déontologique qui avait été fixée par son fondateur Hubert Beuve-Méry »*, l'ancien ministre du budget a, sur Radio-France Puy-de-Dôme, indiqué que les services de l'Elysée ne sont plus abonnés au *Monde*.

Michel Charasse en a rajouté un peu. Grosses bretelles, gros cigares, gros parler, grosses ficelles, M. Charasse en rajoute toujours un peu. Ce n'est pas que l'Elysée ne soit plus abonné au *Monde*, mais qu'il l'est moins. L'information figurait d'ailleurs en page 9, en encadré, dans nos éditions du 30 septembre. La présidence de la République a décidé depuis une dizaine de jours de réduire de cent dix à vingt le nombre d'exemplaires du *Monde* qu'elle achète quotidiennement. Et Jean Musitelli, porte-parole de la présidence, indiquait que cette décision avait été prise à la suite des articles du *Monde* relatifs – tant aux activités de François Mitterrand à Vichy – notamment un texte de l'historienne Claire Andrieu – qu'à la santé du président.

Une décision de rétorsion donc, qui consiste non à ne plus lire le *Monde*, journal jugé indigne, mais à moins l'acheter. A le frapper au portefeuille et à la réputation. Cette nuance est importante par ce qu'elle signifie : qu'un abonné se désabonne, sur un désaccord fondamental, avec « son » journal est un acte regrettable mais respectable. C'est le constat d'une rupture, d'une colère, d'une déception. Et le *Monde*, comme les autres, n'est pas au-dessus du divorce. Aimer un journal, c'est aussi vivre avec la possibilité de ne plus l'aimer un jour. Pour telle ou telle raison, tel ou tel article, telle ou telle position, tel ou tel manquement. C'est, d'une certaine manière, le risque inhérent à toute relation intellectuelle.

Que l'Elysée se désabonne, mais en partie seulement, et le fasse savoir est autre chose : un acte politique, un acte de représailles, un acte dans le fond un peu ridicule. D'abord, parce que c'est ramener la colère élyséenne à une rupture boutiquière. C'est conduire François Mitterrand – qui s'est fait fierté de n'avoir jamais poursuivi un journal – sur le chemin des poursuites molles. Si le *Monde* est détestable à l'Elysée, s'il ne doit plus y être lu, si une bulle présidentielle voue l'infâme torchon aux enfers, alors il faut être logique. Ni cent dix, ni vingt, ni un exemplaire. Zéro ! Sous peine d'incohérence, de trop visible menace. Ou de médiocre calcul.

Et d'ailleurs, pour finir, une citation de M. Charasse, jeudi : *« J'hésite évidemment à avancer le nom de Hubert Beuve-Méry, parce que je ne voudrais pas que les dirigeants du* Monde *me traitent de pétainiste, puisque Hubert Beuve-Méry a été dans les camps du maréchal Pétain à Uriage »*. Ni dirigeant du *Monde*, ni gardien des mânes d'HBM, qui n'en ont guère besoin, je me permettrai simplement de traiter M. Charasse de « Charasse ».

Au tribunal de grande instance de Toulon

# Bernard Tapie a été condamné à 4 mois de prison avec sursis

Bernard Tapie, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, a été condamné, vendredi 30 septembre, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal de grande instance de Toulon, pour avoir jeté une caméra de télévision de France 3 à la mer, le 22 juillet 1993, au large d'Hyères (Var). L'ex-président de l'Olympique de Marseille qui comparaissait physiquement pour la première fois devant un tribunal, était poursuivi à la suite d'une plainte de France 3-Méditerranée.

La direction de la chaîne lui reprochait d'avoir jeté dans l'eau la caméra de l'un de ses journalistes. Alors qu'il avait été rejoint sur son yacht, le *Phocéa*, par Jean-Pierre Bernès, à l'époque directeur général de l'OM et qui venait d'être remis en liberté dans le cadre de l'affaire Valenciennes-OM, M. Tapie avait aperçu sur une embarcation le caméraman de France 3 qui filmait son navire. Le député avait alors pris un canot pour rattraper les journalistes et les prendre violemment à partie.

Inaugurant la nouvelle mosquée de Lyon

# Charles Pasqua souhaite que « l'islam trouve sa place en France »

Ministre de l'intérieur et des cultes, Charles Pasqua a inauguré, vendredi 30 septembre, en présence de 300 officiels et invités, la mosquée de Lyon (*le Monde* du 30 septembre). *« La France est un pays au sein duquel l'islam doit trouver sa place sans qu'elle lui soit marchandée au nom de je ne sais quelle discrimination, mais sans qu'elle lui soit pour autant concédée au nom de je ne sais quel abandon des principes de notre République »*, a-t-il dit.

Pour le ministre de l'intérieur, *« il convient de traiter la question de l'islam de France comme une question française et non plus comme une question étrangère ou la prolongation en France de problèmes étrangers (...). Il ne saurait plus y avoir seulement un islam en France. Il doit y avoir un islam de France. La République française y est prête »*, a-t-il affirmé, souhaitant que la communauté musulmane s'organise par elle-même, suscitant en son sein *« librement »* des institutions représentatives.

*« La République française ne se résume pas tout entière dans la laïcité ou plutôt la laïcité n'est pas l'indifférence »*, a encore précisé M. Pasqua. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, *« il va de soi que si des influences contraires à nos traditions, nos valeurs, notre conception des droits de l'homme et de la femme venaient à se développer au sein de votre communauté, alors ce serait un risque majeur pour la communauté musulmane, mais aussi pour la cohésion nationale dans son ensemble, et cela nous ne saurions ni l'accepter, ni même le laisser s'installer petit à petit »*.

Soulignant enfin que la France n'est pas *« une terre de mission, encore moins un espace à conquérir »*, M. Pasqua a conclu en disant : *« La France n'encourage pas le prosélytisme, mais ne décourage nullement le fidèle (...) Veillons ensemble à ce que l'exaltation de quelques-uns ne nuise pas à l'harmonie de tous et que l'arbre intégriste ne cache pas la forêt de cet islam modéré, tolérant, discret qui est celui de l'ensemble de vos correligionnaires. »*

*« Tout justifiait cette mosquée »*, a déclaré pour sa part Michel Noir, maire de Lyon, en évoquant les polémiques passées. *« Le chrétien que je suis sait que la foi qui n'agit pas est une foi morte. »* De même, *« comment le républicain pourrait-il croire aux valeurs et aux droits fondamentaux de 1789 s'il n'œuvrait pas afin que quiconque, selon sa religion, dispose d'un lieu digne et reconnu ? »*

Le grand rabbin de Lyon, Richard Wertenschlag, le secrétaire général de l'archevêché de Lyon, Mgr Abel Cornillon, et Frédéric Kirchner, responsable de l'Eglise Réformée, assistaient à cette cérémonie d'inauguration.

Pour sa part, le consul général d'Arabie saoudite, pays dont le souverain a personnellement contribué, pour les deux tiers (20 millions), au coût de cette mosquée, il a assuré que son régime n'avait pas *« vocation à intervenir »* dans la gestion de cette mosquée.

**Un projet de loi sur la reprographie sera présenté au Parlement.** – Le ministre de la culture, Jacques Toubon, a annoncé, jeudi 29 septembre, qu'un projet de loi sur la reprographie d'œuvres protégées sera prochainement soumis au conseil des ministres, afin d'être présenté à la session d'automne du Parlement. Très attendu par les professionnels du livre, ce projet entend modifier la loi de 1957 sur la propriété intellectuelle. Des conventions seront signées entre les organismes publics ou privés qui photocopient des œuvres protégées – livres ou journaux – à de multiples exemplaires et des sociétés de gestion collective agréées par l'Etat.

**Première sélection en vue du Grand Prix du roman de l'Académie française.** – La commission du Grand Prix du roman de l'Académie française a rendu publique, jeudi 29 septembre, une première sélection en vue de la récompense qui doit être attribuée le 27 octobre. Les livres retenus sont *Un rêve de pierre*, de Henri Bonnier (Lattès), *la Valse inachevée*, de Catherine Clément (Calmann-Lévy), *Un début à Paris*, de Philippe Labro (Gallimard), *les Orphelins*, de Louis Pauwels (de Fallois), *Port-Soudan*, de Olivier Rolin (Seuil), *les Trois Minutes du diable*, de Danièle Sallenave (Gallimard), *la Comédie de Terracina*, de Frédéric Vitoux (Seuil).

Après deux mois de baisse

# Le chômage a augmenté de 0,5 % en août

**Après deux mois d'accalmie, le chômage a de nouveau augmenté en août. La hausse, de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières, correspond à 15 200 chômeurs supplémentaires en un mois et le taux, par rapport à la population active, se maintient à 12,6 %. L'arrivée des jeunes se fait beaucoup sentir sur ces résultats et le chômage de longue durée s'aggrave.**

Mauvaise nouvelle, après deux mois de répit pendant l'été : en août, selon les statistiques rendues publiques vendredi 30 septembre, le chômage a repris son mouvement à la hausse, en données corrigées, tel qu'il se maintient depuis l'automne 1992. Avec 3 338 000 demandeurs d'emploi en fin de mois, soit 15 200 de plus qu'en juillet, l'augmentation est de 0,5 % (+ 3,6 % sur un an).

En données brutes, 3 317 100 personnes étaient inscrites à l'ANPE, soit 75 800 de plus (+ 2,3 %), selon une évolution habituelle à ce moment de l'année. Toutefois, les premières entrées sur le marché du travail, qui font suite à la sortie du système scolaire de jeunes, se sont accrues de 7,5 % en un an et peuvent expliquer, par leur ampleur, la détérioration constatée. Si l'on retire les chômeurs ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois (260 300 en données brutes, + 25,8 % en un an), en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, le nombre de demandeurs d'emploi s'établit cependant à 3 095 800 en données corrigées, correspondant à une augmentation de 0,6 % en un mois et de 2 % en un an. Le taux de chômage, lui, calculé selon les critères du BIT (Bureau international du travail), reste fixé à 12,6 % de la population active mais a progressé de 0,7 point en un an.

Cette série d'indicateurs vient tempérer l'optimisme qui s'était beaucoup exprimé ces derniers temps et montre qu'une fois de plus l'embellie de l'été, sur le front du chômage, avait une origine saisonnière, interrompue uniquement en 1993 pour cause de récession. Cela confirme clairement aussi que la reprise de l'emploi, qu'elle soit forte, selon l'INSEE, ou plus faible, selon l'UNEDIC, ne peut pas avoir d'effets instantanés sur le chômage. L'amélioration, si elle doit se produire, interviendra plus tard.

Tout n'est pourtant pas noir. Une décélération du rythme d'aggravation prend forme, ainsi qu'en témoignent le recul du volume des licenciements économiques (– 21 % en un an), la chute du nombre de journées de chômage partiel indemnisé (– 49,5 % en un an) et les sorties des listes pour une reprise d'emploi (+ 10,7 % en un an). Les radiations à la suite d'une absence au contrôle (+ 13,6 % en un an) auraient la même signification si les départs massifs de juin et de juillet ne semaient pas le doute.

Mais, tandis que la forte croissance des offres d'emploi déposées à l'ANPE pourrait redonner confiance (+ 40,3 % en un an, soit 132 000 dans le mois), d'autres données incitent à la prudence. Les entrées nouvelles dans le chômage, de 358 000 dans le mois, continuent de croître (+ 1,4 % en un an), et ne sont pas compensées par les 341 000 sorties, pourtant en augmentation (+ 12,2 % en un an). La stabilité du chômage chez les jeunes de moins de 25 ans se trouve contrariée par la détérioration continuelle qui affecte le noyau dur des 25-49 ans où la hausse est de 9 % en un an pour les femmes et de 5,2 % pour les hommes. Bien que les dispenses de recherche d'emploi, pour les plus âgés, grossissent encore, passant de 246 300 à 285 500 en un an, le chômage de longue durée, lui, n'en finit pas de se gonfler (+ 19,6 % en un an). Désormais, on compte 1 194 500 chômeurs inscrits depuis plus d'un an, qui représentent 36,1 % du total. L'ancienneté moyenne, qui est de 389 jours, s'est allongée de 32 jours en un an. Ce qui corrobore l'analyse selon laquelle la baignoire du chômage se vide par la bonde du trop plein et non pas par le siphon.

ALAIN LEBAUBE

## L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

### Heures locales

Les deloristes n'attendent plus que Jacques Delors : les déchirements de la droite, l'embourbement du Parti socialiste, la pression des sondages, de semaine en semaine, sans qu'il ait à se baisser, le président de la commission européenne voit se consolider son socle d'homme providentiel pour entrer dans l'arène présidentielle. *« Et plus le temps passe, plus un refus de sa part devient impossible »*, prétendent certains. Mais, soucieux de respecter les obligations de sa charge européenne jusqu'au 5 janvier, Jacques Delors attendra d'être de retour à Paris pour expliquer comment il conçoit son avenir personnel.

*Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII*

**Le numéro du « Monde » daté vendredi 30 septembre 1994 a été tiré à 477 521 exemplaires**

Le Monde

# temps libre

*VOYAGE*

## Copenhague célèbre son « âge d'or»

**Alors que le Danemark vivait la période la plus douloureuse de son histoire, de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe, une effervescence artistique et culturelle sans précédent à Copenhague contribuait à forger l'identité du pays. Cet « âge d'or » né dans le feu, la misère et les ruines, un festival à Copenhague le célèbre, comme une répétition générale des manifestations que la ville prépare pour le printemps 1996 quand elle deviendra « capitale européenne de la culture ».**

La plupart des jeunes Danois les connaissent par cœur : *« Ô vous, très anciens âges d'or, /Feu jaillissant, lumière du Nord, /Quand le paradis était sur terre ; /Au cœur de l'obscurité /Où se mêlent les ans, /Laissez-nous un instant /Entrevoir ce qui a été* (1). » Quelques vers extraits des *Cornes d'or* du poète romantique danois Adam Oehlenschlager (1779-1850), que le conservateur du Musée national de Copenhague déclame, non sans émotion, à son tour, les yeux rivés sur la copie des cornes d'or de Gallehus.

Fondé en 1807 par l'archéologue Christian Jürgensen Thomsen, « père » de l'archéologie préhistorique danoise, l'établissement retrace l'histoire du Danemark de l'âge de la pierre à nos jours. Mais il n'a pas encore ouvert son département de peinture danoise (1660-1830) qui en fera un autre jalon sur le parcours de l'âge d'or. C'était ailleurs, dans la salle de concerts des jardins de Tivoli, le féerique parc d'attractions inauguré en 1843 par le roi Christian VIII, que s'achevait, dimanche 18 septembre, lors d'un concert d'adieu, la saison musicale du Tivoli et le festival intitulé « L'âge d'or de Copenhague », commencé neuf jours plus tôt.


PERMANENTE SAMLING/THORVALDSENS MUSEUM

Entre-temps, deux cent cinquante manifestations (dont certaines se prolongent jusqu'à la fin de l'année), concerts, lectures, ventes aux enchères, promenades thématiques dans la ville, pièces de théâtre, ballets, conférences, expositions organisés par quelque trente-cinq institutions (2), ont mis l'accent sur la production artistique exceptionnellement florissante, tous arts confondus, de la première moitié d'un XIXe siècle que l'autre moitié allait dénommer l' « âge d'or ».

C'est en leur propre nom que le « père de l'existentialisme » Sören Kierkegaard (1813-1855), le maître de ballet August Bournonville (1805-1879), Bertel Thorvaldsen (1768-1844) qui vit s'élever, dès 1839, à deux pas du Parlement (le Folketing), l'imposant musée, resserrant ses sculptures, et davantage encore Hans Christian Andersen, adulé – et traduit – dans toute l'Europe, ont goûté les délices de la gloire. Mais c'est sous ce label générique que la notoriété des peintres danois, longtemps confinée aux frontières du royaume, est en voie de s'établir depuis dix ans : la National Gallery à Londres puis le Grand Palais à Paris ont accueilli, en 1984, les premières grandes expositions consacrées aux peintres de l'Ecole de Copenhague ; le County Museum of Art de Los Angeles, en 1993, puis le Met à New-York au début de cette année ont renchéri en exposant une centaine de tableaux (« The Golden Age of Danish Painting») dont la plupart gagneront, en 1995, les cimaises de Cologne et Munich.

En attendant, ils retrouvent, sous le patronage de la reine Margrethe II, leur public de prédilection, quelque cinq millions et deux cent mille Danois (3), dont presque le tiers est réuni dans l'une des rares capitales européennes maintenues dans l'ignorance des embouteillages – les lourdes taxes appliquées sur les automobiles s'avèrent dissuasives –, qui se déplace en toutes circonstances à vélo et pratique la social-démocratie jusqu'à avoir abandonné le vouvoiement, jugé trop « formaliste » et inégalitaire.

Certains consacrent une demi-journée de congé à mettre leurs pas dans ceux de Hans Christian Andersen, aux abords du Théâtre Royal à Kongens-Nytorv où l'auteur de *la Petite Sirène* brûlait, alors qu'il était encore enfant, d'accomplir une carrière d'acteur.

De notre envoyée spéciale
**Véronique Balizet**

*Lire la suite page III.*

(1) Traduit de la version anglaise établie, en 1922, par Robert Silliman Hillyer.

(2) Et sous l'égide du ministère de la culture et du ministère de la communication et du tourisme.

(3) La plupart des catalogues de musées, comme ceux édités pour la circonstance, ont toutefois bénéficié d'une traduction en anglais ; plus rarement, hélas ! les cartouches et les panneaux explicatifs commentant les expositions.

*EN VILLE*

## A Viareggio, sur la Passeggiata

**Station balnéaire à la mode dès la première moitié du XIXe siècle, Viareggio est encore aujourd'hui le bord de mer préféré de la Toscane et des Toscans. Les Italiens y pratiquent, là comme ailleurs, avec assiduité, la promenade vespérale, tout au long du viale Regina Margherita : d'un côté, la plage, de l'autre, une série d'édifices historiques et pittoresques qui ont remplacé, dans les années 20, les pavillons de bois des premiers établissements de bains. Une promenade architecturale, en quelque sorte.**

*Lire pages IV et V.*


GERT WAGNER/BILDERBERG – STUDIO X

*ÉPOQUE*

Tout a commencé, au XVIIIe siècle, avec *The Grand Tour.* (« le Grand Tour »). Ainsi désignait-on le voyage désintéressé (mais éducatif) que faisaient, en Europe, les jeunes aristocrates anglais. L'intéressant, dans cette affaire, c'est justement ce désintéressement. Et le fait que ce périple durait de six mois à deux ans. Autrement dit, qu'il était réservé à ceux qui avaient le temps de prendre leur temps. Et qui disposaient d'argent. *Time and money.* On était loin du *« time is money »* et de l'obsession d'économiser un temps précieux. Loin du stakhanovisme du touriste contemporain qui veut absolument en avoir – en kilomètres parcourus – pour son argent. C'était le temps béni de la gratuité.

**Comment retrouver, en voyage, le plaisir du voyage et le sens du déplacement ?**

Ainsi Littré, au milieu du XIXe siècle, définissait-il le touriste comme *« un voyageur par curiosité et par désœuvrement »*. Définition que devaient adopter la plupart des dictionnaires de cet âge d'or du tourisme aristocratique, affaire de privilégiés qui se retrouvaient volontiers au sein de clubs, les touring-clubs précisément. Suivront la démocratisation et, surtout, l'accélération des modes de transport. De tout temps, les hommes s'étaient déplacés dans un pays, ou d'un pays à un autre et même d'un continent à un autre. Seul allait changer le rythme du déplacement. A la faveur des nouveaux moyens de locomotion.

## Eloge de la lenteur


CATHERINE ET BERNARD DESJEUX

L'avion a pulvérisé le temps. Au point d'occulter, dans le voyage, la notion même de déplacement et d'effacer l'espace qui sépare le lieu où l'on est de celui où l'on va. Au point de réduire le déplacement à sa plus simple expression : un saut effectué d'un point à un autre. Comme si seuls comptaient désormais les lieux où séjourner (le jeu étant surtout d'oublier d'où l'on vient, de « prendre ses distances », sans pour autant s'intéresser au nouvel univers où l'on est ainsi brutalement parachuté) ou les sites à visiter, les monuments à enfiler comme des perles et les musées à parcourir à marche forcée.

Travers aussi contagieux que détestable mais néanmoins rémissible. Et corrigible. Un jour vient en effet où, à l'instar de Gilles Lapouge, écrivain-voyageur épris de lenteur et d'égarement, on découvre que *« rien n'est plus hostile au voyage que l'avion, cet engin qui déteste la patience des choses »* (encore que ce dernier offre aussi la possibilité d'aller plus rapidement... perdre son temps ailleurs) et que, par exemple, un bateau ou un train (certains d'entre eux du moins) permettent de *« soumettre son déplacement à la lente et capricieuse horloge du monde »*. A l'occasion d'une « transat », par exemple, où le temps, galant homme, allonge d'une heure supplémentaire chaque journée qui rapproche de l'Amérique.

Bonheur de retrouver ce voyage au ralenti, cette flânerie, hier naturelle et dont Paul Morand, modèle de *l'Homme pressé*, observait qu'il convenait à présent de l'organiser, comme le reste. Satisfaction de constater, en feuilletant les brochures « hiver-printemps » des voyagistes rassemblés, comme chaque année, à Deauville, jusqu'au 2 octobre, à l'occasion de la seizième édition de Top Resa, la montée en puissance des formules « à la carte » et des « circuits à construire ». A sa guise et, surtout, à son rythme.

A chacun désormais de retrouver le plaisir de la lenteur. Retour aux sources des mots. Vacances (de vacant « absent ; oisif»). Vacance (de vacant « libre, vide »). Retour aux sources du voyage. A ces caravanes auxquelles fait penser l'imposant chapiteau de Top Resa, vaste tente où chacun espère faire des affaires en soufflant, lentement et patiemment, sur les braises de la reprise.

**Patrick Francès**

# Rendez-vous

## ILE-DE-FRANCE

### Montres à l'heure de l'automobile

Les horlogers se sont souvent inspirés de l'automobile pour le design des montres ou le chronométrage des compétitions. A l'occasion du Mondial de l'automobile (du 6 au 16 octobre), Royal Quartz (10, rue Royale à Paris) a réuni une centaine de pièces anciennes et contemporaines qui ont fait « l'histoire des montres et de l'automobile ». Cette exposition, organisée du 4 au 25 octobre, est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h 30 à 19 heures.

### Musiques du Far-West

Euro Disneyland Paris (nouvelle appellation d'un parc de loisirs qui joue désormais la carte de sa proximité avec la Ville lumière) fait flèche de tout bois. Avec, par exemple, un Far West Festival qui, jusqu'au 31 octobre, propose aux Franciliens, outre les attractions traditionnelles, un voyage dans l'Ouest américain. Ambiance western garantie grâce à de nombreuses animations (danses rituelles indiennes, cascadeurs, démonstrations de lasso et de fouet, expositions des sculptures monumentales de Norris Hall et des photographies d'Ed Clark, etc.) et, surtout, à la musique country, dans le cadre de concerts quotidiens et gratuits organisés à Frontierland, dans les hôtels et au Festival Disney. Venus pour la plupart de Nashville, dans le Tennessee, les artistes invités offriront un panorama complet de cette musique de l'Amérique profonde. Avec (sous réserves) de grands noms comme Willie Nelson (21 et 22 octobre) mais aussi des représentants de la nouvelle vague comme Victoria Shaw (14 et 15 octobre) ou Flaco Jimenez (du 21 au 23 octobre), roi du Tex-Mex. Pour se mettre dans l'ambiance, on peut également profiter des forfaits proposés par les Hôtels Cheyenne ou Santa Fe, le Sequoia Lodge ou le Davy Crockett Ranch. Jusqu'au 6 novembre, le passeport (gratuit pour les moins de trois ans) donnant accès aux attractions et aux spectacles coûte 225 F pour un adulte et 150 F pour les moins de douze ans. Le parc est ouvert de 10 heures à 18 heures du lundi au vendredi et jusqu'à 20 heures en fin de semaine. Renseignements au (1) 64-74-30-00 (pour le Festival) et au (1) 60-30-60-30 (pour les hôtels) ainsi que par Minitel au 3615 Euro Disney.

### Morvan, Savignac et les Cocotte-Minute



D.R.

Sous le titre « Le plumeau, la cocotte et le petit robot », la bibliothèque Forney (hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, 75004) présente cent cinquante affiches de 1890 à nos jours retraçant un siècle de représentations des arts ménagers. Cette « radiographie » de la vie quotidienne s'appuie sur les signatures de Dubout, qui affronte le réfrigérateur, Savignac (la Cocotte-Minute), Hervé Morvan (la machine à laver), accompagnant l'exposition d'une dizaine d'appareils anciens et quelques objets utiles. Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 heures. Tél. : 42-78-14-60.

### Festival du 5e arrondissement

Les Fêtes d'automne organisées par la mairie du 5e arrondissement de Paris se déroulent jusqu'au 11 décembre (renseignements : 43-29-21-75) : on note des concerts (notamment la *Misa criola* à Saint-Médard le 6 octobre), du théâtre (Pinget et Marivaux au Nouveau Théâtre Mouffetard) et plusieurs expositions (dont « Beauté et pauvreté chez les clarisses » dans la salle des fêtes de la mairie). Renseignements et billetterie dans les agences, au théâtre, ou à la mairie, place du Panthéon, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.

### Palaces en vitrine

Rendez-vous annuel du tourisme de prestige, TouriFirst qui, jusqu'à présent, était réservé aux professionnels, s'ouvre, cette année, au grand public. Une centaine d'établissements, de chaînes d'hôtels et de prestataires de services, français et étrangers, sont rassemblés à l'occasion de ce sixième salon dans le cadre duquel sera également présentée une exposition consacrée à la petite et à la grande histoire de l'hôtellerie de luxe : des photographies, des lettres, des autographes, des objets, des livres d'or prêtés par les grands palaces internationaux « collectionneurs » de célébrités. Cette manifestation aura lieu les 6 et 7 octobre (de 11 h 30 à 21 h 30) et le 8 octobre (de 13 heures à 19 heures), dans un hôtel particulier situé au 62 avenue Montaigne, 75008 Paris (angle du rond-point Montaigne et de l'avenue Montaigne). Prix d'entrée : 40 F.

## L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

### Médecine à tous les étages

Ça va, vous, question santé ? Moi, j'ai une pêche pas possible. Et je vais vous dire pourquoi. Je suis très bien suivie. Non, pas par mon médecin traitant, je n'en ai pas. Uniquement par des spécialistes. Eminents. Je peux même vous en recommander deux ou trois : le Dr Simone Ménopause, le Dr Nina Néquicoule et, tout particulièrement, le Dr Régine Amaigrissant, ancien interne à l'hôpital Bouffepas dont la réputation s'est répandue au point de l'obliger à agrandir son cabinet. Au début, elle donnait ses consultations entre le rez-de-chaussée et le troisième étage dans l'ascenseur de l'entreprise. Quitte à monter et à descendre jusqu'à six, sept fois en cas de troubles graves. Maintenant qu'elle a accroché sa plaque au-dessus d'une table à la cafète, elle reçoit, sur rendez-vous, une très grosse clientèle, qui ira élargir ensuite le réseau clandestin tissé autour de la médecine officielle par les cousines, les consœurs, les collègues et les copines.

Je n'ai rien contre les généralistes, mais comme je tiens à avoir un second avis, et qu'ils sont toujours contradictoires, j'ai fini par me passer du premier : Combien il t'a dit qu'il fallait boire ? Deux litres par jour ? Il est complètement givré, ce mec ! Eliminer, toi ? Tu vas éponger, oui. Oublie ça et prends tous les soirs au coucher... Il t'as mise sous antibiotiques pour une rhynopharingite ? Non, mais je rêve !... Elle est beaucoup trop dosée, ta pilule. C'est pas ça qu'il te faut. Tiens, passe-moi cette pochette d'allumettes, je vais te le marquer. Une ordonnance ? Jamais de la vie ! Tu vas aller à la pharmacie. Pas celle à l'angle du boulevard, attention, celle de gauche en sortant du bureau. Là, tu verras une grande brune avec une queue de cheval, tu lui dit que c'est de ma part, et il n'y aura pas de lézard. Elle m'a donné du stilnox, sans problème, quand Françoise m'a interdit le rophynol, vu que la belle-fille de sa tante est contre.

Vous me direz : C'est pas un peu léger comme suivi médical ? Si tu t'arraches un matin à ton oreiller et que tu te retrouves avec la taie sur l'œil ou si tu te baisses dans la rue pour relacer ta bottine et que tu ne peux plus te relever, t'as quand même intérêt à aller consulter aux Quinze-Vingts ou à Broussais, non ? Oui... Sauf qu'on y attend pendant des heures, alors qu'en se pointant au boulot, pliée en deux, la tête sur les genoux et les bras en avant pour pas se cogner dans le mobilier, on est immédiatement pris en charge par le service compétent : Mon Dieu, ma pauvre chérie, qu'est-ce qui t'arrive ? Tu vas au standard. C'est Ginette qui s'occupera de toi. Son mari, lui, il s'est bloqué, en faisant le pont arrière à la gym. T'aurais vu ce travail pour le remettre à plat !

Maintenant, imaginez qu'en vous savonnant sous la douche vous la sentiez, la petite boule, là, sous votre doigt. Qu'est-ce que vous faites ? Vous vous jetez, encore trempée, sur le téléphone pour appeler au secours. Qui donc ? Votre mère, votre sœur ou votre petit ami, qui d'autre ? Ce qui nous ramène au premier cas de figure : Tu te calmes. Tu raccroches. Et tu appelles Zaza. Sa patronne a été complètement guérie par le Pr Jenesaisquoi. Elle te donnera ses coordonnées.

– Tu crois qu'il me recevra tout de suite ?

– Le grand patron ? Tu n'y penses pas ! Mais la petite patronne de Zaza, oui. Avec un peu de piston.

## RÉGIONS

### Réunion : parfums et frissons

Du 30 septembre au 9 octobre, Saint-Denis de la Réunion accueille les quatrièmes floralies de l'Océan indien dans un parc de 3 hectares, avec une serre d'orchidées et un espace où sera recréée l'atmosphère des distilleries artisanales. A noter les tarifs promotionnels d'Air France et d'AOM ainsi que deux forfaits spéciaux, l'un avec AOM, l'autre avec Nouvelle Liberté. Renseignements au 90, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. : (1) 40-75-02-79. Un mois plus tard, première édition de « l'escapadienne », raid en VTT par équipes de trois amateurs affûtés : une façon d'explorer en cinq jours, par des sentiers bien entretenus et balisés, les plus beaux sites de cette France exotique et volcanique aux paysages spectaculaires. Pour y participer, du 9 au 17 novembre, Nouvelles Frontières (tél. : (1) 40-65-14-14) propose un forfait de 8 880 F par personne, tout compris (vol Paris - Saint-Denis, transport des VTT, hébergement dans des hôtels de style créole et un survol en hélicoptère). Inscriptions au plus tard le 15 octobre.

### Les Dreyfus de Mulhouse


D.R.

La ville de Mulhouse organise, du 1er au 23 octobre, une double exposition : le premier volet, intitulé « Dreyfus avant Dreyfus » retrace, à partir de sources d'archives locales, l'ascension sociale de la famille du capitaine Dreyfus, entre le milieu du XVIIIe siècle et la fin du XIXe ; le second, que l'on a pu voir à Paris, à l'hôtel des Invalides, décrit « l'affaire Dreyfus et le tournant du siècle » dans la presse avec deux cent cinquante reproductions d'articles, de dessins et caricatures. Salle d'exposition de la Filature, allée Nathan Katz, Mulhouse, tél. : 89-26-28-28. Du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Catalogue rédigé par Odile Jurbert et Marie-Claire Waille.

### Compiègne : « En voiture ! »

Calèche, victoria ou landau, coach ou spider... Chevaux et attelages seront à la fête, du 7 au 9 octobre, à Compiègne (Oise), pour le lancement de l'exposition « Le coaching en France au XIXe siècle » présentée au château du 8 octobre au 7 novembre (de 9 h 15 à 16 h 30, sauf le mardi). Son et lumière au Haras national de Compiègne, le vendredi à 19 heures ; le samedi à partir de 9 h 30, parcours de la route Eugénie jusqu'à Pierrefonds par des attelages historiques ; et le dimanche de 15 heures à 18 heures, spectacle et défilé dans le parc du château. Renseignements : Palais national de Compiègne, Tél. : (16) 44-38-47-00.

## ETRANGER

### Les Vénitiens à Londres

La reine Elizabeth a prêté une « régate », une parmi les trois cents œuvres (peintures, dessins et sculptures), venues des musées d'Italie et d'outre-Atlantique, qui illustrent le XVIIIe siècle vénitien dans l'exposition qui vient d'ouvrir à la Royal Academy à Londres : Tiepolo, mais aussi Piazzetta, que l'on connaissait moins, les « vues » de Canaletto et de Guardi, bien sûr, mais aussi ce Pietro Longhi habile à saisir ses contemporains, masqués ou non, dans les rues, les boutiques et les salons de la Sérénissime. L'exposition fait suite au « Génie de Venise » qui avait rencontré un grand succès en 1983. Elle a, comme la première, reçu le soutien de la Sea Containers, société de transports dont l'une des filiales exploite des trains et des hôtels historiques entre Londres et Venise. L'exposition est ouverte jusqu'au 14 décembre, tous les jours de 10 heures à 18 heures, à la Royal Academy (Burlington House, Piccadilly). A cette occasion, un forfait week-end (départ le vendredi matin, retour le dimanche soir) est proposé par l'agence VEA Voyages (tél. : 47-42-83-00). Il comprend, pour 2 650 F par personne, le vol aller-retour sur Air UK (de Paris-Orly à Londres-Stansted, relié par train express au centre de Londres), deux nuits avec petit déjeuner au Berkeley, grand hôtel élégant proche de Knightsbridge, ainsi que l'entrée à l'exposition. Noter que l'automne sera « italien » dans la capitale britannique : à partir de la mi-octobre, la Tate Gallery présentera Venise vue par Whistler et la National Gallery une exposition sur le jeune Michel-Ange.

### Artisanats d'Afrique à Ouagadougou

Le quatrième Salon international de l'artisanat africain aura lieu au Burkina-Faso, à Ouagadougou, du 29 octobre au 5 novembre. Rassemblement d'une quarantaine de pays, il veut encourager la créativité et mettra particulièrement en valeur les créations originales d'une dizaine de pays – Sénégal, Mali, Niger, Kenya, Bénin et Madagascar, notamment. Renseignements à la Maison de l'Afrique (2, rue de Viarmes, 75001 Paris, tél. : 45-08-35-51, télécopie : 45-08-35-91) ou auprès du représentant à Paris du SIAO, M. Yaro, ambassade du Burkina-Faso (159, bd Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 43-59-90-63, télécopie : 42-56-50-07). Un tarif spécial pour le voyage Paris-Ouagadougou (3 642 F aller-retour) est proposé par Air Afrique au moment du salon.

## VENTES

### Chaumet : l'épilogue

C'est le dernier épisode du scandale Chaumet, qui défraya la chronique en 1987 : la vente judiciaire des plus belles pièces du stock, mardi 11 octobre, à Drouot-Montaigne.

Alors que le marché parisien reste un peu à la traîne derrière Genève, la place forte où se négocient les plus beaux joyaux, cette vacation constitue pour nos commissaires priseurs l'occasion de prouver l'efficacité du système français, avec une marchandise de première qualité. Les quatre-vingt-douze lots proposés, tous griffés Chaumet, n'ont jamais été portés.

D'autre part, l'absence de prix de réserve, comme pour toutes les ventes de saisies ordonnées par un jugement du tribunal, permettra peut-être aux acheteurs d'obtenir certaines pièces en dessous de leur estimation. Enfin, le tarif des frais de vente, à 10,674 % depuis 1993, donne aux commissaires priseurs un avantage d'un peu plus de 4 % sur leurs concurrents anglo-saxons pour les adjudications inférieures à 280 000 francs et sont pratiquement à égalité pour les enchères supérieures. Différence importante dans cette vente où figurent des créations estimées en dessous de 100 000 francs : des coupes, pendules et sculptures en diverses matières précieuses (30 000 à 100 000 francs) et des bijoux ornés de petites pierres (de 15 000 à 100 000 francs).

La beauté et les dimensions de certaines pierres précieuses ne manqueront pas d'attirer les acheteurs internationaux. Toutes analysées par le cabinet d'expertise de la Chambre de commerce de Paris, elles offrent des garanties quant à leur origine, leur pureté et leur couleur.

En vedette, une importante réunion de rubis, la plus rare et la plus chère des pierres. La plupart proviennent de Birmanie, la meilleure origine, à cause de l'éclat et de la profondeur du rouge. Une bague ornée d'une pierre ovale, de 6,21 carats – un très gros rubis – est estimée 1 million de francs, et une autre bague de 4 carats, de même origine, entre 350 000 et 450 000 francs. Un collier rivière de 41 carats de diamants et 22 de rubis, vingt pierres ovales facettées dont l'origine n'est pas précisée, obtiendra environ 500 000 francs.

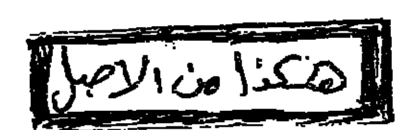
Parmi les diamants, un jonquille de taille coussin, pesant 18,97 carats, est annoncé entre 700 000 et 900 000 francs, et une navette de 5,10 carats, d'une pureté parfaite et du blanc le plus recherché (E), à 500 000 francs.

A signaler également l'édition d'un catalogue bilingue où les prix sont donnés en francs et en dollars.

**Catherine Bedel**

**▶ Drouot-Montaigne. Mardi 11 octobre, à 20 h 30. Exposition sur place, les 8, 9, 10 et 11 octobre, de 11 heures à 18 heures. Etude Vatine-Arnault, 41, avenue Montaigne 75008 Paris. Tél. : 47-23-93-97.**





# Copenhague et son « âge d'or »

*Suite de la page I*

Un couple d'Américains a franchi l'Atlantique pour battre le pavé de Copenhague à l'unisson de sa passion pour le « philosophe du choix » dont les *appartements* successifs sont toujours signalés au premier étage, l'étage « noble », de maisons bourgeoises, éclairant toutes les *pièces dans* lesquelles il dispersait de nombreux nécessaires à écriture propices à recueillir sa pensée jaillissante. Des retrouvailles à la manière danoise donc, simples, sans ostentation, aussi dépourvues de fastes que la période historique évoquée.

De fait, hormis les plus solides ouvrages (en brique) inspirés de la Renaissance hollandaise, du « roi *bâtisseur » Christian IV (1577-*1648), rien ne devait rester des constructions médiévales en bois après que le terrible incendie de *1795* eut ravagé la ville. En 1807, les Anglais, qui prétendent à l'hégémonie du commerce maritime, coulent définitivement la flotte navale danoise, alors la deuxième d'Europe, et bombardent la cité et sa population. Engagée par l'architecte C.F. Harsdorff *qui édifie* les hôtels particuliers à colonnade de la Nouvelle Place du Roi (Kongens Nytorv), l'œuvre de reconstruction se poursuit sous la houlette de l'austère J.C. Hansen qui rend à la ville son hôtel (en 1805) – aujourd'hui le palais de justice, place Nytorv –, sa prison, ses églises et écoles, dans un style néoclassique dont l'élégante sobriété doit certes beaucoup à la tradition luthérienne mais encore davantage à la banqueroute de l'Etat, en 1813.

Quelques mois plus tard, en janvier 1814, le Danemark signe la paix de Kiel avec l'Angleterre et la Suède, et doit abandonner Helgoland à la première et la Norvège à la seconde. Sur le plan politique, la monarchie absolue vit avec Frédéric VI, puis Christian VIII, ses dernières années, et cédera la place, en *1849*, à une monarchie constitutionnelle inspirée de la Constitution la plus libérale d'Europe (celle de la Norvège) toujours en vigueur aujourd'hui. Le premier pays à s'être choisi un drapeau – le Dannebrog, une croix blanche sur fond rouge – est aussi celui qui affiche le plus fort produit national brut par habitant, celui aussi où s'est élaborée la socialedémocratie et l'Etat-providence.


D.R.

*« Femme devant un miroir » de Christoffer Wihlem Eckersberg, 1841*

**C'est dans cette capitale** alors ruinée, meurtrie dans un pays rétréci (qui devra encore céder, en 1864, les duchés de Slesvig et de Holstein à la Prusse) qu'éclot, à petites touches, la nouvelle identité danoise. Après s'être longtemps interrogés sur le phénomène, les spécialistes de l'art danois de la période semblent avoir renoncé à lui trouver une explication. Edvard Nörregard-Nielsen en vient à traduire en termes bucoliques le sentiment général : *« Comme les chanterelles, l'art et la culture obéissent à leurs propres lois* (4). » S'ils n'ont pas renoncé au traditionnel voyage à Rome, les peintres en rappportent un goût nouveau pour la lumière, pour le croquis saisi sur le motif. Les sujets de la mythologie grécolatine et les héros antiques sont peu à peu abandonnés au profit de la perception des charmes paisibles des paysages de la presqu'île du Jutland, de la Sjaelland, des îles si nombreuses, de la campagne que le peintre Johan Thomas Lundbye, par exemple, a fixés.

Les scènes de la vie bourgeoise quotidienne, portraits croisés d'artistes dans leurs ateliers, sont les autres sujets privilégiés mais où l'observation scrupuleuse (comme en témoigne l'abondance des carnets de croquis et même les relevés météorologiques quotidiens d'Eckersberg), la minutie apportée dans le détail, l'application dans la réalisation et une construction basée sur une perspective mathématique rigoureuse concourent à construire la réalité, plus qu'ils ne la traduisent.

*Rien mieux que ces tableaux aux* formats modestes n'exprime le sentiment du quotidien sereinement accepté, de l'intimité préservée – *« hygge »*, disent les Danois. Et, parce que déshabillés des fragiles oripeaux de l'histoire et de la mode, les nus de Christoffer Wilhelm Eckersberg (*1783-1853*), le *« père de la peinture danoise »* qui fut auparavant l'élève de Louis David à Paris, séduisent sans doute toujours parce qu'ils libèrent du temps sans rien changer au geste, toujours minutieux, de l'artiste. Un message sans véritable enjeu mais que la prochaine « capitale européenne » de 1996 s'attachera sans doute à porter à la connaissance du public européen.

**De notre envoyée spéciale**
**Véronique Balizet**

(4) *The Golden Age of Danish Painting*, publié par le ministère royal des affaires étrangères du Danemark.

ENCHANTEUR

## Un Andersen aux doigts verts

Il était une fois un jeune garçon prénommé Tage qui habitait la province de Thy, au nord-ouest de la presqu'île du Jylland. A l'âge de quatorze ans, il hésitait encore tant son amour de la nature était grand ; forestier, vétérinaire ou jardinier, quel serait plus tard son métier ? Lorsqu'il souffla ses vingt bougies, il avait déjà décidé : il était fleuriste.

Pousser la porte en verre de l'obscure boutique de Tage *Andersen, au 12, Ny Adelgade,* l'une des plus vieilles rues de Copenhague avec ses maisons du XVIIIe siècle, c'est entrer dans un décor de contes, à deux pas de Kongens Nytorv. L'escalier en fer qu'il faut descendre est *bien étroit, mais l'écoulement* paisible de mystérieuses fontaines comme dérobées à d'anciens parcs de châteaux engloutis, les improvisations d'oiseaux colorés, bavards et curieux, un lointain air d'opéra saturent *l'air*, en douceur. Tout éclat est proscrit, le temps aboli. Sans doute le ciel a-t-il abandonné une poussière d'éternité sur ces coqs grandeur nature façonnés en lichen de mélèze, sur ces bouquets de jeunes mariées, sur ces compositions florales merveilleusement fanées depuis toujours.

Sans doute les océans ont-ils *éteint les feux du métal – fer,* zinc – de ces chandeliers, de ces cages d'oiseaux, de ces lustres ornés de coquilles de moules des Philippines. Sans doute, il faut escalader cet autre escalier, en colimaçon, afin d'embrasser, sous un angle qu'on espère plus favorable, un décor qui tient du grenier et de la grotte. Dans l'arrière-cour pavée qu'inonde *la lumière du jour et que cernent* de belles maisons à colombages, une grande volière surmontée d'une coupole de verre resserre d'étranges verdures.

A quarante-sept ans, Tage Andersen poursuit son rêve *d'enfant et complète,* élément par élément, le décor : petit mobilier, chaises en métal à haut dossier (elles garnissent les tables du restaurant Kommandanten, juste en face), vases, pots de fleurs, paniers, textiles, exemplaires uniques ou séries limitées, s'harmonisent à ses compositions florales. Depuis 1990, il a entamé une *carrière de décorateur de* théâtre. Mais, comme chaque année depuis 1977, Tage Andersen ne manquera pas de tresser une couronne de l'avent, sa décoration la plus attendue par sa clientèle. Peut-être aussi la *plus abordable.*

**V. B.**

## CARNET DE ROUTE

### Voyage
Onze vols directs relient tous les jours Paris et Copenhague. Les compagnies Air France et SAS assurent chacune quatre vols directs quotidiens. Bristish Airways, trois. Réservations : Air France (tél. : 44-08-24-24), SAS (tél. : 47-42-06-14), British Airways (tél. : 47-78-14-14).

### Expositions
• La vie et l'oeuvre de Sören Kierkegaard : Assistens Kirkegaards Formidlingsscenter, 2 Kapelvej (dans le cimetière Assistens où sont enterrés Andersen et l'auteur du *Traité du désespoir*). Du mardi au dimanche de 10 heures à 16 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 30 novembre.

• C. W. Eckersberg et ses élèves (études de nus), collection Hirschsprung, 30 Stockholmsgade. Du jeudi au lundi, de 10 heures à 17 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 27 novembre.

• Johan Thomas Lundbye (1818-1848) : les œuvres majeures du peintre par excellence des paysages danois. Thorvaldsens Museum, 2 Porthusgade. Tous les jours de 10 heures à 17 heures et le mardi de 20 heures à 21 heures. Jusqu'au 20 novembre

• Les aquarelles de H.G.F. Holm, peintre de la ville *et des rues de l'âge d'or.* Bymuseum (Musée de la ville), 59 Vesterbrogade. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 16 heures. Jusqu'au *31 décembre*

• « Le Musée de l'ancien Nord ». Musée précurseur (fondé en 1807) du Musée national qui rend hommage à son fondateur, C.J. Thomsen. Nationalmuseet, 12 Frederiksholms Kanal. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 décembre.

• « La création d'une œuvre d'art : dessins et peintures de l'âge d'or ». Réunissant autour des œuvres achevées les croquis et autres études qui les ont préparées, l'exposition dévoile les différentes étapes de leur élaboration. Statens Museum for Kunst, 48-50 Sölvgade. Tous les jours, sauf mercredi, de 10 heures à 16 h 30. Jusqu'au 13 novembre

• « Les grands artistes au Théâtre de la Cour ». Le musée du Théâtre, situé dans l'ancien Théâtre de la Cour, évoque les artistes du temps qui l'ont assidûment fréquenté. Teatermuseet, 18 Christiansborg Ridebane. Tous les jours de 14 heures à 16 heures, le dimanche de 12 heures à 16 heures. Jusqu'au 2 novembre.

### Café historique
Hans Christian Andersen, mais aussi bien des acteurs de l'époque, fut un client assidu du café qu'avait ouvert en 1853, à deux pas de Kongens Nytorv et donc du Théâtre royal, le pâtissier autrichien Christian Frederik Bredo Grandjean. Restaurant depuis le début du siècle, l'établissement conserve *un décor caractéristique des intérieurs « âge d'or »*. Cuisine excellente et fine, d'inspiration française. Comptez 155 F (menu à trois plats), 130 F (deux plats), et 120 F pour le plat du jour. Restaurant ELS, Store Strandstraede 3, Copenhague. Tél. : (1) 33-14-13-41.

### Livres et catalogues
• Publié à l'occasion du festival et préfacé par sa présidente Marianne Saabye, *Guldalderhistorier* (Ed. Gyldendal, Copenhague, 1994) réunit les contributions d'une vingtaine d'auteurs, autant de regards portés sur l'art de la période. Il est possible de se le procurer, sur place ou par correspondance, dans sa traduction anglaise *(The Golden Age in Denmark – Arts and Culture 1800-1850)* ou allemande, auprès de la librairie internationale Arnold Busk International Boghandel, Oebmagergade 49, 1150 Copenhague. Tél. : (19-45) 33-12-24-53. Prix = 198 couronnes danoises (172 F environ + port).

• *The Golden Age of Danish Painting* (Los Angeles County Museum of Art/ Hudson Hills Press), en anglais, catalogue de l'exposition accueillie par le Musée d'art de Los Angeles puis le Metropolitan Museum à New-York.

• *Le Grand Guide du Danemark*, Bibliothèque du Voyageur, Gallimard 1992 (160 F env.). Ecrit par des journalistes et des spécialistes danois, ce guide comporte un chapitre bien fourni sur Copenhague et fournit les clés essentielles (histoire, géographie, musées, vie pratique, etc.) à la compréhension du Danemark.

### Hébergement
Copenhague étant souvent le siège de congrès et de conférences, il est prudent de réserver une chambre. Son prix peut varier à la baisse les week-ends et encore davantage durant la saison estivale, des périodes que désaffecte la clientèle habituelle d'hommes d'affaires. Comptez à partir de 400 F le week-end et 550 F en semaine. A éviter, la période du 6 au 12 mars 1995 : une conférence au sommet des Nations unies devrait saturer l'hôtellerie de la capitale. Renseignements : Office de tourisme danois, BP 221, 75865 Paris Cedex 18. Tél. : 45-96-02-72.

# La Passeggiata

**Elle aura bientôt cent ans, mais elle est toujours à la mode : la Passeggiata de Viareggio, promenade du bord de mer, bordée d'un florilège de l'architecture balnéaire du début du siècle.**

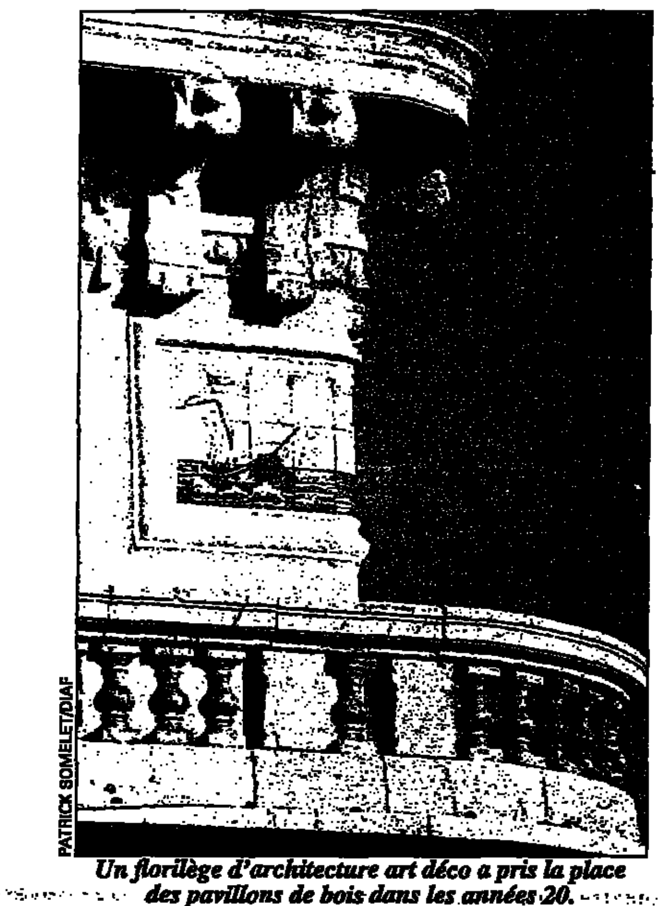
Les soirs d'été à Viareggio, la foule est dense jusque tard dans la nuit sur le viale Regina-Margherita, l'avenue qui longe la plage et que tous ici appellent « la Passeggiata » – promenade, en italien – ou encore « viale Lungomare », la rue du bord de mer. A voir déambuler ces jeunes et ces moins jeunes, à saisir les bribes de conversation qui les animent, il semble que toute la Toscane, Florentins en tête, se soit donné rendez-vous sur l'avenue la plus rococo de Viareggio. Apparemment sans but bien arrêté : après la chaleur de la journée, il s'agit surtout de profiter de la fraîcheur du soir, en sirotant une *acqua gassata* à la terrasse du Gran Caffè Margherita ou en flânant dans les boutiques de prêt-à-porter, librairies et autres magasins « vidéo et musique »... Car l'été, les boutiquiers ne tirent jamais le rideau de fer avant minuit.

Est-ce l'affluence, l'ambiance ou la chaleur de la Méditerranée ? A première vue, la Passeggiata présente un petit air de famille avec les Ramblas de Barcelone. Mais à Viareggio, les piétons ne se contentent pas des plates-bandes centrales, le viale Regina-Margherita leur est intégralement réservé, de même que le viale Guglielmo-Marconi qui prolonge la fameuse promenade sur 3 kilomètres. Les voitures n'ont qu'à bien se tenir, rejetées sur l'avenue parallèle, viale Manin et viale Giosue-Carducci, siège des grands hôtels, par-delà la plate-bande centrale ornée de jardins et complantée de palmiers brûlés par le soleil.

**Fleuron des tendances** art déco des années 20, la Passeggiata vaut surtout par l'éclectisme et l'originalité des constructions qui bordent la mer : du Duilio 48 au Gran Caffè Margherita en passant par le chalet Martini et les principaux établissements balnéaires, chaque édifice est un trésor de l'architecture du début du XXe siècle.

Attraction-phare de la ville, le viale Lungomare est emblématique de l'histoire de Viareggio, petit village de pêcheurs et de charpentiers de marine, perdu au milieu d'une zone marécageuse, prestement métamorphosé au XIXe siècle en station balnéaire de haut vol. Au début du XIXe siècle, Marie-Louise de Bourbon entreprend de faire du village, dont on retouve trace dès le Moyen Age, une vraie ville et décide qu'hommes et femmes doivent se baigner séparément. A une époque où la pratique des bains de mer est encore à ses débuts, une loi de 1822 stipule : *« Il est interdit aux hommes de se promener sur la plage des femmes, et vice versa. »*

En mai 1828, deux établissements balnéaires en bois sont édifiés sur l'actuelle promenade : le Nereo pour les hommes et le Dori pour les femmes. En même temps apparaissent les cabines de bain en paille. La réputation de l'endroit est née : en 1828, Viareggio, qui ne compte que 4 738 habitants, reçoit déjà 1 029 estivants. Une aubaine pour les femmes de pêcheurs, qui s'improvisent aubergistes ! Quant aux charpentiers qui jusque-là fabriquaient les bateaux, ils se reconvertissent peu à peu dans la construction, sur pilotis, d'autres établissements balnéaires tout en bois, traditionnellement en forme de fer à cheval, comme le Neptune en 1865 ou le Balena en 1873, deux enseignes qui ont toujours pignon sur la Passeggiata aujourd'hui...



PATRICK SOMELET/DIAF

*Un florilège d'architecture art déco a pris la place des pavillons de bois dans les années 20.*

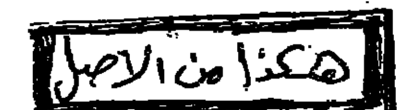
*Devant apporter tout le confort aux bains de mer, ces établissements, équipés de bars, restaurants, magasins, salles de billard, de bal, voire d'escrime au début du XXe siècle, sont autant de lieux de rencontres et de loisirs pour la haute société. Sur la Passeggiata, les grandes familles aristocratiques côtoient les représentants de la bourgeoisie, italienne et européenne. L'engouement est tel qu'en 1871 les dix mille habitants de Viareggio voient affluer près de trente-cinq mille vacanciers !*

**Conçu comme un axe** spécialement dévolu à la villégiature, le viale Regina-Margherita, bordé d'une kyrielle de pavillons en bois à un étage qui abritent autant de cafés, boutiques, établissements balnéaires et même un théâtre (Alhambra, devenu Politeama), est officiellement inauguré en 1902. Cerise sur le gâteau, le Neptune récupère en 1906 le pavillon d'entrée de l'Exposition internationale de Milan : d'inspiration très Liberty, celui-ci aura les honneurs de la Passeggiata, où il est installé en 1913. La veille de la première guerre mondiale marque l'âge d'or du viale Lungomare, *« véritable scène de théâtre où se joue chaque été l'éphémère comédie du tourisme balnéaire »*, comme dit l'hagiographie locale.

EBERHARD GRAMES/BILDERBERG-STUDIO X

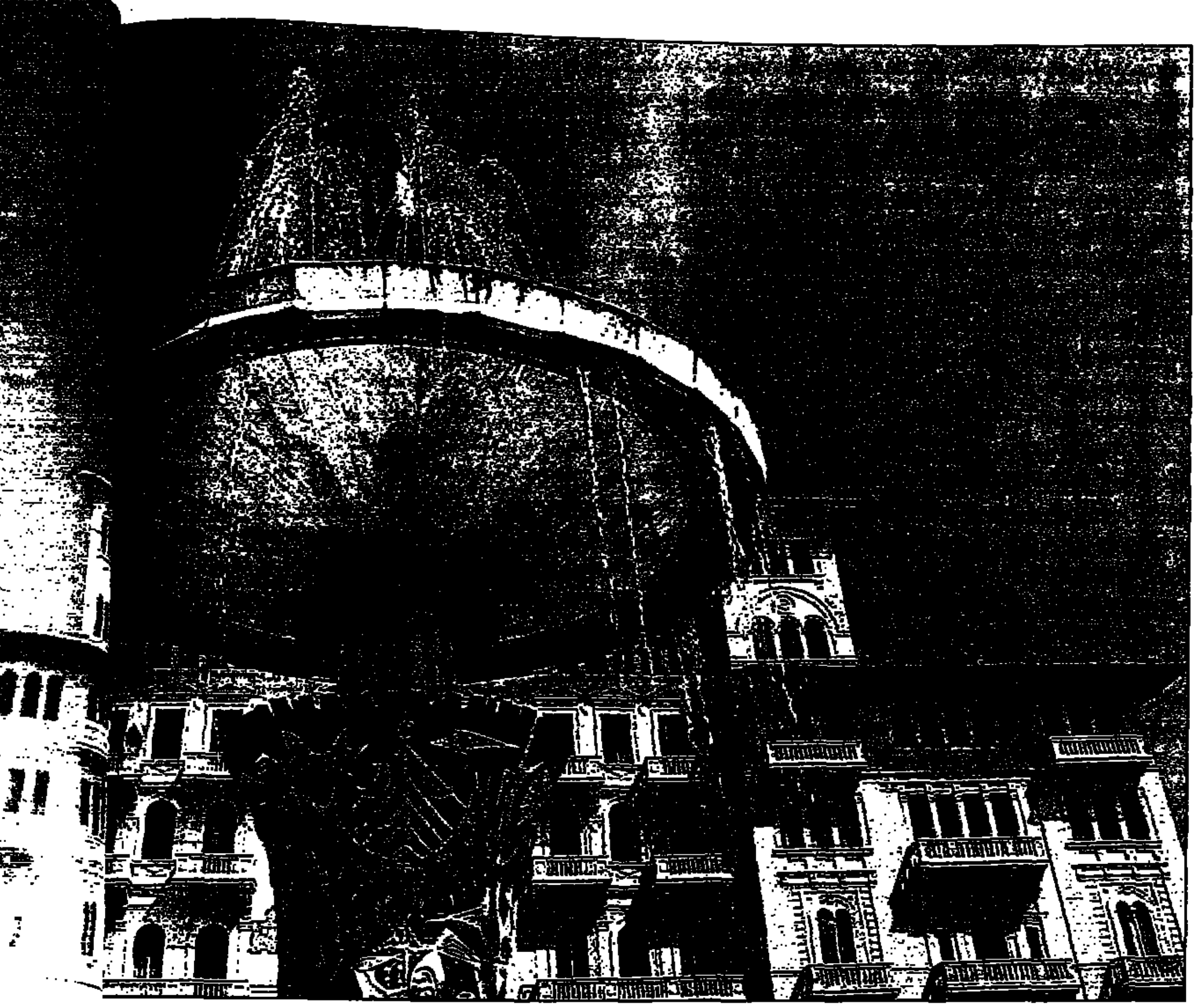
Las ! les décors sont réduits en cendres lors du terrible incendie qui ravagea la Passeggiata dans la nuit du 17 au 18 octobre 1917, détruisant, l'un après l'autre, le chalet Principe, la fameuse galerie du Neptune *« et tous les pavillons jusqu'au Théâtre Eden »*, se souvient Oreste Giannessi, l'actuel propriétaire du Neptune, qui n'avait alors que huit ans mais se souvient *« avoir*





هكذا من الاصل





*Dès 1828, Marie-Louise de Bourbon lançait la mode des bains de mer à Viareggio.*

*été tiré des flammes par* [sa] *mère ».* C'est la fin d'une (belle) époque. Les pavillons sont aussitôt reconstruits, à peu près à l'identique, mais l'atmosphère qui régnait sur la Passeggiata avant guerre ne sera jamais ressuscitée.

Quoi qu'il en soit, le viale Lungomare, *sa plage et ses établissements balnéaires* demeurent le rendez-vous à la mode. Certains se souviennent même que la fille de Mussolini *passait ici ses vacances.* Frappée par la crise économique de l'entre-deux-guerres qui précipite le déclin de la construction navale locale, Viareggio s'emploie à développer la vocation touristique qui a fait sa renommée. Pour l'essentiel, l'aménagement actuel de la Passeggiata résulte de la décision prise en 1924 (par une commission gouvernementale composée notamment du peintre Galileo Chini et de l'architecte Alfredo Belluomini) de démolir tous les chalets en bois, à peine reconstruits, pour édifier en leurs lieu et place des pavillons en dur. Viale Regina-Margherita, la grande époque des pavillons de bois Liberty, qui donnaient à la promenade un cachet très Far West, a vécu ! Seul le chalet Martini survivra aux démolitions.

*Chef-d'œuvre des tendances* architecturales de la fin des années 20, à mi-chemin entre Liberty et art déco, le Gran Caffè Margherita, unique en son genre, domine toujours, de ses deux coupoles très baroques, la fameuse Passeggiata. En 1938, l'inauguration de l'établissement balnéaire Principe di Piemonte marque l'achèvement, dans ses grandes lignes, de la reconstruction de la promenade. Luxueux établissements de bains côté plage, grands hôtels (Principe di Piemonte, Excelsior...) côté ville : ainsi la Passeggiata, mélange des styles et des modes, a-t-elle traversé le siècle, dans un échange permanent entre l'éphémère et le monumental, le théâtre balnéaire et la vie urbaine.

Après avoir vécu les années d'après guerre comme un nouvel *âge d'or*, la *promenade connaît*, depuis une vingtaine d'années, quelque revers de fortune. *« La rupture s'est produite en 1968*, se souvient, dans un français très *soigné*, l'une des responsables de l'office du tourisme : *des campings se sont installés dans les pinèdes, Viareggio est devenue plus populaire. »* Résultat : le tourisme d'élite s'est replié sur Forte-dei-Marmi, station balnéaire discrète, chic et cossue, trop heureuse de récupérer la mise. Distante d'à peine quelques kilomètres, Forte-dei-Marmi est aussi le rendez-vous des noctambules en mal de discothèques, très friands, paraît-il, de la Capannina di Franceschi.

**En dépit des modes,** Viareggio cultive jalousement sa fameuse promenade, dont les plages constituent un véritable eldorado *pour les nombreux établissements balnéaires* qui les exploitent. L'un des plus réputés, le Nettuno, loue par exemple la cabine de bain et le parasol, à la *journée, à un tarif qui oscille* entre 15 000 et 40 000 lires (soit 50 à 130 francs), selon la période de l'été. Piscines, terrains de sport (basket, tennis, volley...), *baraquements en toile abritant* autant de buvettes, « colonisent » et rentabilisent le précieux espace qui sépare la promenade de la plage. Ou l'art de faire de la plage et de ses accessoires un objet de consommation...

Revers de la médaille : sans espèces sonnantes et trébuchantes, la plage est inaccessible depuis la promenade. Le touriste désargenté se contentera d'avaler un café à la terrasse du Gran Caffè. Libre à lui de rejoindre la plage publique la plus proche, à plusieurs kilomètres de là. Ourlée de la pinède du Levant, cette plage pourrait être aussi agréable que sa prestigieuse voisine de la Passeggiata, si elle n'était pas jonchée de bouteilles de soda et autres détritus !

De notre envoyé spécial
**Philippe Baverel**

RIVERAIN

## L'œil du poète

« *Un fast food, des marchands de pizzas, des papiers par terre, des palmiers mal entretenus, des gens qui pique-niquent sur le capot de leur voiture et laissent les reliefs sur place, des embouteillages... Che casino ! La Passeggiata a perdu son identité !* » Bon pied bon œil, malgré ses quatre-vingts ans, Egisto Malfatti, à la fois poète, compositeur, chanteur, acteur, jette un regard très sévère sur la fameuse promenade, « déclassée » sous l'effet conjugué de l'arrivée du tourisme de masse et de l'exploitation commerciale qui s'ensuivit. *Seuls les établissements de* bains qui ont conservé le lustre d'antan trouvent grâce à ses yeux.

Est-ce la nostalgie du temps passé, de cette époque mythique où *« Viareggio ressemblait à une nouvelle de Maupassant »* ? Toujours est-il que le poète, qui vit toute l'année ici, ne reconnaît plus la ville où il a toujours puisé son inspiration : *« Dans mes comédies musicales, défilent tous les personnages qui se promènent sur la Passeggiata. »* Sans complaisance à l'égard des « déboires » de la promenade, victime de son succès, Egisto *Malfatti n'est pas plus tendre* avec ses concitoyens de Viareggio, réputés, paraît-il, pour leur caractère irascible : *« Nous sommes les Irlandais de la Toscane ! »* Il est vrai que la station balnéaire souffre d'une instabilité municipale chronique : depuis 1990, trois maires se sont succédé et, dans l'attente des élections de cet automne, le préfet expédie les affaires courantes.

Compositeur de la chanson *officielle du carnaval de Viareggio* en 1982, 1986 et 1992, Egisto Malfatti assure qu'il a conservé la pureté de son âme d'enfant : *« Je n'ai pas grandi. C'est ça, la magie. »* Miracle de la magie ou de la poésie, *« le vieux crocodile »*, comme il se présente lui-même, n'en a pas moins fêté, en grande pompe le 23 août, son quatre-vingtième anniversaire, villa Borbone à Viareggio. Fils de marin, l'homme se souvient que l'inspiration lui est venue dès le plus jeune âge : *« J'avais neuf ans lorsque j'ai écrit ma première poésie sur sœur Maddalena, mon institutrice. »* Depuis, l'auteur, *particulièrement prolixe, a jonglé* avec toutes les formes d'écriture : poésies, chansons, pièces de théâtre, comédies musicales, scénarios de feuilletons pour la télévision... *Ses spectacles* ont été joués dans toute la Toscane.

« Miriordo », « Viareggio d'estate », « Passeggiata Margherita »... : Viareggio a inspiré à Egisto Malfatti quelques-uns de ses plus beaux poèmes, parmi lesquels « Les petites dames des tilleuls », *« disponibles à toute heure, pour quelques lires, entre les ronces et les mûres ».* Las ! comme la Passeggiata, le plus vieux métier du monde n'est plus ce qu'il *était : il paraît que sous les tilleuls* de l'allée du même nom, les travestis ont remplacé « les petites dames » !

**P. Ba.**

## PIGNON SUR RUE

Les magasins de la Passeggiata sont *généralement ouverts de 9 heures* à 13 heures et de 16 heures à 19 h 30, jusqu'à minuit en juillet et août.

### « Il molo » (le quai)

Perpendiculaire au viale Lungomare, la jetée marque le début de la Passeggiata. Outre l'attrait de la promenade qui longe le port, possibilité d'acheter le poisson du jour aux femmes des pêcheurs, de 7 h 30 à midi et de 15 heures à 18 h 30.

### 25 Duilio 48

*Le grand magasin de la Passeggiata* s'est reconverti il y a un an dans la vidéo et la musique. Façade vieux rose, fenêtres amples ouvrant sur des balcons ornés de fer forgé, stuc *et mosaïque : le « Liberty Store »* affiche son style art déco, tendance années 20.

### 27 Chalet Martini

*Succursale d'une boutique de prêt*-à-porter de Lucques, la boutique Martini, rescapée de l'incendie de 1917 et des démolitions de 1924, est le seul vestige des pavillons en bois du début du XXe siècle. A l'intérieur, on admire la fresque du plafond, une voûte céleste.

### 30-32 Gran Caffè Margherita

Aménagé *dans un pavillon en bois en* 1902, il fut complètement reconstruit en 1928, sans doute d'après un projet de Galileo Chini. La décoration et l'ameublement furent confiés à l'architecte *Alfredo* Belluomini. Une balustrade relie deux tours à coupole dont les écailles de couleurs vives (heureuse conjugaison de l'ocre et du turquoise) donnent à l'ensemble une allure orientale très rococo. Le balcon offre un double panorama, sur la mer d'un côté, sur la Passeggiata de l'autre. Une plaque rappelle que Puccini fréquentait l'endroit assidûment. Les spécialistes assurent que maintes pages d'opéra (*la Tosca, la Bohème, Madame Butterfly...*) ont été composées ici. La plus belle réalisation art déco de Viareggio offre aussi une terrasse très prisée, particulièrement le soir en fin de semaine, lorsque toute la Toscane *afflue sur la* Passeggiata. Ambiance plus paisible à l'heure du petit déjeuner, cappucino à la clé.

### 33 Galerie du livre

Edifié en 1929 d'après un projet de Belluomini, ce pavillon, boutique de mode à l'origine, est devenu librairie en 1945 *et s'enorgueillit d'être* l'unique point de vente permanent de la presse étrangère à Viareggio.

### 43 Bagno Balena

Construit à la fin des années 20 dans le plus pur style art déco, cet établissement balnéaire arbore une façade géométrique massive et un peu funèbre, décorée de roses en relief et de boules vitrifiées, tantôt saumon, tantôt indigo, ornées de pierres précieuses.

### A proximité

• **La Chiesina, 87, via Leonardo-da-Vinci.** Petite église désaffectée transformée en pizzeria. Passé le bénitier et le premier instant de surprise, le restaurant avec ses vitraux et ses tables en bois se révèle très chaleureux. La terrasse est accueillante et les pizzas au mascarpone savoureuses.

• **Abdone, 85, via Garibaldi.** Garnis de tomate, mozzarella, jambon de Parme, poissons, crustacés..., les panini sont servis chauds et croustillants, à des prix très raisonnables. Quand votre panino est prêt, Francesca, la patronne, vous appelle dans son micro !

# L'orgue à épices

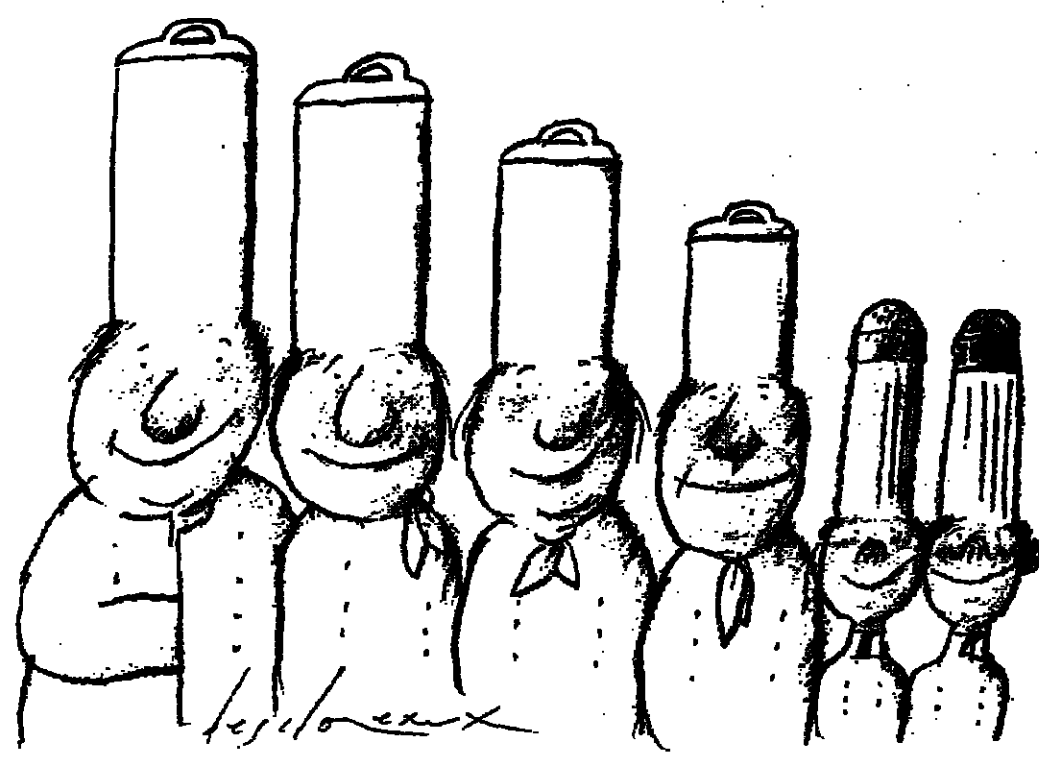
**Saveurs voyageuses que l'Europe n'a jamais cessé, depuis le Moyen Age, de convoiter, les épices sont aujourd'hui sur toutes les tables, apprêtées comme dans leurs pays d'origine, ou bien acclimatées à d'autres subtilités.**

L'Antiquité classique a inventé l'orgue hydraulique. Le « nez » des parfumeurs emploie pour ses inventions l'orgue à parfums, coffret qui contient une multitude de fragrances combinatoires. Le Moyen Age européen, lui, invente l'orgue à épices : cannelle, zédoaire, girofle, gingembre et cardamome mélangés semblent son brouet ordinaire.

Nous ne connaissons guère, et encore est-il employé modérément, que le mélange de pigments chauds, ocre jaune ou terre de Sienne brûlée, fleurs relevées de rose et d'indigo, nommé depuis le XIXe siècle « kari » ou « curry ». La formule AFNOR du curry est certes restrictive : gingembre, curcuma, cardamome, poivre noir et coriandre que l'on peut se procurer séparément sur quelques marchés, en de rares épiceries et chez l'herboriste (1) ou bien à Amsterdam chez Jacob Hooy & Co, parmi cinq cents ou six cents herbes et épices, présentées depuis 1743 dans les même tiroirs d'ébène et boîtes aromatiques (2).

Des montagnes de Travancore, en Inde, aux monts des Cardamomes du Kérala, en passant par la Thaïlande, la Malaisie, Java et Bornéo, il est mille « currys », qui ne portent pas ce nom, mais sont des cocktails associés d'épices qui servent à confectionner les mets de cuisine locale. L'histoire de la cuisine se confond avec celle des épices. Pourquoi tant d'épices ? Ici et là, hier plus qu'aujourd'hui ? Il n'y a peut-être pas de réponse. La recherche des épices a motivé la découverte des routes maritimes au profit de l'Occident, facilité – c'est un euphémisme ! – la rencontre des peuples, suscité de nouvelles cultures agraires croisées. Ainsi l'on importait le piment d'Amérique et la vanille pour les acclimater dans l'océan Indien ; inversement, l'on fait pousser la cannelle en Amérique.

**Qu'en est-il du goût** des épices ? Prenez le *curcuma longa* (zingibéracée). C'est ce rhizome, appelé « safran des Indes » ou « safran coolie » qui tache ou colore de jaune intensif le curry. Sa saveur est fade et légèrement amère ; c'est un antiseptique. Chez nous, il est devenu « E 100 E ». Son emploi est inoffensif. La pharmacologie en répond. Tel est aussi le gingembre *(zingiber officinale)*, autre rhizome tubéreux composant du curry. Il exerce une action lyrique sur les aliments, il permet la bonne digestion des viandes, et attendrit, dit-on, les carnes les plus résistantes. Le savant dira que le gingembre est un enzyme pour les estomacs délicats. C'est le propre encore d'*Eletteria cardamomum*, la cardamome, ingrédient du curry classique. Ses fruits, semblables à des pois, ont une graine légèrement poivrée et citronnée, gage de ses vertus stomachiques.



Amsterdam, ville de la Compagnie des Indes orientales (1602), autrefois réputée pour ses « tables de riz », utilise aujourd'hui l'instrument qu'est la haute cuisine française, parfaitement maîtrisé, pour filtrer par le souvenir un désir d'Orient, visible encore dans les serres tropicales du Hortus Botanicus et dans les œuvres d'art à la Spiegel Straat. La cuisine ne serait-elle qu'un incessant travail d'acculturation réussi ? Vieille histoire que celle des épices, et plus troublante qu'il n'y paraît. Les épices sont aussi des messages et des signes, comme les couleurs et les odeurs pour certains mammifères. Ce sont les signaux de la fête, de la rencontre, de la magie, de la guérison, et de l'embaumement mortuaire. Paradoxe, car le goût des épices est aussi un symbole de l'appétence sexuelle et nutritive. Les épices seraient-elles les messagers secrets de la mémoire du monde vivant ? La nature se rappelle à nous par leurs effluves, leurs parfums et leurs couleurs.

**Fréquenter** les innombrables restaurants exotiques ? Ils n'ont pas l'apanage des épices. La cuisine française, depuis longtemps, est attentive aux traditions des pays d'origine des épices. Les chefs français sont appréciés en Orient, à Singapour, à Hongkong ou à Bangkok. Les autres voyagent. Tous sont confrontés à l'usage des épices, comme des cuisiniers d'autres nations peuvent être sensibles par phénomène d'acculturation aux canons universels de la cuisine française. La nuance tient cependant à ce que la cuisine française, à la différence de ses rivales chinoise ou italienne, a su toujours s'ouvrir à l'influence des saveurs étrangères ou exotiques, sans perdre ni sa mémoire, ni son âme. Carême en est l'exemple fameux. C'est peu de dire qu'Olivier Roellinger, à Cancale, s'intéresse aux épices. Epices, produits de la mer, légumes et agneaux de pré-salé ont appris sous sa férule à ne plus être des corps étrangers. La démarche de ce chef, faite de juxtaposition de saveurs, de mariages subtils entre un jus de cuisson, un fond de crustacés et l'emploi judicieux d'épices rares et d'ingrédients aromatiques fait écho aux intuitions de Théodore Zeldin : « *C'est en apprenant à manger que l'homme a appris à faire de sa peur des corps étrangers une vertu à laquelle il a donné le nom de goût (3).* » Alors le curcuma – jaune « fluo » – est employé d'abord pour sa couleur. Dans un autre plat, la citronnelle, le tamarin, le bois d'Inde, la coriandre et le fenugrec composent une palette aromatique insoupçonnée. « *L'invention de plats*, dit encore Zeldin, *est un acte de liberté, petit mais non insignifiant.* » Jusqu'à la selle d'agneau, cuite à la broche, dont le jus de cuisson recueilli dans la lèchefrite est mêlé d'épices douces « *grande caravane* ». Les épices, à la différence des usages d'Orient, sont employées ici pour souligner, pour apprêter et pour présenter. Elles font certes partie intégrante du plat, mais n'interviennent qu'associées à des jus, dont le chef ne laisse à personne le soin de maîtriser l'équilibre.

La cuisine indienne, elle, privilégie la macération et les cuissons tenaces qui ne ménagent guère l'aspect des aliments. Le saint-pierre « retour des Indes » de Roellinger n'a que peu de rapport avec le *machli multany*, curry de poisson aux piments verts, à la coriandre et farine de pois chiche, une intéressante spécialité au demeurant, préparée par l'un des meilleurs restaurants indiens de Paris, Yugaraj (14, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 43-26-44-91. Tous les jours).

« *Chaque peuple marque sa nourriture* », rappelle opportunément Zeldin. En maîtrisant de la sorte les épices, Olivier Roellinger ne se contente pas d'honorer la mémoire des découvreurs malouins, il s'inscrit aussi, malgré les apparences, dans la grande tradition de la table française, car sa cuisine laisse intacts le fumet de la viande, la texture du crustacé et la saveur du poisson. L'usage des épices, commencé au Moyen Age, n'a jamais déserté nos tables. Le XVIIIe siècle nous avait légué un jus d'épices concassé, thériaque universel, « *l'eau de mélisse des carmes déchaussés* ». A la table renouvelée de la Maison de Bricourt, nous lui préférons le petit homard cuit à la commande aux saveurs de « *l'île aux épices* ».

**Jean-Claude Ribaut**

(1) Epicerie du Monde (Izraël), 30, rue François-Miron, 75004 Paris (tél. : 42-72-66-23) et Herboristerie du Palais-Royal, 11 rue des Petits-Champs, 75001 Paris (tél. : 42-97-54-68).

(2) Jacob Hooy & Co, Kloveniersburgwal, 12, Amsterdam. Tél. : (020) 243-041.

(3) *Les Françaises et l'histoire intime de l'humanité*, de Théodore Zeldin. Fayard. Septembre 1994. 150 F.

**▶ Lire :**
***Currys*, de M. Toussaint-Samat. Castermann. 60 p., 1994.**
**Vient de paraître, *le Livre d'Olivier Roellinger*. Editions du Rouergue. 1994. 450 F. (Signature le 19 octobre de 10 heures à 12 heures à la Librairie Gourmande, 4, rue Dante, 75005 Paris).**

## TOQUES EN POINTE

### Vermeer

Le chef, R. Schouwenberg, a commencé sa carrière à l'Hôtel des Indes à La Haye. Le confortable décor classique du XVIIe siècle hollandais sied à une cuisine discrètement moderne la crème de maïs à l'ail doux ou la roulade d'agneau étuvée aux épices. Avec une côte rôtie de Guigal, la perspective des ponts d'Amsterdam n'en aura que plus de relief, souvenir de verdure et d'eau. 82 à 103 florins.(1)

**▶Amsterdam. Hôtel Barbizon Palace. Prins Hendrikkade, 59. Tél. : (020) 556-48-85. Fermé le dimanche.**

### Maison de Bricourt

Les bouquets poêlés déglacés au pur malt, voilà une singulière entrée en matière pour annoncer les pétoncles et la chair d'araignée aux aromates. Le petit homard de l'île aux épices requiert l'emploi d'un rhizome de gingembre, de galanga, d'une petite gousse de vanille, de muscade, de graines de bois d'Inde et de rocou, d'un bâton de citronnelle. Ménageant leurs effets, les épices développent peu à peu leur puissance. Olivier, l'enfant qui croyait en ses rêves, est devenu Roellinger, le magicien des épices. Le petit camus, artichaut d'arrière-saison, dont l'amertume trancherait avec les huîtres tièdes, est apprivoisé par un vinaigre de mélasse de canne à sucre. Chaque plat, ainsi, relève d'un équilibre tantôt établi, tantôt fugace et d'un univers de saveurs propre. Hardie, cette démarche peut déconcerter. Le chef en convient. Mais il ne cherche qu'à faire partager ses émotions : « *La gastronomie est l'art d'utiliser la nourriture pour créer du bonheur* » (Thomas Zeldin). Les vins de Didier Daguenau sont l'écrin de cette cuisine rutilante. Menus à déjeuner 130 F et 235 F. A la carte, environ 500 F.

**▶ Cancale. 1, rue Du-Gesclin (35260). Tél. : 99-89-64-76. Fermé mardi et mercredi.**

### La Rive

C'est une sorte de club anglais attaché à la cuisine française. Pourquoi pas ? « *Vous savez, tant de Hollandais viennent en France, s'y établissent* », répond le chef, Robert Kranenborg, qui a travaillé à Baumanière. Mais son jeu est des plus subtils.
Le risotto aux deux anguilles fumées, la tendre et la croquante, c'est une variation sur l'anguille au vert, avec la coriandre, ombellifère et plante de l'Asie. La poitrine de cane au sirop d'érable est relevée de graines de moutarde et de badiane.
L'anis étoilé, fruit du badianier, installe la nuance aigre-douce. Avec ces plats, un cornas puissant assure l'harmonie épicée des plats. 100 à 175 florins (1).

**▶ Amsterdam. Hôtel Amstel. Prof. Tulpplein,1. Tél. : (020) 622-60-60. Fermé samedi midi et dimanche midi.**

### Yugaraj

Il était « un Indien chez les pieds-noirs » lorsque Jean-Michel Durand-Soufflant découvrit, rue de Trévise, en 1975, la cuisine de Kulendren Meyappen. C'est aujourd'hui l'une des grandes tables de la cuisine de l'Inde à Paris, confortablement installée sur la rive gauche. Chaque jour, un plat régional permet de découvrir une spécialité, un plat paysan du Pendjab au poulet, des boulettes de crevettes à l'ail, au cumin et au gingembre du Kerala, ou bien le *ghost madrasy*, curry d'agneau de l'Inde du sud. Menu à 130 F, le midi, du mardi au dimanche. Menus à 180 F et 220 F.

**▶ Paris. 14, rue Dauphine (6e). Tél. : 43-26-44-91. Tous les jours.**

**J.-C. Rt**

**(1) 1 florin = 3,05 francs.**



**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

**Le Monde PUBLICITE** SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

**Le Monde**
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

1993

هكذا من الأصل



JEUX

PHILATÉLIE

# Tendances d'Yvert

Synonyme de rentrée philatélique, le tome I, « France », du catalogue de cotation Yvert et Tellier 1995 est paru. Peu de changements spectaculaires par rapport à l'édition précédente.

Les hausses les plus régulières affectent les timbres du siècle dernier neufs : le 1F vermillon passe ainsi de 375 000 F à 400 000 F. Une cote toute relative pour des pièces de ce prix. Le nº 9 bénéficie d'une hausse de 10 % qui le mène à 220 000 F ; l'erreur du nº 33 sans « 5 F » prend 50 000 F, à 450 000 F. Parmi les oblitérés, à noter les rattrapages des nuances de certaines valeurs émises par le gouvernement provisoire de Bordeaux (1870-1871), les nº 54 ou 58 qui passent de 60 F à 65 F et de 70 F à 75 F. Le record pour cette période appartient au type *Cérès* nº 60 b à l'état neuf (de 9 000 F à 12 000 F).

Le type *Sage* suit cette tendance avec une hausse de 40 % sur le nº 83 (de 17,50 F à 25 F) et un bon nº 102, de 65 F à 80 F.

Pour les timbres du XXe siècle, réajustements plutôt que hausses, à de rares exceptions près, dès le type *Blanc ; Jeux olympiques* nos 183 à 186 (275 F à 300 F) ; *Ronsard* oblitéré (8 F à 10 F) ; *Semeuse* nos 361 et 362 ; *Exposition de l'eau à Liège* (100 F à 110 F) ; plus de 10 % pour *les Œuvres de guerre* de 1940 ; *Marianne* de Gandon (nº 729 de 46,50 F à 56,50 F). Les baisses, aussi, se font rares, comme les nos 274 (400 F à 375 F), 398 (*Clément Ader*, de 750 F à 700 F).

Pour les timbres les plus récents, le succès ne se dément pas pour les paires se tenant, issues de carnets d'usage courant, *Liberté* 0,10 F rouge-brunet 0,40 F brun foncé (nos 2179 et 2183) pas-



*Succès des paires se tenant issues de carnets d'usage courant*

sant de 5 F à 10 F ; *Liberté* 2,20 F et 0,40 F (nos 2376 b et 2183), oblitéré, de 20 F à 30 F et *Marianne* de Briat 2,30 F et 0,20 F, d'une part (cote de 60 F à 80 F ! ), et 0,10 F et 0,20 F, d'autre part (de 15 F à 40 F !). Plus modeste, l'œuvre de Tinguely gagne 5 F, à 35 F.

Dans les spécialités, le bloc *Albertville 1992* confirme, à 130 F au lieu de 90 F ; complète remise à jour des timbres de distributeurs ; des cent premiers millésimes ; bon 30 % de hausse pour le timbre-téléphone nº 8 A de 1888-1896 ; bonne tenue des *non dentelés* ; « *préos* » : belle progression des *Sage* et entrée fracassante de la « dentelure 12 » pour la série de 1992 (jusqu'à 850 F pour le 1,98 F !).

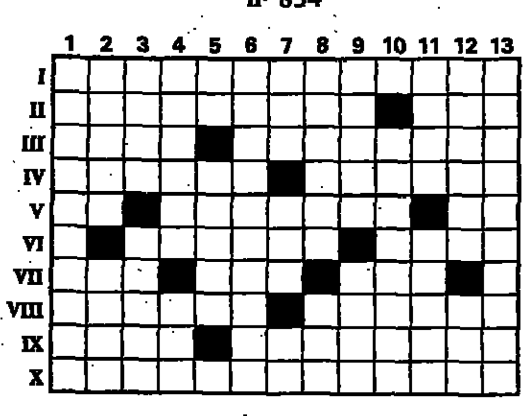
Deux nouveautés font leur apparition : une étude de huit pages portant sur le nº 14 de l'Empire et une rubrique « Boules de Moulins » qui témoigne de la faveur de la guerre de 1870-1871 auprès des collectionneurs.

**Pierre Jullien**

▶ **Yvert et Tellier, tome I, « France », 368 pages entièrement en couleurs, *édition brochée* 80 F, version cartonnée 110 F ; tome I *bis*, « Monaco, Andorre, Nations unies, Europa », 240 pages, 50 F.**

# Mots croisés

nº 834



### HORIZONTALEMENT

I. Producteur. – II. Celle de l'esprit est plutôt innée. Disparu. – III. Repaire. Sérieusement remués. – IV. Chevet. Donnèrent le fil. – V. Mesure. Boulota. Deux sur quatre. – VI. *Reste bien cachée. Permet l'ignorance.* – VII. Dans la vieille Russie. Se fait à la main. Vaniteux bouleversé. – VIII. Sans grande signification. Use de son langage naturel. – IX. Compositeur. C'est un parjure. – X. Font plus qu'une simple promenade.

### VERTICALEMENT

1. Ne se mouche jamais du pied. – 2. S'il est bon, on n'a rien à craindre. *Va pour la casserole.* – 3. Ne laissent pas de place au doute. Il en a vu des voleurs débutants. – 4. Demande des soins à l'œil. Pris en douceur. – 5. Note. S'est raidi de plus en plus. – 6. Absolument désolants. – 7. Se montrera aux Jeux. Mesure. Participe. – 8. Bonbonne. Navigateur. – 9. Pour plus d'efficacité. Sèche-cheveux helvète. – 10. Vieil Européen. – 11. Ne fut pas le repos d'Hercule ou alors pour le dernier. Fatal point de passage. – 12. Ont perdu leurs chefs. Possessif. – 13. Relient à nouveau.

### SOLUTION DU Nº 833

**Horizontalement**

I. Arrangements. – II. Luise. Reparu. – III. Civelle. Trop. – IV. Oserai. Revue. – V. Ost. Tsao. Aer 2. – VI. Lesbos. Salep. – VII. Il. Anémiés. – VIII. Qats. Suer. De. – IX. Unies. Trépan. – X. Etendue. Néri. – XI. Sentimentaux.

**Verticalement**

1. Alcooliques. – 2. Ruisselante. – 3. Rivets. Tien. – 4. Aser. Basent. – 5. Nélaton. Sdi. – 6. Lisses. UM. – 7. Ere. Mutée. – 8. Me. Rosier. – 9. Epte. Aèrent. – 10. Narvals. Pea. – 11. Trouée. Daru. – 12. Superphénix.

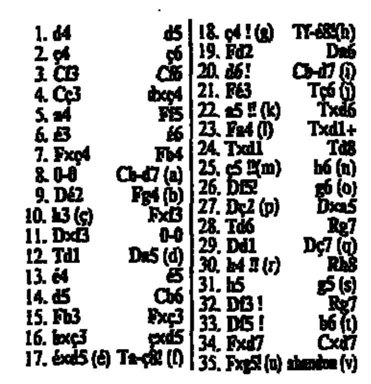
**François Dorlet**

# Echecs

nº 1607

### TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES DE NOVGOROD, 1994

**Blancs : G. Kasparov.**
**Noirs : J. Bareiev.**
**Gambit-D. Défense slave.**



| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 18. ç4 ! (g) | Tf-é8 (h) |
| 2. ç4 | ç6 | 19. Fd2 | Da6 |
| 3. Cf3 | Cf6 | 20. d6 ! | Cb-d7 (i) |
| 4. Cç3 | dxç4 | 21. Fé3 | Tç6 (j) |
| 5. a4 | Ff5 | 22. a5 !! (k) | Txd6 |
| 6. é3 | é6 | 23. Fa4 (l) | Txd1+ |
| 7. Fxç4 | Fb4 | 24. Txd1 | Td8 |
| 8. 0-0 | Cb-d7 (a) | 25. ç5 !! (m) | h6 (n) |
| 9. Dé2 | Fg4 (b) | 26. Df3 ? | g6 (o) |
| 10. h3 (ç) | Fxf3 | 27. Dç2 (p) | Dxa5 |
| 11. Dxf3 | 0-0 | 28. Td6 | Rg7 |
| 12. Td1 | Da5 (d) | 29. Dd1 | Dç7 (q) |
| 13. é4 | é5 | 30. h4 !! (r) | Rh8 |
| 14. d5 | Cb6 | 31. h5 | g5 (s) |
| 15. Fb3 | Fxç3 | 32. Df3 ! | Rg7 |
| 16. bxç3 | cxd5 | 33. Df5 ! | b6 (t) |
| 17. éxd5 (é) | Ta-ç8 ! (f) | 34. Fxd7 | Cxd7 |
| | | 35. Fxg5 ! (u) | abandon (v) |

### NOTES

*a)* Dans cette variante classique de la « défense slave », une autre suite importante consiste en 8..., 0-0 ; 9. Dé2, Cb-d7 ; 10. é4, Fg6.

*b)* Les Noirs se souviennent de la défaite qu'ils subirent contre le même adversaire quelques mois plus tôt en entrant dans la variante de gambit 9..., Fg6 ; 10. é4, Fxç3 ; 11. bxç3, Cxé4 ; 12. Fa3 et préfèrent adopter une combinaison plus tranquille.

*ç)* Ou 10. Td1, 0-0 ; 11. é4 (après 11. h3, Fh5 ; 12. é4, Da5 ; 13. é5, Cd5 ; 14. Cé4, ç5 ; 15. Fb5 !, les Blancs prirent un net avantage dans la partie Milic-Matanovic, Belgrade, 1950), *Fé7 ; 12. h3, Fh5 ; 13. Ff4, h6 ;* 14. Fb3, Fg6 ; 15. Cé5 et les Blancs sont mieux (Keres-Baguirov, 1972).

*d)* Probablement supérieur à 12..., Tç8 qui fut joué dans la partie Beliawski-Iwantchouk à Munich en 1994.

*é)* Les Blancs ont un pion passé et la paire de F.

*f)* L'arrivée de la T-D sur la colonne ç rétablit complètement l'équilibre. Les Blancs doivent maintenant défendre leur pion ç3.

*g)* Un champion du monde comme Kasparov ne peut envisager une seconde de se défendre passivement par 18. Fd2 ou 18. Fb2, Cç4 ! D'où ce sacrifice de pion qui ouvre les lignes des F.

*h)* Bareiev est aussi prudent que patient et ne se jette pas sur le pion ç4, craignant à juste titre la variante 18..., Cxç4 ; 19. Fg5 !, Cd7 ; 20. Fé7, Tf-é8 ; 21. d6 ou 20. Dg4, Cç-b6 ; 21. Fh6 avec gain de la qualité.

*i)* 20..., Cxç4 ; 21. Fg5 ne plaît toujours pas aux Noirs.

*j)* C'est maintenant le pion avancé qui est en danger.

*k)* Une idée surprenante. Kasparov a radiographié la position et aperçu une anomalie sur les cases ç6-d7-é8. En outre, il ne peut accepter longtemps, une autre caractéristique de son style, de voir son Fb3 inactif, derrière le pion ç4 alors qu'il pourrait clouer les pièces noires sur la diagonale a4-é8.

*l)* Menace également 24. Fb5.

*m)* Encore une surprise. On attendait la suite 25. Fxb5, Dxa5 ; 26. Dxb7, Cf8 ; 27. Txd8, Dxd8 ; 28. Dxa7 qui donnait aux Blancs de belles perspectives de gain en finale.

*n)* 25..., Dxa5 perdrait rapidement après 26. Fxd7, Cxd7 ; 27. Dxb7 suivi de la marche du pion ç.

*o)* Et non 26..., Dé6 ? ; 27. Dxé6, fxé6 ; 28. a6!!

*p)* Si 27. Dd3, Dxa5 ; 28. Fxd7, Dç7.

*q)* Les Noirs ont deux pions de plus mais subissent un clouage horrible. Les Blancs peuvent-ils renforcer leur position ?

*r)* De cette unique et décisive manière. Maintenant, les Noirs ne disposent plus pratiquement que de coups de R. Si 30..., a6 ; 31. h5 ! et si 30..., h5 ; 31. Fg5!

*s)* Ou 31..., gxh5 ; 31. Df3 et 32. Df5.

*t)* Même le R ne peut plus bouger.

*u)* Le coup de grâce.

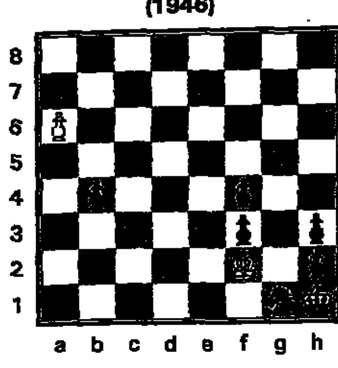
*v)* Si 35..., bxg5 ; 36. Dxg5+, Rf8 ; 37. h6!

### SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1606
### E.M. IRIARTE (1956)

(Blancs : Rh7, Pç4, é6, g5. Noirs : Rd6, Ca6, Pd4.)

1. g6, Cç7 ; 2. g7 !, Cé8 ; 3. ç5+ !, Ré7 (et non 3..., Rxç5 ; 4. é7, d3 ; 5. g8=D, Cf6+ ; 6. Rg7, Cxg8 ; 7. é8=D) ; 4. ç6 !, Rd6 (si 4..., d3 ; 5. ç7, d2 ; 6. ç8=D, d1=D ; 7. g8=C+!) ; 5. é7!!, Rxé7 (si 5..., Rxç6 ; 6. g8=D, Cf6+ ; 7. Rg7, Cxg8 ; 8. é8=D+) ; 6. ç7 !, Rd7 ; 7. ç8=D+ !, Rxç8 ; 8. g8=D+ et les Blancs gagnent.

### ÉTUDE Nº 1607
### H. M. LOMMER (1946)



Blancs (2) : Rf2, Pa6.
Noirs (7) : Rh1, Cg1, Pb4, f4, f3, h3, h2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

**Claude Lemoine**

# Dames

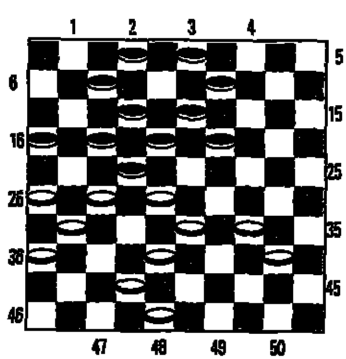
nº 491

### LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques (schémas). Suite.

● Coup triple. Enchaînement de trois rafles.

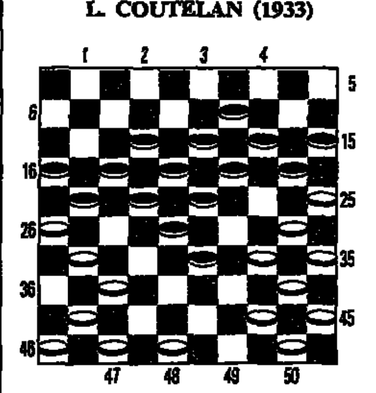
**M. FABRE (1919)**



*Les Blancs jouent et dament* sur une case occupée par un pion adverse avant l'exécution de la combinaison. *Solution :* 27-21 ! (16 × 27) 26-21 28×8 (3 × 12) 42×22 (18 × 27) 38-32 (27 × 29) 34×3 !, +

● Coup quadruple. Enchaînement de quatre rafles.

**L. COUTELAN (1933)**

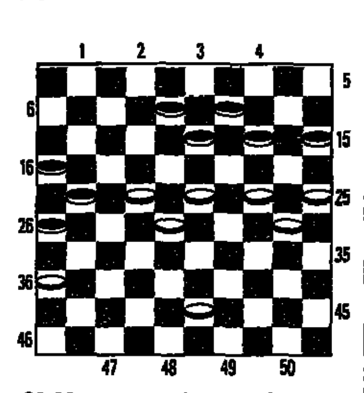


*Les Blancs jouent et dament. Solution :* 30-24 ! (19 × 39) 31-27 (22-42) 47 × 29 (23×34) 44 × 11 (16×7) 26 × 10 (15×4) 25 × 3 ! +.

### L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat du Damier bordelais, 1959. Forcing réalisé par le maître Fayet, avec les Noirs, face à Puertolas.

(21-27) ! 22 × 31 (26 × 37) 43-38 (8-12) ! ! [le premier temps très fort du forcing] 36-31 (37 × 26)



38-32 pensant s'assurer la nulle, mais (13-18) ! ! 24-19 (18×29) 19 × 10 (15 × 4) 30-24 (29 × 20) 25 × 3 (12-17) 3 × 26 (16 × 38) tout ceci également prévu par les Blancs qui cherchent encore la nulle par 28-23 (38-43) ! 23-18 (43-49) ! 18-12 (47-16) ! 12-8 (16-2) 8-3 (2-11) ! ! etc., + comme dans un problème. Splendide !

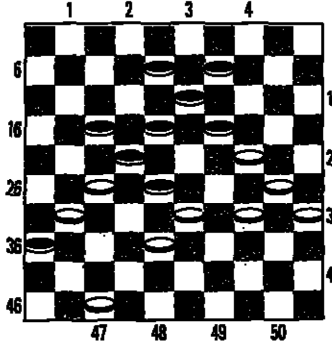
### SOLUTION DU PROBLÈME nº 490
### KUIPERS (1963)

*Blancs* : pions à 23, 28, 29, 32, 33, 34, 38, 45, 46.

*Noirs* : pions à 12, 13, 14, 19, 20, 31, 36, 40.

*46-41 ! (36 × 47) 32-27 (31 × 22) 28 × 8 (19 × 30) 45 × 25 ! [et non 8 × 10] (47 × 24) 8 × 30 ! Mat.*

### PROBLÈME
### A. DE DESCALLAR (1959)



Les Blancs jouent et gagnent.

*Solution dans la prochaine chronique.*

**Jean Chaze**

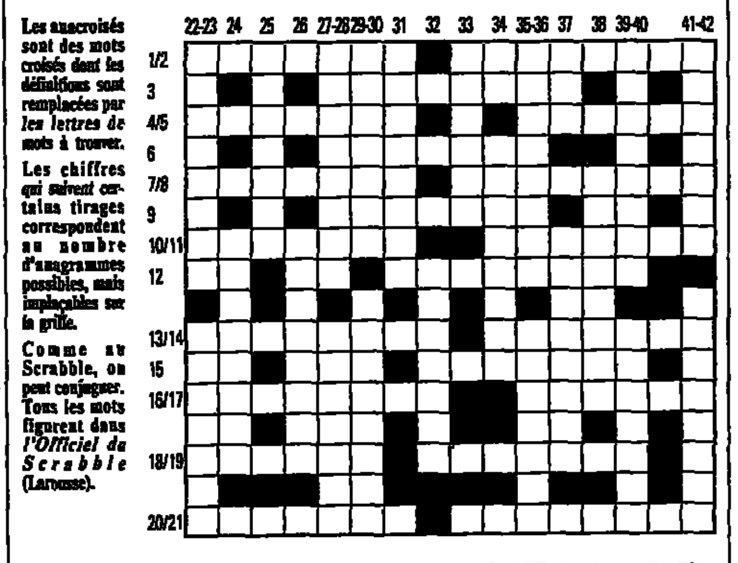
# Anacroisés (R)

nº 835

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par *les lettres de mots à trouver.*

Les chiffres *qui suivent* certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



### HORIZONTALEMENT

1. EEIMORT. – 2. AEEILNPS (+ 3). – 3. EEIMOPST (+ 1). – 4. ABEGIMT. – 5. CHIINR. – 6. EEEGINR (+ 2). – 7. EEILNORR. – 8. CDEEIIRT. – 9. AAINORS. – 10. AEISSST (+ 2) – 11. BEMNORT. – 12. AAEEPRST. – 13. AAEGNORT. – 14. EILNOPS (+ 4). – 15. ABEOSTU (+ 3). – 16. DMNOOORT. – 17. EEIMRU. – 18. AEOSSS. – 19. AAFIIRS. – 20. AEOPSSU (+ 1). – 21. AADINRSW.

### VERTICALEMENT

22. BEEMOSTU. – 23. CINOORS. – 24. EIINORST (+ 2). – 25. ADEEGMR (+ 1). – 26. ENORSSTT. – 27. BEEELORT. – 28. EEGIMSS (+ 1). – 29. AEEINPR (+ 3). – 30. DEEEOPST. – 31. AEEERSST (+ 1). – 32. AFIPTTU. – 33. AAEGIM (+ 1). – 34. DEIIIOST. – 35. AEEHIMST (+ 1). – 36. AILNOPU (+ 1). – 37. BEIRRSSU (+ 2). – 38. AEILRRTU (+ 2). – 39. CEEINNRS. – 40. AEILMPR (+ 6). – *41. DENNOST (+ 1).* – 42. EILLNOST (+ 1).

### SOLUTION DU Nº 834

1. RESOLVES. – 2. BANDERA (BARDANE). – 3. DAKAROIS. – 4. PISTOLET. – 5. BESACES (BECASSE, SEBACES). – *6. TANISAGE (SATINAGE, GAINATES).* – 7. CLIVAIT. – 8. OUTARDE (REDOUTA, DOUTERA, DETOURA, DEROUTA). – 9. ELDORADO. – 10. LIARDER. – 11. VENEUR (REVENU). – 12. AGENOISE. – 13. ENOUENT. – 14. ROBERVAL (balance). – 15. CRUAUTE. – *16. DEVETIR. – 17. ECOTONE* (zone entre deux milieux naturels). – 18. MUFLIER. – 19. CANOTE (OCTANE). – 20. SERFOUI. – 21. STUDETTE. – 22. RAPICOLA (RAVIGOTA, helv.). – *23. EUDEMIS.* – 24. *LUISANTE* (ALUNITES, NAUTILES). – 25. SUSCITA. – 26. VARHEURE. – 27. LEOTARD, maillot de danse (TOLARDE). – 28. NEUTRINO (TURONIEN). – 29. LAIDERON (ORDINALE). – 30. EDENTER (ETENDRE, REDENTE, *RETENDE*). – 31. *ITERERAI (ETIRERAI,* REITERAI, RETIAIRE). – 32. SIESTER (RETISSE...). – 33. BABALLE. – 34. VIBRION. – 35. NOSEMOSE. – 36. RAMETTE (EMETTRA, TREMATE). – 37. ESCALADE. – 38. URATES (SAURET...) – 39. ASSAVOIR. – 40. LENIFIE.

**Michel Charlemagne et Michel Duguet**

# Bridge

nº 1603

### DONNES PRÉPARÉES

Il n'y aura pas aux Olympiades (qui se déroulent aux USA à Albuquerque) un Championnat en donnes préparées comme à Genève en 1990. C'était une remarquable compétition dont les douze donnes avaient été montées de toutes pièces par le Suisse Pietro Bernasconi aidé de Jean Besse.

Voici celle qui servait de modèle aux participants :

| Ouest | | Est |
|---|---|---|
| | ♠ 9 7 6 5<br>♡ R 5 3<br>♢ A 5 2<br>♣ R 6 2 | |
| ♠ R 8 4<br>♡ V 10 9 7<br>♢ 8 7<br>♣ V 8 5 3 | N<br>O E<br>S | ♠ A D V 10 3<br>♡ D 8 2<br>♢ 9 4 3<br>♣ 10 9 |
| | ♠ 2<br>♡ A 6 4<br>♢ R D V 10 6<br>♣ A D 7 4 | |

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, *comment le déclarant doit-il jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

*Réponse*

Le premier problème est de savoir si vous prenez avec le Roi ou avec l'As de Cœur quand vous devez envisager de couper un Trèfle si la couleur n'est pas répartie 3-3. Il semble normal, pour ménager la reprise du Roi de Cœur, *de prendre avec l'As de Cœur* de votre main. Mais vous avez intérêt à réfléchir davantage car c'est... Sud qui aura besoin d'une rentrée quand il aura fait sa manœuvre à Trèfle après deux coups d'atout ! Bref, si vous fournissez l'As de Cœur à la première levée, l'ordinateur inscrira « Erreur » sur son écran, et vous perdrez 250 points !

En revanche, regardez ce qui se passe *si vous avez pris l'entame avec le Roi de Cœur :* après Roi, Dame de Carreau, Dame de Trèfle, Roi de Pique et 6 de Trèfle, Est est sans défense. S'il coupe avec son dernier atout, vous pourrez rentrer en Sud grâce à l'As de Cœur et, s'il laisse passer, vous pourrez couper votre quatrième Trèfle avec l'As de Carreau pour faire vos onze levées (deux Cœurs, cinq Carreaux et quatre Trèfles dont une coupe...)

Remarque : bien entendu l'ordinateur était programmé de façon à ne pas... se tromper !

### LES LAURÉATS DU CAP

Il ne s'agit pas du Cap Horn, mais du Cap Gemini, le sponsor d'un tournoi « sur invitation » qui réunit chaque année à La Haye seize des meilleures paires mondiales.

La donne du tournoi de 1993 dont on a le plus discuté est effectivement remarquable à la fois pour les annonces et le jeu de la carte.

| Ouest | | Est |
|---|---|---|
| | ♠ A D 8<br>♡ A 10 5<br>♢ R 9 7 5<br>♣ A R 6 | |
| ♠ 7 6 4<br>♡ D V 7 4<br>♢ V 6 3<br>♣ 5 4 2 | N<br>O E<br>S | ♠ 10 9 3 2<br>♡ 9 8 3<br>♢ D 2<br>♣ V 10 8 7 |
| | ♠ R V 5<br>♡ R 6 2<br>♢ A 10 8 4<br>♣ D 9 3 | |

En général les enchères ont été :

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♢ | passe | 2 ♣ | passe |
| 2 SA | passe | 6 SA | passe... |

Avec 20 points d'honneur en face d'une ouverture, il est difficile de ne pas sauter à 6 SA au second tour.

Cependant les frères danois Blakset ont été *la seule paire qui se soit arrêtée à... 5 SA* avec des enchères artificielles où il y eut notamment quatre relais et trois enchères de contrôles ! Un tel résultat exige bien entendu des mois d'entraînement, et il leur a permis de participer au concours de « la donne la mieux annoncée de l'année ».

Toutefois, à quatre tables, le « mauvais » PETIT CHELEM A SANS ATOUT *a été réussi* contre toute *défense sur l'entame du 7 de Pique.* De quelle façon ?

### COURRIER DES LECTEURS

*L'importance de la Dame d'atout* (nº 1585)

« Dans les réponses romaines au Blackwood, *les chicanes* peuvent-elles être annoncées », *demande J. Desilles ?*

Commençons par une mise en garde : dans certains mémentos, deux pages sont consacrées *aux réponses que l'on* peut utiliser sur 4 SA, et on ne peut donc trouver de meilleures source de malentendu (sauf si on est bien entraîné avec le partenaire).

Le plus simple est d'employer le BW « Moderne » qui nous vient du BW romain : 5 Trèfles (3 ou 0 As) ; 5 Carreaux (4 ou 1 As) ; 5 Cœurs : deux As ; 5 Piques : deux As et le Roi d'atout ; 5 SA : deux As et une chicane... Mais attention, encore faut-il que cette chicane soit *utile !*

**Philippe Brugnon**

*DÉCOUVERTE*

# Course landaise

**A la feria de Mont-de-Marsan, cet été, la course landaise a déçu. Ecarteurs éteints, vaches aux sabots de plomb : à aucun moment l'émotion n'a réveillé les gradins. Mont-de-Marsan fera-t-il oublier Mont-de-Marsan ? La question trottera dans les têtes gasconnes, dimanche 2 octobre, lorsque débutera dans les arènes du Plumaçon la 39e édition du championnat de France des écarteurs.**



JEAN-BERNARD LAFFITTE/EXPLORER

*Des hommes un peu fous, durs à la souffrance.*

Ils seront six écarteurs pour relever le défi. Six hommes – dont le plus jeune a vingt et un ans et le plus âgé trente-huit ans – face à douze vaches. Eux appartiennent à l'élite des écarteurs. Ils ont été sélectionnés à l'issue d'une saison qui, d'avril à octobre, leur a fait fouler le sable des arènes de l'Armagnac, de la Chalosse, d'une partie du Béarn et des Pyrénées. Elles, sont des bêtes d'origine espagnole, portugaise ou camarguaise, d'un poids respectable, solidement armées et d'un tempérament combatif comme la dangereuse Listonne (430 kilos) si redoutée des écarteurs, ou Fédérale, une coursière à la rapidité dévastatrice.

Ultime compétition officielle de l'année, le championnat de France des écarteurs – pour ne pas dire championnat du monde – est surtout l'épreuve reine de la saison ; le rendez-vous sacré où la course landaise offre à quelques milliers d'inconditionnels ce qu'elle a de meilleur. Certes, deux heures durant, les gestes seront identiques à ceux répétés des milliers de fois dans d'autres arènes gasconnes. A Mont-de-Marsan comme à Dax ou à Nogaro cet été, l'écarteur ira se planter au centre de l'arène et, bras tendus vers le ciel, appellera la coursière retenue, là-bas, à l'autre bout de la piste. Et lorsque, après un bref galop, elle sera sur le point de le saisir, l'homme au boléro pivotera sur un pied, cambrera ses reins et laissera s'engouffrer dans son dos la tache noire. Mais, dimanche, sous les yeux d'une foule bruyante et attentive, les gestes seront plus précis, plus hargneux ; l'envie de vaincre plus forte.

**L'enjeu est moins financier** que moral. Le vainqueur recevra un boléro de parade taillé sur mesure, un trophée de cuivre martelé assez médiocre – remis en jeu l'année suivante – et quelques billets de banque. Rien qui justifie les risques physiques encourus. Mais il y a le titre de champion de France qui est à la course landaise ce que le Goncourt est à la la littérature : une consécration. Ramunchito, un écarteur exceptionnel, l'a remporté une bonne dizaine de fois. Philippe Descazeaux, trente-trois ans, un grand talent desservi par une malchance tenace, court derrière le titre depuis plus de quinze ans.

La course landaise est une toute petite chose. A cheval sur quatre départements du Sud-Ouest, elle repose sur une demi-douzaine d'éleveurs de vaches, les ganaderos, et une soixantaine d'écarteurs. Mais quel monde ! Il a sa presse – dont le journal *la Course landaise* (quatre pages hebdomadaires ; cinq cents exemplaires), connu sous le nom de « la Tuile » du fait de la couleur du papier –, sa *Marseillaise – la Marche cazérienne*, mi-paso doble, mi-marche militaire, composée au début du siècle –, un musée, une église perdue au milieu d'une mer de maïs, des rendez-vous réguliers à la radio et dans la presse locale... Et une organisation très structurée depuis la reconnaissance en 1972 de la course landaise comme un sport à part entière. On ne compte plus les commissions, les comités, les bureaux qui l'encadrent, peaufinent les règlements, établissent les classements course après course, délivrent les licences d'écarteur...

C'est le fruit d'une histoire tumultueuse dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Les premières traces écrites de la course landaise remontent au quinzième siècle (la corrida espagnole est alors inconnue en France). Il y est question de bœufs et de taureaux conduits sur la place du village clôturée pour l'occasion, et que des hommes armés d'aiguillons, ou des chiens, poursuivent en les excitant.

**Le jeu** n'est pas du goût de l'Eglise, qui va le prohiber sous peine *« d'excommunication et d'anathème »*, interdiction confirmée par le futur Louis XIV au motif que *« de nombreuses courses ayant eu lieu devant les édifices religieux, les taureaux échauffés par les agitations ont quelquefois pénétré dans les lieux saints et été jusqu'aux autels »*. Surtout, précise la lettre patente signée par le souverain, *« ces courses exigent des sommes considérables, ce qui empêche le pauvre peuple de payer nos deniers »*.

Le veto royal sera respecté une cinquantaine d'années. Ensuite, la tradition reprend le dessus. Et si le pouvoir continue de pester contre ces coutumes *« barbares »* et *« païennes »*, c'est pour avouer son impuissance à les interdire *« par des ordonnances et des règlements : le peuple ne s'y soumettrait pas »*.

**Passe la Révolution** et arrive le Consulat. Un ultime assaut est mené par le premier préfet nommé dans les Landes. Il échouera comme les précédents. Pour ne pas se mettre à dos le département, Bonaparte désavoue son représentant et lève l'interdiction. Seule restriction, *« l'entrée des arènes sera refusée aux femmes, aux hommes en état d'ivresse et aux enfants de douze ans »*.

Ainsi s'achèvent plus de deux siècles de guérilla. Désormais, la course landaise n'aura plus maille à partir avec la République. Libérée de toute tutelle, forte de son passé, elle va se transformer et ce qui n'était qu'un jeu sans règle devenir un spectacle.

Le changement vient d'abord du bétail. Des propriétaires se lancent dans l'élevage de vaches de combat qu'ils louent aux organisateurs de courses. Vaches de race landaise dans un premier temps, puis espagnole. Mais si venir taquiner une coursière prêtée par un paysan était un amusement dépourvu de risques graves, on hésitera à venir se mesurer à une coursière madrée, mère des toros de corridas. En fait, ne resteront en piste que les futurs écarteurs.

Tout au long du XIXe siècle, au gré de leur imagination et de leur audace, ils inventent les figures toujours en vigueur : la feinte, l'écart, le saut à pieds joints puis périlleux au-dessus des coursières. Le prix à payer est élevé : entre 1880 et 1900, pas moins de quinze écarteurs meurent dans l'arène. L'aménagement systématique d'une infirmerie – sommaire –, la décision d'embouler les cornes des vaches, jusqu'ici nues, permettront de stopper l'hécatombe et de rétablir l'équilibre entre l'écarteur et sa partenaire.

La course landaise vit alors son âge d'or. Elle franchit les portes de la Gascogne, « monte » à Paris, s'exporte en Allemagne et en Italie. Au grand dépit des matadors, elle traverse les Pyrénées, séduit les Espagnols, et pousse une pointe en Afrique du Nord. Ne manque que l'Amérique. Les plus brillants des écarteurs – Marin Ier, Kroumir, Meunier – deviennent des vedettes que l'on s'arrache à grands coups de primes. Incontournables pour qui veut réunir une affiche de choix, ils dictent leurs conditions, ne respectent pas toujours leurs engagements mais savent enflammer des arènes. Ces hommes un peu fous, ces athlètes pleins de panache, durs à la souffrance et capables de dessiner des écarts de rêve, se font rares aujourd'hui. Et le spectacle s'en ressent. Il lui arrive d'être fade, ennuyeux, et de manquer d'émotion. Le remède a d'abord été cherché du côté des règles de la course landaise. Leur dépoussiérage allait, pensait-on, favoriser l'émulation des hommes en boléro. Mais, sans cesse modifiées, différentes selon que la course se déroule dans les Landes ou dans le Gers voisin, d'une effrayante complexité, elles déroutent les écarteurs plus qu'elles ne les motivent. Autre piste explorée pour pimenter le spectacle course et rameuter les spectateurs : lâcher en bouquet final un taureau de combat, frère jumeau de ceux travaillés en corrida.

**La recette** n'est pas nouvelle. Elle a souvent été pratiquée, mais à dose homéopathique. Aujourd'hui, rançon du succès, elle tend à se généraliser mais du coup porte en elle-même ses propres limites : les taureaux sont rares dans les élevages landais et les écarteurs aussi qui acceptent – même payés 1 000 francs l'écart – de se mesurer à des monstres qui ont déjà fait voler le sable des arènes et vite compris les règles d'un jeu parfois mortel.

Ainsi va la course landaise. A la recherche d'un second souffle mais intégrée comme jamais à son époque. Plagiant le tennis, elle a créé un classement ATP des écarteurs. A la télévision, elle a emprunté sa « Nuit des Césars », qu'elle a rebaptisée sans vergogne « Nuit des trophées ». A Bruxelles, elle sait négocier une subvention lorsqu'il s'agit de réhabiliter des arènes cataloguées monument historique. Et, puisque l'heure est à la conquête des marchés à l'étranger, elle n'hésite pas à vendre en Espagne de curieuses « corridas landaises ».

Fille d'une société agraire bel et bien révolue, la course landaise a su défier le temps au prix d'une lente évolution. Dimanche à Mont-de-Marsan, des six écarteurs sélectionnés, un seul est agriculteur. Les autres sont artisans ou ouvriers. La relève est assurée, et l'enracinement toujours aussi profond dans la culture locale. Lorsque, au début de l'été, les grévistes d'une usine papetière ont voulu récupérer des fonds, c'est à l'organisation d'une course landaise qu'ils ont songé. Pas à une corrida.

**Jean-Pierre Tuquoi**



## DANS L'ARÈNE

### Courses

● **Championnat.** Le 39e championnat de France des écarteurs se déroulera le dimanche 2 octobre dans les arènes de Mont-de-Marsan. Début de l'épreuve 14 h 45. Prix des places : 60 à 95 francs. Réservation : 58-75-39-08.

● **Autres courses.** Outre le championnat de France annuel, les courses les plus réputées sont les concours de Nogaro (14 juillet), Mont-de-Marsan (premier samedi après le 14 juillet), Pomarez (15 août), et Dax (17 août).

### Visites

● **Musée de la course landaise.** Le Musée de la course landaise de Bascons est ouvert de mai à la fin septembre tous les jours, dimanche compris. Entrée : 20 francs. En dehors de cette période, des visites sont possibles sur rendez-vous. Tél. : 58-52-91-76.

● **Elevages de courses landaises.** Six élevages de courses landaises formelles existent. Il est possible de visiter certaines *ganaderias* au printemps et en automne. Renseignements auprès du comité départemental du tourisme : 58-06-89-89.

### Livres

*La Course landaise*, de Jean-Bernard Laffitte, Yves Harté. Editions Hots, 1984.

*Derrière la talenquère*, de Robert Castagnon. 1977.

*Ramuntcho, prince des écarteurs*, de Maurice Violet. Editions Harriet, 1994.

FIGURES DE STYLE

## Propos d'un sauteur

Une course landaise sans sauteur, c'est un banquet sans armagnac. Les figures au-dessus des « coursières » de ces « hommes en blanc » font partie du jeu landais, au même titre que les écarts des « hommes au boléro ». Philippe Ducamp, vingt-cinq ans, truste depuis plusieurs années le titre de champion des sauteurs. Il a cette particularité d'avoir renoué avec une tradition oubliée depuis le début du XXe siècle, celle des sauteurs-écarteurs. Il participera, dimanche 2 octobre, à son dernier championnat. Faute de pouvoir concilier des études de médecine, qu'il achève à l'université de Bordeaux, avec les aléas de la course landaise.

***« En quoi consiste le travail du sauteur dans une course landaise ?***

– Une vache nous est toujours réservée. Le sauteur doit effectuer au-dessus d'elle au minimum huit sauts : deux sauts à pieds joints, les pieds dans un béret et les genoux entravés par une cravate ; trois sauts de l'ange et trois sauts périlleux – dont un saut vrillé le cas échéant.

» Dans une course nous sommes aussi les conseillers des écarteurs. Eux sont trop stressés pour jauger avec précision le comportement d'une « coursière ». Les sauteurs, parce qu'ils peuvent observer de près tous les écarts, sont mieux à même de le faire. Enfin, nous servons de « seconds ». Nous nous plaçons derrière l'écarteur qui va affronter la vache pour attirer l'attention de celle-ci et faire en sorte qu'une fois la figure réalisée, la vache ne se retourne pas sur lui mais continue sur sa lancée.

***– A vous regarder dans l'arène, sauter au-dessus d'une vache paraît assez facile.***

– Ça ne l'est pas. Ecarter est instinctif. Pour sauter au-dessus d'une vache il est indispensable de faire de la gymnastique sportive et de s'entraîner toute l'année. Il faut savoir qu'une vache au garrot mesure près de 1,40 mètre. Ajoutez le port de tête et faites le calcul : un sauteur doit franchir un obstacle de 1,60 m de hauteur lancé à 45 kilomètres/heure. Et l'animal n'est pas commode. Le sable des arènes ajoute à la difficulté. Il n'est pas aussi régulier qu'un terrain de gymnastique et manque de fermeté. C'est comme si l'on demandait à un sprinter de courir sur une plage.

***– Qu'est-ce qui est le plus dangereux : sauter une vache ou l'écarter ?***

– La probabilité d'être blessé est plus élevée pour un écarteur puisqu'il peut « tourner » une quarantaine d'écarts au cours de la course alors que le sauteur n'intervient qu'une dizaine de fois. Mais les blessures des sauteurs sont en général plus graves car ils sont moins protégés, moins caparaçonnés que les écarteurs. Un sauteur touché l'est souvent à la tête. Les traumatismes crâniens ne sont pas exceptionnels. En huit années de course j'ai eu droit à quarante ou cinquante points de suture.

***– Vous sautez mais vous écartez également les vaches.***

– Oui, les vaches sans corde. Ce sont en général des bêtes de trois ou quatre ans, donc jeunes, et qui n'ont jamais connu l'arène. Nous les « travaillons » pour tester leurs réactions. Les meilleures d'entre elles sont sélectionnées et entament, si je peux dire, une carrière officielle qui peut durer dix ans, voire davantage. J'écarte également des taureaux de temps en temps. C'est dangereux. Ils comprennent vite les règles et l'on n'a pas beaucoup de protection face à ces monstres qui pèsent parfois plus de six cents kilos. On ne peut pas faire plus de trois ou quatre écarts sans risquer de se faire prendre. »

Propos recueillis par **Jean-Pierre Tuquoi**